



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753066 7

NOV 20 1929

196

Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

Handwritten scribbles, possibly initials or a signature.

Digitized by Google

Handwritten text, possibly a signature or title, appearing as a series of dark, irregular strokes.

Handwritten characters or symbols, including a star-like symbol, a square, and a triangle.

LE
NOUVEAU
MERCURE

Le prix est de 20 sols.

Octobre 1717.



A PARIS.

Chez { PIERRE RIBOU, Quay des
Augustins, à l'Image S. Louis.
ET
GREGOIRE DUPUIS, rue S.
Jacques, à la Fontaine d'or. }

M. D. C C X V I I .

Avec Approbation & Privilège du Roy.

A V I S.

ON vend chez **PIERRE RIBOU**, Quay des Augustins, à l'Image S. Louis, & chez **GREGOIRE DUPUIS**, à la Fontaine d'Or, rue S. Jacques, l'Abbrégé de la Vie du Czar **PETER ALEXEWITZ**, avec une Relation de l'Etat présent de Moscovie; & de ce qui s'est passé de plus considérable depuis son arrivée en France, jusqu'à ce jour, dédié à **SA MAJESTE' CZARIENNE**.



AVANT-PROPOS.

ON ne sçauroit trop se prêter à la curiosité publique, quand il s'agit d'une Recherche aussi utile qu'est celle de l'Eau de la Mer rendüe potable. Les Pièces justificatives que nous avons produites dans les Mercurès précédents touchant cette Découverte, n'ont servi qu'à exciter de plus en plus le désir de connoître tous les moyens employez pour parvenir à la consommation de ce grand Oeuvre : Il semble après cela, que ce seroit naturellement ici la place de donner la description de la Machine avec laquelle l'ingénieux Auteur a operé cette Merveille. On n'auroit pas manqué de remplir l'attente du Public, en la faisant graver, si M. Gautier à qui seul appartient l'honneur de l'Invention, n'avoit reçu des ordres précis de Monseigneur le Duc Régent & du Conseil de Marine, de n'en pas révé-

AVANT-PROPOS.

ler sitôt le Mécanisme : On a jugé à propos , avant que de la mettre en évidence , de faire embarquer l'Auteur sur un Vaisseau du Roy destiné pour l'Amérique ; afin d'éprouver si les Equipages qui respirent en Mer un air salé , & qui ne mangent que des viandes altérantes , se trouveront aussi bien de l'usage de cette Eau, que ceux qui en ont bû, étant à terre, dans un état tranquile & dans un air plus doux.

2°. On veut voir , si la Machine est à l'épreuve des agitations & des secousses violentes de la Mer. Comme l'Inventeur est seul capable de remédier à ces Inconvéniens , c'est ce qui l'a engagé à demander au Conseil de Marine, de courir les risques d'une Navigation de long cours ; afin d'être toujours prêt à réparer les désordres de sa Machine, au cas qu'il en arrivât ; & par la même occasion, de la rectifier ou de la perfectionner , chemin faisant : Ce qui ne lui étoit pas possible d'exécuter au Port de l'Orient, où il a fait ses expériences sur une Mer calme : Il est vrai que l'Auteur , par Ordre de S. A. R. en a fait un modèle en Carton , qui a mérité l'approbation de ce Prince

AVANT-PROPOS.

& celle de Messieurs de l'Académie des Sciences ; mais , on ne craindra pas d'avancer , que ce modèle ne suffise pas pour donner une idée complète de la chose , & sur lequel on puisse tenter des expériences avec succès ; l'Auteur déclarant qu'il ne s'est point encore expliqué sur les Proportions , sur les Matières convenables & sur la Manière de travailler : Il assure même que la nouvelle Machine qu'il va faire construire pour son voyage , ne sera pas précisément la même que le Modèle ; elle ne perdra cependant rien de sa simplicité , puisqu'il ne fera que changer la figure du Tambour. Alors, le même feu servira en même - temps , pour différens besoins très nécessaires à tout l'Equipage du Vaisseau , sans néanmoins interrompre son effet principal qui doit être par préférence , la distillation de l'Eau de Mer. On y retirera par exemple , les Viandes & l'on se passera de Fours pour cuire le pain des Officiers : On y pourra joindre une Chaudiere fabriquée suivant les principes de cette Découverte dont le Sieur Gaultier a fait ici l'expérience , après en avoir présenté le Modèle à S. A.

AVANT-PROPOS.

Monseigneur le Comte de Toulouse qui l'a fort approuvée : Cette Chaudiere est propre à toutes sortes d'usages , soit pour faire cuire des Pois , Fèves , &c. Ce qu'il y a de surprenant , c'est que pour toutes ces différentes Opérations , il faudra si peu consommer de matière combustible , de quelque nature qu'elle soit , que ce ne sera plus un objet pour la dépense ; sans compter que le Vaisseau en sera beaucoup moins embarassé. Les Nations Maritimes qui auroient un intérêt prochain qu'on en donnât au plutôt une exacte Description , doivent attendre de la libéralité de S. A. R. que non seulement elle n'en fera point un Secret , mais que , lorsque les Expériences seront consommées , elle préviendra leurs souhaits : Elle a même à la bonté de témoigner par avance , la satisfaction qu'elle auroit de leur en faire présent , lorsqu'on n'aura plus rien à désirer. L'espérance de profiter bien-tôt de l'avantage d'une si hûreuse Découverte , dont ce Prince a entrepris de poursuivre avec tant de générosité & de dépense la perfection , doit animer les Puissances à favoriser

AVANT-PROPOS.

toutes les personnes éclairées qui ne sont occupées que de travaux utiles à la République ; afin de tirer du fruit de leurs veilles, des avantages qui aillent au bien commun de la Société des Hommes ; mais, cette même prudence qui doit les porter à protéger les Arts & à examiner avec soin toutes les Découvertes de cette nature, doit aussi les tenir en même-temps, en garde contre ceux qui dans leurs Systèmes, entreprennent de forcer l'Art & la Nature, au lieu de lui obéir & de s'y plier selon les circonstances : C'est le principe qu'à suivi constamment Monsieur Gautier, & qui l'a conduit à surpasser la Nature même en l'imitant ; ayant été obligé de trouver l'Art en multipliant les surfaces, d'en multiplier aussi l'effet sous très peu de surface apparente ; parce que en suivant les règles seules de la Nature, la Machine eut été d'un si grand volume, pour en tirer quelque avantage, quelle seroit devenue impraticable.

En attendant que nous puissions mettre au jour le dessein de sa Machine,

A.iiij.

AVANT-PROPOS.

En donnant un Plan exact ; j'espère que le Lecteur sera bien-aise de trouver ici les Lettres qui m'ont été communiquées touchant les premières épreuves de cette fameuse expérience.



LE
NOUVEAU
MERCURE.

COPIE DE LA LETTRE
DU CONSEIL DE MARINE,

*Ecritte de Paris à Monsieur de Lusignan,
Commissaire de la Marine à Nantes,
le 30 Decembre 1716.*

LE Sieur Gautier Medecin de
Nantes, prétend avoir trouvé
un secret pour dessaler l'Eau de
la Mer, & a proposé au Conseil par une
Lettre du 8 de ce mois, d'en faire l'é-
preuve. Comme le succès d'une pareille
Découverte seroit très-utile à la naviga-
tion, vous pourrez dire au Sieur Gautier
de se rendre à l'Orient, pour faire cette
épreuve en présence du Commandant.

10 LE MERCURE
& de l'Ordonnateur de ce Port : Que le
Conseil luy fera payer la dépense de son
voyage, & qu'il luy fera donné une
gratification pour le dédommager du
tems qu'il aura employé, si le secret se
trouve bon. Signés, Louïs-Alexandre
de Bourbon & le Maréchal d'Estrées.
Pour Copie Lufançay.

A Paris, le 30 Decembre 1716.

LE T T R E

*Ecritte à M. de Beauregard Commandant
la Marine à l'Orient.*

LE Conseil vous envoie, M. la copie
d'une Lettre d'un Medecin de Nan-
tes, qui prétend avoir trouvé un secret
pour désaler l'Eau de la Mer, & qui
propose d'en faire l'épreuve. Comme
le succès d'une pareille découverte se-
roit utile à la Navigation, le Conseil
écrit à M. de Lufançay de dire à ce
Médecin de se rendre à l'Orient, pour
faire cette épreuve en votre présence
& en celle de M. Clairambault, à qui
le Conseil mande de faire donner à cet
Homme, les facilitez qu'il demandera :

D' O C T O B R E. 11

Vous aurez attention que cette épreuve soit faite avec toute l'exactitude possible : Si le Sieur Gautier veut consentir qu'il y soit appelé des Officiers du Corps, pour goûter cette Eau, vous aurez agréable d'en avertir d'y venir. Il faut qu'il soit dressé un Procès verbal signé par tous ceux qui y auront assisté, de ce qu'ils auront reconnu. Le Conseil sera même fort aise d'en avoir un demi-septier dans une bouteille, pour la goûter ici. Signés, Louïs-Alexandre de Bourbon & le Maréchal d'Estrées. Pour Copie Chunlaud de Bois-Dizon Secrétaire de M. de Beauregard Commandant.

E X T R A I T

Du Registre des Lettres écrites au Conseil de Marine, par M. de Beauregard Chevalier de l'Ordre militaire de Saint Louis, Capitaine de Vaisseaux du Roy, Commandant la Marine au Département du Port-Louis & l'Orient.

Du 19 Avril 1717.

LA Machine est en place, mais le Sieur Gautier veut faire diverses

épreuves en son particulier avant la décisive : Il veut pendant trois ou quatre jours , faire boüillir de l'Eau douce dedans , pour ôter l'odeur de la soudure : il veut aussi connoître la différence qu'il peut y avoir du charbon de bois à celui de terre , employés dans son réchaud. J'ai en mon particulier, fait un Mémoire de tout ce qui pouvoit s'opposer à l'exécution de son projet ; afin qu'il y fasse ses réponses , pour autoriser l'usage qu'il prétend qu'on en peut faire , & faire prononcer sur cela Messieurs les Capitaines, le Médecin , les Chirurgiens Majors & l'Aporicaire de la Marine, sans leur donner une entière connoissance de son secret.

De 7 May 1717.

J'A y l'honneur d'informer le Conseil, que les Gardiens des Vaisseaux du Roy & celui du Triton où est la Machine du Sieur Gautier , ne boivent que de l'Eau de l'épreuve de cette Machine; & il me paroist que s'il y a quelque difficulté dans son projet , ce ne sera pas sur la qualité de l'Eau : Car , on ne peut alléguer qu'étant conservée, elle se pourroit corrompre ; puisqu'elle n'est point

D' O C T O B R E. 13

faite pour ne s'en point servir journellement : Il ne s'agit donc que de sçavoir la quantité qui s'en pourra faire dans un jour , & l'espace que contiendra le bois ou le charbon qui seront employés à cet usage : Je sçay déjà que ladite Machine peut contenir l'espace de 8 à 10 Tonneaux dans un Vaisseau du troisième rang , & dans un autre plus petit Navire , elle seroit plus inférieure : Je ne manquerai pas d'en faire un détail , lorsque l'entière connoissance de tout ce qui pourra regarder l'employ de cette Eau , me sera parvenue ; car , j'aimerois mieux estre mort que d'avoir condamné ou approuvé ce que je ne sçauois pas certainement.

Du 21 May 1717.

DEPUIS hier midi jusqu'aujourd'huy pareille heure, le Sieur Gautier a fait l'épreuve de la quantité d'Eau que luy pouvoit produire la Machine qu'il a établie à bord du Vaisseau du Roy le Triton , & la consommation du charbon : Pendant ces 24 heures , il a consommé un pied & demi cube de charbon , dont les deux tiers de terre &

14 LE MERCURE

l'autre tiers de bois, mêlés ensemble, & a fait 162 pots d'Eau douce en présence de deux personnes fidèles; l'une nommée par M. Clairambault, l'autre par moy, qui y ont passé la nuit sans reposer. Demain à 7 heures du matin, on commencera l'épreuve de la consommation du bois seul, & de la quantité d'Eau qui en proviendra pendant 12 heures.

Du 28 May 1717.

TOUTES les expériences que M. Gautier devoit faire ici par ordre du Conseil, devant estre finies Lundi prochain, il supplie le Conseil d'avoir la bonté de luy faire sçavoir, s'il pourra retourner à Nantes, avant que d'avoir la réponse du Procès verbal, où sera détaillé toutes les épreuves de l'Eau de Mer qu'il a convertie en Eau douce, qui sera envoyé sans faute avec de cette Eau dans la semaine prochaine; parce qu'il est appellé par plusieurs malades à Nantes, qui ont en luy toute la confiance qu'on peut avoir pour un aussi habile & un aussi honête homme que nous le connoissons tous: Son expérience dans la Médecine, a tiré d'affaire plusieurs Gens ici.

Du 18 Juin 1717.

COMME j'ay une connoissance parfaite de toutes les épreuves mentionnées au Procès verbal qu'on envoie au Conseil, ainsi que des réponses faites par le Sieur Gautier, sur les questions qui luy ont esté alléguées par Messieurs les Officiers que j'ay choisi, comme les plus capables de juger de la qualité de l'Eau de Mer rendue potable, du lieu le plus convenable pour placer sa Machine, & de la facilité avec laquelle on s'en pourra servir; je croirois abuser de la patience du Conseil, en luy faisant un nouveau détail de toute l'utilité qu'on en peut tirer; j'aurai l'honneur de luy dire seulement, qu'ayant fait conserver de cette Eau dans une barrique, pour sçavoir précisément ce qu'il en arriveroit: Après l'y avoir laissée quinze jours, j'ay remarqué que non seulement elle ne s'étoit pas corrompue, & même que son léger goût de feu & de la soudure s'étoit dissipé; mais, pour ôter toute suspicion; j'ay appelé les Médecins, Chirurgiens Majors & Apoticaire du Port, pour voir distiller eux-mêmes l'Eau qu'on en-

voye au Conseil dans une bouteille que je les ai prié de cacheter du Sceau du Contrôle de la Marine ; & en même-tems, M. de Clairambault & moy y avons mis nos cachets. Ce n'est pas sans répugnance que j'ay consenti à demander le congé du Sieur Gautier, auparavant d'avoir eu l'honneur d'informer le Conseil du succès de cette épreuve, dont l'exécution paroist aussi facile que la simplicité de son Auteur, qui exige plutôt qu'on luy fasse des difficultez que de quêter des éloges : Il m'a paru si universel qu'à quelque degré de science que Messieurs de l'Académie soient parvenus, je suis persuadé qu'ils ne seroient pas fâchés de connoistre ce Médecin qui n'a pas laissé de se trouver ici à propos, pour secourir de sa profession, plusieurs personnes dangereusement malades : Il s'est acquis dans le peu de séjour qu'il a fait ici, toute l'estime qu'un honnête homme peut esperer ; je lui ai remis son congé pour retourner à Nantes.

Depuis que j'ay eu l'honneur d'écrire le contenu ci-dessus au Conseil ; M. le Maréchal de Montesquiou a goûté de cette Eau, ainsi que les Messieurs qui l'accompagnent ; ils l'ont trouvée bonne

Et

D' OCTOBRE. 17

& utile pour l'usage auquel on la desti-
ne. Pour copie, signé, Chunlaud de
Boisdizon Secrétaire de M^r le Comman-
dant.

A Paris le 7 Juin 1717.

L E T T R E

Ecritte à Monsieur de Beauregard.

L E Conseil a reçu, Monsieur, votre
Lettre du 28 du mois passé; il
trouve bon que le sieur Gautier retourne
à Nantes, sans attendre à l'Orient, la
réponse du Procès verbal d'Epreuve
qui doit être faite du Sécere qu'il pré-
tend avoir inventé, pour dessaler l'Eau
de la Mer; & vous pouvez l'en aver-
tir. Signés, L. A. de Bourbon & le
Maréchal d'Estrées.

E X T R A I T

*De la Lettre du Conseil, écrite à M. de
Clairambault.*

A Paris le 3 Juillet 1717.

L E Conseil a reçu la Lettre que
vous lui avez écrite le 18 du passé,
avec les Procez verbaux de l'Epreuve
Octobre 1717. B.

LE MERCURE

qui a été faite du Secret que le sieur Gautier a inventé, pour dessaler l'Eau de la Mer. Le Conseil en a rendu compte à M^{rs} le Regent, & S. A. R. a été bien aise d'apprendre qu'elle ait réüffi : Il auroit été nécessaire, que le sieur Gautier eut remis un Mémoire de ce Secret, & un dessein de la Machine; afin d'en faire l'Expérience à la Mer, sur le premier Vaisseau qui ira au long cours. Signés L. A. de Bourbon & le Maréchal d'Estrées. Pour Extrait. Clairambault.

A L'ORIENT,

Le 8. Juillet 1717.

JE viens, Monsieur, de recevoir la réponse du Conseil, sur l'envoi que vous sçavez que nous fimes touchant l'Eau douce : Vous verrez par l'Extrait cy joint, qu'ils en ont rendu compte à M^{rs} le Regent & qu'ils sont bien aises que cela ait réüffi ; & comme ils ont envie d'avoir un dessein de la Machine, il vous sera aisé de les contenter en leur faisant vôtre cour, & en prenant les précautions convenables, pour qu'elle ne devienne pas publique sitôt.

J'apprens que la Frégate la *Bellone* armée à Brest, commandée par M^c Kerguelin Officier dudit Département, est arrivée au Chily, avec 68. malades dans son Equipage : Il ne me mande point la cause de leur maladie, apparemment qu'ils n'ont pas bû de l'Eau aussi bonne que la vôtre. Il marque qu'il fait faire par ordre du Conseil, une Machine de cuivre propre à dessaler l'Eau de la Mer, sur le modèle d'une caisse trouvée dans une prise Hollandoise, avec laquelle on fait de l'Eau douce, en 12. heures 60 pots ; & qu'il a ordre, après qu'elle sera finie, de la faire embarquer sur un Navire qui ira au long cours pour l'essayer, & qu'on en fait du Thé qui est bon. Nous verrons dans la suite si cette Eau est aussi pure que la vôtre.

Vous sçavés que j'ai mis de l'Eau de fontaine dans une fiole que j'ai exposée à la chaleur, sur la fenêtre de mon Cabinet, & que je l'ai posée proche du vase rempli de votre Eau douce ; afin d'observer pendant cet Eté, les changemens qui pourront arriver dans ces Eaux. Jusqu'à présent, votre Eau s'est maintenüe dans sa clarté ordinaire, & je n'y vois plus sublimer ces petites vesti-

20 LE MERCURE

cules d'air, & je viens de regarder la surface de cette Eau : Elle m'a paru aussi nette que toute celle du vase, au fonds duquel il paroît seulement un peu de parties terrestres ; mais, en si petite quantité, que cela ne mérite pas d'attention : Il n'en est pas ainsi de l'Eau de fontaine de ma fiole ; peu de jours après y avoir été mise, il s'est amassé au fonds d'icelle quelques parties terrestres & jaunâtres, qui peu à peu, sont devenues vertes, comme ces Eaux qui croupissent dans des endroits peu fréquentez : Cette verdure s'est sublimée & arrêtée au haut du col de la fiole : Je verray ce que deviendra cette verdure. Cela me fait juger que vôtre Eau doit être bien plus saine que nôtre Eau de Fontaine. Signé, Clairambault.

*D*E mon autorité privée, j'avois imposé le nom de Théophraste Moderne à l'Ecrivain Anonyme des Mœurs & des Caractères des Habitans de Paris, persuadé que ses Réflexions étoient assez vivement frappées, pour mériter cette *Anononase. : Mais, le nouvel Auteur

*Figure de Rhétorique par laquelle on se sert d'un nom appellatif au lieu d'un nom propre

ayant trouvé ce nom trop respectable & peut-être trop à charge, pour un Ouvrage né du Caprice selon lui, & selon moi produit par une raison très épurée, il vient de me faire l'honneur de m'adresser la Lettre suivante, dans laquelle, après avoir exposé avec délicatesse les raisons qui lui font renoncer à ce nom, il à la modestie de se contenter du sien.

L E T T R E

ECRITE PAR M^r DE MARIVAUX

A L'AUTEUR DU MERCURE.

JE vous suis obligé, M^r, d'avoir trouvé mes Réflexions dignes d'avoir place dans un Mercure estimable, par le choix des Pièces dont vous le remplissés. Ce Livre n'a pas toujours été le rendés-vous des bonnes choses; mais, on y peut mettre aujourd'huy ce qu'on a fait de meilleur: Sûr de l'y trouver en bonne compagnie; c'est une justice qu'on doit vous rendre.

Ce commencement de ma Lettre ne vous préjuge point de querelle; je vais,

22. LE MERCURE

cependant vous en faire une. Je pen-
 sois au train que vous prenés, qu'on
 auroit jamais rien à vous reprocher :
 Voici, disois-je, un Mercure prudent &
 délicat ; il satisfera tout le monde : Con-
 clusion imprudente & trop hâtée. Un
 moment plus tard, vous ne teniés rien ;
 car j'ouvris un de vos Livres, où je
 me vis couché sous le nom du Théophraste
 Moderne : Répondés, s'il vous
 plaît, M^r ; vôtre Devise n'est-elle pas,
Qui fert mandata per auras ? Je l'expli-
 que ainsi à vôtre égard, celui qui va
 porter les nouvelles : Où avez-vous
 pris celle qui m'appelle le Théophraste
 Moderne ? La nouvelle seroit curieuse,
 si elle étoit véritable ; mais, le Public
 tout crédule qu'il est, n'en croira rien
 sûr ma parole. Scavez-vous bien, M^r,
 que quand on auroit à présent autant
 de génie que les Hommes de cet ordre,
 on n'iroit jamais jusqu'à gagner leur
 nom, ou la valeur de l'idée qu'on a
 d'eux. C'en est fait : Ils ont moissonné
 dans l'esprit des Hommes, le plus beau
 de l'estime qu'il peut donner là-dessus,
 & l'on ne fait plus qu'y glaner : Moi
 qui n'y prétends rien ; moi qui n'y peux
 rien prétendre ; moi dont tous les pe-

tits Ouvrages sont nés du caprice ; moi qui sans m'embarasser des Lecteurs qu'ils auroient, voulu me satisfaire en les faisant, & n'û d'autre objet que moi-même ; je me trouve chargé du poids d'un nom, qui compromet avec le Public, le peu que j'ai de forces. Je suis, &c.

DE MARIVAUX.

VARIONS les matières : Laissons-là les Bourgeois & leurs femmes, pour les reprendre chemin faisant ; & parlons un peu des gens de Qualité.

C'est là votre ordre, M^{de}. Heureux ceux qui comme vous, savent en rendre la Chimère respectable, & qui par leur affabilité, restituent à l'ignoble, comme un équivalent de l'égalité naturelle entre les Hommes.

J'ai dit chimère ; & ce mot est sans conséquence ; c'est le langage des Philosophes, & leurs idées ne gâtent personne sur le train établi des choses.

On pourroit dire là-dessus, qu'il en est de la pure raison, à peu près comme de ces Antiques : Elle a ses Curieux qui la prêchent par intérêt ou par vanité, jamais par goût.

Le Philosophe Roturier tâche de l'accréditer chez les Nobles ; il en voudroit faire ses Dupes : Le noble Philosophe quitte avec son amour propre sur le chapitre de la naissance , se cherche par elle des admirateurs.

Pouvoir être impunément superbe ; sentir que cela n'est pas juste & se rendre modeste , non , pour l'honneur de l'être , mais par sagesse ; cela est beau.

Estre né sans Noblesse ; n'en point rougir intérieurement , prêcher des Sentimens d'égalité , sans mépris & sans envie pour l'état du Noble, & par un paisible amour pour la vérité ; c'est avoir des lumières de raison parfaite.

Ces deux caractères d'esprit que je viens de peindre , sont sans exemple ; mais en revanche , nous avons des Fourbes qu'on appelle Sages ou Philosophes : Ils n'ont point les Vertus que je viens de dire , mais ils ont de l'esprit , & beaucoup d'orgueil : Ils font avec ces deux pièces , la même figure que s'ils étoient en effet ce qu'ils feignent d'être : Ils trompent les sots : & les Clairvoyans sont en si petit nombre , qu'ils ne valent pas une exception.

Vous seriez surpris de voir ici .

M de

Madame , avec quelle facilité certains Hommes du plus haut rang abordent leurs inférieurs ; j'ai souvent regardé leur façon de près.

Celui-ci vous caresse , vous tend la main , vous sous-rit , familiarise , pourvu qu'il ait des témoins ; car , c'est un rôle de simplicité trop brillant , pour le perdre dans l'obscurité. Nôtre homme n'est point simple ; c'est un Acteur qui veut être applaudi : Il lui faut du Spectacle : Tous les instans ne sont pas favorables ; il en vient un : l'Acteur vous trouve. Vous devenez l'instrument & la victime de sa gloire : Vous restés caressé , marqué de honte , confirmé petit , insulté par l'estime que s'acquiert le Perfide qui vous sacrifie , qui a joué le Public & qui s'est joié lui-même ; car il jouit de l'applaudissement , sans se douter que c'est un bien mal acquis.

Sans s'en douter , me dirés-vous ; oui, Madame ; ajustés cela, comme vous le pourés ; mais la Comédie ne finit pas autrement.

Sur cela , je fais une réflexion. Le Superbe hypocrite est comme un Monstre dans la Nature ; elle semble ne lui avoir donné qu'un pur orgueil : Il n'ea

Octobre 1717.

fait pas un usage de bonne foy ; il soustrait ce vice aux yeux des autres ; il le travaille , il en masque la forme , l'unit par son raffinement à des dehors de modestie , & se fait enfin un caractère de vice que j'appelle monstrueux , par l'alliage raisonné du mauvais avec l'apparence du bon.

Le Superbe qui va son train d'orgueil tout uniment, fait sa charge & remplit sa vocation ; on sçait à quoy s'en tenir avec lui.

Un jour , je me trouvai dans un endroit où vint un de ces hauts Seigneurs dont nous avons parlé ; il se fit un écart dans la compagnie ; on lui prodigua les honnêtes déférences. Messieurs , dit-il , avec un geste de main , qui mélangeoit artilement la hauteur & la simplicité, ou qui pour mieux dire , étoit un équivoque de l'une & de l'autre , aussi flateur pour lui qu'il le croyoit flateur pour nous ; Messieurs , point de cérémonie , je vis sans façon , & partout où je vais ; c'est m'obliger que de n'en point faire.

Cela bien interprété, signifioit ; on doit des respects à mon rang, je le sçai ; je suis charmé que vous ne l'ignoriez pas , mais , je vous en fais grace ; vous vous

êtes mis en état , & cela me suffit.

A vôtre avis , Madame , ay - je mal fondu ce Compliment ; n'est-ce pas là le sens qu'il peut rendre ; & l'inférieur n'est-il pas bien flaté d'une familiarité dont on ne l'honore , qu'en se montrant satisfait des sentimens qu'il a de sa petiteffe.

Avec cela cependant , & d'autres vertus de la même force , l'Homme de haute Qualité gagne le titre de Philosophe : Celui dont je vous parle , nous fit un récit qui tendoit à nous prouver sa Modestie ; mais , qui charioit en même tems une HISTORIETTE de ses avantages. Ce récit est de trois lignes ; le voici.

Les Provinciaux sont fatigans , nous dit-il ; je ne pû l'autre jour , me dispenser d'aller à une petite Ville dont je suis Seigneur ; j'appris que les Habitans viendroient en Corps me complimenter à mon arrivée. Le Gentil-homme de France le plus ennemi de ces fadaïses là ; c'est moi : La vanité de mes Confreres là dessus , m'est insupportable. Pour me sauver , je dis à mes gens d'arrêter à deux lieuës de la Ville , dans le dessein de n'entrer qu'à dix heures du soir , & d'envoyer

dire que je n'arriverois que le lendemain . Je m'assoupis pour mes péchés ; on n'osa me réveiller , & le lendemain, je fus contraint d'essuyer la Kirielle de respects ridicules : Quelle corvée ! Je baissai mes glaces , & fis le malade.

Monsieur , lui dis-je ; le sommeil a joié plus d'un mauvais tour à bien des gens ; il endormit l'autre jour un Juge au Palais , qui fut obligé d'opiner sur ce qu'il n'avoit pas entendu ; cela est mortifiant ; mais , dans vôtre aventure , il est bien modeste à vous de dire qu'il vous desservit , nous ne le pensons pas.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici , ne regarde que l'homme du haut rang ; le petit Noble ne peut guères se donner des airs mitigés ; la distance d'un Bourgeois à lui , n'est pas assés grande , pour qu'ils fussent à leur place. Dénué de ces équipages magnifiques, de cet apareil de domestiques qui subjugue la vanité des inférieurs , à la faveur d'un Sentiment de vanité même , il n'a pour toute ressource d'orgueil , que le maigre titre de Noble ; & sa Philosophie , quand il se mêle d'en avoir ; n'est guères au large avec cela.

S'il contrefait le modeste ; ce ne peut

estre qu'avec le Bourgeois ; & sa modestie avec luy, ne feroit point fortune : Le Bourgeois à la vérité, l'en-croira sur-famine ; mais , il ne l'en louëra pas ; il le trouvera seulement dans l'ordre ; & si le Bourgeois est plus riche , il croira pouvoir en conscience , faire deux nombres égaux en valeur , de sa roture & de ses richesses , avec la naissance & la médiocrité des biens du Noble , tant pour tant, & le compte fait , sa fierté se tient en garde.

Il y a de l'erreur , dit intérieurement le Noble qui se doute bien du calcul ; mais ; comment faire pour la prouver au Bourgeois ? Le voici , Madame.

Parmi les Hommes , le préjugé de la Noblesse est violent ; le riche Bourgeois a beau s'étourdir là-dessus , il n'y a que façon de le prendre pour le rendre au joug.

Le Gentil-homme employe une familiarité franche & sans mélange odieux , raille la Noblesse , vante le bon Citoyen , luy fait honneur de sa roture , & le confirme dans le mépris qu'il a pour les avantages de la naissance. C'est là le hameçon qui rattrape le Bourgeois qui avoit rompu ses filets.

LE MERCURE

Comme il s'étoit attendu à quelque résistance de la part du Noble, quand il avoit arrêté son compte ; il est charmé de sa docilité, il en a de la reconnoissance, il estime, il admire enfin, celui qui a bien voulu ne pas sentir qu'il estoit Gentil-homme: Voilà le grand œuvre du petit Noble Philosophe, dont l'amour propre longtems contraint, se fait enfin, une recolte à vie de respect & de réputation.

Il me semble, Madame, que vous me demandez, comment il en use avec l'Homme de Qualité ; c'est une autre allure ; jeune, il brigue sa compagnie, son amitié, sa confiance ; quelquefois par un autre tour d'imagination, il travaille d'esprit, de geste & de dépense, pour arriver à prendre un ton d'égal à égal, & lui donner cours en sa faveur ; il s'enfle, fait la Grenouille & veut être aussi gros que le Bœuf.

Si son bien & sa situation lui interdisent le commerce des Gens de Qualité, & que par hazard il ayt à leur parler, il affiche sur son visage, qu'il est Gentil-homme, & paroît à peu-près dans le goût de ces Aventuriers de Roman casque en tête & lance au poing, &

qui se vantent par la posture.

Tous ces caractères se peuvent trouver en Province, à l'air près de Société moins aisé : Parlons de choses *plus nouvelles* pour vous M^{de}; par exemple, disons un mot des femmes de Qualité, cela vous réjoüira.

Ostés à la Campagnarde de Qualité son Masque qu'elle porte; quand montée sur sa Hacquenée, elle traverse d'un Château à l'autre; ôtés lui sa vanité crüe sur les Antiquitez de sa Famille, son ton bruyant, son estomac redressé par intervalles de réflexion, l'embarras total de sa contenance, & sa marche à mouvement uniforme; car, tout cela compose l'Economie de sa figure; ôtés lui son fils le Marquis & le Chevalier, petits enfans qu'elle dresse devant vous à la révérence villageoise, & qui par fatalité, sont *toujours morveux* quand ils arrivent, afin d'être mouché du mouchoir de la Mere; passés-moi le portrait; ôtés-lui, dis-je toutes ces choses; il ne vous reste plus rien de curieux chez elle, si ce n'est la longueur ou le ton pathétique des complimens qu'elle fait, quand elle est en Ville.

Tout cela vû & entendu, le sujet

3. LE MERCURE
est épuisé ; les femmes de Qualité dans ce pays, font un spectacle bien plus varié : Les définirai-je en général ? Le projet est hardy ; n'importe.

La femme de Qualité a tous les défauts de la Bourgeoise ; mais, pour ainsi dire, tirés au clair par l'éducation & l'usage. Elle possède un goût de hardiesse si hûreux, qu'elle jouit du bénéfice de l'effronterie sans être effrontée. Peut-être, ne doit-elle cette indulgence, qu'à la nature de l'esprit des hommes, faciles à donner des droits plus amples à qui les étonne par de plus fortes impressions.

L'air de mépris le mieux entendu de la femme de Qualité pour la Bourgeoise ; ce sont ses caresses & ses honnêtetez ; & là-dessus, rien n'est plus poly que la femme de Qualité, dit la Bourgeoise ; l'innocente qui ne voit pas le stratagemme ; & qui ne sent pas que par cette politesse, la voila marquée au coin de subordination.

Dans la femme de Qualité, l'habillement, la marche, le geste & le ton, tout est formé par les Graces ; mais, la Nature ne les a point faites ; ce ne sont point de ces graces qui font partie nécessaire de la figure, que l'on a sans y

penſer, qui nous ſuivent par tout, qui ſont en nous, qui ſont nous-mêmes; ce ſont des Graces de hazard, d'après coup, que la vanité des Parens a commencées, que l'exemple & le commerce aiſé des autres femmes ont avancées; & qu'une étude de vanité perſonnelle a finies.

Graces ridicules aux yeux raiſonnables, attirantes pour les jeunes gens, impoſantes pour le peuple, inimitables aux Bourgeoiſes, quoique toujours copiées par elles, voiſines du mal dont elles applaniffent les voyes, & peut-être le terme de l'orgueil.

Et voila, M^{de}, ce que l'on appelle, Air du monde.

On ne peut aiſément exprimer ce que c'eſt que le commerce muruel des femmes de Qualité; *ſans aller même juſqu'au crime*, tout eſt jeu pour elles, juſqu'à leur réputation; & ce qui paroît incroyable, leur réputation même eſt un jeu pour ceux dont elles dépendent.

Parmi elles, attrappe qui peut, le dit qui veut, un bon mot tire tout le monde d'affaire; elles ſont les Confidentes les unes des autres, ſe préſtent réciproquement ſecours dans l'occafion, ſe promettent le ſecret que réciproquement.

elles violent aussi ; la médisance court , on la croise par une autre , & pendant que la demande & la repartie amusent le Public, elles restent en bonnes amies , spectatrices des effets plaisans de leur perfidie.

Il y a l'espece des femmes tendres ; ce sont celles dont le cœur embrasse la profession du bel amour ; leur esprit fourmille d'idées délicates ; elles aiment en un mot , plus par métier que par passion : Un Amant infidèle met leur talent au jour ; sans lui, on ne sçauroit pas qu'elles ont mille graces attendrissantes dans une affliction de tendresse.

Il y a l'espece des femmes coquettes : Celles-la font l'amour indistinctement ; ce sont des femmes à promenades , à rendés-vous imprudens ; ce sont des furieuses d'éclat ; elles ne languissent point , elles aiment hardiment , se plaignent de même ; c'est pour elles, faveur du hazard , quand on trouve un de leurs billets d'intrigue ; tout cela va au profit de leur gloire. Il y a les femmes prudes ; ce sont celles qui s'entendent, non de l'amour de l'ordre , mais, de l'estime qu'on fait de ceux qui sont dans l'ordre : Elles sont ordinairement

âgées, cabale d'autant plus d'angéreuse, qu'elle est du côté des plaisirs dans une oisiveté dont elle enrage. Je vous les peindrai une autrefois, M^{de}, en achevant l'article des femmes de Qualitez qui ne fait que commencer, & qui n'a rien dit encore des exceptions avantageuses.

DISSERTATION

SUR LES PIÈCES

DE CORNEILLE ET DE RACINE
A M^r DE***

MONSIEUR,

Je ne suis pas si broüillé avec Mr De... que la Rénommée le publie : Je vais vous rendre un compte fidele de la prétendue querelle, dont on vous a parlé un peu malignement. Je compte que vôtre scandale cessera, lorsque vous aurez vû de quoi il a été question entre nous. Nous allâmes Mr De... & moy ; la semaine derniere, à la maison de Campagne de la Marquise De... Vous sçavez qu'elle estime infiniment

Racine ; mais, vous ne sçavez peut-être pas que Mr De. . . n'en fait pas fort grand cas , & qu'il n'a jamais pu souffrir qu'on fit à cet Auteur, l'honneur de le mettre en parallele avec le grand Corneille. La Marquise De.. engagea la conversation sur les ouvrages de Théâtre, & demanda quel jugement nous portions de Pierre Corneille. Mr De. . . se hâta de l'élever jusqu'aux Cieux, & de le faire primer sur Sophocle , sur Euripide , & même sur Racine. Pour l'emporter sur Sophocle & sur Euripide , dit la Marquise , c'est ce que j'ignore, mais j'ose le croire inferieur à Racine , & j'en prends , dit-elle, en me montrant , Mr à témoin : Je ne sçai , reprit nôtre ami, d'un air un peu serieux , si Mr donne la préférence à Racine ; mais , il seroit aisé de le détromper, en comparant l'un avec l'autre. Que faire Mr. dans des circonstances si embarrassantes: Accepter le défi ; c'estoit s'exposer à rompre avec nôtre ami. Abandonner le parti de la Marquise, me paroissoit peu galant; d'ailleurs , c'étoit trahir mes propres sentimens. Enfin, me voyant dans la nécessité de choisir entre les deux perils, je me déterminay à courir le plus noble : Nous

voilà aux mains. Nôtre ami commença par me lancer les grands traits que lui fournirent *le Cid, Cinna, Pompée*, & quelques autres pièces superieures de Corneille : Après ce préliminaire fastueux , il se mit en règle. Pour juger sainement du mérite des deux Emules , ne pré-nons, dit-il, qu'une pièce de chacun. Je ne proposerai point *le Cid* , continua-t-il, ce seroit trop vous embarrasser. Passons à une autre. Pour *le Cid* , lui dis-je , il est vray que j'aurois peine à trouver de quoy lui opposer. Racine ne sçait pas renfermer dans une seule pièce, autant d'avantages , que Corneille la sçût faire dans celle-là. Je n'en vois point où il fasse rire & pleurer tout ensemble , où il ait l'art , de renfermer en un seul jour, plus d'actions qu'il ne s'en pouroit moralement passer en un mois : Où il enrichisse sa langue de nouveaux mots , & qui ont été si respectez , que depuis , on n'a point osé s'en servir : & ce qu'il y a de plus admirable, où il ménage ses Acteurs avec tant d'adresse , qu'il les laisse reposer presque à chaque scène. Enfin , je n'y vois point tout ce que l'Académie & Mr Scuderi ont si justement critiqué , & où vous permettrez que je vous ren-

voye. Tout ce que vous en dirés, ré-
 prit nôtre ami, n'empêchera pas pour-
 tant que *le Cid* ne soit le plus beau Poë-
 me que nous ayons. Mais, venons dit-il,
 à quelque pièce de Racine. Je devine
 que vous me proposerez Phédre, comme
 le modele des Tragedies. Cependant,
 avec le secours que Racine a pris
 dans Euripide; Mr de Fénelon ne l'a
 point trouvée si parfaite, qu'en deux
 mots, il ne nous y fasse voir de grands
 défauts. Par exemple, cet amour d'Hip-
 polite si inutile & si contraire à son ca-
 ractere, amour qui ne sert qu'à rendre
 le spectacle double. Ce recit si pom-
 peux de la mort du Heros, déclamation
 fleurie qui dément la douleur de Thera-
 mène; tous ces défauts, dis-je, ne les éri-
 gerez-vous point en perfections. A cela
 Mr, lui dis-je, je pourois vous répon-
 dre que tout ce que Mr de Fénelon con-
 damne, n'est pas également condamné
 de tout le monde; & quoique je n'aye
 jamais lû les ouvrages de cet illustre
 Prélat que pour les admirer, on me per-
 mettra de dire, que le Parallele par e-
 xemple, qu'il fait de Martial & d'Ovide,
 n'est pas fort juste: Et quel autre que lui,
 a jamais reproché, à Ovide d'être for-

cé dans ses pensées ? Certainement , si la Postérité a toujours regardé ce Poète comme le plus spirituel de l'Antiquité ; elle ne lui a jamais disputé la gloire d'être le plus naturel ; le reproche que Mr de la Bruyere fait à ces Auteurs , qui ne se servent de ce qu'ils ont puisé chez les Anciens, que pour les combattre, & qu'il compare à ces enfants drus & forts d'un bon lait , qui battent leur nourrice ; ce reproche, dis-je, ne pouroit-il point tomber sur Mr de Fénelon. Cette belle & féconde imagination qui paroît dans ses écrits , cet art de faire plusieurs descriptions d'une même chose , & toujours avec un nouveau tour & un nouvel agrément , tout cela ressemble si fort au caractère d'Ovide ; que si Mr de Cambrai n'y a pas puisé ces avantages , du moins, devroit-il épargner un homme avec lequel il a tant de rapport. Mr de Cambrai ne me paroît pas plus heureux, dans la critique qu'il fait de cet endroit de *l'Avare de Moliere* , où *Harpagon* qui met un Valet dehors , & toujours inquiet , si on ne le vole point ; lui demande à voir ses mains : Après les avoir vûës, montre-moi les autres , dit-il. Je soutiens contre *Moliere* , dit Mr de Fé-

nelon, qu'un *Avare* qui n'est point fou, ne va point jusqu'à vouloir regarder dans la troisième main de l'homme qu'il soupçonne l'avoir volé. J'avoué avec Mr de *Fénelon*, que cette action n'est pas d'un homme qui a tout son bon sens; mais, depuis quand les passions, sur tout quand elles sont aussi violentes, qu'est celle que *Moliere* nous représente dans *Harpagon*, ne font-elles plus faire de folie? Selon cette critique, il faudroit condamner tout le caractère d'*Harpagon*. Un homme sans être fou, dirai-je à Mr de Cambrai, après avoir fouillé par tout, le même homme qu'il soupçonne l'avoir volé, ne va point jusqu'à lui dire, rend-moi, sans te fouiller, ce que tu m'as pris. Un *Avare* ne peut dire, sans être fou, qu'il veut faire arrêter la Ville & les Fauxbourgs, pour ravoit un argent qu'on lui a volé, & tout ce que dit *Harpagon*, dans la dernière scène du quatrième Acte. Je dirai encore qu'il faudra retrancher les traits qui peignent le mieux les passions, par exemple, celui-ci du *Misanthrope*, à qui on conseille de solliciter les juges pour son procès, de crainte que sa Partie ne l'emporte par la faveur.

Je

*Je voudrois m'en conta-t-il grand'chose
Pour la beauté du fait , avoir perdu
ma cause.*

Mais , ne nous écartons point , & revenons à la critique qu'il fait de *Phédre*. Mr Racine , dit Mr de Cambrai , a fait un double spectacle, en joignant à *Phédre* furieuse, Hippolite soupirant contre son vrai caractère. A cela , je n'ai d'autre réponse à faire , que celle que Mr Racine me fournit lui-même dans la préface de cette Tragédie: Qu'il falloit donner quelque foiblesse à Hippolite , de crainte que sa mort ne causa plus d'indignation que de pitié , sans lui ôter cependant cette grandeur d'Ame , avec laquelle il aime mieux se laisser opprimer que d'exposer l'honneur de *Phédre*. Ce, Amour encore , ne rend point le spectacle double , puisqu'il ne fait pas l'action principale , & qu'il ne sert qu'à faire mieux connoître l'action que le Poëte veut principalement représenter. Je veux dire , à montrer toute l'étendue de la fureur de *Phédre* , par la jalousie qu'a allumé dans son cœur, l'amour d'Hippolite pour Aricie. Or , si cette action n'est pas l'action principale ; mais sert

D.

seulement à fortifier le principal Caractère ; on n'a pas plus de droit de le condamner qu'on en auroit à condamner un Peintre qui par exemple, voulant peindre le sacrifice d'Iphigénie, ne la représenteroit pas seule au pied de l'autel avec Calcas ; mais, y ajouteroit tous les Princes Grécs. Ménélaus son Oncle avec un visage affligé ; Agamemnon, avec un voile sur son visage, pour cacher la tendresse paternelle aux Chefs de son armée ; Clitemnestre, comme désespérée, à cause que toutes les actions accompagnent cette pieuse cérémonie qui seroit foible & denuée de ses agréments, sans ces circonstances. Il n'est pas plus vrai que cet amour d'Hippolite soit contraire à son caractère, puisque Virgile dit que ce Prince épousa Aricie. Il suffit que Racine ait tellement ménagé cette passion dans ce Prince, que loin de nous la représenter comme son occupation ordinaire, Hippolite paroisse si nouveau dans l'amour, que la manière dont il s'exprime, ne serve qu'à fortifier l'idée que nous avons de ce Prince. La première idée que nous avons d'Hercule, n'est certainement

point d'un Prince soupirant & amoureux ; cependant , on auroit tort de blâmer un Auteur qui nous le représenteroit dans quelques circonstances de sa vie, aux pieds de Déjanire & d'Ioles.

Venons présentement à la critique , que le même Auteur fait du recit de la mort d'Hippolite. Rien n'est moins naturel, dit Mr de Cambrai , que la narration de la mort d'Hippolite . . . Theramene qui vient pour apprendre à Thésée la mort funeste de son fils , ne devoit dire que ces deux mots , & manquer même de force pour les prononcer distinctement. *Hippolite est mort* : Un Monstre envoyé du fond de la Mer par la colere des Dieux , l'a fait péir , je l'ai vû. Un tel homme saisi , éperdu , sans Haleine , peut-il s'amuser à faire la description la plus pompeuse & la plus fleurie. Hé quoi ? Mr de Cambrai n'a-t-il jamais remarqué qu'un homme saisi de la douleur la plus violente , qui a l'imagination troublée d'un spectacle aussi tragique , qu'est celui dont Theramene vient d'être témoin , exagere toujours sur ce qu'il a vû. Comme il veut inspirer aux autres toute l'horreur dont il est saisi , sa douleur lui fournit quelque-

fois les expressions les plus fortes , & les plus énergiques ; les moindres circonstances mêmes ne lui échappent point : Mais , pour preuve que ce récit est fondé sur la Nature, je citeray l'aveugle attention du Spectateur , la surprise dont il est frappé , l'émotion douloureuse dont il est saisi ; le dirai-je ? Ces larmes qu'il répand sur le sort du malheureux Hippolite.

Enfin , toutes ces voix qui s'élèvent pour applaudir , & qui forment, comme la voix de la Nature , ne doivent-elles pas faire soupçonner que tant de beautés qui se trouvent dans ce récit , ne sont point si déplacées & si contraires à la ressemblance , que le soutient M. de Fénelon ?

Nôtre ami assés embarrassé , & n'ayant peut-être pas de quoy répondre , me dit , que quand il seroit vrai que ces endroits seroient excusables , & qu'il y auroit de grandes beautés dans *Phedre*, il ne s'en-suivroit pas que cette pièce dût l'emporter sur les meilleures de *Cornelle* : Qu'elle devoit toujours céder à *Cinna* , *Pompée* , *Nicomede* , *Sertorius* &c. Il est vrai, répondis-je, que ces pièces ont dignes de nôtre admiration ; mais,

cela n'empêchera point de dire que leurs beautés sont altérées par beaucoup de défauts: Cinna par exemple, qui est une des pièces les plus exactes de Corneille, n'est pas sans imperfections. Le commencement, comme remarque Mr Despreaux, est trop plein d'Emphase; la fin ne me satisfait pas pleinement; quand j'ai vu Cinna accablé de biens de la part d'Auguste, & dans le temps même qu'il veut partager avec lui sa puissance, songer encore à l'assassiner; je doute de la sincérité des sentiments de ce même Cinna; lorsqu'Auguste lui pardonne, rien ne me répond que ce Courtisan ne sera plus traître. Et Corneille a si bien senti ce défaut, que pour renvoyer les esprits tranquilles, il fait parler Livie comme inspirée des Dieux, qui assure Auguste d'une foy inviolable de la part des Romains: Mais, cette prophétie a paru si peu naturelle, qu'on a mieux aimé la retrancher dans la représentation. Je ne puis encore souffrir sans indignation, Cinna, conseiller à Auguste de retenir l'Empire, de le voir se jeter à ses pieds, l'en conjurer au nom de Rome; & cela, pour avoir un prétexte de l'assassiner. Ce trait est si lâche que la tyrannie & les fureurs

46. LE MERCURE

d'Auguste ne me présentent rien de si odieux. Pour ce qui est de *Pompée*, je ne sçaurois m'empêcher de rendre justice à cette pièce ; je ne vois rien au dessus de la grandeur d'Ame que j'y remarque : Toute la grandeur Romaine, est à son comble dans la personne de *Cornélie* : Je lis toujours avec un nouveau plaisir, tout ce que cette Princesse dit à César ; mon ame s'éleve au dessus d'elle même, & il me semble que les sentimens de cette Romaine passent dans moi. Enfin, plus je lis cette pièce, & plus je doute si les Romains ont plus fait pour *Cornélie*, que *Cornélie* a fait pour les Romains. Mais avec tout cela, cette Tragédie n'a jamais passé pour être dans les regles : Et après le troisième acte, il semble que ce soit une nouvelle action, dont la mort de *Ptolomée* & des Complices fait le dénoüement. Si je suis charmé de *Pompée*, je ne le suis pas moins de son *Horace* : Toutes les passions y sont rassemblées avec un Art admirable ; la Fureur & l'Amour, la Crainte & la Terreur y sont parfaitement exprimées. J'aime à y voir *Sabine* sœur des *Curiaces*, que *Cornélie* suppose être mariée avec l'Ainé des *Horaces*, qui op-

pose toutes les passions d'une Epouse à celles de Camille qui n'étoit qu'Aman-
te. Enfin, si on retranche le cinquième
acte, qui est hors d'œuvre & qui ne sert
qu'à faire languir la pièce, l'ouvrage est
entier. Je trouve dans les derniers actes
de l'Oédipe, de grandes beautés; mais, je
ne puis souffrir le commencement de
cette pièce. Dans une consternation aussi
grande qu'est celle où se trouve la Cour
d'Oédipe, ce n'est gueres le tems de par-
ler d'amour, & encor moins de mariage :
Toutes ces idées m'écartent de l'unique
que je devois avoir, m'arrachent à
l'horreur que le sujet de cette pièce doit
m'inspirer : J'ay veu des personnes ins-
truites de l'histoire d'Oédipe, demander
à la fin du second acte, quelle pièce on
representoit.

Je sçai que Corneille repond à cela, qu'il
a voulu par cet épisode qu'il apelle heu-
reux, ménager la délicatesse des Dames :
Certainement, les Dames n'ont point un
goût contraire à celui de la Nature ; &
je suis sûr que les seules aventures d'Oë-
dipe ménagées avec art, ne leurs auroit
pas moins plû, que je suis certain que
le froid amour de Dirce leurs déplait.
Mais enfin, reprit la Marquise, quand

même la pièce auroit inspiré de l'horreur, le sujet y préparoit assés, & il ùt encore mieux valu blesser la délicatesse des Dames, que de pecher contre la vrai-semblance & contre la raison. Mais M. achevez de nous dire vôtre sentiment sur les autres Pièces de Corneille; car, je vois que M. de... brûle d'envie de se venger sur Racine. Nicomède, repris-je, est une des Pièces où Corneille a le plus excellé : Quoiqu'elle soit d'une conduite extraordinaire, & qu'il n'y ait ni tendresse ni passions, la grandeur de courage y tient lieu de tout. Je remarque avec plaisir le disciple d'Annibal, braver la grandeur Romaine & l'emporter sur cette orgueilleuse République, par la hauteur des sentimens & par la force du courage.

J'admire Laodice qui méprise un Trône qu'elle tiendroit d'une autre que d'elle-même : J'aime à la voir résister aux conseils de Prusias, & refuser d'écouter l'Ambassadeur Romain, chargé de luy proposer un hymen qu'elle déteste.

*Recevoir Ambassade en qualité de Reine,
Ce seroit à vos yeux faire la Souveraine;
Car, hors de l'Arménie, enfin je ne suis
rien.*

*Et ce grand nom de Reine, ailleurs ne
m'autorise :*

*Qu'à n'y voir point de Trône à qui je
sois soumise ;*

*A vivre indépendante & n'avoir en tous
lieux*

*Pour Souverains, que Moi, la Raison &
les Dieux.*

J'aurois cependant voulu que Corneilleût donné plus de grandeur d'ame à Flaminius, & moins de foiblesse à Prusias. Quelqu'élevation que je trouve dans Nicomède, j'en vois encore davantage dans Sertorius ; c'est dans cette Pièce où Corneille a pris plaisir à déployer son ame entiere. Je suis si saisi des grandes beautés que je trouve dans l'entrevûe de Sertorius & de Pompée, que si cette Pièce a des défauts, elles m'orent la liberté de les voir : Voilà, continuai-je rendre justice à Corneille ; mais avec tout cela, je le crois encor inférieur à Racine ; & par quel endroit, reprit nôtre ami ; seroit-ce par défaut de régularité ? Mais ; si on vous en faisoit voir autant dans Racine, luy donneriez-vous encore la préférence ? Oüi M. répondis-je, je le croirois encore supérieur

Octobre 1717.

E

par la délicatesse des sentimens , par le choix heureux de ses sujets , par la beauté des vers , par la maniere vraie dont il développe la Nature ; & que n'ajoutez-vous encore , par la grandeur des sentimens ? Dit M. de . . . Pour l'élevation , repris-je , Corneille en a peut-estre plus , quoique Racine n'en manque pas , & qu'il en fasse voir autant que Corneille dans de certains endroits. Ah , celui-là est nouveau ! Reprit nôtre ami , en s'éforçant de rire ; autant de grandeur d'amé dans Racine que dans Corneille ! Faites le nous un peu voir , & ouvrez les yeux du Public qui ont esté jusqu'aujourd'hui fermés : Ce sera M. luy dis-je , lorsque vous m'aurez fait voir cette irregularité que vous reprochez à Racine. Comme cela nous meneroit un peu loin , reprit M. de . . . & que nous n'avons déjà que trop disputé en presence d'une si aimable Dame ; nous en parlerons une autrefois : Aussi-bien , aurez-vous le loisir de feuilleter vôtre Racine , pour chercher ce sublime que vous devez comparer à celui de Corneille. Dailleurs , j'aurois de la peine à condamner en presence de Madame , un Auteur pour qui elle témoigne tant d'attachement.

En vérité Mr, reprit la Marquise en souriant, il faut que vous me croyez bien peu généreuse, de croire que je veuille sauver Racine de votre critique; après avoir été témoin du traitement sévère qu'on a fait à son Emule: Non-Mr, combattez avec courage; je vous prie de ne faire aucune grâce à notre Heros; il n'a aucun besoin d'indulgence: Notre ami commença donc par attaquer Andromaque. Je ne conçois pas, dit-il, comment Racine, qui s'est sur tout appliqué à la régularité dans toutes ses pièces, a mis dans son Andromaque une double action. L'amour de Pyrrus pour Andromaque, & les répugnances de cette Princesse pour Pirrus devoient suffire, sans joindre encore l'amour d'Oreste pour Hermione qui cause la duplicité d'action. D'ailleurs, le Caractère d'Oreste est si odieux, qu'en le retranchant, il auroit ôté un défaut de sa pièce, sans lui ravir aucune beauté: Je ne vois dans ce Prince, qu'un Furieux qui ne parle que d'enlèvement, de mort, & dont l'ambassade se termine par le plus lâche des Parricides. Il est vrai, dis-je, que Racine a eu tort de nous représenter ce Prince avec un Caractère si violent.

sçait que jamais homme ne fut plus tranquille qu'Oreste ? Mais , que veulent ces fureurs qui s'emparent de ce Prince à la fin de la pièce ?

Mais, quelle épaisse nuit tout à coup m'environne ,

De quel côté sortir , d'où vient que je frissonne ?

Quelle horreur me saisit , grâce au Ciel j'entrevois ?

Dieux , quels ruisseaux de sang coulent au tour de moy.

..... quoy Pylrre, je te rencontre encore ?

Trouverai-je par tout un Rival que j'abhorre :

Percé de tant de coups , comment t'es-tu sauvé ,

Tiens , tiens , voilà le coup que je t'ai réservé ?

Mais, que vois-je à mes yeux, Hermione l'embrasse ?

Elle vient l'arracher au coup qui le menace ; Dieux , quels affreux regards elle jette sur moi !

Quels Démons , quels Serpens traînent-elle après soi !

Hé bien Filles d'Enfer , vos mains sont-elles prêtes ?

*Pour qui sont ces Serpens qui sifflent sur
vos têtes ?*

*A qui destinés-vous , l'appareil qui vous
suit ?*

*Venez - vous m'enlever dans l'éternelle
nuit ?*

*Venez , à vos fureurs Oreste s'aban-
donne ;*

*Mais non , retirés-vous , laissez faire
Hermione :*

*L'ingrate mieux que vous , saura me
déchirer ,*

Et je lui porte enfin , mon cœur à dévorer.

Ne seriez-vous point tenté , conti-
nua-t'il , d'opposer ce morceau de Ra-
cine , aux plus grands traits de Corneil-
le ; ce n'en est pas un des moindres ,
répris-je , ni l'unique , comme il sera aisé
de vous le faire voir ; lorsque vous au-
rez achevé de nous dire vôtre senti-
ment sur les autres pièces de Racine.
Britannicus , reprit nôtre ami , qui est
la pièce que Racine avouë avoir le plus
travaillé , n'est pas à beaucoup-prés
sans défauts ; témoin cette confiance qu'a
Britannicus en Narcisse contre toute vrai-
semblance. Britannicus , après la froi-
deur que Junie a été obligée de lui té-

moigner; Britannicus, dis-je, la croyant infidèle, & ne la pouvant cependant bannir de son cœur, demande à Narcisse dans la sixième scène du troisième acte; s'il ne peut plus voir Junie. Narcisse répond qu'elle reçoit les vœux de Néron son nouvel Amant. Junie arrivant dans le moment, l'assûre d'une amour éternelle, lui découvre la cause de la froideur qu'elle lui a temoignée, lui dit que Néron l'écoutoit & lui ordonnoit de feindre: Tout cela devroit être plus que suffisant, pour prouver à Britannicus que Narcisse le trahissoit; cependant, au commencement du cinquième acte, le même Britannicus, pour prouver à Junie que Néron est réconcilié avec lui de bonne-foy, lui cite encore le témoignage de Narcisse.

Que dis-je, il reconnoît sa dernière injustice,

Ses remords ont paru même aux yeux de Narcisse;

Ah? s'il avoit dit ma Princesse à quel point.

Et sur ce que Junie lui répond;

Mais, Narcisse, Seigneur ne vous trahit-il point ?

Britannicus que tout doit porter à la défiance, lui dit.

Et pourquoi voulés vous que mon cœur s'en desfe ?

Vous me dirés peut-être, que Britannicus qui a le cœur bon & sincère, juge icy des autres par lui même ; mais, à moins que de vouloir absolument fermer les yeux ; on ne peut être crédule jusqu'à cet excès.

Pour l'Alexandre, je n'en dirai presque rien, après la dissertation qu'en a faite Mr de S. Evremont. J'ajouterai seulement que je ne puis souffrir qu'un Prince tel que nous est dépeint Porus dans toute la pièce, amoureux de la gloire au dessus de ce qu'on peut dire, qui avoit trouvé Alexandre trop lent à traverser l'Asie & à venir l'attaquer ; je ne puis, dis-je, souffrir, que ce grand cœur soit cependant prêt à sacrifier cette même gloire à une Maîtresse ; voici comme il parle à Axiane.

*Ah? Madame, arrêtés, & connoissés
ma flame,*

*Ordonnés de mes jours, disposez de
mon Ame;*

*La gloire y peut beaucoup, je ne m'en ca-
che pas;*

*Mais, que n'y peuvent point tant de di-
vins appas?*

*Je ne vous dis plus rien, parlés en Sou-
veraine;*

*Mon cœur met à vos pieds, & sa gloire
& sa haine.*

Il y a encore un endroit dans Mitri-
date, qui ne me paroît pas tout-à-fait
excusable : Je ne sçai pourquoi Arbate
accuse Pharnace, d'aimer Monime
Maîtresse de Mithridate; tandis qu'il é-
pargne Xiphares. Vous me direz qu'il
est attaché à Xiphares. Mais enfin, étant
instruit de l'amour de celui-cy pour Mo-
nime, il me semble qu'il ne devoit pas
plus accuser Pharnace que Xiphares, ou
plutôt, qu'il devoit déguiser l'amour de
l'un comme celui de l'autre; cela seroit
plus généreux : Pharnace accusé, tan-
dis que son frere ne l'est point, me fait
quelque pitié; & je m'intéresse un peu
moins au sort de Xiphares. Permettés-

moi encore de dire deux mots sur Iphigénie. Je ne prétends pas être le seul qui refuse à cette pièce, les louanges qu'elle mérite. On peut dire que les Caractères sont parfaitement bien conservés. Agamemnon y est peint avec tout l'orgueil & toute la fierté des Atrides. J'y reconnois Achille agissant, fier, inexorable, croyant que les Loix lui doivent céder, & ne connoissant que la force pour tout droit dans ses entreprises. Le respect & l'aveugle obéissance d'Iphigénie, jusqu'à être prête à sacrifier sa vie au premier ordre de son Pere; me font prendre un si grand interest à son sort, que non seulement, j'approuve la fureur d'Achille; mais que je crains qu'elle ne soit impuissante à conserver la vie à cette Princesse. Troye ne me paroît pas un prix digne d'un sang si précieux. Clitemnestre me fait voir les sentiments les plus vifs d'une Mere tendre & désolée. Enfin, il ne manque à cette pièce, qu'un fondement plus solide. Cette pièce ne roule que sur l'égarement de chemin de Clitemnestre & d'Iphigénie. En voila assez, continua nôtre ami, pour vous faire voir que Racine est au dessous de Corneille; puis-

58 LE MERCURE

qu'outre ces défauts , vous ne nous ferez jamais voir dans Racine, l'équivalent du sublime de Corneille.

Comme Racine, répondis-je , ne s'est pas principalement attaché au sublime, je m'en suis tenu à dire , qu'il a autant d'élévation que Corneille , dans les endroits où elle est nécessaire : Et que voulez-vous de plus grand que Porus ? Quoi qu'il soit grand presque par tout , je ne rapporterai que quatre vers ; c'est lorsqu'il répond à Taxile qui lui vante Alexandre.

*Oùi , je consens qu'au Ciel on élève
Alexandre ;*

*Mais, si je puis Seigneur , je l'en
ferai descendre ;*

*Et j'irai l'attaquer jusque sur
les Autels*

*Que lui dresse en tremblant le
reste des Mortels.*

Voyez le caractère d'Andromaque, de Burrus, de Mithridate , de Joud dans Athalie ; ajoutés encore que Racine traite infiniment mieux les passions que Corneille: Voulez-vous voir la violence de l'amour, vous les verrez

dans l'Andromaque ; toutes les fureurs dans Phedre : La Delicaesse , la Jalou-
 sie , l'Inquiétude qu'il cause dans Baja-
 zet. J'ose avancer que tout ces effets ne
 feront jamais mieux dans leur jour. Tan-
 tôt je vois une Amante dans Atalide ,
 qui d'abord consent à voir son Amant
 entre les bras d'une autre , plutôt que
 de le voir perir ; & qui un moment
 après, s'en repent. Peut-on jamais rien
 dire de plus tendre , que ce qu'elle dit
 à Bajazet dans la cinquième scène du
 deuxième acte ; On voit dans Roxane ,
 une Amante que la Jalousie rend furieu-
 se ; qui veut perdre son Amant , qui or-
 donne son supplice , parce qu'elle est
 toujours maitresse de le sauver. Mais
 qui , sur l'ordre qu'elle reçoit d'Amurat
 de faire mourir Bajazet , change tout à
 coup de sentiment , & ne pense plus
 qu'à le sauver. Enfin Mr , quand je con-
 viendrois avec vous qu'en général Cor-
 neille élève plus l'esprit ; il faudroit que
 vous convinsies que Racine feroit tou-
 cher plus le cœur. M^{de} De . . . crai-
 gnant que nôtre dispute ne nous entraî-
 nât trop loin , demanda grace aux Dis-
 putans , & fit changer d'objet la con-
 versation.



LA POUDRE

POÈME

MUse, raconte-moi, quel Mortel fu-
rieux

Osa contre nos jours nous rendre indu-
strieux ;

Et montrant aux Humains l'art d'assou-
vir leur rage,

Du salpêtre & du soufre inventa l'al-
liage.

L'intérêt, seul moteur des avides Mor-
tels,

Avoit de l'innocence usurpé les Autels ;

Et déjà plusieurs fois, le flambeau de la
guerre

Avoit vengé le Ciel des mépris de la
terre :

Mais, le soufre tiré des antres souterrains,

N'avoit encor servi qu'au salut des Hu-
mains.

Sans ce secours fatal, dans sa fureur ex-
trême,

L'Homme sçavoit assez se détruire lui-
même.

D'OCTOBRE. 61

L'Enfer en triomphoit ; le vieux Nocher
des Morts

Les voyoit à grands flots arriver sur ses
bords.

L'implacable Aleëto, seule peu satisfaite,
Ne ressent de ces maux qu'une joye im-
parfaite ,

Et croit que les malheurs des Mortels in-
sentez ,

Pouvant être plus grands , ne le sont pas
assez.

L'insipide lenteur d'une fureur vulgaire,
Dit-elle , plus long-temps ne peut me sa-
tisfaire ;

Achevons nôtre ouvrage , & par d'au-
tres fleaux

Méritons des Enfers des éloges nouveaux.

Impuissant ennemi de tout ce qui respire ,
C'est par moi que Pluton voit fleurir son
Empire ;

Vainement la Discorde eût agité les
cœurs ,

Son souffle n'eût produit que de vaines
fureurs.

Du glaive meurtrier , j'armai l'humaine
rage ,

De l'arc, des javelots je lui traçai l'image,
Mais ce froid appareil commence à m'en-
nuyer ;

Apprenons aux Mortels l'art de se foudroyer.

Elle dit, & d'un vol que l'ardeur précipite,

Elle quitte les bords du ténébreux Cocite ;

*Conspirant au succès de ses funestes vœux,
La nuit d'un voile épais couvre son vol affreux.*

*Dans ces lieux * qu'en naissant arrose le Danube,*

*Un Mortel, digne fruit d'une nouvelle Hecube , **

*Exerçoit d'Apollon * l'art utile aux humains,*

Heureux , s'il eût toujours secondé ses desseins ?

Précieux aux Mortels , & cher à leur mémoire ,

*Son nom n'auroit jamais fait * horreur à l'Histoire.*

* L'Allemagne.

* Hecube avant d'accoucher de Paris, crut en songe accoucher d'un flambeau qui embrasoit Troye.

* Dieu de la Médecine.

* Polidore Virgile dit que le Ciel n'a pas voulu que son nom passât à la Postérité.

D'OCTOBRE. 63

Empirique orgueilleux de ses nouveaux secrets ,

Aleto le croit propre à remplir ses projets :

Elle arrive , & n'osant lui découvrir sa rage ,

Elle prend de Pallas les traits & le langage.

Dans les bras du sommeil le Mortel retenu ,

Est soudain ébloüi d'un éclat inconnu.

Heureux mortel , lui dit la trompeuse Furie ,

*Aux leçons de Pallas prête ton industrie :
Quelle gloire attends-tu de tes travaux divers ?*

*Par un seul tu pourrois étonner l'Univers.
Sous mes loix désormais , arbitre de ta*

*guerre ,
Enseigne l'art de vaincre aux Héros de la terre ;*

Et la foudre à la main , sur les pas des Césars ,

Va du sort des combats disputer avec Mars.

Observe , écoute. Alors , l'Euménide cruelle ,

Des bombes , des mortiers lui trace le modèle ;

64 LEMERCURE

*Lui dit quels minéraux, quel bois, quel-
le liqueur*

*Doivent former la foudre & semer la
terreur.*

*Lui peint en tressaillant, le glorieux ra-
vage.*

*Que va par tout causer ce facile alliage :
Et pour en achever le fidele tableau ,
Elle expose à ses yeux ce Chef - d'œuvre
nouveau ;*

*L'allume , & dans l'instant la matière en-
flammée*

*Luit, éclate ; produit une épaisse fumée.
Tels on voit en bruyant, s'élever dans les
airs*

*Les feux qu'Ethna vomit de ses antres
divers.*

*Titán même au milieu de sa vaste car-
rière ,*

*Ne répand à l'entour qu'une foible lu-
mière.*

*Le sommeil prend la fuite , effrayé de ce
bruit.*

*Fille de Jupiter , dit le Mortel séduit ,
Vous l'ordonnez , je vais , à vos ordres
fidele ,*

*Faire prendre aux combats une face non-
velle.*

*Flaté du faux espoir de se rendre im-
mortel ,*

Il

Il fait des minéraux l'alliage cruel.
 Puisse-t-il le premier, ce Pérille * bar-
 bare,
 Faire l'essai fatal des maux qu'il nous
 prépare ?
 Dans de vastes fourneaux, des rivières
 d'airain
 Prennent bien - :ôt la forme utile à son
 dessein :
 Le cruel s'applaudit d'en voir comme d'un
 gouffre,
 Sortir avec éclat le salpêtre & le souffre ;
 Et marquant leur vertu par des coups
 effrayans ,
 Pousser avec fureur des globes foudroyans.
 Contre eux dans les combats l'adresse est
 inutile ,
 Un Therfite avec eux , fait autant qu'un
 Achille.
 Ils ne laissent par tout , plus prompts que
 les regards ,
 Que des corps ravagés & des membres
 épars.
 De Morts & de Meurans un funeste car-
 nage

* Pérille fut l'Auteur de ce fameux
 taureau d'airain de Phalaris. Il y fut en-
 fermé le premier.

Marque à l'instant le lieu de leur cruel
passage.

Les nouveaux Iliums sur leurs rocs sour-
cilleux,

Malgré leurs fiers Hectors, succombent
avec eux.

Leurs tours, où la terreur & la mort se
répandent.

Croulent au premier choc sur ceux qui les
défendent.

Ceux que l'âge ou le sexe éloigne des com-
bats,

Sous leurs toits foudroyez, rencontrent le
trépas,

Où vomissant soudain les feux qu'elle re-
cèle,

La terre sous leurs pas ouvre un sein infi-
dele.

Tu le vois, Jupiter, dans ses cruels pro-
jets

Ce Salmonée * au bruit sçait unir les
effers.

Sans en être jaloux, peux-tu voir sur la
terre

* Salmonée fut foudroyé pour avoir
seulement imité le bruit de la foudre.

L'Homme usurper le droit de lancer le tonnerre.

Viens, Déesse des Bois, & malgré les Enfers,*

Rends cet art furieux utile à l'Univers.

Que l'homme sur tes pas renonçant à sa rage,

N'en fasse désormais qu'un innocent usage.

* Diane Déesse des bois & de la chasse.

Nil mortalibus arduum est. Hor.



LA TOCANNE

P A R M. D E . . .

N'A guère avois dans un accès de goutte,

Juré de par le Benoist saint Martin,

Que ne boirois, quelque cher qu'il m'en coûte,

De meskuy plus une goutte de Vin.

Bien me trouvois de ce sage régime;

De plus en plus ferme en cette maxime,

J'oublois jà ce jus délicieux;

Quand un enfant vint s'offrir à mes yeux,

Fij

Qui dans *Ai* ne faisoit que de *mitre*.
 Qu'il étoit *beau*, *vif*, *piquant*, *gracieux*;
 A peine le vis-je paroître,
 Que soudain de ma bouche, il passa dans
 mon cœur;
 Il y remit battement & chaleur :
 Puis tout à coup, réchauffant ma pensée
 Par l'Eau déjà toute glacée,
 Il rappella par ses douces vapeurs
Muses & *Vers*, aimables rêveries;
Les fleurs, *les Bois*, *les Ruisseaux*, *les*
Prairies,
 L'enchantement & cent autres erreurs.
 Mieux fit encor, me rappella vos char-
 mes,
 De nos plaisirs le tendre souvenir ;
 Lors, je laissai doucement revenir
 Cet autre *Enfant* qu'autrefois tant de
 larmes,
 Entre nous deux n'avoient pu retenir.
 Je jurai donc, soit folie, ou sagesse,
 Que passerois avec ces fripons là,
 Quelques beaux jours qu'encor me laissera
 Le triste *Hiver* qu'on appelle *vieillesse*



D'OCTOBRE. 69

M. RENE BOUDIER,

SIEUR DE LA JOUSSELINIERE,

Agé de 83 ans.

AUX MANES

DE M. BURET

Lieutenant général de Mantes , son
cher Ami , âgé de 71 ans.

EPICE'DIE.

Clothon qui deuide nos jours ,
Et tranche à son gré nos fusées ;
Vous envoie aux Champs Elisées ,
Faire un Voyage de long cours.

La route seule en est facheuse :
On traverse des Bois épais ,
On passe une Eau noire & fangeuse.
Que l'on ne repasse jamais.

Mais, transportez d'un bord à l'autre ,
Les Manes sont tout étonnez.
D'être en des Pais fortunex ,
Et faits autrement que le nôtre.

Les fleurs y naissent sous leurs pas :
 Tout y flate leur fantaisie ;
 Et comme au Ciel , tous leurs repas
 Sont de Nectar & d'Ambroisie.

Loin d'eux se tiennent écartez ,
 Les soucis de la vie humaine
 Et l'effroy de la mort certaine ,
 Dont les Vivans sont agitez.

Enfin , l'on y trouve un azile
 Contre la peur de l'Avenir ;
 Et c'est un séjour si tranquile ,
 Que pas un n'en veut revenir.

Plus âgé que vous de deux Lustres ,
 J'y devois aller avant vous ;
 Mais , la Parque qui nous prend tous ,
 Commence par les plus Illustres.

Descendu dans ces vastes lieux ,
 Vous irez prendre vôt're place
 Au Quartier des Manes pieux ,
 Près de Juvenal & d'Horace.

Ménagez avec eux ma Paix ,
 Ou du moins faites leur entendre ,
 Que sur vos pas je vais leur rendre
 Les Larcins que je leur ai faits.



EPITAFE D'UN SERIN.

A L'ombre de ces Romarins,
 Git un Serin Sérénissime,
 Mort avant l'âge légitime
 Que la Parque file aux Serins.
 Il fit survécu la Corneille,
 Si les Destins comme autrefois,
 Avoient voulu prêter l'oreille
 Aux accens d'une belle voix :
 Au moins, la charmante Climène,
 Qui se consume de chagrin,
 Avec son doux Chant de Syrène,
 Rendrait la vie à son Serin.



SUR LE PORTRAIT D'IRIS.

O N ne peut rien voir de plus beau :
 Que cette vivante peinture,
 Où le mélange du Pinceau
 A presque égalé la Nature.
 Les traits d'Iris & son beau teint
 Que la Parque a trop-tôt éteint,
 Charme les yeux dans cet Ouvrage.
 Elle y respire, elle y sourit ;
 Rien n'y manque hors son esprit,
 Encor plus beau que son visage.



SUR ARRIA.

A Près s'être percé le flanc , *
 Arria sans paroître émue ,
 Donnant le fer teint de son sang
 A Pétus son Eponx qui détournoit sa vue ,
 Lui dit ces mots dictés par l'amour con-
 jugat ,
 Tiens , ce'a ne fait point de mal.

* Dion Lib. 6.



SUR MADEMOISELLE DE

L Es uns disent qu' Arnulfe est mort ,
 D'autres , qu'il n'a qu'une blessure :
 Quoiqu' aucun pourtant ne l'assûre ,
 Sa Sœur s'en afflige très fort.
 On a beau lui faire connoître
 Que ce n'est qu'un faux bruit peut-être ;
 Dont elle s'alarme & se plaint ;
 A ces mots , sa douleur redouble :
 Cette incertitude la trouble ;
 Et c'est ce faux bruit qu'elle craint.

FIN

A UN .

A UN CONSEILLER.

Avec cent mille francs qu'en vous a
fait prêter,
Vous voilà revêtu d'une Charge hono-
rable,

Dont vous pourriez être capable,
Si la Capacité se pouvoit emprunter.



SUR UN USURIER DEVOT.

Bigot, supposé qu'on te croye
Homme de bien & de vertu :

Te suffit-il & penses-tu

Payer Dieu de cette monnoye ?

Un Usurier tel que tu l'es,

A beau rouler des Chapelets,

Gagner tous les Pardons gagnables,

Et jeuner tous les Vendredis ;

Il court en poste à tous les Diables

Par le chemin de Paradis.



SUR LA VIEILLESSE.

D'Un Tombeau ruiné, d'un Cirque
ancien dans Rome,

Octobre 1717.

G

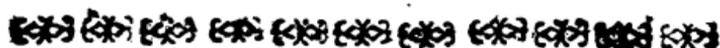
Nos yeux avec respect contemplant les débris :

L'âge d'une Médaille en rehausse le prix :

On fait cas d'un vieux Buste, on méprise un vieil homme.



IL semble que tout soit en vacances, Hommes & Nouvelles. Paris, qui dans les *Mercures* précédens, m'avoit fourni assés d'évenemens pour en former deux articles considérables, me laisse ce mois-cy dans une telle disette, que pour remplir ce vuide, je crois ne pouvoir mieux faire qu'en y substituant une lettre fort curieuse, écrite récemment de Goa. C'est une description Historique & Geographique de la partie Meridionale de l'Affrique. On aura le plaisir d'y remarquer des découvertes dans l'interieur des Terres, & d'y voir des détails qu'on chercheroit inutilement dans toutes les autres Relations que l'on nous a données jusqu'à présent.



DESCRIPTION

DE LA CAFRERIE,

ET DES RIVIERES DE CUAMA

L'*Ethiopie inferieure* ou *Affrique Australe*, dont nous allons parler ici, s'étend en allant de la ligne vers le Sud, jusqu'au *Cap de bonne esperance*, à la hauteur de 35 degrés. Elle est environnée de l'Océan au Levant: Au Couchant, au Midy & du côté du Nord, elle confine à cette étendue immense de Terre qu'on nomme *Affrique Septentrionale* ou *Ethiopie superieure*. C'est dans l'*Affrique Australe* qu'est situé le Pays que les Portugais appellent *Cafirerie*, pour être habitée par des Cafres, mot Arabe qui signifie *Hommes sans loy*: Ce nom convient plus particulièrement aux Nations qui se trouvent sur la côte Orientale, depuis le cap *Delgado* qui est à 10 degrés, 20^m. de latitude Méridionale, jusqu'au *Cap de bonne Esperance*; parce que les Arabes qui donnerent le nom de Cafres à ces Barbares, n'ont

Gij

jamais passé à la côte Occidentale ; & que les Portugais d'Europe , ni ceux du Bresil n'appellent point Caffres, les Habitans d'*Angola* , de *Bengola* & les autres Nations des Negres Occidentaux qui sont sous leur domination.

Il y a donc dans cette partie Orientale de l'Afrique Australe, beaucoup de Seigneuries , de Républiques libres & de Royaumes , dont cependant , les plus considerables & les plus connus sont les deux Empires du *Monomotapa* & des *Bororos* : L'un & l'autre sont séparés par la Rivière de *Zambeze* , le premier à l'Occident & le dernier à l'Orient. Cette Rivière arrose presque toute la Cafreterie ; sa source est si éloignée ou si cachée , qu'on n'est pas encor parvenu jusqu'à présent à la decouvrir ; parce que toute l'attention des Portugais dans cette Conquête , ne tend qu'à la traite de l'Or & de l'Argent , sans être curieux d'aucune autre recherche. En attendant cette decouverte , nous pouvons toujours assurer que la Rivière de *Zambeze* , après avoir parcouru une grande partie de l'Afrique, & avoir reçu dans son sein plusieurs autres fleuves, vient se jeter dans la Mer Orientale par deux bou

ches éloignées l'une de l'autre de 30. lieuës. La première embouchure qui est la plus proche de Moçambique, est la Barre de *Quilimane* dont l'ouverture est à l'Est. La seconde qui est plus proche du Cap de bonne Esperance, est celle de *Luabo*. Entre ces deux barres, il y a trois Isles, dont celle du milieu est la plus grande, & peut avoir 30 lieuës d'étenduë jusqu'à la gorge de la Rivière qui serpentant delà en avant, remonte vers le Nort, & fait une bonne route par où nous allons parer au Lac de *Zembre*: *Chingoma* est le nom de cette Isle. Il y a û autrefois une habitation nommée *Cuama*, qui a donné lieu aux Portugais d'appeller tout ce Pais, *Rivières de Cuama*: Je dis *Rivières* & non pas *Rivière*; car, quoique ce n'en soit qu'une seule, elle paroît se diviser en beaucoup d'autres, partageant le terrain en diverses Isles par la quantité de bras qu'elle fait.

La deuxième Isle est celle de *Linde* qui a sept lieuës de long; elle est vis-à-vis la terre ferme de *Quilimane* & en forme la Barre.

La troisième qui est la plus petite, est du côté de *Luabo*. Les deux barres de

Quilimane & de Luabo peuvent contenir des Vaisseaux de cent toneaux ; cependant, les Portugais ne frequentent que celle de Quilimane, comme étant la plus sûre.

Mais, avant que de quitter la côte Orientale, il est à propos que nous faisons connoître un peu les Peuples qui l'habitent. La plus part de ces Barbares, surtout ceux qui tirent vers le Cap de bonne Esperance, sont beaucoup moins noirs que les autres Nations de l'Afrique: Leur couleur livide & bazanée approche fort de celle des Mulâtes dans tout le reste : Ils sont trez ressemblants pour les cheveux, le nez, les levres, aux autres Negres ; mais beaucoup plus alertes : Ce qui fait qu'ils sont si légers à-la course & en même tems si vigoureux, qu'ils arrêtent un Taureau. Ils ornent leurs cheveux de petites plaques, comme de déniers, des coquilles & des grains de Corail : Beaucoup se font des incisions sur la peau, & les remplissent de graisse & de suif ; ce qui exhale une odeur si dégoûtante qu'il n'est pas possible à un Européen d'oser approcher d'eux. Les plus riches en Troupeaux, ont le côté extérieur de leurs habits tout

réluissant de graisse; & ceux qui en ont peu, ne sont vetus que de peaux sèches: Ainsi, parmi les *Gorin-Huiconas* qui ont peu de bétail, il n'y a que leurs Chefs qui en portent de grasses: Leurs pendans-d'oreil sont des faisceaux de Corail, de neuf ou dix branches chacune, du poids d'un quarteron; d'autre se font un collier des entrailles d'une bête fraîchement tuée; & l'habitude qu'ils ont à souffrir cette puanteur, fait qu'ils ne l'ôtent pas même quand ils se couchent. Ils prennent aussi de ces boyaux secs, s'en entortillent les jambes, tant pour se garantir des épines, que pour faire plus de bruit en dansant. Il y en a même qui se font une poche de ces intestins à leur col, où ils mettent leur tabac, leur pipe, & de certaines racines qu'ils mâchent. Quand ils sortent, ils prennent une plume d'Auruche & une queue de chat sauvage, pour chasser les mouches dont ce Pays est rempli: L'Arc, les fleches & les Zagayes * sont leurs armes ordinaires; on pouroit y ajouter leurs ongles qui sont si longs, qu'on les prendroit pour

* Batons de 4. ou de 5. pieds de long, enchassés dans un fer long & pointu.

des griffes d'Aigles. Ils sont si fort abrutis, que la plupart n'ont pas l'adresse de préparer leur viande ; ils se jettent sur les charognes qu'ils trouvent ; & le plus souvent , ils les mangent toutes crues. Faute de chair , ils vont chercher du poisson mort sur le Rivage. Malgré une vie si malheureuse ils atteignent à une extrême vieillesse. Leurs funérailles étoient autrefois suivies d'une cérémonie très facheuse , tous les Parents du defunt étant obligés de se faire couper le petit doigt de la main gauche , pour le mettre auprès du mort ; & les Enfans à la mamelle n'étoient pas exempts de cette cruelle Loy.

Lorsqu'un Pere accorde sa fille à un jeune homme qui la demande , elle est obligée d'obéir sans murmurer. La Chaîne nuptiale que l'Epoux lui donne , est un boyau de Bœuf , qu'il faut qu'elle porte au col jusqu'à qu'étant usé, il tombe par pièces. Les femmes mariées ont le sein si pendant , qu'elles le renversent par dessus leurs épaules , pour donner à téter plus facilement à leurs Enfans.

On condamne au fouët, les Adulteres, & on fait souffrir un supplice horrible aux

D' O C T O B R E. 81

Incestueux. On jette les Criminels, pieds & poings liés, dans une fosse; le jour suivant, on retire l'homme & on le pend par le cou à une branche d'Arbre où il est déchiqueté: Après l'avoir ainsi traité, ce corps mutilé & encore vivant, reste là pour servir d'exemple; ensuite, on tire la femme de la fosse, & on la jette sur un Bucher où elle est brulée toute vive. Pour les Assassins, on leur perce les genoux qu'on attache à leurs épaules, & on les laisse expirer dans les tourmens d'une longue mort. On voit par là que ces Peuples, quoi qu'en apparence plus bêtes qu'hommes, ont pourtant de l'amour pour la vertu & pour l'équité naturelle.

Ils vivent à la Campagne sous des Tentes faites de branches d'arbres, & couvertes de Nates de Jonc; il y en a de si grandes qu'une Famille de 20. ou 30. personnes peut s'y respirer. Le foyer est au milieu; ce qui fait qu'on ne peut presque pas y respirer, à cause de la fumée épaisse qui n'a point d'issuë que par l'ouverture de la porte qui est fort basse.

Au reste, le Pays est propre à porter des fruits de toute espee, étant gras & limoneux en plusieurs endroits, fort

Pierreux & fort sabloneux en d'autres ; surtout au delà de la ligne du Capricorne. Les Pâturages y sont bons ; le Froment, le Seigle, l'Oige viennent fort bien dans les vallées où on les sème. On y a beaucoup de bétail gros & menu : Les Bœufs sont d'un demi-pied plus hauts que nos plus grands Bœufs d'Europe. Pour les Brebis, elles sont fort hautes de jambes, trainans une queue qui pèse 20 livres & quelquefois davantage. Les Forêts, les Plainnes & les Vallées nourrissent quantité de gros & menu Gibier, comme Cerfs, Chevreuils, Buffles ou Chamois, Lièvres, lapins ; & des Bêtes féroces, comme Sangliers, Loups, Tigres, Leopards, Lions, Eléphants. Ordinairement, le Lion est accompagné d'un Animal nommé *Kak-Hals* par les Hollandois, fort ressemblant à un Renard ; lequel ayant l'odorat extrêmement fin, découvre la proie de fort loin ; le Lion s'en étant saisi, ne manque jamais de lui en faire part. On y trouve une espèce de Rhinoceros qui a deux Cornes sur le nez ; il est de la grosseur d'un Eléphant & le poil d'un gris cendré, avec un flocon sur la Nuque qui est de couleur noire. Il y a quantité de Tortues de Terre & d'Eau ;

la Mer près de cette côte, est très féconde en Monstres Amphibies ; on y voit des Chiens , & des Chats de Mer , des Loups , des Ours marins ; ce dernier Animal est d'une vitesse extraordinaire ; il est fort hideux & sa morsure est presque mortelle : Les Bœufs marins s'y trouvent à foison ; on les nomme *Démons de Mer* ; ils vont souvent paître dans les Prairies comme le bétail : En Eté , tous ces Monstres nagent & s'éloignent de la côte. En Hiver, le froid les fait retiter près du Rivage & demeurer entre les Ecuëils. Il est tems à présent d'avancer dans le Pays.

*Description des Habitations des Portugais
& de leurs Foires.*

POUR décrire par ordre la situation & la disposition des habitations Portugaises , & donner une idée des Foires ou Marchés d'or ; supposons que nous entrons par la Barre de *Luabo* , & que nous allons à la vûe des Terres qui sont à main gauche & qui appartiennent à l'Empire du Monomotapa. De la Barre de *Luabo* jusqu'à l'Habitation de *Séna* , il y'a 60 lieuës : Toutes les Terres qui sont au bord de la Rivière , appartiennent à la Couronne de Portugal. Les

Jesuites ont deux Paroisses à Luabo , & une autre à *Gornbe* qui n'est pas éloignée de *Séna*. Cette Habitation de *Séna* située dans le Royaume d'*Inbamoy* , a son Eglise Cathédrale , la Misericorde , le Couvent de S. Dominique & la résidence de la Compagnie de JESUS fondée dans le même lieu , où on dépeçoit & vendoit autrefois la chair humaine. Il peut y avoir 30 familles Portugaises & un grand nombre de Chrétiens du Pais de *Séna* jusqu'à *Tété* qui est la seconde Habitation des Portugais. Il y a aussi 60 lieux de Pais dans ce district ; les PP. Jesuites en ont une située dans le Pais de la *Chemba* , & une autre au *Marangué*. Il peut avoir dans *Tété* 15 ou 20 familles de Portugais , une Eglise Paroissiale de Religieux Dominicains , une résidence de la Compagnie de JESUS & un bon nombre de Naturels baptisés.

Maintenant, nous allons voir d'icy en avant le très vaste Royaume de *Munhay* , Patrimoine du Monomotapa , dont les Pais qui sont plus avancés dans les Terres , s'appellent *Mocranga* ; & ceux qui sont proche la Rivière , *Botonga*. En navigant donc de *Tété* , 30. lieux en

remontant la Rivière, on rencontre un Rocher qui occupe & traverse toute cette Rivière, & qui empêche le passage des Vaisseaux. On peut voyager cependant le long de ce fleuve, par un grand chemin Royal par lequel, du tems de François Barreto premier Conquéran des Mines, dix Portugais allèrent pour en découvrir la source, dont ils ne purent rien apprendre, non pas même sur les Relations des Naturels du Pais. Nous voici déjà au district *des Mines*, & nous pouvons parcourir les Foires, où nos gens remontoient anciennement, pour y faire la traite de l'Or, & où les Caffres descendoient en même-tems, pour y acheter des Etoffes; dans toutes lesquelles Foires il y avoit beaucoup de Portugais établis.

La première Foire étoit un lieu appelé *Luanze*. Cette Foire qui n'existe plus, étoit éloignée de *Tété*, 35 lieues du côté du Sud, entre deux petites Rivieres qui se joignent en une, laquelle prend le nom de *Manzoro* & se jette dans le *Zambeze*. Il y avoit dans cette Foire, une Eglise de Religieux de S. Dominique. Elle abondoit en Vaches, Poules, Beurre & Ris. Il

y a quantité de bonnes Fontaines qui arrosent cette Contrée, & la rendent fort saine, comme sont toutes les Terres de la Maranga.

La seconde Foire étoit celle de *Bocuto*, à treize lieuës de Luanze, en ligne droite : La situation étoit entre deux petites Rivières qui se déchargent dans le *Manzoro*, à demie lieuë de l'habitation. On portoit beaucoup d'or à cette Foire, où l'on trouvoit aussi quantité de rafraichissemens, d'herbages & de fruits, & où il y avoit une Eglise de Religieux Dominicains.

A cinquante lieuës de *Tété*, 10 lieuës de *Bocuto*, & demie journée de la rivière de *Manzoro*, est le Bourg de *Massapa* qui étoit anciennement la principale Foire ; c'est encore aujourd'huy la résidence d'un Capitaine Portugais qu'on nomme le Capitaine des Portes, à cause que de là en avant dans le Pais, on trouve les Mines d'Or. Les Dominicains y ont une Eglise de Nôtre-Dame du Rosaire. Tous les Portugais dans cet Empire, ont le Privilege de prendre la qualité de *Femmes de l'Empereur* ; & même ce Prince appelle le Capitaine des Portes, *sa grande femme*. Cet Offi-

zier est honoré de ce Titre par les Cafres. Jusqu'à présent, je n'ai trouvé personne qui ait bien pû m'expliquer ce que c'est que ces Privilèges.

Auprès de ce lieu, est la grande Montagne de *Fura* très riche en or ; & il y en a qui veullent que ce nom de *Fura*, vient par corruption du mot *Ofir*. On voit encore aujourd'huy dans cette Montagne, des enceintes de pierres de taille, de la hauteur d'un homme, enchassées les unes dans les autres, avec un artifice admirable, sans y avoir de chaux & sans être travaillées au Pic. C'étoit apparemment dans ces enceintes que demeuroient les Juifs de la Flote de Salomon. Depuis ce tems-là, les Maures durant plusieurs siècles, ont été les maîtres de ce Commerce. C'est entre cette Montagne que passe la Riviere de *Mocaras*, dont les Eaux roulent des sables d'or que les Cafres rapportent en poudre.

A trente-cinq lieuës de *Massapa*, est le lieu de *Dambarari* qui a été une Foire à l'or dans ces derniers tems ; & à quatre journées de *Dambarari* vers le Nord, la Foire de *l'Ongobé* : Ces deux Foires ont été détruites par le Général *Char-*

gamira, Caffre qui se souleva au mois de Novembre 1693 ; avec cette différence que les Habitans de l'Ongôé, tant Portugais que Canarins, eurent le tems de se sauver & échaperent ; mais, ceux de Dambarari qui voulurent se montrer plus courageux, périrent tous en se défendant. C'est ainsi que toutes ces Foires à l'Or que les Portugais avoient établies dans la *Mocranga*, durant un si long espace d'années, ont été ruinées tout d'un coup ; pour venger le tort & les injustices que nous avons faites aux Empereurs de Monomotapa, qui nous avoient toujours recûs & traités, comme si nous avions été leurs enfans ; ou bien, suivant qu'ils s'en expliquent eux-mêmes, à cause que leurs femmes nous marquoient un peu trop d'amitié.

Description des autres Royaumes.

Après avoir passé les Mines d'or qui sont toutes à main gauche, en entrant par l'embouchure du *Zambeze* ; on trouve le Royaume de *Chiroro* suffisamment fourni de provisions de vivres, mais qui manque de bois ; parce que ce n'est partout que des champs & des campagnes de

de ris, & des paturages de gros & menu Bétail : Mais au couchant, il y a *Arupande*, *Xangra* & le vaste Royaume de *Burua*, si connu par la Racine médicale qu'on en tire. Il abonde en or que les Portugais de la forteresse de *Sofala* aussi bien que ceux de *Séna*, vont trafiquer. Il y a dans ce Royaume un grand fleuve par lequel les Caffres Occidentaux descendent jusqu'à un certain parage ; & suivant les indices qu'ils donnerent anciennement, on jugea qu'ils étoient Naturels d'*Angola* ou de *Benguela* ; car ils disoient, selon le témoignage de plusieurs, qu'à vingt journées de chemin, il y avoit un pays de Gens blancs qui alloient à cheval & qui portoient des croix. Il y a apparence qu'ils vouloient parler de quelqu'une de nos armées qui se trouvoit dans ce tems là, marcher dans le cœur du pais : Ce qui me confirme dans cette pensée, est que j'ai lû dans une Relation manuscrite, que le Conquéran de *Benguela* avoit pénétré si avant dans les Terres, qu'en deux journées il auroit pû arriver aux Rivières de *Cuama*.

Il résulte de la connoissance des deux faits que je viens de rapporter qu'on

H

pourroit aisément venir à bout du dessein que plusieurs ont formé, de s'ouvrir un chemin de communication de l'un à l'autre côté de l'Afrique; ce qui seroit d'une utilité incomparable pour le commerce, & qui assureroit bien davantage l'une & l'autre conquête, par la mutuelle correspondance des secours, & aussi par la surprise des Cafres qui seroient bien étonnez de l'étendue de notre puissance, en se voyant enfermez & coupez des deux côtez.

Cette entreprise seroit véritablement trez digne d'un Roy de Portugal, qui ajoutant la conquête de ces Provinces à celle des autres, se rendroit ainsi maître de toutes les Terres qui s'étendent depuis le *Cap de bonne Esperance* jusqu'en *Egypte*,

Le Royaume de la *Manica* est un des plus célèbres qui soient dans l'intérieur de la *Casserie*; & les Portugais y ont deux Foires, où les Marchands de *Séna* & de *Sofala* vont trafiquer ou prendre l'or.

Il y a dans ce Royaume une *Montagne* où croît la fameuse Racine de *Manique*, qui a tant d'admirables vertus, particulièrement pour les blessures fraî-

1

D' OCT O B R E.

ches, étant trempée dans l'Eau & appliquée sur la playe avec autant ou plus d'effet que le Baume. On dit que l'Arbre qui produit cette Racine, est unique, comme le Phœnix, & que la Racine vaut autant d'or qu'elle pèse: Cependant, apres avoir consulté là dessus, comme sur plusieurs autres choses, un homme digne de foi & tres sincère, qui a été dans toute la Cafrierie pendant plus de vingt ans; il a assuré que tout cela n'étoit que des gasconades & des embellissemens de ceux qui vouloient faire valoir leurs présens, en faisant passer cet Arbre pour unique, & sa Racine, pour quelque chose d'infiniment précieux.

Le Royaume de la *Manica* est éloigné de *Séna* de 40. ou 50. lieues au couchant; & c'est entre deux que sont les deux Royaumes de *Barbé* & de *Macombé*. Je ne marque point les degrés de latitude sous lesquels ces pays sont situés; parce que les Marchands des *Rivières de Cuama* portent d'une main la balance pour peser l'or, & de l'autre, la verge ou aulne pour mesurer le drap; & qu'ils ne vont pas s'amuser à porter des Astrolabes pour prendre la hauteur du Soleil, & des Cartes

Hij.

92 LE MERCURE

pour la marquer dessus.

Je remarqueray seulement ici , que pour ce qui touche la situation des Terres dans l'interieur de la *Cafreterie* , il ne faut pas se fier aux Cartes modernes : dont la plupart ont été tracées sur des nouvelles Relations fort incertaines , On doit encore moins s'assurer sur les anciennes. Outre les habitations mentionnées ci-dessus , nous avons encore dans cet Empire de *Monomotapa* , la forteresse de *Sofala* port de Mer qui est à 16 degrez de latitude australe , & à 30 lieues de la Barre de *Luabo* : On y a découvert une pêche * d'Aljofres qu'on aporta à *Goa* en 1715. De ce Port , on embarque pour *Mocambique* & de là pour l'*Inde* , la plus grande quantité de *Morfis* , autrement dits de l'Ivoire.

Description de Simbaôé.

Avant que de passer à l'Empire des *Bororos* , il est à propos de dire quelque chose de l'Empereur du *Monomotapa* ; j'ai trouvé deux versions : L'une dit qu'il signifie Empereur de l'or ; &

* Ce sont de petits Coquillages qui servent de Monnoye.

l'autre, fils de la Terre : Peut-être que les Caffres donnent ce nom à leur Roy, pour faire entendre qu'il est ce grand & ce puissant Géant de l'Afrique, à qui la Terre comme à son fils Aîné, a donné pour héritage, les plus précieux Trésors qu'elle enferme dans ses entrailles.

La Ville impériale s'appelle Simbaoté, ce qui dans leur langue, signifie la même chose que la Cour. Lorsqu'en 1620, le Pere Jules César jésuite y entra, après en avoir été conyvié par l'Empereur, cette Capitale avoit plus d'une lieue de circuit; parce que les maisons étoient éloignées les unes des autres d'un jet de pierre, en y comprenant les clayes de bois qui les environnent. Le même Pere dit, que le Roy avoit neuf enceintes de ces Clayes, outre les maisons de ses femmes, lesquelles femmes étoient au nombre de plus de 1000; & que la multitude de ses enfans égaloit celle des Essains de mouches; que ces enfans là étoient occupés à charrier de la paille, pour couvrir les maisons, & que le Roy lui-même les y faisoit travailler en personne, pour une maison à un étage qui lui avoit été bâtie par cinq *Mocoques*; c'est-à-dire Canarins, qui s'étoient

réfugiés en ce Pais-là. Il se ceignoit d'une Etoffe de soye, & en avoit une autre par derriere qui lui tombôit sur les épaules & le couvroit tout entier. Il étoit vêtu de cette manière, quand il recût l'Ambassadeur Gaspard Bocarro Jesuite. Son Trône étoit le Seuil de la Porte, sur lequel il s'assit sur un degré élevé & couvert d'une *Machire* c'est-à-dire d'un filet, comme ceux du Bresil : Il n'y avoit pour tout Meuble & pour toute Tapissierie au Parois de son Palais, que de ces *Machires* : Tel est l'appareil avec lequel cette noire Majesté se fait servir à genoux ; & quand il boit, qu'il touffe ou qu'il éternuë, aussi-tôt on le sçait dans toute la Ville ; car, ceux qui sont présents, le saluënt à haute voix & battent en même-tems des mains : Dès que ceux qui sont hors de son Appartement, l'entendent ; ils en font de même par imitation ; ce qui se continuë de l'un à l'autre par tous les Quartiers de la Ville.

Il porte une petite Hache penduë à sa ceinture, que plusieurs ont pris pour une bêche ; de sorte que d'un Arme militaire, ils en ont fait un instrument de

Laboureur, qualité que ce Prince ne méprise pas; au contraire, le même Pere assure qu'il expédia promptement son Ambassade, afin d'aller vaquer à son Labour, parce que c'étoit le tems des semailles.

Quand il sort dehors, il porte dans sa main son Arc & des Flèches, ou bien une Zagaye de bois noir, dont la pointe est d'or, en forme de pointe de Lance. Il y a toujours un Caffre qui marche devant lui, en frapant de sa main sur un Tambour, pour avertir tout le monde que l'Empereur le suit. Tous les mois à la nouvelle Lune, il fait une Fête à ses *Mozimnes*, c'est-à-dire aux Morts; & ce jour là, personne ne travaille; mais chacun se rend à la Cour, où ce Prince prend de certaines Herbes qu'il mêle avec du Mill & de l'Huile: Il se lave dans du vin; ensuite, il le donne à boire à ses gens pour les unir à lui, comme ne faisant qu'un cœur & qu'une ame. Cette Fête se célèbre au son de quantité de Flutes, de Timbales & de Chalumeaux; après quoy tout le monde se retire, la tête baissée & les pieds tremblans.

Les choses sont encore à peu près

Dans le même état & ont fort peu changé. Qui croiroit cependant que ce fût là le même Palais & les mêmes Ameublemens dont certains Auteurs ont parlé, entre autres Dupper ? Le Palais Impérial selon eux, est d'une magnificence sans pareil ; les Poutres & les Lambris sont d'une Sculpture finie & tous couverts de Plaques d'or cizelé. Les Tapisséries à la vérité ne sont que de coton ; mais, la vivacité des couleurs y dispute le prix à l'éclat de l'or. Des Meubles dorés, peints & émaillés, des Chandeliers & de la Vaiselle d'or massif, avec une infinité de Porcelaine entourée de Rameaux d'or qui ressemblent à des branches de corail, font une partie des beautés de ces superbes Appartemens : Les dehors du Palais, ajoutent-ils, sont fortifiés de Tours, dont la structure & la simmétrie font un effet surprenant. Ce Puissant Monarque employe deux livres d'Or par jour en parfums. Son Habit est une Robe d'un drap de soye à ramage d'or, tissu dans le Pais, &c. C'est par ces Descriptions imaginaires qu'on surprend la crédulité des Lecteurs ; mais c'est trop s'arrêter sur le faux.

Simbaôé

D' OCTOBRE. 97

Simbasé est situé au Levant de l'habitation de Téré: Toutes les maisons sont de bois & de terre, couvertes de paille, n'y ayant point de chaux ni de brique dans ce Pais là. Il n'y en a aucune qui ait des portes que celles du Roy. Les Grands du Royaume sont chargés du soin de deffendre le Peuple des voleurs. En effet, si la Justice étoit bien exercée dans les Villes, on pouroit se passer de portes, de verrouils & de serrures.

Plusieurs de ces Empereurs ont été Chrétiens de nom: & D. Pedro qui regne aujourd'hui, fut batisé, étant enfant, par un Religieux Dominicain, à l'instance du Roy son Pere.

Description de l'Empire des Bororos & du Lac de Maravi.

Le second Empire est celui des Bororos qui est à main droite du fleuve Zambeze, en entrant par la barre de Quilimane. Proche de cette barre, les Portugais ont une habitation limitée qui les rend maîtres de quantité de terres en avant; & les Peres Jesuites y ont une Paroisse: Tous les autres Pais qui s'étendent jusqu'aux confins du Ma-

Octobre 1717.

I

rave , qui est vis-à-vis l'habitation de
 Téré , appartient à des Rois & à des
 Seigneurs qui du tems du Gouverneur
 François Barreto, faisoient hommage aux
 Portugais : Aujourd'hui , ces Barbares
 n'ont ni Eglise ni habitations de ce côté-
 là. La Ville de Maravi , qui a donné son
 nom au principal Royaume de cet Em-
 pire, peut être éloignée de Téré d'un peu
 plus de 60 lieuës. A demi lieuë de cet-
 te Ville , on voit un lac qui va en ser-
 pentant au Nord Nord-Est. On ne fait
 pas encore aujourd'hui jusqu'où il s'é-
 tend. Sa largeur est de 4. ou 5. lieuës; &
 on ne voit point la terre du côté de
 l'Orient , en quelques endroits ; ni les
 Caffres eux-mêmes n'en ont point con-
 noissance. Tout ce Lac est semé de quan-
 tité d'Isles désertes , à la faveur desquel-
 les pourront s'abrier les Argonautes qui
 en voudront découvrir l'extremité du
 côté du Nord. Il abonde en Poissons, &
 a un fond de 8 ou 10 brasses. Les Peres de
 la Compagnie de J. voulurent ancienne-
 ment naviger par ce Lac jusqu'en Ethio-
 pie , dont les Ports qui sont sur la Mer
 rouge, étoient déjà pour lors sous la
 domination des Turcs. Ils envoyere
 mander au Pere Louis Mariano

meuroit à Tété, si ce voyage étoit praticable. Le Pere leur fit réponse dans une Lettre que l'on conserve encore dans la secrétaire de Goa, que cela étoit possible & praticable, parce que la Rive de ce Lac abondoit en mill& en viandes comme aussi en quantité d'Ivoire, joint à cela qu'il s'y trouvoit des *Almadies* ou Canots qui pouvoient naviger où on voudroit ; que cette découverte dépendoit d'avoir 5 ou 6 charges d'Etoffe qu'on nomme *Barres*, avec quantité de Veroterie & 40 personnes tant Blancs que Noirs, qu'il falloit commencer la navigation en Avril & en May, à cause que c'est la saison où régnent les vents du Couchant comme sur la Côte de *Moçambique*: Cependant, il ne s'est trouvé jusqu'à présent personne qui ait voulu se charger de cette entreprise. Cette découverte demanderoit un bras Royal; & pour cela il faudroit construire sur le Lac même des Vaisseaux à voiles & à rames, ainsi que fit Ferdinand Cortez, lorsqu'il voulût aller prendre la Ville de Mexique; à cause qu'il est presque impossible que des hommes hazardent l'entreprise d'une navigation si longue & si incertaine sur de simples petits Canots.

I ij

335104

Le Royaume de Maravi est situé entre ce Lac & le fleuve Zambeze, & en pénétrant plus avant sur la même rive, à 15. journées de chemin, on trouve le Royaume de *Massi* : Puis, poursuivant encore autant de journées, un peu plus ou moins, est le Royaume de *Ruengas*, presque à la hauteur de *Mombas*; après cela, je ne sai pas qu'il s'étende plus loin.



NOUVELLES DE HONGRIE.

LE Prince Eugène se tient toujours dans son nouveau Camp de Semlim, où l'Armée Impériale tâche de se rétablir des fatigues qu'elle a essuyées pendant la Campagne. Comme ces Troupes ont beaucoup souffert, & qu'elles sont diminuées considérablement, ce Prince n'est presque attentif qu'au soin de recruter de bonne heure l'Infanterie & de remonter la Cavalerie. Il s'est transporté à Sémendria, avec le Prince de Wirtemberg, le Général Vehlen & l'Ingénieur général; pour examiner quelles Fortifications on pourra faire à cette Place; & en même-tems ordonner la distribution des Postes & des Quartiers qu'il jugera à propos d'établir le long de la Frontière.

Le Comte Philippi qui a escorté la Garnison Turque de Belgrade , jusqu'à la hauteur de Nissa , est de retour en ce Camp. Il a raporté qu'il n'avoit pû voir qu'avec horreur , les chemins parsemez de Turcs , partie morts , partie encore expirans ; de Chameaux , de Buffles , de Bœufs , de chariots & d'autres voitures abandonnées par les Infideles.

Que le Grand Vizir l'étant venu reconnoître avec un gros détachement , n'ût pas plutôt vû que c'étoit la Garnison de Belgrade qui avoit été obligée de se rendre , que s'étant jetté précipitamment de son cheval ; il se prosterna à terre , avec des cris & des gemissemens tout-à-fait touchans : Après des Démonstrations de la douleur la plus vive , il remonta à cheval , la tête baissée , & repassa avec ses Troupes & la Garnison , la Morave , en disant : Que Dieu & Mahomet avoient permis que cette Riviere devint , par la prise de cette importante Forteresse , la Borne des deux Empires. Le Comte de Philippi a ajouté , que le Séraskier qui commandoit dans Belgrade , en se separant de lui , lui avoit pris les mains , & en les serrant , les larmes aux yeux ,

s'étoit servi de ces propres termes :
Allez, Monsieur, assurer son A. le Prince Eugène, que nous ne ferons point en guerre la Campagne prochaine : Nous ferons cet hyver une Paix ou une Trêve si solide, que le Sultan-même ne sera pas le Maître de la rompre sitôt; & vous apprendrez dans peu, de grands changemens dans la Cour Ottomane.

Le Grand Seigneur qui étoit en marche avec un gros Corps de Troupes pour venir joindre la grande Armée, informé de ces mauvais succès, étoit retourné sur ses pas, rempli de consternation. Cet Officier a confirmé que de tous les débris de ce grand Corps, le G. Vizir n'avoit pû rassembler auprès de Nissa, que 18 à 20000 hommes; tout le reste s'étant débandé.

Les Janissaires mécontents de la Porte, marchent à Andrinople, dans le dessein de demander que le Grand-Vizir fût déposé, & que *Chimporgogli Sérafkier* de la Bosnie, fût élevé à cette dignité. Le Grand-Seigneur de son côté, doit tout appréhender de la fureur de cette Milice irritée; & qu'elle ne soit assez insolente pour oser lui donner un Successeur.

Les Arnauts, les Albaniens & les Bulgariens ont envoyé des Députés au Prince Eugène, pour implorer la protection de l'Empereur, & le prier de leur faire distribuer de la poudre, des bales & autres munitions de guerre, pour être en état de se défendre contre les Turcs.

Pendant que l'on est occupé depuis plusieurs jours à embarquer l'Artillerie surnuméraire, pour la transférer sur 80 Barques dans d'autres places, selon les ordres du Prince Eugène; on ne cesse point de travailler à réparer les ouvrages & les fortifications délabrées de Belgrade, & à rendre le port de cette Forteresse, capable d'y faire hiverner les Vaisseaux de guerre Imperiaux qui ont servi si utilement cette Campagne. Quoiqu'il y ait un grand nombre de Soldats employez à nettoyer les rues & les places, elles étoient tellement embarrassées des ruines & des débris de cette Ville, qu'ils souffroient avec impatience ce pénible travail; mais, depuis qu'ils ont découvert, en fouillant des habits, des Armes, des Bijoux, des Vases & des Sacs remplis d'or & d'argent, ils ont oublié toutes leurs fatigues, ce

qui fait avancer l'ouvrage. Le Prince Eugène a déclaré que tout ce que les Soldats déterreroient, leur apartiendrait, sans que les Officiers se pussent rien approprier que de gré à gré. Un Fantassin ayant trouvé un très beau Rubis, le présenta sur le champ au Prince Généralissime qui lui fit compter 300 ducats. On a fait la découverte d'un Magasin souterrain où il y avoit 200 quintaux de poudre que les Ennemis n'avoient pas indiqués; de même que d'une pièce de Canon si enorme, qu'elle porte des Boulets de 115. livres de bales.

La Cavalerie doit faire un mouvement dans peu vers Futack, pour la commodité du fourage; mais, l'Infanterie n'entrera point en quartier d'Hiver, que les nouveaux ouvrages qu'on fait au dessous de Semlim, en deçà de la Save, vis-à-vis Belgrade; n'ayent été mis dans leur perfection. On élève aussi un nouveau Fort à la pointe de la Save, où les Nôtres avoient, durant le Siège, dressé des batteries qui avoient fort endommagé la Ville d'Eau & la Citadelle. Outre ces précautions, on a entrepris de tirer une communication d'un bras du Danube avec la Save; on y fera

des Ecluses , afin d'inonder le terrain en deçà de cette Rivière en cas de nécessité. Il y a un grand nombre de Païsans employez à ces differens travaux, sans compter mille Fantassins qui sont relevez successivement par pareil nombre.

Par des lettres du 6. de ce mois du même Camp , on a appris que les Turcs avoient fait une députation au Prince Eugène pour la paix. Cette démarche fait présumer que la Porte ne tardera pas à envoyer une Ambassade solennelle à l'Empereur pour la mener.

S'il en faut croire le raport de quelques Transfuges , le Grand-Vizir avoit été rélegué à Thessalonique , & peu de tems après étranglé ; que Mehemet-Bassa cy-devant Chancelier avoit été choisi pour le remplacer : Elles ajoutent que la plupart des Jannissaires depuis la Bataille, ne s'étoient crû en sûreté qu'à Sophie, où ils avoient commis plusieurs désordres, sans que le Grand-Seigneur qui y étoit revenu , ait osé s'y opposer , crainte de quelque soulèvement de la part de ces Mutins.

Le Général Mercy doit se transpor-

ter du côté de *Nissa* avec un gros détachement de Troupes , pour obliger un Corps considerable de Turcs qui est campé entre *Nissa* & *Vidin* , de se retirer. Le Prince Eugène ne doit séparer son Armée qu'après cette expedition , après quoi il s'en retournera à *Vienne*.

Le Comte Rabutin est nommé pour aller audevant de cette Altesse , pour lui porter une très riche épée estimée 80000. florins dont l'Empereur lui fait présent.

De Vienne , le 10 Octobre.

ON vient d'avoir la confirmation que le Corps de Turcs, Tartares, ou Hongrois Rebelles qui avoient pénétré par la Moldavie dans la haute Hongrie , avoit été presque tout détruit par les differens détachemens qu'on avoit mis à leur poursuite. On ne peut imaginer toutes les cruautés & tous les désordres que ces Barbares ont exercés par tout où ils n'ont point trouvé de résistance. Ils s'étoient avancés jusqu'à *Bistritz* ; mais ayant été informés que les Comtes de *Steinville* , de *Martigni* & le Général *Viard* n'étoient

pas éloignés, & que l'on s'étoit emparé des débouchés par où ils pouvoient se retirer, ils furent obligés de remonter jusque dans le Comté de Marmaros, pour tâcher de regagner les frontieres de Pologne. Pendant leur retraite, les Milices Nationales s'étant jointes aux Troupes réglées; & les Païsans de leur côté, avec de longues perches ferrées, leur tombant de toutes parts sur le Corps; dans cette extremité, ils prirent le parti de se partager en plusieurs Troupes pour échaper plus facilement: Et afin d'être moins embarrassés, ils commencerent par sabrer tous les Vieillards, Femmes & Enfans qu'ils emmenoiient en esclavage, n'épargnant que les plus robustes. Cette cruelle précaution ne les a pas tiré du mauvais pas où ils s'étoient engagez; car, ils ont été si vivement harcélés & attraqués en tant d'endroits, que de 15000. qui étoient entrez sous la conduite du Sultan. Achmet-Gerai; à peine s'en est-t-il sauvé la troisième partie: On ne voit que Corps morts par les chemins. La plus grande partie des Habitans qu'ils emmenoiient, a été remise en liberté: On leur a pris près de 6000 chevaux qu'ils avoient

abandonnés, ne pouvant s'en servir dans les Montagnes; on a fait aussi plusieurs Prisonniers qui courent risque d'être cruellement traitez : Il y en a û déjà quelques uns d'écortchez vifs par les Païsans qui font des aiguilletes de leurs peaux. La Cour de Vienne n'est pas si contente de la manœuvre des Milices de Croatie que Messieurs de Nabatta & Drakowitz commandoient prez de Novi en Bosnie; car, dans une action qu'elles ont ûe avec les Turcs, ceux-ci les ont taillées en pièces, fait quantité de Prisonniers & emmené plus de 3 000 personnes en esclavage.

La Garnison Turque continue à se deffendre avec beaucoup d'opiniatreté, dans le Château de Zwormick situé sur la petite Rivière de *Drin* qui sépare la Bosnie de la Servie : On a été obligé d'y envoyer de nouveaux Renforts & du Canon pour en venir à bout. Le Général Petrasch qui commande à ce siège, y a été dangereusement blessé, & a demandé qu'on le transportât à Brod sur la Save pour s'y faire panser.

Le Prince Eugène se donne beaucoup de soin, pour rétablir le commerce de Témefvar avec Belgrade : L'Empe-

reux conformément à ce dessein, a accordé deux Foires franches à chacune de ces Villes.

De l'Empire, du 8. Octobre.

L'Empereur vient de donner de nouveau une ordonnance, par laquelle il est enjoint au Landgrave de Hesse-Cassel d'évacuer dans le terme de six semaines, la Forteresse de Rhinsfeld; faute de quoi, l'exécution suivra de près la menace. On ne croit pas cependant que ce Landgrave obéisse, étant vraisemblable qu'il est appuyé par des Puissances étrangères qui ont intérêt qu'on ne lui enleve pas cette Forteresse, par laquelle elles peuvent avoir un passage jusque dans la basse-Saxe. Le Baron Beck est de la part de l'Electeur Palatin à Cassel, pour empêcher, s'il est possible, que l'on n'en vienne à une rupture,

De Hambourg du premier Octobre

ON est fort curieux de sçavoir ici ce qu'est devenu le Baron de Gortz. Il y a des lettres qui assurent

qu'il est parti avec un Passe-port du Czar pour Rével ; d'où il a passé en Suède. Cette complaisance pour cette Couronne, fait soupçonner S. M. Cz. d'être entrée dans l'alliance du Nord.

La démolition de Wismar se continuë avec force.

Le Roy de Prusse a fait présent au Czar d'une pièce de Canon de 115 livres de bales ; & la Reine de Prusse a donné à la Czarienne un carosse magnifique attelé de 8. chevaux Isabelles, avec des harnois très riches. Le Czar par reconnoissance, destine à S. M. P. un Regiment composé des plus grands & des plus beaux hommes de ses Etats : Ils seront habillez comme le Regiment des Gardes Suisses en France.

La Paix du Nord s'avance , & le Roy de Suède doit nommer une Ville pour le Congrez.

De Venise, le 15 Octobre.

LA Flote de la République, depuis le dernier échec contre les Turcs, n'a pas été en état de tenir la Mer : Elle étoit encore à la fin de Septembre, à Zante. Celle des Turcs qui auroit pû fai-

re quelque entreprise d'éclat, n'a osé la risquer ; ayant perdu courage sur la Nouvelle de la Victoire remportée par l'Armée Imperiale sur celle des Turcs ; c'est ce qui fait qu'elle n'a pas quitté les Eaux de Modon.

Le général Mocénigo qui est à *Catara*, dispose, dit-on, toutes choses pour le bombardement de Dulcigno ; mais, nos plus senez Politiques doutent fort que ce projet soit suivi de l'exécution, par la raison que cette expedition couteroit beaucoup d'argent à la République qui n'en a pas plus qu'il lui en faut. L'on travaille avec empressement à former des fonds pour la Campagne prochaine ; mais, selon l'usage ordinaire, on ne fera rien avec précipitation. Pour cet effet, l'on parle d'obliger les Particuliers à porter leur Vaiselle d'argent à la Monoye, pour engager par cet exemple, les Eglises, les Monasteres & les Confrairies qui ont beaucoup de ce métal, à faire de même. Ces lettres confirment que le different entre le Pape, touchant le cours que S. S. veut donner dans le Po de Prémaro, aux Eaux de la Rivière de *Ren*, fait toujours beaucoup de bruit. Le Comte de Gal-

las Ambassadeur de l'Empereur à Rome, s'oppose à cette entreprise ; parce qu'il seroit à craindre que les sables que *le Ren* entraîne, ne remplissent les Canaux de Comachio, & ne détruisissent la pêche dont l'Empereur tire de gros Revenus.



JOURNAL DE CAGLIARI.

Cagliari Ville Capitale de l'Isle de Sardaigne, est située sur une éminence, au bord de la Mer, avec un beau Port où les Vaisseaux qui viennent du Ponant & du Levant, se retirent : C'est le Siège d'un Archevêché & d'un Viceroy : Son regard principal est sur l'Afrique. On la divise en 4 Parties. Celle du milieu ceinte d'une forte muraille, s'appelle proprement *Caglier*. La Partie qui la joint & qui regarde le Levant, est nommé *Villeneuve* ; l'autre qui tire au Midi, ayant son aspect vers la Marine, a pris son nom de la *Marine*, ou de *Gliapola* ; & celle qui est au Couchant, se nomme *Stampax*. Ces 3 dernieres parties, quoique fermées de

murailles avec des fossez, sont comme les Fauxbourgs de Cagliari. L'on remarque entre autres choses, dans cette Capitale, la belle Tour *Saint Brancas*, presque toute de marbre, celle de l'Éléphant aussi bâtie de marbre pour la plus grande partie ; le Château qui est très fort ; le Palais du Roy où loge le Viceroy ; la Maison des Senateurs appelée la Maison de Ville ; la grande Fontaine, les Boulevars & les Bastions de Sainte Croix, de Saint augustin &c.

Jacques II. Roy d'Aragon prit cette Ville en 1330. Depuis ce tems-là, cette Isle étoit demeurée soumise aux Espagnols, jusqu'au Traité d'Utrecht, par lequel ce Royaume a été démembré de la Monarchie Espagnole & cédé à l'Empereur Charles V.

Elle a 5 Conseillers : Ils portent par la Ville les Armoiries de leurs Charges, & gouvernent seuls la République & ses revenus qui sont considérables.

Ils ont en de certains cas, la puissance d'établir des Loix : Leurs Privileges portent que le Roy d'Aragon, comme Prince de Sardaigne, ne se mêlera point non plus que le Viceroy son Lieutenant, du Gouvernement de leur République.

K

Les Relations différentes qui se sont répandues depuis deux mois, au sujet des Armes de sa Majesté Catholique, dans l'entreprise de la Sardaigne; ont été si incertaines, que je n'ai rien voulu prendre sur mon compte touchant cet événement, dans mon Mercure de Septembre; mais, présent, que je suis pleinement instruit du dénouement de cette grande affaire, je vais reprendre mon Journal, à l'endroit où j'en demeurai le mois d'Aoust dernier, & rapporter exactement tout ce qui s'est passé de plus mémorable.

Dans le Supplément du Journal du mois d'Aoust, nous dîmes que la première & la plus forte Escadre de la Flote Espagnole qui étoit sortie de Barcelone quelques jours avant la seconde, étoit entrée par deux fois dans la Rade d'Alcudia en l'Isle de Mayorque, à cause que les vents contraires & le calme s'étoient opposés à son dessein. Présent, il est à propos d'instruire le Public que cette même Escadre ayant fait voile vers la Sardaigne, elle fut obligée de rentrer pour la troisième fois dans la même Rade par la suite du mauvais tems. Mais enfin, à

la faveur d'un bon vent , elle poursuivit sa route & entra dans la Baye de Cagliari le 21 du même mois , où elle trouva la seconde Escadre commandée par Dom Balthazar de Guevra , laquelle y étoit arrivée quelques jours auparavant.

Le 22 , le débarquement fut fait à une lieue de la Place , près de la petite Riviere de Saint André de Quarie , non loin des Salines qu'il y a dans le même endroit. Six cens chevaux de Cavalerie nationale de l'Isle ayant entrepris de s'opposer au débarquement , furent bientôt battus & mis en fuite par quelques Troupes Espagnoles qui estoient à l'abri de leurs Galères , lesquelles s'approchèrent beaucoup de la Terre ; après quoi , tout le débarquement se fit sans la moindre opposition ; & les Troupes Espagnoles se campèrent près du Sanctuaire & du Palais de Notre-Dame de Buen-Ayre , à un petit quart de lieue de la Place.

Le débarquement fait , M. le Marquis de Lede Commandant en Chef , fit sommer le Viceroy de se rendre , par le Colonel Don Martin de Mayorga Capitaine du Regiment des Gardes Espagnoles , Officier de valeur & de conduite ; mais , M. de Rubi Viceroy de la

Sardaigne ayant répondu avec beaucoup de hauteur & de fierté, les Galioles à bombes commencèrent à bombarder la Ville, & les Troupes prirent ce Poste pour faire le siège par terre.

Le Vice-Roy ne pouvant plus se soutenir dans la Ville, se retira au Château où il fait sa demeure ordinaire : L'Archevêque en fit autant, & presque toute la Noblesse de Cagliari prit le parti le plus sûr, en se répandant dans les endroits les plus reculez de la Montagne, pour y attendre l'événement de cette entreprise.

Au commencement, l'Armée Espagnole sentit quelque disette de Vivres, à cause que tous les Païsans prirent l'épouvante à son arrivée ; mais, ils se rassurèrent sur le champ ; parce que le Marquis de Lede fit publier une Amnistie générale, & offrit de la part de Sa Majesté Catholique, la conservation de tous les Privilèges du Royaume qui sont très grands, à cause que cette Isle fait une partie de l'ancienne Couronne d'Aragon. À peine la publication de l'Amnistie fut faite, qu'on commença à apporter à l'Armée toutes sortes de Vivres en abondance ; de sorte que

qu'on fournissoit 10000 rations de pain frais par jour.

A l'arrivée de la Flote, une Fregate Espagnole appelée *la Junon*, prit trois gros Bâtimens que le Viceroy de Naples envoyoit au secours de la Place, tous chargez de munitions, de poudres, d'affuts de canons, de mortiers à bombes & autres appareils de guerre; & le Colonel Ferrer fort connu dans la guerre d'Espagne, par les différentes exécutions qu'il fit à la tête des Miquelens, fut encore pris dans un de ces Bâtimens qu'il commandoit.

En même tems, le Marquis de Lede envoya deux Officiers à Barcelone & à Gènes, pour faire sçavoir aux Espagnols & aux Italiens son hûreux débarquement, & fit détacher de sa Flote 4 Frégates, bonnes voilières, pour cotoyer la Sardaigne & l'Isle de Corse; afin d'empêcher les secours qui pourroient être envoyez en ce Royaume-là.

Au commencement du mois de Septembre, le Marquis de Rubi Vice-Roy se voyant réduit à l'extrémité, fit battre la chamade pour capituler; à cause qu'une partie des Fauxbourgs étoit déjà soumise aux Espagnols, & que le Châ-

teau étoit fort endomagé par les bombes & par quelques batteries de campagne; mais, les conditions qu'il proposa, ayant paru fort excessives au Marquis de Lede, ce Général ne voulut pas les écouter; si bien que le 7, il fit placer une batterie de 36 Canons, pour battre en brèche le Château; mais, par le défaut de fascines qu'il falloit aller chercher fort loin, & parce qu'il falloit dresser les platesformes dans des endroits très difficiles, & escarpez de la Montagne sur laquelle le Château est bâti; on différa l'ouverture de la tranchée jusqu'au 14.

La nuit du 3. au 4. Septembre, le Marquis de Lede détacha M. Graffeton Maréchal de Camp, avec 300 Grenadiers & quelques Dragons, pour attaquer le Château de *S. Michel-la-Comtesse*, petite forteresse placée hors la portée du Canon de la place: On ne s'étoit déterminé à cette entreprise, que sur les avis que l'on avoit reçu que ce Château que l'on disoit à demi ruiné, n'étoit défendu que par des Païsans; mais aux approches, on reconnut qu'on avoit été mal informé, puisqu'on y trouva de bons fossez & de bonnes

Fortifications, derrière lesquelles il y avoit des Troupes réglées avec du Canon à Cartouche qui nous blessa 12. Soldats, en tua 7. ou 8. autres avec 5. Officiers.

Le 5. du même mois, il étoit arrivé au Port de Gennes, un grand Vaisseau de guerre d'Espagne nommé *le Royal St. Philippe* : Il étoit commandé par Dom. Cayetano Pujadas Chevalier de Malthe, & brave Officier de Mer : Le Marquis de Saint Philippe envoyé d'Espagne à Gennes, y monta le même jour par ordre de Sa Majesté Catholique, pour aller en qualité de Gentil-Homme originaire de Sardaigne, ramener par son crédit, les esprits de ses Compatriotes, & frayer la route de l'entier recouvrement de cette Ile.

Le 7. on envoya la Fregatte *le Volant* de l'autre côté du Port, avec un détachement commandé par un Lieutenant Colonel, pour faire des fascines & des picquets qui devoient être employez à dresser des Batteries & à ouvrir la Tranchée.

Le 8. le Chevalier de Lede étant sorti du Camp, à la tête de 3. Compagnies de Grenadiers des Gardes & de

220. Dragons, réduisit à l'obéissance du Roy quelques Villages, animez contre les Espagnols par le Bailly *Maranioussa* qui commandoit quelques Troupes de Cavalerie du País, laquelle à son aproche, se fauva dans les Montagnes : Le même jour, on fit un Lieutenant de Vaisseaux prisonnier, qui portoit à Naples des dépêches du Marquis de Rubi, avec des lettres pour la Cour de Vienne.

Le 9, quelques Gentils-Hommes du pays, du nombre des Partisans du Roy d'Espagne, vinrent se rendre au Camp des Espagnols.

Le 10. deux Vaisseaux du Roy de Sicile commandez par le général Scarempi, en entrant dans le Port, essuyerent une rude bordée de toute l'Artillerie d'un Vaisseau Espagnol qui les prit pour Batimens Ennemis; persuadés que c'étoit un secours envoyé de Naples ou de Gennes, pour secourir la Place; mais, l'Espagnol ayant reconnu le Pavillon de S. M. S. il en fit ses excuses, & la chose se passa à l'amiable de part & d'autre.

Le 11. on commença à tirer une ligne de communication de la Croix de Notre-Dame de Buen-Ayte vers la *Ma-*
rine,

rinc, pour faire l'ouverture de la tranchée : Comme on ne peut pas creuser la terre pas la difficulté des Roches qui s'y rencontrent, on a été obligé de se couvrir à force de Tonneaux & de Gabions.

Le même jour, la Ville de *Sassaria* Capitale de la partie Septentrionale de la Sardaigne, envoya deux Députés au Marquis de Lede, pour demander un secours de deux Galères avec 300 hommes ; afin de se mettre en état par là, de secourir le joug des Allemans. Quelques Lettres de Gennes assûrent que l'ayant obtenu, les Habitans ont chassé de leur Ville, la Garnison & le Gouverneur mis par ordre de la Cour de Vienne ; & qu'ensuite ils ont reconnu le Roy Catholique pour leur légitime Souverain.

Le 12. les Troupes Espagnoles pousoient si vivement les travaux, malgré le feu de la place, qu'elles en avoient déjà fait 90. Toises.

Le 13. fut employé à perfectionner une batterie, contre les Bastions de la Marine qui sont détachés de l'enceinte de la Place de Cagliari: On fit une ligne de communication du Couvent de la Tri-

Octobre 1717.

L

nité jusqu'à celui de S. Lucifero. Ce ne fut cependant que la nuit du 13 au 14, qu'on ouvrit la tranchée, qui fut montée par 2. Bataillons des Gardes Espagnoles commandées par Dom Joseph de Armendariz Lieutenant général, par le Chevalier de Lede Maréchal de Camp, & par le Brigadier Dom Jean de Carrote.

La nuit du 14. au 15. la tranchée fut servie par 2. autres Bataillons des Gardes Espagnoles, par 60. Dragons, & 800. Travailleurs commandés par le Marquis de San Vicente Lieutenant général. *Le Royal S. Philippe* monté par le Marquis de S. Philippe, entra dans le Port; il venoit de Genes avec un secours de 14000. Piïtoles pour l'Armée.

Les 735. Dragons du Regiment d'Hamilton, qui s'étoient embarqué à Genes pour la Sardaigne, dans le dessein de secourir les Affiégés, ou de se jeter dans quelque autre Place de cette Isle, sont venus d'abord à S. Florence, Port de l'Isle de Corse; de là, ils ont gagné le Port de Calvi, & sont enfin entrés dans le Port d'Ayazzo, d'où, selon les dernieres lettres de Genes ils sont blo-

qués par deux Fregattes & deux Galeres d'Espagne qui leur interceptent le passage.

Les Tempêtes de Mer ayant empêché de recevoir la suite de ce Journal, nous sommes obligés de le terminer à cette dernière date, en attendant que nous en recevions la continuation.

On vient cependant d'apprendre par la voye de Marseille, que le Patron d'une Barque Françoisse, partit le 3^e de ce mois du Port de Cagliari pour passer à Barcelonne, a déclaré que le 30. Septembre, les Espagnols s'étoient rendus maîtres de la Place & du Château, où on avoit fait deux grandes Brèches; ce qui avoit obligé le Marquis de Rubi de se rendre, sans sçavoir encore à quelles conditions. Plusieurs autres Barques confirment cette nouvelle, entre lesquelles, il y en a qui ajoutent que la Place d'Alguer, après quelque foible résistance, s'étoit soumise aux armes du Roy Catholique, & que toute l'Isle avoit suivi cet exemple: Peut-être qu'avant de finir nôtre Recueil, on saura à quoi s'en tenir.





LA Lettre du Pape au Roy d'Espagne, touchant l'entreprise formée sur le Royaume de Sardaigne, est une pièce trop importante pour ne lui pas donner place ici.

L E T T R E
D U P A P E A U R O Y D' E S P A G N E.

TRES-CHER FILS EN JESUS-CHRIST,
Salut & Bénédiction Apostolique.
Comme Nous ne doutions nullement des assurances que Votre Majesté Nous avoit données plus d'une fois, que les Vaisseaux de guerre que Nous Vous avions demandez instamment & que Vous faisiez équiper, étoient destinez pour secourir puissamment la Flote Chrétienne contre les Turcs : Dans cette persuasion & pour contribuer à votre gloire, Nous en fîmes d'abord part en Consistoire à nos vénérables Freres les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine ; de même que ce qui Nous fut mandé ensuite de votre part ;

que ces *Vaisseaux* avoient mis à la voile, pour aller en *Levant* & soutenir la *Cause* commune, comme *Vous* *Nous* l'aviez souvent promis. *Nous* en fumes d'autant plus persuadés, que *Nous* le souhaitions avec ardeur, ayant en avis que cette *Flotte*, quoi qu'elle eût défendu vaillamment la *Cause* du *Nom* Chrétien, attendoit avec impatience l'arrivée de ces *Vaisseaux* *Auxiliaires*; se trouvant fort fatiguée par les *Combats* sanglans donnés dernièrement dans l'*Archipel*.

Votre *Majesté* peut donc juger de la surprise & de la douleur que *Nous* ont causé les bruits répandus depuis peu; que vos *Vaisseaux* n'avoient pas pris la route que *Vous* *Nous* aviez marquée, mais une autre directement contraire à vos promesses; en sorte que la *Religion* *Orthodoxe* n'en pouvoit espérer aucun secours, mais au contraire, avoit tout sujet d'en craindre des suites très dangereuses.

Nous avoions bien, que jusqu'à présent *Nous* avons tâché d'adoucir la douleur que *Nous* avons eue de cette *Nouvelle*, en ne croyant pas qu'il fallût encore y ajouter une entière foi; quoi qu'elle fut confirmée par les discours & les plaintes de plusieurs; parce que *Nous* l'envisa-

gions comme une chose directement contraire à vôtre grande pieté , à la foi de vos promesses , & même au devoir d'un Roy Catholique , dans un tems où l'Eglise se trouve dans un si grand danger.

Mais, comme le bruit commun , répandu de tous côtez sur cette affaire , Nous fait craindre , que par les artifices de quelques personnes , Vous n'ayez été entraîné malgré Vous & contre vôtre inclination , dans ce nuisible & dangereux dessein , qu'on dit même que Vous avez déjà fait éclater ; nôtre sincère & paternelle Charité envers Vous , ne nous permet pas de nous taire , dans un aussi grand péril non seulement de vôtre Réputation , mais même de vôtre Ame : Car, qui ne voit quel compte vous auriez à rendre au Roy des Roys , & quelle tache ce seroit à vôtre Réputation , si vos Conseillers avoient été capables d'extorquer de Vous , que Vous abandonnassiez la Cause commune ; que Vous ne fissiez aucune attention aux périls de la Religion Chrétienne ; & que Vous oubliant Vous-même , Vous portassiez ailleurs les Trou pes & les Armes destinées à une Guerre Sacrée , à la défense de la Sainte Eglise ; & que Vous ne gardassiez pas la Foi

que Vous Nous avez si souvent promise, ou plutôt à Dieu qui ne peut être moqué, & au Nom duquel Nous avons reçu vos promesses ? Ces Conseillers s'attireroient les effets terribles de la Vengeance Divine, si sous prétexte de quelques offenses, on pousse par des intérêts particuliers, ils avoient donné à V. M. de si pernicious conseils, pour ternir la gloire de votre Nom Royal, éluder les soins & les efforts de notre fonction Pastorale pour la défense du Nom Chrétien ; & lequel enfin Dieu, terrible envers les Roys de la Terre, ne permettroit pas qu'il demeurât impuni.

Quelles offenses, en effet, vos Ministres pourroient-ils rapeller, pour Vous conseiller de les préférer à la Cause de Dieu ? Quelles raisons sauroient-ils alléguer, qui dussent être préférées au Bien de la Religion Catholique, à l'avancement de la Gloire de Dieu, & aux urgentes nécessitez de la République Chrétienne ? Pourroient-ils prendre pour prétexte, que JESUS-CHRIST leur eût en quelque chose manqué de Foi, ou qu'il leur eût fait quelque injustice, pour soutenir qu'on pourroit aussi lui manquer de Foi, & abandonner la défense de son Nom

8 LE MERCURE

de ses Droits , à laquelle ils étoient obligez ?

Nous prions danc très instamment V. M. & la conjurons au nom du Seigneur, comme Nous Vous l'avons déjà représenté librement , mais avec une affection paternelle , que suivant vôtre équité & vôtre prudence singuliere , Vous fassiez de sérieuses réflexions sur les dangers de la République Chrétienne , de l'Eglise & de la Religion ; & que Vous venilliez Nous écouter , Nous qui Vous tenons lieu de Pere , qui Vous aimons tendrement & qui Vous donnons de veritables & salutaires conseils , plûiôt que ces Fils de défiance , qui ne songent qu'aux choses de la Terre , & qui ne souhaitant pas tant vôtre grandeur qu'à s'acquérir de la louange , Vous inspirent des desseins avantageux en aparence ; mais , très-pernicieux en effet ; & que Vous preniez une résolution , qui Vous faisant laisser les choses dans le même état où elles étoient , ou si l'on y a aporté quelque changement , les rétablissant dans l'état où elles étoient auparavant , mette vôtre gloire & vôtre conscience à couvert , contribue à la Tranquillité publique , & prévienne enfin les plaintes de tous les gens de bien.

Nôtre vénérable Frere Pompée, Archevêque de Neo-Cesarée (Andrinople) nôtre Nonce auprès de Vous, Vous en dira davantage sur ce sujet ; & Nous Vous prions de vouloir toujours l'écouter favorablement, suivant vôtre coûtume. Cependant, Nous ne cesserons de prier Dieu, entre les mains de qui sont les cœurs des Roys, qu'il donne à nos paroles & à nos avertissemens, la force de fléchir l'esprit de V. M. & lui faire former des desseins qui n'arrêtent point le cours des Bénédictiones Célestes sur Vous, mais qui puissent Vous les attirer de plus en plus, au bonheur continuél de Vôtre Royaume : Et pour gage de nôtre Charité Pontificale, Nous Vous donnons très-affectueusement nôtre Bénédiction Apostolique. Donnè à Rome à Sainte Marie Majeure, sous le Seau du Pécheur, le 25. Aouÿ de l'An 1717, & de nôtre Pontificat le 17.

A Rome le 5 Octobre 1717.

LA Princesse Scavolina, autrement la Princesse Carpeigne a quitté Rome, pour passer, à ce que l'on prétend, en France, où elle espere qu'on luy fe-

ra justice & qu'on aura égard à ses demandes : Sa politesse & ses manieres engageantes la font regretter de tous ceux qui l'ont connue. Sa maison étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de plus choisi dans cette Ville ; & c'étoit sans contredit l'Assemblée, ou pour me servir de l'expression du Pays, *la conversation* la mieux assortie & la plus commode de tout Rome.

Le Comte de Peterboroug étant arrivé le 7 de Septembre à Boulogne, il fut arrêté le 11 avec son Secretaire & un autre Domestique : On saisit tous ses papiers, après quoy il fut conduit au Fort Urbain. Il n'y a que 5 ou 6 mois que ce Milord quitta Rome pour s'en retourner à Londres, d'où étant reparti en poste pour ce Pays, il fut suivi par un Gentil-Homme du parti du Chevalier de S. Georges, qui l'ayant perdu dans les Montagnes, ne fit qu'augmenter par son retour, les soupçons que cette Cour avoit conçûs de ce Seigneur. Comme il gardoit l'incognito à Boulogne, & qu'il ne sortoit que de nuit, on se crut en droit de s'en saisir : On ne luy trouva d'abord que 10000 sterlins en billers & en espèces, mais depuis, on a voulu insinuer

qu'il avoit des remises pour plus de 100000 autres livres sterlins ; c'est ce que l'on a peine à croire. Il faut apparemment qu'il ne soit pas si coupable qu'on le disoit ; puisque, quand on luy a offert la liberté de sortir, il l'a refusée, attendant des ordres du Roy Georges pour prendre son parti. Le Pape a envoyé quelques Troupes pour la garde du Prince.

M. l'Abbé Chevalier & le Pere la Borde de l'Oratoire, partirent d'ici le 29 du passé pour s'en retourner en France.

Le Courier extraordinaire qu'on avoit dépêché pour l'Indult de l'Archevêché de Besançon, n'a emporté autre chose qu'un refus honnête du Saint Pere, qui suspend cette grace jusqu'à ce que la grande affaire soit terminée.

La Coadjutorerie du Prieuré de Saint Martin des Champs, en faveur de M. l'Abbé de Saint Albin, a cependant été expédiée en datterie: Le Courier s'en est retourné en France pour en porter la Nouvelle.

Le Pape n'a pas témoigné beaucoup de joye de la naissance de son petit Neveu : On n'a pas manqué d'imposer aux autres noms du nouveau Né, ceux en-

core des 3 Mages, c'est un usage de ce Pays fondé sur une superstition très accréditée, & le tout pour préserver l'enfant des maléfices des Sorciers, & en même temps les Peres & Meres des reproches qu'on leur faisoit, s'il lui arrivoit malheur.

Le 28 Septembre mourut le Cardinal Francesco Martelli Fiorentino, né le 19 Janvier 1634. Par cette mort, il vaquoit un second Chapeau, & c'étoit de quoy faire compensation entre l'Empereur & le Roy de France; mais, le Saint Pere ne l'a faite qu'en faveur du premier.

Le Vendredy premier Octobre, le Pape tint consistoire & proposa *Eméricus Czjacksi Senpulensis* Archevêque de Colors, & Evêque de Varadin né en 1672; Il a donc esté fait Cardinal *plenis votis*.

Le Cardinal Ptolomei en fit l'Eloge en plein Consistoire, comme d'un Sujet très digne & dont il pouvoit répondre. L'Empereur avoit donné l'option à S. S. ou de cette nouvelle Eminence, ou de M. Stella Napolitain.

Le 3 le S. Pere fit chanter le *Te Deum* en Action de Graces de la Victoire remportée, suivi de la prise de Belgrade par les Chrétiens sur les Infidèles, ou

Avrà un magnifico Feu d'Artifice au
Château S. Ange.



M. Zappi Poète célèbre , a fait à
l'occasion de la Victoire de Belgrade ,
un Sonnet en Italien qui est ici fort
estimé : Il est dédié à M. le Comte de
Gallas Ambassadeur de l'Empereur à
Rome ; en voici une copie.

Viva l'Augusto CARLO. Oppres-
sa, e vinta

Cadde Belgrado , e già la Croce adora :
Bacia l'auree Catene , ond' oggi è cinta ,
E del nuovo Signor se stessa onora.



Ma questo è poco ; alle difese accinta ,
Tutti i suoi Regni spopolò l'Aurora :
E già fugata , prigioniera , estinta
Fù la grand' Oste ; e questo è poco ancora.



Io del destino apro i Volumi ; e leggo ,
Che del Barbaro Impero è già maturo
L'ultimo eccidio , che nel Ciel si trama :



E volgo il guardo inver Bizanzio , e
veggo
L'ombra di Constantino , alta sul muro ;
Che il Successore , dall' Austria , aspet-
ta , e chiama.

De Bruxelles le 10 Octobre 1717.

ON fit hier en cette Ville l'Inauguration de l'Empereur, comme Duc de Brabant & de Limbourg. Les Seigneurs Etats du Duché de Brabant & les Députez de Limbourg, s'étant assemblez chez le Comte de Tildonc, allerent en Cavalcade vers les 10 heures du matin, à l'Hôtel de M. le Marquis de Prié, pour le conduire à l'Eglise Collegiale de S. Michel & de Sainte Gudule. La marche commença par le Regiment du Marquis de Westerlo, les Officiers à la tête, puis les Députez des Etats du Duché de Limbourg précédés des trompettes & timbales; après eux, le Marquis d'Assche portant le grand Etendart, comme Guidon héréditaire du Duché de Brabant, ayant devant luy les deux Huiffiers des Etats de cette Province; ensuite les trois Receveurs & le Greffier des Etats de Brabant, les Députez des Villes d'Anvers, de Bruxelles & de Louvain; les Nobles & les Prélats, chacun selon son rang, ayant à leur tête l'Abbé & Comte de Gembloux comme premier Noble. M. l'E-

vêque d'Anvers & l'Archevêque de Malines suivirent ensuite. Le Duc d'Ur-
 sel représentant le Comte de Grobben-
 donc , comme Maréchal heréditaire de
 Brabant , portoit l'Epée , ayant devant
 lui trois Herauts-d'Armes aux titres de
 Brabant , de Limbourg & du Marquisat
 du St Empire ; à sa droite , le Heraut-
 d'Armes à titre de la Toison d'or , & à
 sa gauche , celui à titre de Lothier , tous
 vêtus de leurs cotes d'armes, le Cadu-
 cée en main. M. le Marquis de Prié en-
 touré de la Noble garde des Archers, &
 précédé de celle des Hallebardiers ,
 marcha ensuite avec ses Gentils-Hom-
 mes , ses autres Officiers domestiques,
 Pages , Valets de pied & Haiduques ,
 ses chevaux de main & ses Carosses de
 corps. La marche fut fermée par le Re-
 giment de Dragons du Prince de Hol-
 stein. Dès que Son Exc. fut entrée dans
 l'Eglise , on commença la Messe de la
 Sainte Trinité , qui fut chantée ponti-
 ficalement par M. l'Archevêque de
 Malines , Primat des Pays bas , assisté
 du Prélat du Parc Archichapelain des
 Ducs de Brabant , du Prélat de Villers
 comme Diacre , & du Prélat de S Bern-
 ard comme Soudiacre. La Messe fi-

nie, Son Exc. mit la main sur le Missel qui lui fut présenté pour ce sujet, & fit entre les mains dudit Seigneur Archevêque, le serment accoûtumé pour l'observation des Droits & Privileges compétans aux Eglises de Brabant. Le Doyen de ladite Eglise suivi des Chanoines tous en chapes, vint faire ensuite à M. de Prié la lecture d'un serment particulier pour les Droits & Privileges de l'Eglise de S. Michel & de Ste Gudule. Ces fonctions étant achevées, Son Exc. accompagnée desdits Seigneurs Etats, reprit la marche dans le même ordre vers la Cour, où Elle monta sur le grand Théâtre qu'on y avoit préparé pour cette célèbre cérémonie. Elle s'y mit dans un fauteuil sous un riche dais, où le Portrait de Sa Majesté Imp. étoit exposé, & fut entourée de deux côtez des Seigneurs Archevêque de Malines, de l'Evêque d'Anvers, des Prelats, des Nobles, des Deputez, &c. Le Duc d'Ursel représentant le Comte de Grobbendock, comme Maréchal héréditaire de Brabant, tenant l'Epée, se mit à droite de la Table, & le Marquis d'Assche à la gauche, comme Guidon héréditaire de

B

Brabant avec l'Etendart de la Province. Chacun étant placé, le premier Héraut-d'Armes cria à haute voix *Silence, Silence*; Son Exc. déclara le sujet de cette Assemblée, à quoi le Greffier des Etats de Brabant ayant répondu, lût à haute voix les Lettres de Plein-pouvoir de Sa Majesté Imp. ensuite les Lettres de la Joyeuse Entrée avec leurs additions. Enfin, les deux Sermens ordinaires en langue Brabançonne & Bourguignone. M. de Prié mit la main sur le Missel qui lui fut présenté par l'Archevêque, & fit au nom de l'Empereur, comme Duc de Brabant, les deux sermens mentionnez. Ensuite de quoi, on fit à haute voix la lecture du serment d'obéissance & de fidélité que les Etats de Brabant devoient prêter. Après quoi, l'Archevêque, l'Evêque & les Prelats le firent entre les mains de Son Exc. & les Nobles & les Députez des Chefs Villes, en firent de même. Le Pensionnaire des Etats de Limbourg fit ensuite lecture des deux sermens que Son Exc. devoit prêter aux Etats de la même Province; On lût ensuite le serment de fidélité & d'obéissance que les Etats de Limbourg devoient prêter.

Octobre 1717.

M

& que leurs Députés firent pareillement. Cette Cérémonie étant achevée, le premier Roi d'Armes cria trois fois à haute voix : *Vive l'Empereur & Roi, Duc de Lothier, de Brabant, de Limbourg, & Marquis du S. Empire.* Les trompettes & timbales se firent d'abord entendre, & on fit trois décharges de l'Artillerie de nos remparts, au son de la Cloche de Triomphe; pendant quoi, on jeta au Peuple des Médailles d'or & d'argent. Son Exc. donna ensuite un festin fort magnifique dans le grand Salon de la Cour, aux Seigneurs Etats des deux Provinces, comme aussi à plusieurs autres Seigneurs. Le soir il y eût un grand feu d'artifice dressé dans le Parc derrière le Palais.

De Londres le 14 Octobre.

L'Emprisonnement du Comte de Peterborough fait ici l'attention publique & donne lieu à divers raisonnemens; mais, on ne peut pas se persuader que ce Milord ait été capable de former le dessein d'attenter à la vie du Prétendant : Quoi que les Jacobites publient que ce Milord avoit promis 50000

pistoles à un Italien, pour exécuter ce noir complot, & que c'est ce même Italien qui l'est venu déceler.

Comme le Parlement se doit assembler au commencement de Décembre, les Toris ne négligent rien, afin d'avancer leurs interets. Pour cet effet, ils font des Assemblées dans la Campagne, pour concerter les moyens de gagner la supériorité sur le présent Ministère.

La nuit du Samedi au Dimanche dernier, quelques mal affectionnez répandirent jusques dans le Palais de St James & à Hamptoncourt, deux Libelles; l'un sous le titre, *Avis à l'Armée & au Peuple d'Angleterre*, qui contient en substance, que si on veut vivre en paix dans ce Royaume, il faut nécessairement appeller le véritable héritier de la Couronne & le mettre sur le Trône. L'autre est intitulé, *Avis à M. Robert Walpole*, par lequel l'Auteur prétend prouver que le Roy Georges a contrevenu à l'Acte qui établit la succession à la Couronne dans la ligne protestante; & qu'il a même agi contre le serment qu'il fit à son couronnement &c. Il ne faut pas douter que si on découvre les Auteurs de ces Ecrits se-

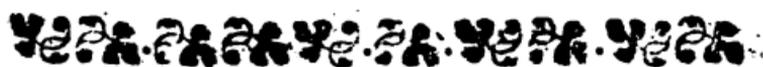
ditieux, on ne les punisse selon toute la rigueur des Loix.

On appréhende que les Rebellés qui se sont retirez dans les Montagnes d'Ecosse, ne fassent des irruptions dans le plat-Pays. On craint même que d'autres Mécontents ne s'y joignent & n'excitent une nouvelle Rebellion. Le Roy a donné ordre au Comte de Sutherland & au Lord Lorat, de se rendre incessamment en Ecosse ; afin de prévenir leurs pernicious desseins en faisant marcher les Troupes & les Milices contre eux, & en mettant en œuvre tout ce qu'ils jugeront nécessaire pour éviter ce malheur : Mais on croit que ces Seigneurs rencontreront de grandes difficultez, & qu'il sera comme impossible, de les réduire, à cause qu'ils occupent des Montagnes inaccessibles.

Il y a quelques jours que le Baron Shader Allemand, presenta un Mémoire au Roy à Hamptoncourt, dans lequel il accusoit le Comte de Bradbourg qu'on dit être un Moine françois défroqué, d'avoir parlé avec beaucoup de mépris de S. M. jusqu'à l'avoir appelé un Prince de deux liards. Le Roy ayant examiné ce Mémoire fit

venir l'un & l'autre en sa présence pour les interroger.

Le Baron soutint que son accusation étoit véritable, & que pour la vérifier, S. M. n'avoit qu'à considérer la marque, qui étoit gravée sur le front du Comte; que c'étoit lui-même qui la lui avoit imprimée par un coup de chandelier; parce qu'il n'avoit pû souffrir les discours scandaleux que celui-ci tenoit de S. M. Le Comte aiant été obligé d'en convenir, S. M. s'est contentée d'ordonner à cet Imprudent de ne plus se présenter à l'avenir devant lui, le Roy lui ayant fait souvent l'honneur de le faire manger à sa Table; & pour le Baron, il le pria de ne plus parler de cette affaire.



ÉPITRE DE M. MICHEL

A M. D E . . .

POUR LE DETOURNER DE LA SATYRE.

*V. If Ennemi de tout Rimeur glacé,
Par qui j'ai vû de leur froide manie
Plus d'un Tableau fidèlement tracé;*

Gentil Ami, de qui l'heureux génie
 Peut espérer d'être un jour remplacé,
 Sur le Parnasse aux fonctions utiles
 De feu Boileau; quand cet Auteur prisé
 Pour la Raison, d'un chaud zele embrasé,
 Vilipendoit tous ces Ecrits fertiles,
 Où le bon sens se voit martyrisé.

Je vous écris, non que j'aye à vous rendre
 Vos Complimens, & cet amas sucré
 De doux propos dont m'avez soupoû-
 dré.

A tel retour, j'à ne devez prétendre;
 Puisqu'entre nous regne sincérité,
 Comme savez; & s'il vous plaît, Beau-
 sire,

Vous suffira ce qu'elle m'a fait dire
 Ez petits Vers par-où j'ai débuté:

Qu'ainsi ne soit: Naïve vérité
 Toujours me plût, & fidèle à son culte,
 Son Oracle est le seul que je consulte.

Quand de rimer par fois je suis tenté,
 Non moins que moi d'elle seule enchanté,
 Vous dédaignez la souplesse frivole
 Des vains Flatteurs; & pour être écouté,
 Il ne faut pas qu'un Ami vous cajole:
 Si qu'avec vous, on peut impunément
 Risquer censure & libre sentiment:
 Tout au rebours de cette Secte habile
 Qui se croyant la vûie assez subtile,

Pour pénétrer dans l'objet le plus fin,
 N'eut onc besoin des yeux de son voisin.
 Que tels Docteurs ayent vidé leur
 cervelle

De quelque écrit qui s'en fit arracher ;
 Vous les verrez tout prêts à se fâcher ,
 Au moindre endroit de la Pièce nouvelle ,
 Où vôtre limé osera s'attacher :
 Vainement donc vôtre main les harcelle
 Par traits fréquens ; vainement pretent-
 elle

Les corriger à force de mépris
 Et me déplaît, s'il faut que je le dise,
 Que vous soyez si fortement épris
 Du faux honneur de punir leur sottise.
 Loin de vouloir contr'eux nous signaler,
 Tâchons sans plus de ne point ressembler
 A telle Race ; & contens qu'on nous toüe,
 Laissons crier un Corbeau qui s'enrouë :
 Mais , qui pensant mieux chanter qu' A-
 pollon ,

Veut croasser dans son sacré Vallon ;
 Et que me fait à moi qu'un Fât écrive ,
 Malgré Minerve , & que Phœbus le pri-
 ve

De ses Lauriers ? Que m'importe après tout
 Que dans ses Vers cet aveugle se mire ?
 Pourquoi vouloir que mon secours eti re
 De son erreur ; souffrons - là jusqu'au
 bout ;

Et par pitié, permettons qu'il s'admire,
 Sans me charger, cruel Desenchanteur,
 De lui ravir un plaisir séducteur ;
 Le seul peut-être, auquel il soit sensible :
 Pour tel Malade il n'est remède aucun
 Dessous les Cieux, dont l'effet soit plausible :

Soyez sincère ou flatteur, c'est tout un,
 Dès qu'une fois un Auteur sans mérite,
 S'est prévenu qu'on devoit l'admirer,
 Quiconque veut lui parler vrai, l'irrite ;
 Et l'on ne gagne à vouloir l'éclairer,
 Qu'un sot mépris, une haine intraitable
 De peu d'effet ; mais toujours redoutable.
 Je crains fort peu, direz-vous, leurs transferts,

Et ma raison se fait à les poursuivre
 Certain plaisir dont la douceur l'enivre,
 Et qui n'engage à braver leurs efforts,
 Où sont les traits dont ils peuvent m'atteindre :

Au demeurant je ne puis me contraindre ;
 Un sot m'aigrir & me met en humeur ;
 A ses dépens il faut que je m'égaye,
 Dès qu'il paroît, je le marque à ma craye,
 Et je me livre . . . Ouy, je connois l'excès

Qui sur ce point vous emporte à médire ;
 En vous reluit cet esprit pétulant ;

Qui

*Qui dans un cœur fait germer la Satyre ;
 Mais cet esprit , infortuné Talent ,
 De tous les dons que nous fait la Nature ,
 Est le seul Don indigne de nos vœux ,
 Et qu'il sied bien de laisser sans culture.*

*Que j'aime à voir un Auteur généreux
 De tout bon mot fuir l'appas dangereux !
 Ne se permettre en sa Verve prudente
 Aucun écart d'une bile mordante ;
 D'un trait malin mépriser le succès ,
 Vivre sans fiel & libre des accès
 Qui font haïr une Muse impudente
 De la Satyre ignorer les excès.*

*Tous ces discours , dites-vous , sont fort
 sages ;*

*Mais toutesfois, on vit dans tous les âges ,
 En dépit d'eux , s'armer de grands Auteurs
 Du mauvais goût ardens Inquisiteurs ,
 Et d'Apollon embrassant la vengeance ,
 Persécuter la rimailleuse engeance :*

*Et , dites-moi , si ces rares Esprits ,
 Si Juvenal , Despreaux, Perse, Horace ,
 A cette engeance eussent fait plus de grace.
 Nous serions donc frustrés de leurs
 Ecrits*

*Oh, quel malheur pour les Races futures ?
 Quand moins farcis d'orgueilleuses Cen-
 sures ,*

On les verroit réduits aux autres traits

Octobre 1717

N

Qui font honneur à leur Muse Critique ;
 Mais vous enfin, dont la Verve Caustique
 De sa malice a fait d'heureux essais ,
 Et qui déjà fier de cet avantage ,
 De Despreaux convoités l'Heritage ;
 Vous qui pensés que draper sans quartier,
 Un pauvre Auteur est un si beau métier :
 Interrogés nos Maîtres en Satyre ,
 Ces Professeurs du grand Art de médire,
 Vous avouèront le malheur de leur choix ;
 Ils vous diront qu'au bout de la Carrière ,
 Tentés cent fois de marcher en arriero ,
 Ils ont eux-mêmes abhorré leurs exploits
 Et détesté les fruits de leur étude ;
 Que devenus malins par habitude
 Leur main souvent lâcha d'injustes traits
 Et que par eux la Raison offensée
 Sur le Rapport de l'équité blessée
 Plus d'une fois fit casser leurs Arrêts ;
 Ils vous diront que le digne salaire ,
 Que remporta leur Muse arbitraire ,
 Fut de n'avoir , entourés d'Ennemis ,
 Nul Partisan , nuls sincères amis ,
 C'est le destin de quiconque se moule
 Sur ces Auteurs ; & mon Sermon ne roule
 Que sur ce point , le plus digne de tous
 D'être pesé : Non , ce n'est point l'estime
 Du grand esprit , Partage légitime ,
 Qui de nos biens doit faire le plus doux ,

Et le Sçavoir fut-il plus vaste en vous ;
 Eussiez-vous fait une moisson plus grande
 Que Scaliger ou Pic de la Mirande ;
 Votre génie eût-il l'heureux pouvoir,
 Avec le goût d'accorder le sçavoir ;
 Si pour autrui né facheux, insensible,
 L'injuste orgueil vous rend inaccessible ;
 Si votre cœur ne peut être soumis
 Au jong charmant d'une amitié sincère ;
 Si peu touché de se voir sans amis,
 Il ne connoît ni l'Art si nécessaire
 De les garder, ni le secret d'en faire :
 Vous n'êtes rien qu'un vil Monstre, &

pour moy

Votre mérite est hors de bas-aloy.

Dans le commerce indigne de paroître
 Avec le cœur qui devoit ne point naître,
 Ne vivés pas plus long-tems sous nos yeux ;
 Au fond des bois, nouvel Anachorette,
 Parmi les Ours cherchez une retraite ;
 Digne héritier de nos premiers Ayeux,
 Aussi farouche & plus criminel qu'eux,
 Ou bien semblable à ce hideux Cynique,
 Flean des siens & l'horreur de l'Attique,
 Dans un Tonneau retranché jusqu'au
 dents.

Delà, s'il faut, aboyés les Passants.

Mais finissons, j'aperçois votre Muse
 Rire des soins où la mienne s'amuse.

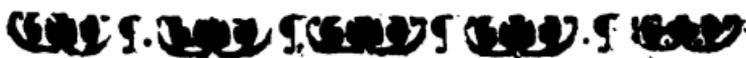
Nij

Et n'oposer en guise de raison,
 Que son penchant à ma longue Oraison.
 Eh bien allez ? Sans crainte de l'orage,
 Embarquez vous & bravez le naufrage ?
 De votre course, inutile témoin,
 A vos périls j'assisterai de loin ;
 Et ne pouvant par l'exemple d'un autre,
 Vous retenir contre un penchant trop doux,
 Mes yeux vengés veront au moins le vôtre,
 Servir aux gens plus dociles que vous :
 Vous m'allez dire & c'est votre réponse,
 Qu'ici j'ai tort de vous entretenir
 De mes frayeurs, & que je vous annonce
 Un peu trop tôt une douleur à venir :
 Vous prétendez embrasser la Satyre,
 Estre à l'abri des maux qu'elle s'attire ;
 Et par prudence évitant tout écueil
 De préjugés, d'injustice, & d'orgueil,
 Bien moins Censeur d'autrui que de vous-
 même,
 Vous vous ferés, un important Système,
 De ne jamais donner prise au Bétail
 Dont vous aurez blasonné le travail,
 De n'attaquer dans les écrits des autres
 Que des travers incônus dans les vôtres.
 Soit à ce prix : Je vous livre les sots,
 De leurs chifons, nettoyés le Parnasse ;
 Bien entendu que vos traits feront grace
 A leur personne, en blâmant leurs dé-
 faus.

Le Dieu des Vers, dont les regards pro-
pices

De votre veine ont haïé les premices;
Et les neuf Sœurs à qui plaît votre encens,
Vont présider à vos travaux naissants :
Plus glorieux pourtant, si ma doctrine
Mettant un frein à votre humeur cha-
grina,

Vous fait choisir, en changeant de Métier,
Un autre champ où cueillir du Laurier.



Le mot de la première Enigme du
mois passé, étoit le Miroir, & celui
de la seconde le Z.

ENIGMES.

LE Sexe dont je suis, qui doit me re-
vêtir, H I I T U A

Ne m'habille avec soin que pour me dévê-
tir ;

Et celle à qui je fais le mieux gagner sa
vie,

Semble me dépouiller avec le plus d'en-
vie,

Cependant, ce qui sert, on pour le ôte-
tement,

La parure ou l'ameublement,
 Par moi dans l'origine a pris un nouvel
 Etre,
 Et ne serait sans moi, ce qu'on le voit pa-
 roître

Sous le plus pompeux ornement.
 Dès que l'apas du gain m'a mise toute nue,
 Mon corps aride, sec, long, tout d'une
 venue,
 Abandonné pour lors, sans supost ni fol-
 tiens,
 N'est propre qu'à brûler, ou qu'à chasser
 les chiens.
 Si d'un Heros jadis, je fus l'ameublement
 Dans un tendre déguisement,
 Il avoit ses raisons : vraiment c'estoit pour
 causes,
 Qui firent faire aux Dieux pires méta-
 morphoses

AUTRE.

M On nom est un mot ruineux
 Au malheureux ;
 A propos prononcé, mon nom fait des
 Conquêtes.
 Je porte un Etui de poil ras ;
 J'ai plus de têtes que de bras :
 Mais, j'ai plus de mains que de têtes.

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110

[The main body of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is arranged in several horizontal lines across the page.]



Octobre 1717



Musical staff 1: Treble clef, key signature of one flat (B-flat), 3/8 time signature. The melody consists of eighth notes and quarter notes. A fermata is placed over the first two notes.

Papil - lon qui dans ces - ce



Musical staff 2: Treble clef, key signature of one flat. The melody continues with quarter notes and eighth notes. There are 'x' and '*' marks above some notes.

fleur. formes des vœux, J'aire



Musical staff 3: Treble clef, key signature of one flat. The melody features a half note followed by quarter notes. There are 'x' and '*' marks above notes.

ge. Mais a f'en



Musical staff 4: Treble clef, key signature of one flat. The melody consists of quarter notes and eighth notes. There is an 'x' mark above the first note.

vie, Non, non, non, non a Je



Musical staff 5: Treble clef, key signature of one flat. The melody consists of quarter notes and eighth notes.

fais les plaisirs Je fais la



Musical staff 6: Treble clef, key signature of one flat. The melody ends with a quarter note followed by a double bar line. There is an 'x' mark above the first note.

vi



CHANSON.

P Apillon, qui dans ce Bocage
 Inconstant, autant qu'amoureux,
 Pour chaque fleur formes des vœux,
 J'admire ton humeur volage :
 Mais à ta folle liberté
 Mon cœur ne porte point d'envie :
 Non non, de ma captivité
 Je fais les plaisirs de ma vie.



JOURNAL DE PARIS.

LE 29 du passé, le Roy donna à
 M. le Comte d'Assy Capitaine aux
 Gardes, le Gouvernement de la Cita-
 delle de Besançon, vaquant par la mort
 de M. le Comte de Moncaut Lieu-
 tenant Général des Armées du Roy.

M. le Duc de S. Simon a acheté les 2.
 Régiments de S. Aignan & de Ville-
 preux Cavalerie, pour ses deux fils aînez.

M. Chauvelin de Beauséjour Inten-

dant de Tours, passe à l'Intendance de Bordeaux, à la place de M. de Courson; & M. d'Ormesson de Cheré va relever M. de Guerchois Intendant de Besançon, qui revient à la Cour, pour y faire les fonctions de la Charge de Conseiller d'Etat.

Le premier Octobre, M. Vivant Curé de S. Méry, qui avoit esté autrefois fort attaché à M. le Cardinal de Noailles, & qui l'avoit accompagné dans son voyage de Rome, a résigné sa Cure à M. l'Abbé Metra son Neveu; sous-Chancelier de l'Université. Il est parti pour Strasbourg, où il sera Grand Vicaire de M. le Cardinal de Rohan.

Le 2. M. d'Iberville qui a residé en Angleterre, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de France, & qui s'y est acquis par ses belles qualitez, un applaudissement général de la Cour & de la Nation, est arrivé à Paris, où il a été favorablement reçu du Roy & de Monseigneur le Duc Regent.

Monsieur le Duc est depuis peu grand Maistre des Mines & Minières de France; c'est une Charge qui avoit été possédée par feu M. le Marquis de Blainville.

Depuis l' Election d'un nouveau Syndic , qui est M. le Curé de Saint Innocent , tout est tranquile dans la Faculté de Theologie , à laquelle Monseigneur le Duc Regent a laissé une entiere liberré.

Le 9. le feu prit par accident sur les 11 heures du soir , dans le bâtiment de l'Orangerie qui est au bout du Jardin des Tuilleries. La sentinelle ne pouvant pas quitter son poste , tira un coup de fusil pour avvertir la Garde qui s'y rendit sur le champ. On détacha beaucoup de Suisses , qui joints aux Capucins accourus au secours , empêcherent que tout le bâtiment ne fut réduit en cendre , dont une partie a été seulement consumée avec beaucoup de meubles. Les Orangers en ont été fort endommagez. Le Roy a promis une gratification aux P. C. en faveur de leur zèle & des services qu'ils y ont rendu.

Le 10, on publia la Déclaration du Roy, qui suspend toutes les disputes, contestations & differens qui se sont formez dans le Royaume, à l'occasion de la Constitution de N. S. P. le Pape, contre le Livre des Réflexions Morales sur le Nouveau Testament.

Nous avions dessein d'en donner un Extrait; mais, l'importance de la Matière nous a déterminé à l'insérer dans son entier.

L OUIS par la Grace de Dieu Roy de France & de Navarre: A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. Le feu Roy nostre très honoré Seigneur & Bifayeul, Nous ayant laissé ce Royaume dans une heureuse Paix avec toutes les Puissances de l'Europe, Nous n'avons eu qu'à suivre & à affermir ce dernier ouvrage de sa profonde sagesse; mais, Nous ne remplirions qu'imparfaitement les devoirs de la Royauté, si Nous ne travaillions avec autant d'attention à rétablir une autre espee de Paix, non moins importante pour le bonheur & la tranquillité des Peuples soumis à nostre domination, en appai-

tant ces troubles interieurs dont le Clergé de nostre Royaume est agité au sujet de la Bulle donnée par N. S. P. le Pape, contre le livre intitulé *Réflexions Morales sur le nouveau Testament*. Les disputes qui se sont élevées à l'occasion de cette Bulle, estoient nées avant nôtre avènement à la Couronne; & depuis que Nous y sommes parvenus, Nous n'avons cessé d'employer differens moyens pour les terminer, par l'avis & par les soins infatigables de nostre très cher & très aimé Oncle le Duc d'Orléans Regent de nostre Royaume. Mais, l'expérience Nous montre que le plus grand obstacle au succès de ces moyens, est d'un côté, la continuation des disputes, & de l'autre, la licence de ces écrits & libelles sans nombre, qu'il semble que l'esprit de discorde ait dicté, où l'on voit des Ecrivains passionnez s'ériger par differens motifs en censeurs de la conduite des Evêques, attaquer les Maximes les plus inviolables de ce Royaume, ou porter leur témérité jusqu'à répandre des traits injurieux au Saint Siege, & à N. S. P. le Pape. Les esprits prévenus par ces écrits contentieux, se partagent suivant la diversité de leur

caracteres ou de leurs prejugez ; & tel est l'effet ordinaire de ces sortes de disputes , que l'Eglise ne peut que perdre dans un combat qui se passe entre ses Enfans ; pendant que ses Ennemis triomphent & profitent de la division des Orthodoxes : Les procedures mêmes , & les voyes Juridiques n'ont presque servi jusqu'à present qu'à irriter le mal , au lieu de le guerir ; parce que les Evêques ayant pris des routes differentes dans cette grande affaire , chaque particulier a crû pouvoir suivre celle qui convenoit à ses sentimens, jusqu'à ce que une Autorité superieureût réuni les esprits dans une matière qui interesse toute l'Eglise. Nous ne pouyons donc faire un plus digne usage du pouvoir dont il a plû à Dieu de nous revêtir , qu'en l'employant à arrêter le progrès d'une division si dangereuse , par les voyes qu'il a remises entre nos mains , lorsqu'il nous a chargé de la défense & de la protection de son Eglise. Plus soumis à ses Décisions que le moindre de nos Sujets , Nous sommes persuadez que c'est par elle que les Rois & les Peuples doivent apprendre également les vérités nécessaires au salut ; & nous

n'avons garde de vouloir étendre nôtre pouvoir sur ce qui concerne la Doctrine, dont le déposit sacré a esté confié à une autre Puissance. Nous sçavons que c'est à Elle seule qu'il est réservé d'en prendre connoissance, & Nous ne pourrions y entrer sans nous exposer au juste reproche de n'avoir soutenu la vérité, que par une entreprise manifeste sur la Puissance spirituelle, & d'avoir fait un grand mal, sous prétexte de procurer un plus grand bien : Nous ne devons donc & Nous ne voulons user de nostre pouvoir en cette occasion, que comme Protecteur de l'Eglise ; pour la mettre en état d'exercer son autorité dans une situation plus tranquille, & plus propre à en assurer le succès & le fruit. C'est dans cette vûë que pour calmer le mouvement des esprits, Nous avons résolu d'imposer un Silence aussi utile que nécessaire, & de préparer les voyes par cette espece de Trêve, à une véritable Paix. Nous nous portons d'autant plus volontiers à prendre ce parti qui nous a esté inspiré par plusieurs Prélats de nostre Royaume, que Nous sçavons que ceux même qui jusqu'à présent avoient paru les plus opposés les uns aux autres dans leur con-

duite , ont déclaré plusieurs fois en présence de nostre tres cher & tres amé Oncle le Duc d'Orleans , qu'il n'y avoit entre eux aucune diversité de sentimens sur ce qui appartient à la foy : Et cette consolation que Dieu Nous donne au milieu d'un trouble qui nous afflige , devient un nouveau motif pour nous engager à interposer nostre autorité ; après une Déclaration qui Nous fait voir que la foy est en sûreté , Et que par conséquent il est aussi inutile que dangereux de troubler l'Eglise par des disputes , dans un tems où l'on doit espérer que les Evêques unis sur le dogme , trouveront bientôt les moyens de se concilier aussi parfaitement sur les difficultez qui restent encore à applanir : Nous ne regardons pas même cette suspension de tout ce qui peut entretenir le trouble présent , comme un remède qui doit durer long tems : Et nous sommes bien éloignez de vouloir l'Etablir d'une maniere indéfinie qui pourroit estre également suspecte de part & d'autre , & qui paroîtroit excéder les bornes de nostre pouvoir. Nous ne prétendons tenir les choses en cet estat , qu'en attendant que N. S. P. le Pape touché des mau

de l'Eglise de France , qui a toujours esté si fidèlement attachée au S. Siège, ait trouvé les moyens d'y restablir une paix solide ; Et nous ne doutons pas que Sa Sainteté remplie des sentimens qui conviennent à sa qualité de Pere commun , ne fasse voir que ses lumieres sont au-dessus des veuës de ceux qui ont crû qu'il falloit avoir recours à l'Eglise universelle , pour faire cesser la division dont une partie de son corps est agitée. C'est donc dans l'attente d'un secours si digne de la Religion & de la charité du Souverain Pontife , & pendant le cours des instances qui lui seront faites de nôtre part pour l'obtenir, que Nous tiendrons toutes choses en suspens , Et que Nous userons même d'une sage & utile rigueur contre tous ceux qui par des écrits séditeux , ou par d'autres voyes indiscrettes ou prématurées, voudroient entretenir la Guerre, pendant que Nous ne sommes occupez que du soin de parvenir à la Paix. Nous aurons enfin la satisfaction, en prenant ce parti, de suivre l'exemple que le feu Roy nôtre très honoré Seigneur & Bisayeul Nous a donné par les Arrets des 23 Octobre 1668 & 5 Mars 1703. Et Nous esperons que

Dieu benissant la droiture de nos intentions, Nous aurons bien-tôt la consolation de voir tous les Pasteurs de nôtre Royaume parfaitement unanimes, s'appliquer également à instruire & à pacifier le Troupeau qui leur est confié, & à donner au Chef des Pasteurs des marques de leur attachement, de leur respect & de leur soumission. A CES CAUSES & autres à ce nous mouvans, de l'avis de nôtre très cher & très amé Oncle le Duc d'Orleans, petit Fils de France Regent, de nôtre très-cher & très amé Cousin le Duc de Bourbon, de nostre très-cher & très amé Cousin le Prince de Conty, Princes de nôtre Sang, de nôtre très cher & très-amé Oncle le Duc du Maine, de nôtre très-cher & très amé Oncle le Comte de Toulouse, Princes légitimes, & autres Pairs de France, Grands & notables Personnages de nôtre Royaume. Nous avons dit & déclaré, & par ces Presentes, signées de nôtre main, disons & déclarons, Voulons & Nous plaît, Que toutes les disputes, contestations & differens qui se sont formez

D'OCTOBRE. 161

mez dans nôtre Royaume , à l'occasion de la Constitution de N. S. P. le Pape , contre le livre des *Reflexions Morales sur le Nouveau Testament* , soient & demeurent suspenduës , comme Nous les suspendons par ces Presentes , imposant par provision un Silence général & absolu sur cette matière , Et ce pendant le cours des instances que nous continuërons de faire auprès de N. S. P. le Pape , pour obtenir de sa sagesse & de son autorité , des secours capables d'éteindre & de terminer entierement les divisions presentes. Dessenons en consequence à toutes les Universitez , & notamment aux Facultez de Theologie de nôtre Royaume , de permettre ou de souffrir qu'il se fasse aucunes disputes dans les Ecoles , sur le sujet de ladite Constitution : Dessenons pareillement à tous nos Sujets , de quelque état & qualité qu'ils soient , sous les peines cy-aprés marquées , de composer , imprimer , vendre , debiter , ou autrement distribuer , aucuns Ecrits , Livres , Libelles ou Mémoires , sous quelque titre que ce soit ; ni de faire aucuns actes ou déclarations , de quelque nature qu'elles puissent être, sur le même.

Octobre 1717.

O.

sujet, & à l'occasion des disputes présentes directement, ou indirectement, Et notamment de rien dire, écrire ou imprimer, debiter ou distribuer, contre le respect qui est dû au Saint Siège & à N. S. P. le Pape; Seront au surplus les Arrêts rendus par le feu Roy nôtre très-honoré Seigneur & Bisayeul le 23. Octobre 1668. & le 5. Mars 1703. exécutez selon leur forme & teneur; Et en conséquence faisons très expresse inhibitions & deffenses à tous nos Sujets, de quelque état & qualité qu'ils soient, de s'attaquer ou provoquer les uns les autres par des termes injurieux de Novateurs, Jansenistes, Semi-Pélagiens, Schismatiques, Herétiques, & autres noms de party; le tout, à peine contre les contrevenans d'être traitez comme rebelles, désobeissans à Nos ordres, seditieux & perturbateurs du repos public: Exhortons, & neantmoins Enjoignons à tous les Archevêques & Evêques de nôtre Royaume de veiller, chacun dans leur Diocèse, à ce que la tranquillité que Nous voulons y rétablir par la présente Déclaration, y soit charitablement & inviolablement conservée: Enjoignons pareillement à nos Cours de Parlement, & à tous nos Juges & Officiers, char

en droit foy , de tenir la main à l'Exécution de nôtre presente Déclaration , d'empêcher qu'on n'y contrevienne en quelque maniere que ce soit , de faire faire des recherches exactes de tous livres , Ecrits , Mémoires ou Libelles sur les matieres sur lesquelles Nous imposons Silence à tous nos Sujets par ces Presentes , de faire supprimer , même brûler ou lacérer lesdits Livres ou Libelles , s'il y échet , & de punir les contrevenans , de quelque qualité & condition qu'il soient , suivant la rigueur des Ordonnances. Vouions au surplus que nôtre Déclaration du 12. May dernier, concernant les Libraires & Imprimeurs , Colporteurs & autres Distributeurs de Livres , Libelles ou Mémoires imprimez , sans privilege ni permission , soit executée selon sa forme & teneur.

Le 11, la Reine Douïairiere d'Angleterre vint de Chaillot rendre visite au Roy. Elle étoit suivie de plusieurs carrosses , & escortée par un détachement des Gardes-Françoises. Cette Princesse alla ensuite au Palais Royal , rendre visite à M^{gr} le Duc d'Orleans & à Madame la Duchesse d'Orleans.

Le même jour, M. Godeau ancien Regent, fut élu Recteur de l'Université de Paris.

Le 12, le sieur Dominique reçut depuis peu dans la Troupe des Comédiens Italiens de S. A. R. parut pour la première fois sur leur Theatre, faisant le Rôle de Pierrot dans la pièce de *la Force du Naturel*. Il prévint l'Assemblée par un discours qui fut applaudi. On se doute bien que les deux points principaux rouloient sur ce qu'il étoit fils du fameux Dominique, & en même tems sur le besoin qu'il avoit de l'indulgence des Auditeurs dans le Rôle nouveau qu'il alloit jouer; on en fut en effet: Mais, comme le Public lui est favorable, on espéra qu'il le rempliroit beaucoup mieux par la suite. On jugea cependant, que le Rôle de Valer Fourbe & Intrigant lui conviendroit beaucoup mieux; c'est aussi à quoi on le destine.

M. de la Vierruë a eût le gouvernement de Nîmes vaquant par le décès de M. de S. Simon Marquis de Sandricourt qui est mort fort âgé.

Le 13. le Roy accompagné de Monseigneur le Duc du Maine & de M. le

Maréchal de Villeroy, alla à Chaillot rendre vifite à la Reine Douairiere d'Angleterre qui va paffer l'hiver à S. Germain en Laye.

Les Habitans de Chaillot ayant profité de cette occasion, pour prier le Roi & la Reine d'être Parain & Maraine d'une de leur cloche; leurs Majeftez ont eû la bonté de leur accorder cette grace. On prépare tout pour cette Cérémonie.

M. le Chancelier eft allé loger dans le nouvel Hôtel de la Chancellerie qui confifte en la maifon du fieur Bourvalais, & dans une autre attenant qui appartenoit au même. Le Roy a pris ces deux bâtimens pour y loger dorénavant les Chanceliers de France à Paris, comme ils l'étoient à Versailles.

Le 14. Me la Marquife d'Arpajou fut choisie pour Dame de la Compagnie de Madame Ducheffe de Berry: Elle remplace feüe Madame d'Aidyès. On croit que le nombre des Dames du Palais fera augmenté jufqu'à 6.

Le 15. le Roi dont la fanté eft très-bonne, prit beaucoup de plaifir à voir les petites merveilles d'une Perfpective qu'on appelle communément Op-

tique; & que tout Paris a vûë à la dernière Foire de S, Laurent. Elle présente differents Aspects des Ports les plus célèbres, comme celui de Constantinople, de Gènes, de Marseille, &c.

Le Roy a nommé depuis peu Messieurs le Pelletier de Souzy, de Caumartin, Amelot, d'Ormesson, le Pelletier des Forts, Roüillé du Courdray, de la Houffaye, Fagon, Gilbert de Voisin, de Gaumont & de Baudry, Commissaires pour la vente & engagement des Domaines, Bois & Droits ordonnez par l'Edit. du mois d'Aoust dernier. L'on fera les Publications & Adjudications définitives au Château du Louvre, à la maniere accoutumée; & il est deffendu de recevoir en payement desdites Adjudications autres effets que des Billers d'Etat & de la Caisse Commune des Recettes Générales.

Le Roi a aussi nommé des Commissaires, pour la discussion des biens que M. Bourvalais & sa femme ont abandonnez à S. M, qui se charge par là de toutes leurs dettes.

Les Porteurs des Rescriptions & Billers des Receveurs Généraux. des Fi-

nances, doivent les remettre entre les mains de M. Geoffroy, pour estre convertis en Billets de la Caisse Commune des Recettes Générales.

Le Roi a envoié 50000 écus à M. d'Avaré, Ambassadeur de France en Suisse, pour le dédommager de la perte qu'il a faite dans l'incendie de sa maison à Soleure.

Ou a eû des nouvelles que M. l'Abbé du Bois accompagné de M. le Chevalier de Beuve de Chavigny est arrivé en Angleterre, & qu'il a eû l'honneur de manger plusieurs fois avec le Roi.

Le 17. on publia un Arrest du Conseil d'État du Roi, pour faire brûler publiquement à l'Hôtel de Ville tous les billets de l'État qui ont été ou qui seront retirez dans la suite, par quelque voye & de quelque maniere que ce puisse être, aux jours & heures qui seront marquées par les Prevôt des Marchands & Echevins;

Le 18. les Comédiens Ordinaires du Roi jouèrent pour la premiere fois, l'*Obstacle imprévu* Comédie nouvelle en 5. actes. Elle est de la composition de M. Néricault Destouches Auteur du Curieux Impertinent & de quelques

autres pièces. Le Public ne lui a pas fait accéuil, & son mauvais sort me dispense d'en donner un Extrait critique. Je ne ferai donc autre chose ici, que de rendre compte des raisons que le Public lui-même m'a fournies de son peu de goût pour cette Pièce.

1°. L'intrigue en est fort bien composée; mais, de ce genre de composition qui décele moins d'industrie que dans les pièces précédentes de cet Auteur. Les événemens ne sont pas entraînez les uns par les autres; ils se succèdent violemment & comme par secouffes.

2°. Le principal nœud de la Pièce que l'Auteur appelle *l'Obstacle imprévu*, est de nature à ne pouvoir être dénoué, sans violer la Vraisemblance.

3°. Les caractères de la Pièce n'ont rien de neuf & de saillant; par conséquent, ne peuvent racheter les fautes de l'intrigue.

4°. Quoique le Dialogue soit écrit avec assez de vivacité & d'élégance, on reproche à l'Auteur de l'avoir dégradé par plusieurs traits équivoques, faux moyens de plaire, dont apparemment les Auteurs se détromperont. Si le Public me dispense d'un Extrait étendu.

étendu de l'obstacle imprévû , il n'y a pas d'apparence qu'il exige de moi que je l'entretienne sur la petite Pièce qui a pour Titre, *le Prix de l'Arquebuz.*

Le Roy a donné à M. le Duc de Noailles le Gouvernement & la Capitainerie de S. Germain en Laye , vaquante par la mort de M. le Comte de Mornay, Marquis de Monchevreüil, Lieutenant Général des Armées du Roy.

Madame vint dîner le 21 de Saint Clou au Palais Royal , où elle assista le soir à la Comédie. Madame la Duchesse d'Orleans qui étoit aller passer quelques jours à Saint Clou , avec M^{gr} le Duc de Chartres & M^{lle} de Valois , en est de retour.

Le 22 , M. l'Abbé d'Enragues nommé ci-devant à l'Evêché de Clermont , passe à celui de Leictour, vaquant par la mort de Messire Louis de Polastron , arrivée le 13 Octobre de cette année. Il étoit âgé d'environ 65 ans, & de la branche cadette de la Maison de Polastron.

Le Roy a donné à M. l'Abbé de Tavannes l'Abbaye de Mont-Benoist Diocèse de Besançon ; à M. l'Abbé de Goutaut Doyen de Nostre-Dame de Paris, l'Abbaye de Saint Ambroise de Bourges

Octobre 1717,

R.

à M. l'Abbé de la Fare l'Abbaye de S. Barthelemi de Noyon; à M. l'Abbé de Beaufort ancien Doyen d'Ypres, l'Abbaye de Font-moutiers; à M. l'Abbé de Court l'Abbaye de S. Serge d'Angers.

M. l'Abbé Paris est mort: Il laisse le Prieuré de Colomiers en Brie, situé à 8 lieues de Paris, & l'Abbaye de Saint Pierre de Melun.

Le Roy a reuni le Doyéné de S. Martin de Tours qu'avoit M. l'Evêque de Rennes à l'Archevêché de Tours.

L'Abbaye de S. Jean d'Angely, a esté donnée à M. Dreüillet Evêque de Bayonne: Elle raporte 10 à 12000 l. de revenu.

Le Roi nomma vers la fin du mois de Septembre, M Turpin Crissé de Sanfay Evêque de Rennes à l'Abbaye de Quimperlay, vaquante par la mort de M. l'Abbé Cherier qui la tenoit du feu Cardinal de Richelieu. Cette Abbaye qui est de fondation très ancienne, vaut 7 à 8000 livres de rentes: Elle est située à 3 lieues de Port-Louis.

M. l'Abbé de Valbelle de Tourves Aumônier ordinaire du Roi, & Grand Vicaire de S. Omer, a esté gratifié du Doyéné de S. Omer.

Tous les Conseils ont recommencé à reprendre leurs séances pour travailler aux affaires de l'Etat.

Le 24, on publia un Arrest de la Cour de Parlement, qui ordonne la suppression de quatre Ecrits ou Libelles, sur le sujet de la Constitution de Nôtre S. Pere le Pape, contre le Livre des *Réflexions Morales* sur le Nouveau Testament. Le premier est intitulé, *Apologie des Curez du Diocèse de Paris, contre l'Ordonnance de M. l'Archevêque de Reims du 4 Janvier 1717*. Le second; *Apologie des Curez, qui ont écrit des Lettres contre l'acceptation de la Constitution Unigenitus &c.* La troisième Lettre, d'un Docteur à un Missionnaire, touchant l'Apel, & la quatrième observation, sur la Lettre circulaire de M. de Bissi aux Evêques de France. Tous Ecrits qui n'ont paru que depuis peu de jours; quoiqu'ils semblent par la date qu'on leur donne, avoir été imprimez il y a quelques mois.

Le départ de M. le Duc de la Feuillade qui avoit été douteux jusqu'ici, paroît assuré depuis la nouvelle Déclaration du Roi sur la Constitution. M^{sr} le Regent lui a donné pour Théo-

logien , M. l'Abbé Crouser Docteur de Sorbonne , qui joint au Sà voir , beaucoup d'esprit & de politesse : Il est d'autant plus propre à réussir dans cette Cour , qu'il la connoit déjà : Il y fit un voiage dans l'Année Sainte , avec M. l'Abbé de Francquevaux son frere , homme de beaucoup de mérite. Il est Homme de Condition : M. son pere estoit Président en la Chambre des Comptes de Montpellier. Le Frere aîné de cet Abbé occupe cette Place aujourd'hui. Il en a esté tué deux autres au Service , dont l'un estoit Gouverneur de Tarascon.

Monfieur le Chevalier de Broglie voulant dresser deux Chevaux neufs le 7 de ce mois , les fit atteler à une chaise , dans laquelle il monta , pour les aller essayer lui-même dans la Plaine de Grenelle. Les chevaux s'estant emportez vis-à-vis les Invalides , ce Chevalier prit le parti de se jeter par la portiere , se cassa la jambe & se fit une blessure à la tête. Trois jours après , la Gangrenne parut à sa jambe : M. Maréchal qui fut consulté huit jours après , opina à lui couper la cuisse ; ce qui fut exécuté ; mais , comme la Gangrenne

avoit gagné, il mourut deux jours après.

M^{sr} le Regent informé de cet accident, chargea M. le Marquis de Biron, de dire à M. le Marquis de Broglio l'aîné, Maréchal de Camp & Inspecteur d'Infanterie, qu'il lui donnoit le Régiment d'Aginois qu'avoit le Chevalier son frere, avec l'agrément de le vendre, pour en paier les dettes de son frere. M. le Marquis de Broglio répondit à M. le Marquis de Biron, qu'il remercioit très humblement M^{sr} le Duc Regent de l'offre qu'il lui faisoit; mais, qu'il ne vouloit point faire le tort aux anciens Colonels réformez, de les priver par son acceptation, d'une espérance si légitimement deüë; & qu'il avoit assez de bien pour se charger des dettes de son frere.

M. le Marquis de Biron aiant fait le rapport dū refus de M. de Broglio à M^{sr} le Regent, S. A. R. répondit que cette gènerosité estoit rare, & que peu de gens en estoient capables; que cependant, il vouloit que M. de Broglio acceptât ce Regiment, & renvoïa M. de Biron pour le lui dire: M. de Broglio persista dans son refus, & pria M. de Biron de demander cette grace pour lui à M^{sr} le Regent: S.

A. R. s'est enfin renduë & donna le 26, ce Regiment à M. de Trécesson aussi Colonel à remplacer.

Le Roi a ordonné qu'il serafait de nouveaux Poinçons & Cashets, pour servir aux nouveaux Fermiers à marquer les Ouvrages d'or & d'argent dans l'étenduë du Royaume, à commencer du 1 Oct. 1717, auquel M. Paul de Manis Fermier général a remis les Matrices & Poinçons dont il s'est servi jusqu'ici, pour être rompus. Les nouveaux Sous-Fermiers des Aydes & Droits, y joints Papiers & Parchemins Timbres, sont entrés en possession desdits droits le 1 Oct. de cette année 1717; & le Roi fait deffense à tous Officiers & autres qui sont obligés de se servir de Papiers, Parchemins, Timbres, d'en user d'autres, que de ceux des nouveaux Sous-Fermiers à peine de 3000 liv. d'amende.

On a jugé à propos de lever le siège de Zvornick. Le Prince Eugene est attendu à tout moment à Vienne. Avant que de partir, il a donné ses ordres pour envoyer les Troupes en Quartier d'hyver. Le Prince Electoral de Saxe qui a fait Abjuration, a déclaré qu'il étoit Catholique interieurement depuis long-tems. Il assista le 12 à la Messé, & reçût publiquement la Communion des mains du Nonce du Pape.

M. le Duc de Mortemart a deffendu que qui que ce soit entrâ dans la Chambre du Roy, à moins qu'il n'eut les entrées.

Le Bureau Général d'Adresse & de rencontre rue S. Sauveur, est ouvert, & reçoit toutes les propositions permises.



T R A D U C T I O N

*De la Lettre écrite à Son Excellence
Monsieur le Prince de Chelamar,
Ambassadeur du Roy Catholique, au-
prés du Roy Très-Chrétien, par Mon-
sieur le Marquis Grimaldo, premier
Secrétaire d'Etat & des Dépêches uni-
verselles de Sa Majesté Catholique.*

MONSIEUR,

V Ô T R E Excellence aura sans doute été surprise, à la première nouvelle que les Armes du Roy nôtre Maître alloient être employées à la Conquête de la Sardaigne, dans le temps que tout le monde étoit persuadé, & que toute la Chrétienté se promettoit qu'elles alloient renforcer l'Armée Navale des Chrétiens qui agit contre les Turcs, & ensuite des offres que Sa Majesté poussée par les sentimens de la Religion & de son cœur, en avoit fait faire au Pape. Je vous avouérai, Monsieur; que

P iij

je ne m'attendois pas encore sitôt à cette destination des Armes du Roy. L'emploi que j'ai l'honneur d'exercer, me donnant de fréquentes occasions d'approcher de sa Personne ; je dois, ce semble, connoître mieux que beaucoup d'autres, sa justice, sa droiture, la religion avec laquelle il observe sa parole, la délicatesse de sa conscience ; enfin sa grandeur de courage à l'épreuve des adversitez les plus durables ; qualitez qui le rendent si digne d'être le successeur de ces Princes, qui par leur piété, ont mérité d'être mis au nombre des Saints, & d'avoir le Titre particulier de Rois Catholiques.

En effet, qui peut ne point être étonné d'abord, qu'un Prince, dont le monde vante les vertus, & qu'il reconnoît pour être incapable de sacrifier jamais la justice à sa gloire, commence les premières hostilités contre l'Archiduc actuellement en guerre ouverte avec le Sultan des Turcs ; & dans un temps où les Côtes de l'Etat Ecclesiastique paroissent exposées à ses invasions ? Mais, un peu de reflexion sur cette conduite, fait bientôt comprendre qu'un tel dessein n'a pas été formé sans

un motif important qui rendoit l'entreprise absolument nécessaire.

Après avoir longtemps gardé un profond silence sur ce sujet , Sa Majesté a enfin daigné me faire part d'elle-même , des causes & des motifs de sa résolution ; & Elle m'a en même temps ordonné d'en informer Vôtre Excellence : C'est ce que je vais faire aussi succinctement que l'importance de la matiere le permet.

Les Personnes qui firent le Plan de la dernière Paix , ayant crû que pour y parvenir , il falloit que le Roy nôtre Maître cedât une partie de ses Etats , il a bien voulu faire ce sacrifice , pour parvenir au rétablissement de la tranquillité dans la société des Nations. Sa Majesté est entrée dans les mesures qu'elles avoient prises , avec sa grandeur d'ame ordinaire , se flattant que du moins les Traitez seroient exécutez , & que ses Peuples , dont les malheurs le touchoient plus que ses propres disgrâces , jouiroient en repos de la gloire dûë à leurs vertus.

Mais , après avoir cédé le Royaume de Sicile , pour obtenir l'évacuation de la Catalogne & de Majorque , afin de

procurer à l'Espagne la tranquillité qu'il vouloit bien acheter pour elle à ce prix, il reconnut bientôt qu'il n'avoit pas traité avec des Puissances aussi jalouses que lui, d'accomplir leurs engagements. Ceux qui devoient évacuer la Catalogne, cachèrent long-tems les ordres qu'ils en avoient reçûs. Ce ne furent pas leurs Superieurs qui les contraignirent à les montrer, mais leurs Alliez qui les obligèrent à feindre du moins de vouloir exécuter les Traitez. Ce qui donna lieu au Roy nôtre Maître de demander qu'on lui remît les Places qui devoient lui être renduës. Rien n'étoit plus facile aux Officiers de l'Archiduc que de les consigner à ceux du Roy, suivant la forme en usage entre les Puissances, lorsqu'elles ont promis de rendre quelque Place; en se servant dans le Traité des mêmes termes dont on s'étoit servi pour stipuler que les Places de Catalogne seroient remises au Roy. Mais, ces Officiers manquans à leur parole, & violans la foy que l'on garde à ses ennemis, se contenterent de retirer leurs Troupes; & ils firent même esperer aux Catalans qu'ils reviendroient bientôt avec d'autres forces, fo-

mentans ainsi la déloyauté des Seditieux, & les encourageans à une résistance opiniâtre. Afin que la résistance des Rebelles fût plus longue & plus dishonorable aux Armes du Roy, les Généraux de l'Archiduc leur enflèrent encore le courage, en leur donnant tous les moyens possibles de la prolonger. Ils permirent que les Cavaliers, avant que de s'embarquer, laissassent leurs chevaux aux plus mutins, & même ils voulurent leur livrer la Place d'Ostalic, que le Roy avoit eu la condescendance d'accorder aux Troupes de l'Archiduc, comme une dernière retraite, pour y demeurer en sûreté jusqu'à leur embarquement. Cette infraction des Traitez, cette insulte faite à la foy publique, a fait souffrir de nouveaux malheurs à l'Espagne, en la jettant dans la nécessité de faire encore des dépenses immenses, lorsqu'elle se voyoit déjà fort épuisée par celles des Campagnes précédentes. Ces dépenses auroient été moins onéreuses & plus honorables, si elles s'étoient faites dans une continuation de guerre.

La passion du Roy pour le rétablissement de la tranquillité publique, lui fit dissimuler cet outrage, aussi bien que

les secours continuels que les Révoltez recevoient du Royaume de Naples, lesquels entretenoient leur audace. Sa Majesté voulut bien encore acheter, pour ainsi dire, une seconde fois le repos de ses Sujets, en recouvrant pied à pied ses propres Domaines : Mais, il observa toujours la paix avec ceux qui lui faisoient la guerre sous les étendarts des Rebelles. Il lui auroit été plus facile de combattre les Troupes de l'Archiduc dans les propres Etats de ce Prince, s'il avoit voulu y porter la guerre, qu'on lui donnoit un juste sujet de déclarer.

Les autres conditions du Traité ne furent pas plus religieusement exécutées. Il est vrai que les Généraux de l'Archiduc délivrèrent des ordres adresses à ceux qui commandoient pour ce Prince à Majorque, de remettre l'Isle aux Officiers du Roy. Mais, ceux de l'Archiduc différencèrent toujours de les exécuter, & une preuve qu'en cela ils ne desobéissoient point à la volonté de leurs Supérieurs, c'est que peu après, ils reçurent un renfort de Troupes Allemandes. Ainsi l'Espagne se vit forcée à faire de nouveaux armemens de Terre & de Mer, & il fallut qu'elle conquît

Mayorque qui devoit lui être remise par le Traité.

On ne s'est pas même borné à des manquemens de foy si authentiques & si scandaleux. Le Ministère de Vienne les a avouez par plusieurs démonstrations publiques, comme par les récompenses qu'il a données aux Seditieux, en distinguant par des bienfaits plus considérables, ceux des Révoltez qui s'étoient distinguez par les plus grands crimes; & en se déclarant ainsi l'Auteur de tous les excès où se sont portez ces malheureux.

Voilà une partie des justes motifs que le Roy nôtre Maître avoit de reprendre les armes, lorsque la guerre que l'Archiduc déclara l'année dernière au Sultan des Turcs, fournit à Sa Majesté une si belle occasion de recouvrer par la voye d'une représaille legitime, les Etats qu'Elle a perdus. Au lieu de profiter des conjonctures, non seulement elle voulut bien s'engager à ne point troubler l'Italie, mais sacrifiant encore ses propres interêts, elle contribua par voye de diversion aux Conquêtes de son Ennemi. Elle renforça par une puissante Escadre, l'Armée Navale des Vénitiens,

les Alliez de l'Archiduc , & dont les efforts affoibliffoient le même Ennemi que ce Prince attaquoit.

Le Roy pensoit qu'un procédé si honorable engageroit l'Archiduc , sinon à faire la paix avec lui , du moins à garder à son égard les mesures que gardent l'un envers l'autre les Généraux de deux Armées prêtes à donner bataille. Mais , ce Prince n'a pas jugé à propos de se soumettre à ces bienféances. L'Allemagne , l'Italie & les Pays-Bas viennent de voir des Declarations injurieufes à la Couronne & à la Personne du Roy. La Cour de Vienne s'est même oubliée , jusqu'à faire arrêter prisonnier le Grand Inquisiteur d'Espagne , qui passoit par Milan avec un Passeport du Pape , que Sa Sainteté lui avoit donné du consentement exprés du Cardinal de Schrombach , qui est chargé auprès d'elle des affaires de cette Cour.

Ce dernier coup a fait r'ouvrir les premieres blessures , & a obligé le Roy nôtre Maître à faire les plus serieuses reflexions sur l'obligation où sont les Souverains de se ressentir des injures faites à leur Couronne , dont l'impunité avilit la Majesté Royale , en faisant

regarder les Princes qui souffrent avec indolence de pareils outrages, comme des Maîtres incapables de défendre l'honneur & les biens de leurs Sujets.

Il a fait encore reflexion que la Cour de Vienne a voulu se prévaloir de ces manquemens, pour alier de lui l'esprit d'une Nation aussi sensible sur le point d'honneur que l'est la Nation Espagnolle; en donnant à croire à ses Sujets que leur gloire étoit blessée par les affronts & par les outrages qui se faisoient impunément à leur Chef & à leur Souverain

Des considerations d'un si grand poids ont suspendu pour quelque tems les effets du zele & de la religion du Roy, en l'obligeant d'employer ses forces à faire de justes représailles pour les outrages qu'il a reçûs de la part de l'Archiduc, avant que de les faire passer une seconde fois au secours des Alliez de ce Prince.

La prudence consommée de Vôtre Excellence lui aura déjà fait assez concevoir qu'il ne falloit pas un motif moins important, pour retarder les secours dont le Roy veut continuer d'aider la cause de la Religion, pour laquelle il est tou-

jours plein du zele, dont il a donné des preuves si éclatantes dans son accommodement avec la Cour de Rome. Le Roy lui-même en est très-affligé; & je puis vous assûrer que je vois aussi avec douleur, qu'une entreprise si juste retienne pour un temps les secours que le Pape souhaiteroit de voir unis à l'Armée Chrétienne. Sa Sainteté n'auroit pas vû reculer l'accomplissement de ses desirs, si les Ministres d'un aussi grand Prince que l'Archiduc, avoient scû mieux ménager les véritables interêts de leur Maître, & ne pas exposer sa Personne & ses affaires aux mauvais discours & aux inconveniens qui sont les suites nécessaires de la mauvaise foy.

Je prie Dieu, Monsieur, qu'il conserve vôtre Excellence aussi long-tems que je le desire.

A Madrid le 9. Aoust

1717.

Signè, Le Marquis de
GRIMALDO.

COPIE



COPIE DE L'ECRIT

*Remis à Son Excellence Monsieur le
Maréchal d'Huxelles, Président du
Conseil des Affaires Etrangères, par
Son Excellence Monsieur le Prince de
Chelamar, Ambassadeur de Sa Ma-
jesté Catholique auprès de Sa Majesté
Trés-Chrétienne.*

MONSIEUR,

LES bruits confus & les nouvelles
surprenantès qui ont couru depuis quel-
que tems dans cette Cour, comme dans
toutes les autres Cours de l'Europe, que
le Roy mon Maître destinoit pour quel-
que secrète entreprise les forces de
Terre & de Mer qu'il avoit rassemblées
à Barcelonne; joints aux instances, aux
remonstrances continuelles, & aux mou-
vemens extraordinaires que j'ai scû qui
se faisoient à Paris, comme à Londres,
par les Ministres Allemans, & par leurs
créatures, allarmez à cause des remords
de leur propre conscience sur la pre-
miere nouvelle d'une telle entreprise,
m'ont tenu jusques à present dans ces

Q

inquiétudes, dont Vôtre Excellence qui connoît assez mon zele pour la gloire du Roy mon Maître, & mon dévouement à tout ce qui regarde le service de Sa Majesté, peut bien juger de l'extrême agitation que ces bruits m'ont causé. Mais, cette agitation s'est calmée aussitôt que j'ai reçu la Lettre de Monsieur le Marquis Grimaldo, dont copie est jointe à cet Ecrit que j'ai l'honneur de remettre à Vôtre Excellence.

J'ai la satisfaction d'y voir les raisons que le Roy mon Maître a d'entreprendre le recouvrement de la Sardaigne à main armée, exposées de maniere à persuader tout le monde de la justice de cette Expedition. Mes vûës, quoiqu'assez bornées, ne laissoient pas d'entrevoir déjà la solidité de ces raisons, qui consistent dans les infractions que la Cour de Vienne a faites aux Traitez solennels conclus pour l'évacuation de la Catalogne & de Majorque, & dans l'observation des conditions auxquelles on étoit convenu de l'Armistice d'Italie. On ne sçauroit jamais oublier des pareilles contraventions.

Je remets donc entre les mains de Vôtre Excellence, une copie de la Lettre de Monsieur le Marquis Grimaldo,

afin qu'elle demeure entierement & pleinement persuadée de la justice des Armes de Sa Majesté Catholique, & qu'elle puisse en informer plus précisément la Régence : Je ne puis rien ajouter au contenu de cette Lettre, qu'une reflexion, qui est, que le Roy mon Maître a été jusques ici retenu d'attaquer l'Archiduc dans les Etats qu'il a usurpez sur lui, par deux motifs également sages & importants. Voilà pourquoi il ne le fait qu'à l'extrémité, & après que l'Archiduc a violé tous les égards dûs aux Têtes Couronnées, & après qu'il lui a fait l'affront d'arrêter violemment le Grand Inquisiteur d'Espagne.

Le premier motif est que le Roy mon Maître, dont le courage & la grandeur d'ame sont dignes de sa naissance & de son Trône, ressent bien plus vivement les manquemens qui blessent sa dignité, que les entreprises faites principalement contre ses interêts. C'est de quoi je me propose ici pour témoin irréprochable ayant vû à quel point son généreux courage fut indigné, lorsqu'il entendit le récit des violences injustes & des traitemens odieux que les Allemans faisoient souffrir dans les Pri

sons de Milan, depuis la perte du Royaume de Naples, au Viceroy le Marquis de Villena, & aux Officiers Généraux qui avoient servi sous lui, parmi lesquels j'ai eu la gloire inestimable d'être distingué par une attention particulière des Ennemis du Roy à me maltraiter.

Vôtre Excellence verra d'abord le mérite du second motif. Le dernier outrage que l'Archiduc a fait au Roy mon Maître, dans un tems où il ne pensoit pas d'en recevoir un nouveau, a eu la force du dernier poids, dont on charge une balance déjà remplie, dont il fait aussitôt pencher le bassin où l'on a mis ce poids. Ainsi, l'Arrêt du Grand Inquisiteur a mis le comble à son ressentiment. Sa Majesté Catholique auroit néanmoins sacrifié ce ressentiment aux maximes saintes qui sont la règle de sa conduite, & elle en auroit fait une autre victime immolée au bien de la Chrétienté; si elle n'avoit pas vû les forces maritimes des Venitiens & des Princes leurs Alliez, maîtresses de la mer dans le Levant; & si enfin, elle n'avoit pas été pleinement convaincuë qu'elle se trouvoit dans la nécessité de faire une entreprise d'éclat, afin de pré-

venir de nouveaux outrages, & afin de confondre l'orgueil de ses Ennemis, qui pour rassasier leur haine, & pour épouvanter par leur perversité, s'en sont pris à un Ecclesiastique, que sa vieillesse & ses infirmités devoient rendre un objet de compassion, en foulant aux pieds dans leur acharnement sur sa personne, le Droit des Gens & les Traitez qui devoient le mettre à l'abri de toute déretion; d'autant plus que c'étoit du consentement positif du Ministre de l'Archiduc à Rome, qu'il passoit par l'Etat de Milan, avec un Passe-port que le Pape lui avoit donné. L'Archiduc en le violant, à bien mal respecté le Chef suprême de cette Eglise, contre les Ennemis de laquelle il se vante tant de combattre aujourd'hui.

Je prie Dieu, Monsieur, qu'il conserve votre Excellence aussi long-tems que je le desire.

A Paris, le 23. Aoust 1717.

Le 29, M. l'Abbé de Louvois a été nommé à l'Evêché de Clermont.

M O R T S;

Dame Marguerite Felice de Levis, femme de Messire Jacques-Henry de Durfort Duc de Duras & Maréchal de France, Chevalier des ordres du Roy & Gouverneur

neur du Comté de Bourgogne, mourut le 30 Septembre 1717, Elle estoit fille de Messire Charles de Levis Duc de Ventadour, Chevalier des ordres du Roy, - Gouverneur du Limosin, mort le 19 May 1649, & de Dame Marie de la Guiche de S. Geran sa seconde femme, morte le 26 Juillet 1701, & elle avoit eu entr'autres enfans deux fils & deux filles; sçavoir, Jacques Henry de Dursfort Duc de Duras, mort a Mons de la petite verole le 22 Septembre 1697, à l'âge de 27 ans, ne laissant de son mariage avec Dame Louise-Madeline de la Marck Comtesse de Braine, Baronne de Pontarcy, qu'il avoit épousée le 7 Mars 1689, & morte le 13 Avril 1717, que deux filles dont l'aînée nommée Jeanne-Henriette de Dursfort a épousé le 22 May 1709 Henry de Lorraine Prince de Lambesc, fils aîné de feu M. le Comte de Brienne. Jean Duc de Duras au suit, Felice-Armande - Charlotte de Dursfort mariée en Décembre 1685. à Paul-Jules Duc de Marignac la Meilleraye, & Louise-Bernardine de Dursfort, mariée le 26 Janvier 1696, avec Jean-François-Paul de Bonne de Crequy Duc de Lesdiguières, Pair de France, mort de maladie en Italie, où il seroit le 6 Octobre 1703, à l'âge de 25 ans, & sans enfans: Jean de Dursfort second fils de M. le Maréchal de Duras, est devenu Duc de Duras par la mort de son frere aîné, & il a épousé le 5 Janvier 1706 N. . . d. Bournonville, fille de feu Messire Alexandre Albert François-Balthemy Prince de Bournonville, & de Charles - Victoire Albert de Luynes.
Messire Louis-Charles de Levis Duc de Ventadour Pair de France, mourut le 28 S. p.

tembre 1717 : Il estoit frere de feuë M^r. la Maréchale de Duras, dont je viens de vous annoncer la mort, & il avoit épousé le 14 Mars 1671, Dame Charlois-Elconore-Madeleine de la Mothe. Houdancourt Gouvernante du Roy & des enfans de France, fille de Messire Philippes de la Mothe-Houdancourt Duc de Cardonne Maréchal de France, & de Dame Louise de Prie Gouvernante des Enfans de France. Il en a laissé pour fille unique Dame Anne Geneviève de Levis, née le 1^r Février 1673, mariée le 16 Février 1691 à Messire Louis Charles de la Tour Prince de Turenne tué à la Bataille de Steinkerque en 1693, sans postérité. 20. Le 15 Février 1694, avec Messire Hercules Meriadec depuis Duc de Rohan, Prince de Soubise, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roy, Gouverneur de Champagne & de Brie, duquel elle a eu plusieurs enfans. Le nom de Levis est si illustre & par conséquent si connu, que je n'entrerai ici dans aucun détail généalogique sur cette Maison.

Je remets au mois prochain à vous apprendre que nous avons aussi perdus dans ce mois, Mrs les Comte de Mornay, le Chevalier de Broglio, M. de Contade le fils & Monsieur de Bussy fils, puîné de Monsieur de Bussy, Maître des Requestes, & Neveu de M. de Gaumartin, de M. Girard le Camus maître des Comptes, de Dame Marie Bédinet femme de M. Nicolas Dreux Conseiller de la Grand'Chambre, de Dame Françoise Bailly femme de M^r. Reni de Bullion.

Pierre Ribou Libraire Quay des Augustins, va mettre inee sagement en vente, le Recueil complet des Ouvrages de M^r. le Noble en 19 Volumes. in-12.

On vient de recevoir par la voye de Genes la confirmation, que les Espagnols s'étoient rendus maistres du Château de Cagliari, & que le Marquis de Rubi qui y avoit été blessé, s'étoit retiré dans les Montagnes avec une partie de sa Garnison où on le poursuivoit.

Les Comédiens du Roy jouissent pour la première fois Antiochus & Cléopatre, Tragédie nouvelle de la composition de M. Deschamps Auteur de la Tragédie de Caton d'Utique. Le sujet de la première Pièce est tiré de Justin. Le second Acte a été fort applaudi. Lorsqu'elle sera dans les règles, nous pourrions le mois prochain, en donner la Fable avec le jugement que le Public en aura porté. On est forcé de renvoyer le mois de Novembre les Extraits des Livres que nous avions promis dans le Mercure de Septembre

A P P R O B A T I O N.

J'AY vu par ordre de Monseigneur le Chancelier le Mercure d'Octobre 1717. & j'ai cru que la lecture de cet Ouvrage connoitroit d'être agréable au Public. Fait à Paris ce 30 Octobre 1717. TERRASSON.

T A B L E

Avant-Propos de l'Auteur.

Letres du Conseil de la Marine, touchant les premières épreuves de l'Eau de la Mer, rendue potable	9
Lettre écrite par M. de Marivaux Auteur des mœurs & des caractères des Habitans de Paris, à l'Auteur du Mercure,	21
Suite de ces caractères,	23
Dissertation sur les pièces de Corneille & de Racine poétiques,	35 68
Description de la Casserie & des Rivieres de Cuama,	75
Nouvelles de Hongrie & de l'Empire,	100
Journal de Cagliari,	113
Lettre du Pape au Roy d'Espagne,	114
Nouvelles de Rome,	119
Inauguration de l'Empereur dans les Duchez de Brabant & de Linbourg,	134
Nouvelles de Londres,	138
Epitre de M. Michel à M. de . . . pour le détourner de la Saÿre,	141
Enigmes,	149
Chançon,	151
Journal de Paris.	151
Courtes réflexions sur la Comédie de l'obstacle imprimé.	167
Traduction de la lettre écrite à M. le Prince de Chelsmar	175
Verit remis à M. le Maréchal d'Uxelles	186
Morts.	191

LE
NOUVEAU
MERCURE

Le prix est de 20 sols.

Novembre 1717.



A PARIS,
Chez { PIERRE RIBOU, Quay des
Augustins, à l'Image S. Louis.
ET
GREGOIRE DUPUIS rue S.
Jacques, à la Fontaine d'Or. }

M. D. CCXVII.
Avec Approbation & Privilège du Roy.

Fautes *diffées pendant l'impression du*
Mercuré d'Octobre 1717.

Pages, Lignes, Fautes, Corrigez.

41	.	.	18	.	ce . . .	cet
44	.	.	29	.	ont . . .	font
51	.	.	4	.	apré . . .	après
51	.	.	5	.	sever . . .	severe
82	.	.	4	.	segle . . .	seigle
94	.	.	12	.	au . . .	aux
98	.	.	6	.	Eglise . . .	Eglises
99	.	.	12	.	vetoterie . . .	vetoteries
123	.	.	11	.	partit . . .	parti
146	.	.	31	.	arbitraire . . .	atrabilaire
147	.	.	14	.	hors . . .	or
148	.	.	14	.	une douleur . . .	un douteux
149	.	.	3	.	hâie . . .	hâié
149	.	.	10	.	Miroire . . .	Miroir
170	.	.	22	.	Richelieu . . .	Reiz
174	.	.	2	.	aussi . . .	ancien
192	.	.	6	.	mettez le 29
192	.	.	12	.	donnera . . .	donner.
142	.	.	6	.	fertiles . . .	futiles
142	.	.	10	.	soupoudré . . .	sauptodré
143	.	.	28	.	etire . . .	le tire
147	.	.	16	.	avec son . . .	avec ce
148	.	.	15	.	embraiser . . .	embrassant.



AVANT-PROPOS.

UN *Ecrivain du Mercure* doit se féliciter, lorsque sa bonne fortune lui fait tomber entre les mains, des Pièces du mérite de celle que je présente au commencement de ce Recueil. Quand je ferois mystère de cacher ici le nom de celui à qui j'en suis redevable, un Lecteur de goût devineroit sans peine, autant par le tour vif & aisé de la Phrase, que par l'ordonnance de la Matière, que ce ne peut être que le R. P. du Cerceau.

Si les Pièces de cet ingénieux Auteur que j'ai insérées dans les *Mercures* précédens, ont fait un des principaux ornemens de cet Ouvrage périodique, j'augure tout au moins aussi favorablement de cette nouvelle Dissertation; sous le titre de *Réflexions sur la Poesie Françoisé, &c.* La matière qu'il y traite, est trop intéressante & maniée trop délicatement, pour qu'on ne soit pas tenté d'en désirer la suite avec quelque sorte d'impatience. Les jeunes gens sur-tout, qui avec du génie & du com-

AVANT-PROPOS.

rage, tournent leurs vûes du côté du Parnasse François, auront le plaisir d'y faire des Découvertes, par le moyen desquelles ils marcheront bien plus sûrement & en bien moins de tems, que s'ils n'avoient pas esté guidés par un aussi habile Conducteur : Ils sçauront éviter par les conseils réfléchis qu'il leur propose, une infinité de dangers poétiques, qui comme autant d'écueils, font échouer la plûpart de nos Poèmes, tant Epiques que Dramatiques; faute d'être soutenus par une bonne versification. Ils apprendront que la Césure & la Rime, & même le Jargon Poétique, ne suffisent pas pour construire des Vers hûreux. Que pour y réussir, il doit entrer dans leur composition ou arrangement, beaucoup d'autres parties essentielles, qui en produisent tout le charme & l'agrément : C'est ce qu'il leur sera aisé de reconnoître dans la lecture qu'ils en vont faire,



L'E
NOUVEAU
MERCURE

REFLEXIONS
SUR LA POÉSIE FRANÇOISE,
OÙ L'ON EXAMINE

En quoy consiste ce qui fait le Caractere propre du Vers François, & ce qui le distingue essentiellement de la Prose.



OMME le reproche le plus spécieux qu'on ait fait à la Poësie François, roule sur le Langage contraint & forcé, auquel semble la réduire la nécessité

A iij

6 LE MERCURE

de la Mesure & de la Rime ; il n'y a rien à quoi les Poëtes , tant bons que mauvais , se soient généralement plus étudiez , qu'à rendre leurs Vers aisez & naturels. On a tâché , malgré cette espece de gêne essentiellement attachée à la mécanique du Vers , de faire passer dans la Poësie la même aisance qui se trouve dans la Prose. La Poësie en effet ne touche gueres que quand elle est coulante & libre dans sa marche. Les Vers les plus beaux d'ailleurs , lassent & fatiguent , dès qu'on y apperçoit quelque chose de forcé ; on sçait mauvais-gré à l'Auteur , de s'être mis à la torture , pour nous y mettre ensuite nous mêmes ; & l'on ne peut s'empêcher de lui dire avec Despreaux.

Il se tue à rimer, que n'écrit-il en Prose?

Qui est-ce au contraire , qui ne se rend pas au charme de la facilité qui regne dans les bons Vers : On y admire d'autant plus l'art , qu'il y est plus caché ; & le Lecteur n'est jamais plus content que quand , en lisant des Vers , il lui semble qu'il eut été im-

DE NOVEMBRE. 7

possible de s'exprimer plus heureusement en Prose.

Mais, il y a en ceci un grand écueil à éviter ; & il est à craindre qu'en voulant donner aux Vers le naturel de la Prose , on n'énerve & on ne dégrade la Poësie , & qu'on ne fasse de la Prose rimée , en croyant faire des Vers. Bien des gens tombent dans le cas sans s'en appercevoir. Pourveu que la Rime vienne naturellement à la fin du Vers , on croit que tout est fait ; & on se livre tellement à cet air de facilité , qu'on en neglige tout le reste , & qu'à la Rime près , on oublie , ou peu s'en faut , qu'on fasse des Vers. Mais , le Public éclairé n'en est pas la Dupe ; & quelque charme qu'ait pour lui ce naturel , qu'on exige & qu'on recherche aujourd'hui plus que jamais dans nôtre Poësie , il sent bien quand on lui donne de la Prose rimée pour des Vers.

Il y a donc dans la Poësie Françoisise un air de facilité different de celui de la Prose. On demande également dans l'une & dans l'autre , un tour aisé & naturel ; mais , il me paroît que ce tour n'est pas le même pour l'une & pour l'autre , & qu'indépendamment de la

A iiij

3 LE MERCURE.

Mesure & de la Rime, chacune a sa marche particuliere. C'est un point que je suis surpris, qu'aucun Auteur n'ait encore traité. Nous avons des Livres faits exprès pour enseigner les Regles des Vers François, chose si aisée & d'un si petit détail, qu'il n'y a personne qu'en une demie heure de temps, on ne mette parfaitement au fait sur cette matiere. Nous avons des Volumes entiers & des Dissertations très sçavantes, sur les différentes especes de Poësies. Il y en a sur le Poëme Epique, sur le Dramatique, sur le Lyrique, sur l'Éclogue, sur l'Epigramme &c. Mais, nous n'avons rien sur ce qui fait la difference essentielle du stile dans la Prose & dans les Vers. Cependant, faute d'être bien instruit sur cet article, on peut avec la connoissance la plus parfaite des Régles ordinaires de la versification, & avec toute la Doctrine renfermée dans les discours que je viens de citer, faire de très mauvais Vers.

Il seroit donc à souhaiter que quelqu'un de nos Grands - Maîtres voulût bien s'ouvrir un peu là dessus, & nous tracer quelques Leçons touchant un point si délicat, & qui me paroît si

DE NOVEMBRE. 9

nécessaire pour la perfection de nôtre Poësie ; mais , en attendant qu'il plaise à Apollon d'en susciter quelqu'un d'assez zelé , pour se charger d'un pareil travail , je me hazarderai à proposer sur cela mes Réflexions , plutôt comme des doutes que comme des Regles , & moins pour instruire les autres , que pour engager par là quelque Poëte plus intelligent à me redresser & à m'instruire moi-même.

Je suis convaincu que si l'on prenoit à serment la plupart de ceux qui se messent de versifier , & qu'on leur demandât , en quoi ils font consister l'essence du Vers françois & le Caractere distinctif qui le tire de pair d'avec la Prose , ils conviendroient de bonne-foy , qu'ils n'en ont jamais connu d'autre que la Mesure & la Rime : Principe qu'on peut regarder , comme la Source de ce stile prosaïque qui s'est intrus dans nôtre Poësie. Car , cette maxime une fois établie , il s'enfuivra que la Prose & les Vers auront une même allûre pour le fonds , & qu'en mertant une Rime au bout d'un certain nombre de Syllabes , on pourra avec très peu de changement , métamorphoser en

70 LE MERCURE

Poëte , un Orateur , & faire un Poëme d'une Histoire; au moins en ce qui regarde le stile.

Pour rendre ceci plus sensible , je me fers du premier Livre qui me tombe sous la main , & qui se trouve être le second Tome de l'Histoire Universelle où l'Auteur commence ainsi. *Nicéphore chassa Irène & s'empara de l'Empire d'Orient. Ce fut un Prince avare & sans foy, Disciple des Manichéens, & rempli de leurs superstitions, Grand persécuteur des Ecclesiastiques & des Moines. Il fit une paix honteuse avec les Sarrazins, & périt dans la guerre qu'il eut contre les Bulgares. Voilà de la Prose & de la plus simple, telle qu'il convient pour un Abrégé Chronologique? Or, si pour faire des Vers, il ne s'agit que de mesurer des Syllabes & de coudre une Rime au bout; il me paroît que de cette Prose si simple & si unie, il est fort aisé de faire des Vers: En voici la preuve.*

*Nicéphore autrefois chassa du Trône
Irène,
Et bientôt s'empara de l'Empire sans
peine;*

DE NOVEMBRE. 11

C'étoit un Prince indigne, avare, sans honneur ;

Il fut Manichéen & grand Persécuteur.

Avec les Sarrazins fit une paix honteuse ;

Puis, eut chez le Bulgare une fin malheureuse.

Je pourrois continuer sur le même ton, & la chose est si facile qu'il ne faudroit gueres pour cela que le tems d'écrire. Que l'on compare à présent ces prétendus Vers avec la Prose sur laquelle je les ai formez, on conviendra qu'il n'y a autre différence entre les deux, que la Rime que j'ai coufûë au bout d'un certain nombre de Syllabes mesurées & coupées par la césure. Quant à l'arrangement des termes, & à ce qui s'appelle le stile, c'est précisément la même chose. On ne dira pas d'ailleurs qu'il y ait beaucoup à redire à ces prétendus Vers, soit pour la Césure, soit pour la Rime ; & j'en citerois, s'il le falloit, qui sans être mieux conditionnés sur ces deux points, ne laissent pas de passer pour très bons & de l'être en effet. Que ceux-ci soient

12. LE MERCURE

très mauvais, c'est sur quoi je suis persuadé qu'il n'y aura point deux voix. Les Sçavants & les Ignorants conviendront également qu'ils ne valent rien. Cependant, pechent-ils contre les règles de la versification ? Non ; tout y est assez exact pour la Mesure des Syllabes, pour la Césure & pour la Rime ; mais, avec tout cela, on n'y sent point le goût de Vers ; on n'y trouve que de la Prose cadencée & rimée. Il faut donc nécessairement conclure de là, que ce qui fait l'essence & le caractère distinctif du Vers, consiste dans quelque autre chose que la cadence d'un certain nombre de Syllabes mesurées & terminées par une Rime.

C'est de quoy je m'imagine que ceux qui liront ceci avec attention, demeureront d'abord persuadés. Voyons cependant, si on ne pourroit point encore porter la chose à un plus haut degré d'évidence & la rendre plus palpable. Quelqu'un dira peut-être que j'ai choisi là une matière peu favorable à la Poësie ; & qu'il n'est pas étonnant qu'on ne puisse faire que de mauvais Vers, de ce qui est pure Prose. C'est ce me semble, l'objection la plus raisonnable

DE NOVEMBRE. 13

qu'on peut faire , & celle qui vient le plus naturellement à l'esprit. Mais, si on y prend bien garde , cette objection là même renferme la preuve de ce que je dis , qu'il y a autre chose que la mesure & la rime , en quoy consiste le caractère essentiel du Vers : Car , si malgré cette rime & cette mesure , la Prose que je viens d'habiller en Vers , reste toujours Prose & n'acquiert rien de plus , si non qu'elle est cadencée & rimée , il s'ensuit évidemment de là qu'indépendamment de la mesure & de la rime , les Vers ont un stile particulier, différent de celui de la Prose.

Mais , pour faire encore mieux sentir la différence infinie de ces deux stiles , essayons un peu , si de cette même matière qui paroît si ingrate & si peu susceptible des ornemens de la Poësie , on ne pourroit pas en faire de bons Vers & qui ne ressemblassent en rien à la Prose. Voici , à ce qu'il me paroît , comment un Poëte pourroit en huit Vers , dire à peu prez du regne de Nicéphore , ce que l'Auteur de l'Histoire universelle en dit en huit lignes de Prose.

Ministre ambitieux , traître à sa Sou-
veraine ,
Nicéphore . autrefois chassa du Trône
Irène .
Prince avare & sans foy , ce lasche U-
surpateur
Disciple de Manés & grand Persécu-
teur ,
Bientôt aux Sarrasins pour fruit de leur
Victoire ,
Par un Traitté honteux , Sacrifia sa
gloire ;
Et Victime , à la fin du Bulgare ir-
rité ,
Périt plus noblement qu'il n'avoit me-
rité .

Quelques que soient ces Vers , & quelque chose qu'on y puisse reprendre d'ailleurs, du moins, ne disconvient-on point que ce ne soient véritablement des Vers & non de la Prose rimée. Cependant, qu'ont-ils de plus que les premiers pour la mesure ou pour la rime ? Rien d'essentiel. Tout est à peu prez égal de part & d'autre sur ces deux points. Concluons donc , que ce qui fait le caractère propre du

DE NOVEMBRE. 15

Vers & ce qui le distingue essentiellement de la Prose, est quelque autre chose que la mesure & que la rime.

En effet, si les Vers n'avoient point d'autre avantage sur la Prose, les Poëtes n'auroient pas lieu de s'en faire tant accroire; & le langage des Dieux ne l'emporteroit de gueres sur le langage ordinaire des Hommes. De plus, comme les Vers de quatre pieds ou de huit Syllabes & audessous, n'ont point de césure ou de repos déterminé, il se trouveroit qu'une grande partie de nostre Poësie françoise & sur-tout une de ses especes les plus nobles, qui est la Poësie Lyrique, ne differeroit presque de la Prose que par la rime. Nos Pindares, nos Horaces & nos Anacréons modernes se contenteroient-ils d'une difference si légère, & trouveroient-ils dans la seule prérogative de la rime, de quoy se tirer de pair d'avec le reste des Auteurs? J'avoüe que dans les Vers de six & de cinq pieds, le repos joint à la rime, a quelque chose de plus marqué; mais, quand il ne s'y trouve rien d'ailleurs qui caractérise le vers, on sent que la rime & la césure (je comprends sous ce nom la mesure des syllabes qu'elle partage) loin d'estre un agrément, dége-

16 LE MERCURE

nerent en une monotonie plus insoutenable que la Prose même la plus simple & la moins ornée. Qu'y a-t-il en effet de plus ennuyeux que ce repos & cette rime qui reviennent toujours au bout d'un certain nombre de syllabes toujours le même ? L'un & l'autre à la vérité, sont essentiels à la forme mécanique du Vers, si j'ose m'exprimer ainsi ; mais, ce n'est point ce qui en constitue le caractère & ce qui fait le charme de la Poésie. On convient que les Vers plaisent plus que la Prose ; cependant , s'ils n'en estoient distinguez que par ces deux endroits, ils devroient plaire infiniment moins. Cette monotonie uniforme a quelque chose en soy de si desagréable, que toutes choses égales d'ailleurs , l'avantage seroit tout entier pour le stile qui s'en trouveroit le plus exempt. Or, si malgré le desagrement qui resulte de cette uniformité perpetuelle de chutes & de sons , les Vers, de l'aveu même de ceux qui sont le moins favorables à nostre Poésie ; ont plus de charmes que la Prose ; il faut conclure nécessairement, qu'il y a quelque chose de plus que la césure & que la rime quiles en distingue ; & qui fait en quelque sorte l'a-

me

me de cette Poësie, dont le repos & la rime ne font, pour ainsi dire, que le corps ou la forme extérieure. Enfin, pour finir sur cet article, il faut un distinctif qui soit général pour toutes les especes de Vers; & comme les Vers de huit syllabes & au-dessous, qui tous n'admettent point de césure, sont autant & aussi essentiellement Vers, que ceux de dix & de douze syllabes; il est évident que la césure n'est point ce qui décide de la Poësie dans le Vers françois: Ainsi, on ne pourra se retrancher que sur la rime; & alors, il ne faudra plus mettre d'autre distinction entre les Vers & la Prose, sinon, que les premiers seront de la Prose qui rime, & l'autre de la Prose qui ne rime pas. Concluons donc de tout cela, qu'il faut qu'il y ait quelque autre chose que la rime & que la césure, qui constituë l'essence de la Poësie, & qui fasse le caractere distinctif de ce qui est véritablement Vers & de ce qui n'en a que l'apparence.

On ne peut point non plus référer ce distinctif à la différence des termes & à la noblesse de l'expression; puisque les termes sont communs aux Vers & à la Prose, & que tous ceux qui sont

Novembre 1717.

B

reçûs dans la bonne Prose, sont aussi de mise dans les bons Vers. Je dis la même chose des figures hardies & sublimes que la Poësie ne fait qu'emprunter de la Rhétorique, à qui elles appartiennent en propre, & dont les Poëtes doivent l'hommage aux Orateurs.

Ce n'est donc que dans l'arrangement des termes, c'est à dire dans la construction & le tour de la phrase, que peut consister cette différence qui caractérise le Vers François & le distingue de la Prose; & c'est en cela uniquement que je prends qu'elle consiste, comme je me flatte de le démontrer dans la suite.

Mais, pour aller au devant de toute équivoque, il faut faire attention que je ne parle ici que de la versification prise précisément en elle-même, indépendamment du génie & de la verve du Poëte; & que je ne l'envisage qu'entant que le tour du Vers differe de celui de la Prose. Un Auteur peut être tout Poëtique dans un Ouvrage, par la hardiesse & la nouveauté des Fictions, par la richesse & la variété des Images, par la fécondité & les faillies heureuses d'une Imagination vive & allumée, sans

que pour cela il le soit dans sa versification. Un autre au contraire, peut l'être dans la versification, sans qu'il le soit dans la disposition & l'économie de son Ouvrage : C'est ce qu'on peut dire en particulier de Lucain. Il n'est en quelque sorte que trop Poète dans ses Vers ; il ne l'est pas assez dans l'ordonnance de son Poème. Rien de plus Poétique que le Télémaque, par rapport à l'ordonnance & à la conduite, aux fictions, aux figures & à tous les autres ornements qui ne touchent point à la Versification. Pour le stile, non seulement il ne l'est pas, mais même il ne le doit pas être.

C'est ce que je suis bien - aise de faire remarquer ici, pour détromper bien des gens qui sur les descriptions brillantes, sur les comparaisons fleuries & autres pareils ornements que l'Auteur a empruntez de la Poësie, se sont imaginez que le Télémaque estoit écrit en stile Poétique. Ces sortes d'agrèments sont choses qu'il ne faut point confondre avec le stile, auquel ils sont absolument étrangers. Dire que *l'Aurore avec

* *Nouveau Télémaque. Liv. 4. pag. 120.*
 & 121.

ses doigts de roses entr'ouvre les portes dorées de l'Orient, &c. Souhaiter que *Morphée répande ses plus doux charmes sur des paupières appesanties, qu'il fasse couler une vapeur divine dans des membres fatigués, & autres expressions semblables, souvent employées dans le Télémaque; c'est ce qu'on peut appeller le langage ou même le jargon de la Poësie, qui accoutumée à animer, à personnifier, & même à diviniser tout ce qu'il lui plaît, nous représente l'Aurore sous l'idée de Déesse, & le sommeil sous le nom d'un Dieu. Mais, comme ces conceptions figurées se peuvent exprimer dans un stile Prosaïque, tout aussi bien que dans un stile Poëtique, elles ne décident rien pour la qualité du stile. Feu M. de Cambrai se proposant de faire un Poëme Epique en Prose, a prié de la Poësie tout ce que la Prose en pouvoit admettre. Ainsi, la disposition, l'ordonnance & la conduite de son sujet, les pensées, les images, les comparaisons, les descriptions, tout y est poëtique pour le fonds; mais, comme il se bornoit à écrire en Prose, il s'est toujours tenu renfermé*

dans la sphere d'une Prose, vive à la
 vérité, noble, sublime & pompeuse,
 mais, qui ne sort point du Caractere de
 la Prose. Il y a plus, comme je l'ai dé-
 ja remarqué; c'est qu'il n'a pas même
 dû en user autrement, puisque le stile
 Poëtique siéeroit aussi mal dans la Pro-
 se, que le stile Profaique le fait dans
 les vers. Ainsi, quand l'Auteur de la Pré-
 face qui est à la tête du nouveau Té-
 lémaque, applique à M. de Cambrai,
 ce que Strabon a dit d'un ancien :
 * *Qu'il avoit imité parfaitement la Poë-
 sie en rompant seulement la Mesure.*

Si par le terme de *Mesure*, il n'en-
 tend que le dérangement des pieds du
 Vers, il n'en dit pas assez; puisque
 M. de Cambrai a fait plus que cela;
 & que son stile tel qu'il est, quand on
 en arrangeroit les syllabes selon la Mé-
 chanique du Vers, n'en seroit pas moins
 stile de Prose. Si sous le terme de Me-
 sure, il entend le Tour Poëtique & ce
 stile propre & particulier qui distin-
 gue les Vers de la Prose rimée, je sou-
 scris sans peine à sa pensée, & nous
 sommes parfaitement d'accord.

* pag. 47.

En effet, qu'on lise Télémaque, on y trouvera la preuve de ce que j'avance. *Calypso*, dit-il d'abord en commençant, *ne pouvoit se consoler du départ d'Ulisse. Dans sa douleur, elle se trouvoit malheureuse d'être immortelle &c.* Voilà de la Prose, voilà le pur stile Historique, tel que M. de Cambrai l'employe dans tout le cours de son ouvrage, & tel qu'il a dû absolument l'employer. Veut-on transformer cette Prose en stile Poëtique? Voici ce me semble, comme on pourroit tourner la pensée.

*Du départ de son cher Ulisse ,
Calypso ne pouvoit encor se consoler ;
Pour elle désormais la vie est un sup-
plice &c.*

Je crois qu'on n'aura pas de peine à sentir la différence de ces deux stiles par rapport à la Poësie ; mais, je me flate qu'on la sentira bien mieux encore, quand j'aurai développé ce qui fait, selon moi, cette différence, que je soutiens qui ne consiste que dans la différence du tour qu'on donne à la Phrase, & qui est toute autre dans les

DE NOVEMBRE. 27

Vers que dans la Prose. C'est à dire qu'il y a un tour de Phrase qui est Poétique & un qui est Prosaïque ; que ce dernier , avec la mesure la plus exacte & la Rime la plus riche , est toujours dans le fonds véritablement Prose ; au lieu que l'autre , sans rime même & sans mesure , est toujours réellement Poésie. Il ne s'agit plus que de démêler ce qui fait la différence , & ce qui constitue le caractère distinctif de ces deux Tours de Phrase.

C'est un point qui paroît d'abord d'autant plus difficile à déterminer , que la construction françoise ne nous permet pas , même dans la Poésie la plus sublime , ces inversions hardies que souffre la construction latine , où pourvuë que tous les mots qui doivent entrer dans la composition d'une Phrase , s'y trouvent rassemblez , peu importe bien souvent dans quel ordre on les y place , & quel rang ils y tiennent. Tel qu'on met à la tête de la Période , figureroit souvent tout aussi bien , si on le renvoyoit à la queue ; de sorte qu'en mettant confusément tous les termes d'une Phrase dans un chapeau , & les tirant au hazard l'un après l'autre ,

comme des Billets de Loterie, la construction s'en trouveroit toujours, à peu de chose près, assés réguliere. Nôtre Langue n'admet point une pareille liberté, & a sa route plus resserrée & plus gênée. C'est ce que quelques gens lui reprochent, comme une imperfection. J'en conviendrai sans peine dès qu'on m'aura fait concevoir, que de parler dans le même ordre qu'on pense, c'est un deffaut : Que l'obscurité dans la construction des Phrases, est une vertu, & la clarté un vice ; & que plus une Langue est embroüillée, & plus elle laisse à deviner, plus aussi elle est belle. Pour moi, j'ai crû jusqu'ici, que comme on ne parle que pour se faire entendre, celui-la parloit le mieux, qui se rendoit le plus intelligible, & qu'on se le rendoit d'autant plus, qu'on laissoit moins à faire à la conception de ceux à qui on adressoit la parole. Le dérangement de mots & la disposition presque arbitraire que permet sur ce point la construction latine, a quelque chose de fatigant pour l'intelligence de celui qui écoute. Il faut qu'il épele, pour ainsi dire, chaque mot, & qu'il mette en ordre dans son esprit

DE NOVEMBRE. 25

esprit, ce que nous lui présentons en désordre dans le Discours. Je sçai que l'usage & l'habitude rendent cette peine beaucoup moins sensible qu'elle ne l'est en effet ; mais, c'est toujours une peine & une fatigue de moins que nôtre Langue nous épargne, en présentant les idées dans l'ordre naturel qu'elles doivent avoir : De sorte que celui qui nous écoute, n'a rien à reformer pour l'arrangement, dans ce que nous lui disons ; & comme nous lui présentons les idées selon l'ordre qu'elles doivent avoir entre elles, elles se placent d'elles mêmes dans son esprit, à mesure que nous parlons, & toute sa peine se réduit à écouter.

C'est un avantage que nôtre Langue a sur la Latine & sur celles qui lui ressemblent ; & l'on peut dire que l'éloignement naturel que nous avons pour tout ce qui demande du travail & de la discussion, n'en relève pas peu le prix. Tout ce qui se fait à moins de frais, est toujours plus selon le goût de l'homme, en quelque chose que ce soit, & sur-tout dans celles qui sont d'un usage ordinaire & nécessaire, comme l'est le Langage. Je ne prétends point

Novembre 1717.

C

par là déprimer la Langue Latine que j'ai étudiée toute ma vie, & dont je suis Partisan aussi zélé que personne : Mais, je ne craindrai point de dire, que je l'admire bien moins dans la construction de chaque phrase en particulier, que dans la liaison des phrases, dans le tissu du discours, & dans l'ordre naturel & aisé avec lequel elle développe un raisonnement ou un narré, & en assortit toutes les parties. C'est en quoi elle l'emporte infiniment sur notre Langue : Mais, quand elle l'emporterait encore par mille autres endroits, dont la discussion seroit ici hors d'œuvre ; il faut qu'elle lui cède pour la régularité & la netteté de la construction. Cette licence qu'elle se permet dans le desordre & la confusion des termes qui composent sa phrase, est, selon moi, bien moins une liberté qu'une sorte de libertinage, dont on doit sçavoir bon gré à notre Langue de s'être jusqu'ici toujours défenduë.

Il est aisé de juger par là, que je suis bien éloigné de souscrire au souhait que semble former, en faveur de notre Langue, l'Auteur de l'excellente Préface que j'ai déjà citée. C'est à la page

XLVIII. * où après avoir loüé un Poëte Anglois qui a commencé, dit-il, d'introduire avec succès dans la Langue, *les Inversions des Phrases : Peut-être*, ajoute-il, *que les François reprendront un jour cette noble Liberté des Grecs & des Romains.* Le terme de *reprendront*, semble supposer qu'ils l'avoient prise autrefois ; & en cela, cet Auteur a raison. Ronsard en effet, l'avoit introduite de son temps dans nôtre langue. Sa réputation soutenuë de l'exemple des beaux esprits de son siècle, qui le regardant comme le Phenix de la Poësie, & comme leur Maître, faisoient gloire de l'imiter, avoit mis en crédit ces inversions hardies de phrases qu'il avoit empruntées du Grec & du Latin. Ces Messieurs crurent embellir nôtre Langue en l'obscurcissant ; ce fût un mérite, que de se rendre intelligible ; & la chose fut poussée si loin, que du vivant même de Ronsard ; il fallut un Commentaire à ses Poësies. C'est-à-dire, que ses Vers devinrent en quelque sorte, un langage

* *Discours de la Poësie Epique &c. servant de Préface au nouveau Télémaque.*

Cij

étranger pour ses Compatriotes mêmes, & que des François, pour entendre des Poètes François, eurent besoin de Scholiaſtes, comme s'il ſe fut agi de Poètes Latins ou de Poètes Grecs.

Mais, l'illuſion ne fut pas de longue durée. Le génie droit & judicieux de la Nation, qu'on ſurprend quelquefois, mais qu'on ne violente jamais long-temps, réclama bientôt contre un goût ſi oppoſé à ce caractère de ſimplicité & de clarté, que nous aimons tant dans les Ouvrages d'eſprit. On eut honte d'avoir été quelque temps la dupe du Pédantiſme de Ronſard & de ſes Partifans ; & les productions de ce Poète tombèrent bientôt dans un mépris dont elles ne ſe ſont point relevées juſqu'ici. Je ne ſçai même ſi on n'a pas un peu outré les choſes à cet égard, & il me ſemble qu'on ne rend pas d'ailleurs à Ronſard toute la juſtice qu'il mérite ; car, il faut convenir, qu'il avoit, après tout, d'excellentes parties pour la Poéſie : Beau-boup d'eſprit, de l'imagination, du feu, de l'entouſiaſme, bien de la lecture, & une grande connoiſſance des Anciens ; de ſorte qu'on ne peut gué-

res attribuer la chute & le décri de ses ouvrages qu'à ces *Inversions hardies*, qu'on prétend qui manquent à notre langue ; mais, qui ont si mal réussi à cet Auteur, que je ne crois pas, qu'il prenne jamais envie à aucun autre de tenter une semblable Avanture.

Mais, en rejetant ces *Inversions hardies*, je suis bien éloigné, comme on le va voir, de prétendre que toute transposition soit incompatible avec la construction de notre Langue, & conséquemment avec notre Poésie ; puisque, c'est au contraire dans ces transpositions mêmes, que je fais consister le caractère essentiel & distinctif de la versification françoise : Voici comment.

J'ai dit, qu'il y avoit une phrase poétique, & une phrase profaïque ; & comme les termes qui entrent dans la composition de l'une & de l'autre, appartiennent également à la Prose & aux Vers, & que l'usage leur en est commun ; il s'ensuit que ces deux sortes de Phrases ne peuvent différer, que par l'arrangement des termes & par le tour qu'on leur donne. Or, quel est ce tour de phrase qui est particulier à la

Poësie, & qui distingue les Vers, de la Prose ? Le voici. C'est uniquement *le Tour qui met de la suspension dans la Phrase, par le moyen des inversions ou transpositions recuës dans la Langue, & qui n'en forcent point la construction.* Les exemples rendront cela plus sensible, que la définition ne le peut faire ; mais, avant que de les appliquer, je crois qu'il est à propos de développer cette définition, dont je fais la base de tout mon Système sur cette matiere.

Je regarde donc la suspension, comme l'ame du Vers, & ce qui en fait le charme, par l'attente où elle met, & par la surprise qu'elle cause. On soutient par ce moïen l'esprit du Lecteur qui demeure toujours en haleine, jusqu'à ce que le terme le plus essentiel, & qui est comme la clef de la phrase, ait enfin déterminé la pensée. Il en est à peu près en cela, du Vers par rapport à la Prose, comme du Poëme par rapport à l'Histoire. Un Historien qui entreprend de traiter d'une guerre, observe régulièrement dans sa narration l'ordre naturel des choses. Il expose d'abord les motifs de cette guerre, de là il passe aux préparatifs, & il ne fera point le siège d'une Ville, qu'il n'ait mis auparavant l'Ar-

mée en Campagne. Le Poete au contraire, transporte d'abord son Lecteur au milieu des Evénements.

a In medias res

Non secus ac notas Auditorem rapit.

C'est par la fin d'un siège qu'il ouvre la Scène ; & ce n'est que dans le cours du Poëme qu'on apprend enfin , comme par occasion , les causes , les suites & les exploits d'une guerre qui est sur le point de se terminer.

Telle est , à proportion , la marche du Vers par rapport à la Prose ; car, au lieu que celle-cy débute ordinairement par le terme principal de la Phrase ; au lieu qu'elle met d'abord en chef le Nominatif substantif escorté de son adjectif , s'il doit en avoir , & suivi de son verbe , qui traîne lui même après lui ou l'accusatif , ou tel autre cas qui lui convient : Méthode qui, comme le remarque fort bien M. de Cambrai ,^b *exclut toute suspension d'esprit , toute attente , toute surprise ,*

^a *Horat. Ars Poëtica.*

^b *Réflexions sur la Rhétorique.*

32. LE MERCURE

toute varié , & souvent toute magnifique cadence ; le Vers au contraire , commence la marche par ce qu'il renferme de moins essentiel. Le premier terme qui se présente d'abord , en suppose presque toujours un autre , dont il dépend absolument , & qui peut-être , ne se déclarera qu'à la fin de la Période. Souvent tout est en l'air dans le premier Vers , & ce n'est que dans le second ou le troisième qu'on découvre enfin , ce qui l'appuye & lui sert de soutien. C'est comme une intrigue de Théâtre qui cause un embarras intéressant & agréable durant le cours de la Pièce , & dont on ne voit le dénouement qu'à la fin : & voilà ce qui produit cette suspension d'esprit propre du Vers , & où la Prose , de l'aveu de M. de Cambray , ne sçauroit aspirer.

Qu'on rappelle ici ce que j'ai cité plus haut du commencement de Télémaque. On y trouvera la preuve de ce que je viens d'exposer. *Calypso*, dit l'Auteur, *ne pouvoit se consoler du départ d'Ulysse.* Quel est dans cette phrase le principal Personnage, & celui qui y figure en chef? C'est *Calypso*. Aussi, est-ce elle qu'on met d'abord sur la Scène. Qu'elle est

son attitude ? C'est celle d'une femme désolée. *Elle ne peut se consoler* : Et de quoi ? *Du départ d'une personne qu'elle aime. Qui est cette personne ? C'est Ulyffe.* Voilà l'ordre naturel des Questions qu'on peut faire sur Calypso dans le point de vûë où on la met ? On veut d'abord connoître la personne ; ce n'est qu'après qu'on a reconnu qu'elle est affligée, qu'on s'informe du sujet de son affliction ; & c'est aussi l'ordre que suit la Phrase profaïque dans sa construction. La Poësie au contraire, débute d'abord par ce qui fait le sujet de l'affliction ; & on apprend chez elle, pourquoy Calypso est affligée, avant que de sçavoir que Calypso soit affligée.

*Du départ de son cher Ulyffe
Calypso ne pouvoit encores se consoler.*

Ici, le premier Vers est comme en l'air. On y parle du départ d'Ulyffe ; mais, on n'y voit point encore, ny qui s'y interesse, ny à quel point on s'y interesse ; & ce n'est que dans le second Vers qu'on apprend enfin, que c'est Calypso qui y prend part, & qui en est même touchée à tel point, qu'elle ne

peut s'en consoler. De là naît cette surprise, cette attente & cette agréable suspension, dans laquelle je fais consister le caractère & l'agrément de la versification françoise.

Je ferois même voir, s'il étoit nécessaire, que la suspension dont je parle, s'étend à la Versification Latine comme à la Françoise ; que c'est en sa faveur, qu'on y fait ordinairement marcher les Epithetes avant leur substantif.

c Seva memorem Junonis ob iram.

Et qu'entre deux substantifs celui qui est gouverné, passe presque toujours devant celui qui gouverne, & qu'il suppose.

*d Troja qui primus ab oris
Italiam fato profugus &c.*

Mais, comme cela est étranger à mon sujet, je ne m'y arrête pas ; & quoi qu'il en soit de la suspension à l'égard du Vers latin, il est toujours vrai qu'

c Virg. I. Aeneid.

d Ibid.

elle est l'ame du Vers françois , & qu'elle en fait le caractere distinctif. Je crois avoir expliqué d'une maniere assez sensible , ce que j'entends par cette suspension. Elle convient essentiellement au Vers , comme je me flate de l'avoir déjà montré, & comme je le ferai encore mieux sentir dans la suite ; & elle y convient , à la difference de la Prose , dont la marche réglée & uniforme lui donne , de l'aveu de M. de Cambray , une entière exclusion.

Mais, quel est ce principe de cette suspension , & par où parvient-on à la produire ? C'est , comme je l'ai dit dans ma définition , *par le moyen des transpositions reçues dans la langue.*

Ce que j'entends par transposition , c'est quand l'ordre naturel de la Phrase est renversé, & qu'un nom ou un verbe qui dépend d'un autre , passe devant celui de qui il dépend & qui le gouverne. On en a déjà vû un exemple dans ce que j'ai tourné en Vers , du commencement de Télémaque , où l'on apprend le sujet de l'affliction de Calypso , avant que de sçavoir qu'elle soit

* *Reflex. sur la Rh.*

affligée. En voici un autre tiré de Racine dans sa Tragédie de Mithridate: Arbate étant arrivé assez à temps, pour empêcher la Reyne d'avalet le poison qu'on lui présentoit par ordre de Mithridate; ordonne à Arcas d'aller informer ce Prince du succès de sa diligence & de son zele. A parler régulièrement, voici comment il auroit dû s'expliquer à Arcas, & comment en effet il auroit parlé en Prose: *Et vous, Arcas, courez apprendre à Mithridate la nouvelle du succès de mon zele.* Tel est l'arrangement naturel que demande la construction ordinaire. La Poesie au contraire, renverse & déränge cette construction, & transporte au commencement de la Phrase, ce qui dans la Prose ne doit être qu'à la fin.

* *Et vous Arcas, du succès de mon zele
Couvrez à Mithridate apprendre la nouvelle.*

La Phrase en Prose, finissoit par ces termes *du succès de mon zele*; c'est par

* *Act. V. Scene. III.*

où elle débute en Vers ; voilà ce que j'appelle transposition.

Mais, comme nôtre langue a ces usages ; qu'elle n'admet pas toutes sortes d'inversions ; qu'il y en a qu'elle souffre , & d'autres qu'elle rejette ; c'est pour cela que j'ai déterminé les différentes sortes de transpositions qu'admet nôtre Poësie , en les fixant précisément à celles qui sont reçues dans la langue. En effet , la Poësie suppose la Grammaire ; & il faut parler François , avant que d'entreprendre de faire des Vers françois. C'est sur cela que Despreaux dit si judicieusement dans son Art Poétique.

** Surtout qu'en vos Ecrits la langue ré-
vérée ,*

*Dans vos plus grands excès vous soit
toujours sacrée.*

En vain , vous me frappez d'un ton mélodieux ,

Si le terme est impropre ou le tour vicieux.

Donnez à vos Vers le tour le plus

* I. Chant.

noble & le plus neuf qu'il vous sera possible ; mais, que ce tour soit avoué de l'usage : Usez de transpositions, vous le devez , mais , n'en hazardez point que la langue n'autorise. M. de Cambray & l'Auteur de la Préface de son Télémaque, semblent souhaiter qu'on mît nôtre langue un peu plus au large sur le fait des inversions. Je le souhaiterois comme eux. Les Poetes y gagneroient encore plus que le reste des Ecrivains. Qu'on adopte dans nôtre langue de nouvelles inversions , je ferai des premiers à les suivre , dès qu'elles auront été admises. Mais, jusqu'à ce que l'usage ait naturalisé celles qu'on prétend qui nous manquent , le plus sûr est de ne rien risquer , & de nous en tenir à celles qui sont incontestablement receuës.

Bien loin que la Poesie soit pour nous, un titre de nous licentier sur la régularité de la construction ; je suis persuadé au contraire , qu'elle autorise les Censeurs à exiger de nous, plus d'exactitude que du reste des Auteurs ; & il me paroît en effet , que personne

**Réflex. sur la Rh.*

ne mérite moins d'indulgence qu'un Poete qui pêche contre la langue. Qu'on s'explique en Prose bien ou mal, quand le fonds des choses est bon, on n'y prend pas garde de si près: Un homme est excusable de se faire entendre comme il peut. Mais, si vous ne pouvez pas parler correctement en Vers; qui vous oblige à versifier, & que ne vous expliquez-vous en Prose?

Ainsi, tant d'inversions & de transpositions qu'il vous plaira, la Poésie non seulement les souffre, mais mesme les exige; mais à cette condition, *qu'elles soient receuës dans la langue. J'ai ajouté & qu'elles n'en forcent point la construction.* Quelqu'un croira peut-être, que cette addition est inutile, puisque les transpositions qui sont receuës dans la langue, n'en sçauroient forcer la construction; mais, cela n'est pas tout-à-fait vrai, y ayant des transpositions qui, quoique receuës dans la langue, ne laissent pas par la façon dont elles sont maniées, d'en forcer quelquefois la construction. Aussi, cette remarque tombe-t-elle moins sur la transposition même, que sur le mauvais usage qu'on en peut

faire. Je n'apporte point ici d'exemple ny de l'une ny de l'autre, parce qu'il s'en présentera assez dans les Vers que j'aurai occasion de citer dans la suite; & sur lesquels je ne manquerai pas de faire remarquer le rapport qu'ils auront à ce que je viens d'observer ici.

Voilà donc ma définition expliquée, de la maniere la plus intelligible qu'il m'a esté possible. Il ne me reste plus qu'à y appliquer les exemples pour la justifier; & je me flate que cette application donnera encore une nouvelle clarté à mon opinion, en même tems qu'elle en sera la preuve.

Et, afin que ces exemples soient plus à la main, je les ay tous tiré pour la pluspart, d'une des plus belles Tragédies de Racine qui est Mithridate. Cette seule Tragedie me fournira, soit en bonne, soit en mauvaise part, tous les Traits dont j'aurai besoin. Je n'ay garde de vouloir blâmer par là ny la Pièce ny l'Auteur; je rend justice autant que personne à l'un & à l'autre. Mais, comme je ne pouvois gueres mieux m'adresser que chez Racine, pour trouver des exemples à imiter, j'ay crû aussi que n'y ayant point d'Auteur

DE NOVEMBRE. 41

Auteur si parfait qui ne soit répréhensible en quelque chose , les exemples que je citerois en mauvaise part , feroient bien plus d'effet , si je les tirois d'un Auteur de la réputation de Racine , que si j'allois les déterrer dans quelque Poete médiocre, à l'incapacité duquel on pût les attribuer. J'ay esté bien-aise d'ailleurs, dans une matiere de Critique, de ne toucher à aucun Auteur vivant, ou du moins de n'en point citer, que ce ne fût en bonne part. On peut en user avec plus de liberté à l'égard des morts , sur-tout , quand on le fait avec toute la circonspection & la révérence même que je me propose d'apporter au sujet de Racine. Je ne l'ay choisi préféablement à d'autres , que parce que je l'ay regardé , comme un des plus excellens Poetes & des plus corrects que nous ait fournis le dernier Siècle : & pour un trait où il y aura peut - estre quelque chose à redire , j'en trouverai chez luy cent qui pourront servir de modele. Cela est si vray, que j'ay eu bien de la peine à découvrir dans toute la Tragédie de Mithridate, un exemple en mauvaise part , conditionné comme je le souhaitois , pour

Novembre 1717.

D

l'usage que j'en veux faire. Il est tiré de la Scene où Arbate vient raconter, comment Mithridate, après avoir essayé inutilement le secours des poisons, a esté réduit à se servir de son épée contre luy même : Voici donc comme il s'explique.

*D'abord il a senté les atteintes
mortelles*

*Des Poisons que luy-même a crû les plus
fideles*

Je n'examine point pour le présent, si la césure du premier Vers est d'alloy, ny, si le passage de ce même Vers au suivant, est dans les regles : Ce sont choses à discuter à part, & que je pourrai traiter dans la suite. Il n'est question ici que de sçavoir, si le stile de ces deux Vers est Poétique ou Prosaïque.

Or, pour pouvoir juger plus sûrement, tant de ces deux Vers, que de tous les autres que j'aurai à citer dans la suite; j'établis d'abord une regle generale qui me paroît évidente, & qui est : *Qu'un Vers, pour être véritable-*

Acte 5. Scene 4.

DE NOVEMBRE. 43

ment de la Poësie & non de la Prose, doit être tel; qu'en rompant la mesure & en supprimant la rime, on ne laisse pas de retrouver, même dans cette espèce de démembrement, un air de Poësie & un langage véritablement poétique. Car, s'il est vray, comme je crois l'avoir montré sensiblement, qu'indépendamment de la Rime & de la Mesure, la marche du Vers doit être toute différente de l'allûre de la Prose; du moins quant au style, le Vers reste toujours Vers, même après le dérangement des syllabes & la suppression de la rime: & dès qu'en le dégradant de la sorte, il paroît Prose; il faut conclure que ce n'étoit pas un Vers, mais seulement de la Prose rimée.

Or, sur ce principe, je dis que les deux Vers que j'ai citez de Racine, ne sont point d'un stile poétique. Pourquoi? parce que si on vouloit dire la mesme chose en Prose, on n'arrangeroit point les termes autrement qu'ils le sont dans ces deux Vers; & qu'en les dépouillant de la Rime & en rompant la cadence, on n'y trouve plus que de la Prose.

Faisons en l'épreuve, en les dégra-

dant de là maniere que je viens de proposer. Voici précisément comme parle Arbate. *D'abord il a essayé les mortelles atteintes des poisons que lui-même avoit crû les plus fideles.* Il est aisé de voir que dans cette exposition, je ne déränge rien de l'ordre des termes qui composent les deux Vers, & que je n'y apporte de changement que celui qui est nécessaire pour supprimer la rime & rompre la cadence. Or, je demande si, dans cette phrase ainsi exposée, il reste rien qui sente la Poésie? La Prose s'énonceroit-elle autrement? On trouve ici le nominatif suivi immédiatement de son verbe, *il a tenté.* Le cas du verbe suit de même immédiatement après, tenant comme par la main son adjectif, *les atteintes mortelles,* & traînant après lui un genitif qu'il gouverne & qui commence le Vers suivant: *Des poisons.* Voilà la marche pure de la Prose telle que nous l'a tracée * M. de Cambray. Nulle transposition; & par conséquent nulle suspension. Or, que faut-il faire pour ménager cette suspension par le moyen des transposi-

* *Refléxions sur la Rh,*

tions ; & pour rendre poetiques, ces deux mesmes Vers ? Rien autre chose que d'en renverser l'ordre ? & de mettre le premier, celui que Racine a mis le second, en disant :

*Des poisons que lui-même a crû les plus
fideles*

D'abord il a tenté les atteintes mortelles.

Ou, comme il seroit encore mieux, en changeant quelque chose de plus ; pour conserver au commencement de la phrase, le terme de *D'abord*, qui y figure plus naturellement : On pourroit dire.

*D'abord, de ces poisons qu'il crût les plus
fideles,*

Mithridate a tenté les atteintes mortelles

Qu'on supprime ici la Rime ; qu'on rompe la cadence des Vers & qu'on dise : *D'abord des Poisons auxquels il se fioit le plus, Mithridate a essayé les mortelles atteintes.* On reconnoitra toujours dans ces Vers mesmes ainsi dégradés, un tour étranger à la Prose, & un stile véritablement poetique; car,

Dij.

comme la transposition subsiste toujours, la phrase ne perd rien de cette suspension qui tient l'esprit en attente, & qui fait l'ame de la Poésie.

Autre exemple tiré de la même Pièce. Monime voulant implorer le secours de Xiphares, contre Pharnace frere du même Xiphares, luy parle ainsi.

*J'espere toutefois qu'un Prince magnanime
Ne sacrifiera point les pleurs des malheureux
Aux interests du Sang qui vous unit tous deux.*

La noblesse des termes qui entrent dans la composition de ces trois Vers, a quelque chose de séduisant & qui impose d'abord; mais, qu'on en retranche la Rime, & qu'on en rompe la cadence, comme on a fait aux précédens, on trouvera que le tout est pure Prose; car, voici ce que dit Monime.

*J'espere pourtant qu'un Grand Prince
ne sacrifiera point les larmes des misé-*

Act. I. Sc. 2.

rables aux interests de ce Sang qui vous lie tous deux. Or, on ne peut disconvenir que la construction de la Prose telle que la représente M. de Cambray, ne soit ici très régulièrement observée; c'est ce que chacun peut justifier par soy-même, en examinant ces trois Vers en détail, comme on a fait les deux précédents. Veut-on à présent faire de la Poésie, de ces trois Vers qui ne paroissent que de la Prose rimée? Il ne faut que déplacer les deux derniers, mettre le second, celui qui est le troisième, & en ajustant le reste à ce dérangement, faire dire ainsi.

J'espere toutefois, Prince trop magnanime,

Qu'aux interests du Sang qui vous unit tous deux,

Vous n'immolerez point les pleurs des malheureux.

Je parle mal peut-être, en disant *immoler des pleurs*, métaphore que je ne crois pas bien régulière; mais ce n'est pas de quoi il est ici question. Il s'agit seulement du tour de la Phrase, qui de prosaïque qu'elle étoit, de-

45 LE MERCURE

vient poetique par le secours de la transposition. En effet, qu'on supprime la rime dans ces Vers, & qu'on en rompe la cadence, en disant: *J'espere toutefois, Grand Prince, qu'aux interets du sang qui vous lie tous deux, vous ne sacrifierez point les larmes des miserables.* On y trouve toujours un goût de Vers, parce que la transposition y subsiste toujours, & donne à la Phrase un tour que la Prose n'admet gueres:

Encore un exemple plus étendu & tiré de la mesme Scene. C'est Xiphares qui parle, & qui ayant fait entendre à Monime, que si Pharnace étoit coupable en l'aimant, il étoit sur ce point là, plus criminel encore que Pharnace. *Vous?* Lui dit Monime, avec un air de surprise; à quoi Xiphares répond ainsi.

*Mettez ce malheur au rang des plus
funestes,
Attestez, s'il le faut, les Puissances
Celestes,
Contre un sang malheureux, né pour
vous tourmenter,
Pere, Enfants animez à vous persé-
cuter &c.*

Sans

DE NOVEMBRE. 49

Sans qu'il soit besoin de faire ici l'Anatomie de ces quatre Vers, il n'y a personne qui n'avouë, qu'on ne peut rien voir de plus profaique que la construction de cette Phrase.

*Attestez, s'il le faut, les Puissances
Célestes
Contre &c.*

Rien de plus aisé cependant, que de réformer cette Prose rimée, & de la rendre poetique. Il ne faut pour cela que transposer l'ordre des Vers; & voici, ce me semble, comment on pourroit s'y prendre, pour les rétablir, en ajustant d'ailleurs les Rimes, par rapport à ce qui précède & à ce qui suit.

3. *Contre un Sang malheureux, né pour
vous tourmenter,*
4. *Peres, Enfans animez à vous persécuter,*
2. *Attestez, s'il le faut, les Puissances
Célestes,*
1. *Et mettez ce malheur au rang des plus
funestes.*

J'ai chiffré ces quatre Vers selon l'ordre
Novembre 1717. E

dre qu'ils gardent dans l'Original. On y trouvera un grand renversement ; car, je commence la Phrase par les deux Vers qui la finissent dans Racine, & je finis par celui qu'il met au commencement : Mais, le tour poetique demande cela, & toutes les personnes qui auront quelque connoissance de la Poésie, conviendront, en comparant ces deux Phrases, que la dernière est poetique, & que celle de Racine ne l'est pas. Cependant, qu'y a-t-il de plus dans l'une que dans l'autre ? Rien ; sinon, qu'au lieu que Xiphares chez Racine dit : *Attestez les Puissances Célestes contre un sang malheureux, &c.* Je lui fais dire : *Contre un sang malheureux &c. Attestés les Puissances Célestes.* C'est-à-dire, que j'use de transposition où il n'en use pas ; & par ce seul secret, je fais des Vers avec les mêmes termes dont il ne fait que de la Prose rimée.

Vous blâmez donc Racine, dira quelqu'un, & vous vous croyez bon pour lui faire son procez ? Quelle présomption ? Elle est grande, j'en conviens ; & cependant, toute grande qu'elle est, je

ne la defavouë pas. * *Vous manquez en peu de choses*, dit Cicéron, en appliquant à Cato ce passage d'un Ancien ; *mais, si vous tombez en faute, je suis en droit de vous reprendre*. Je puis dire la même chose à l'égard de Racine. Rarement s'écarte-t-il des regles dans sa Poësie ; mais, lorsqu'il s'en écarte, je suis en droit de le relever ; & je le fais avec d'autant plus de confiance, que c'est à lui même que je dois les lumieres à la faveur desquelles je découvre ses négligences. C'est chez lui en effet, plus que chez aucun autre Poëte, que j'ai appris combien l'usage des transpositions étoit nécessaire, pour parvenir à cette suspension qui fait l'ame de la Poësie, & qu'il ménage si habilement dans la sienne. Il faudroit transcrire ici presque toutes ses pièces, si je voulois rapporter tous les exemples qu'on en peut tirer sur ce point : Mais, comme je me suis borné, dans cet examen, à la seule Tragédie de Mithridate, je me contenterai d'en citer une tirade de huit ou dix Vers de la

* *Non multa peccas, inquit ille, sed si peccas, te regere possum.*

Cic. or. pro Murænâ.

premiere page. C'est Xiphares qui parle,
& qui, après avoir annoncé en quatre
Vers à Arbate la mort de Mithridate,
poursuit ainsi.

- *Après un long combat, tout son Camp
dispersé,
Dans la foule des Morts en fuyant l'a
laissé.*
- Et j'ai scû qu'un Soldat dans les mains
de Pompée
Avec son Diadème à remis son Epée.
Ainsi ce Roy, qui seul a durant quaran-
te ans
Lassé tout ce que Rome eut de Chefs im-
portants,
Et qui dans l'Orient balançant la for-
tune,
Vengeoit de tous les Roys la querelle com-
mune,
Meurt, & laisse après lui, pour venger
son trépas,
Deux fils infortunés qui ne s'accordent
pas.*

Qu'on examine ces Vers, on n'en
trouvera gueres où il n'y ait quelque
transposition & quelquefois deux plû-
tôt qu'une. La Prose diroit. *L'a laissé*

DE NOVEMBRE. 53

dans la foule des morts ... a remis son Epée avec son Diadème dans les mains de Pompée ... a lassé durant quarante ans ... balançant la fortune dans l'Orient ... Vengeoit la querelle commune de tous les Roys. La Poësie au contraire dit: Dans la foule des morts l'a laissé ... dans les mains de Pompée avec son Diadème a remis son Epée: Ce qui fait deux transpositions. La premiere, en ce qu'il y a, dans les mains de Pompée a remis son Epée. La seconde, en ce qu'au lieu de dire, a remis son Epée avec son Diadème, on met: Avec son Diadème a remis son Epée. Et ainsi des autres transpositions qu'on peut justifier dans ce morceau, & qui se trouvent en assez grand nombre dans l'espace de sept Vers seulement. Voila quel est le stile ordinaire de Racine dans sa Poësie, & s'il lui arrive quelquefois de mollir & de s'écarter de la regle qu'il suit le plus souvent, on doit regarder ces sortes de libertez, comme des petites négligences, dont les plus grands Poëtes mêmes n'ont jamais esté totalement exempts. Je crois qu'aprez cette déclaration, personne ne trouvera mauvais que je continuë à relever ces négligences légères qui peuvent servir à nous

A iij

94 LE MERCURE
instruire. C'est par là que les fautes mêmes ou les imperfections de Grands Hommes, nous deviennent utiles.

Je n'ai jusqu'ici apporté d'exemples que de plusieurs Vers joints ensemble, & l'on a pû voir, comment en les déplaçant seulement, & mettant les premiers ceux qui estoient les derniers, on faisoit des Vers, de ce qui n'estoit auparavant que de la prose rimée. J'ajoute à cela que la même chose arrive à l'égard des moitez de Vers ou des hemistiches, où ce qui en Prose iroit le premier, doit marcher le dernier dans la Poësie. Qu'on dise par exemple.

Voudra-t-il se charger d'un Gendre sans appui ?

Le Vers n'est point absolument mauvais; mais, la Prose ne parlera pas autrement. Au lieu que dans la Poësie, on transpose ces deux hemistiches, comme le fait Racine.

** D'un Gendre sans appui voudra-t-il se charger ?*

On dira peut-être, que la rime est ce qui a déterminé Racine à cette transpo-

** Act. 3. Sc. 1.*

sition. C'est ce qui peut bien arriver à des Poètes médiocres, mais, non pas à un Poète tel que Racine. Ses ouvrages font assez foy, que la rime ne le gouvernoit point. Non, que quelquefois il ne se dispense de cette transposition d'hémistiches, & qu'il ne suive à peu près l'allure de la Prose. Comme quand il dit.

1. *Il faut qu'on joigne encor l'outrage à mes douleurs,*

.....

2. *L'Amour a peu de part à mes justes soupçons.*

Car, il est certain qu'il eut esté plus poétique de dire.

Il faut qu'à mes douleurs on joigne encor l'outrage,

A mes justes soupçons l'Amour a peu de part.

Mais, il faut considérer qu'il y a des occasions où cela est corrigé par ce qui précède ou par ce qui suit, & où ces inversions trop multipliées pourroient faire un mauvais effet. C'est sur quoi je m'expliquerai plus au long, en par-

1. *Act. 2. Sc. 6.*

2. *Act. 4. Sc. 1.*

E iiiij

lant de l'usage des transpositions , & de la maniere dont il faut les ménager. Je me contenterai de faire voir ici par un seul exemple, qu'un Vers qui considéré seul , auroit l'allure de la Prose , devient poétique, quand il est joint à un autre ; & cela , par le moyen de la transposition commune qui les lie tous deux.

Supposons donc le Vers que j'ay déjà cité un peu plus haut.

Voudra-t-il se charger d'un Gendre sans appui ?

Il est sûr que ce Vers considéré seul , est tout-à-fait dans le goût de la Prose. Mais , joignons en un autre qui le précède dans ce sens... Ce Prince qui avoit de la peine à se déclarer pour nous , dans le temps que la fortune nous favorisoit le plus.

Lorsque tout l'Univers nous accable aujourd'hui ,

Voudra-t-il se charger d'un Gendre sans appui ?

Alors, ce second Vers qui pris tout seul, paroïssoit Prose, devient véritablement Vers , par la jonction du premier. Pourquoi cela ? C'est qu'il s'y trouve de la

transposition, & par conséquent de la suspension; car, dans l'ordre naturel, & tel que le demande le tour de la Prose, il faudroit dire,

Voudra-t-il se charger d'un Gendre sans appui?

Lorsque tout l'Univers nous accable aujourd'hui.

Dans cette disposition des deux Vers, on n'attend plus le second, qu'on ne peut regarder que comme un traîneur qui vient trop tard & après coup: Au lieu qu'en commençant par ce second Vers, comme je l'ay fait ci-devant, on prépare l'esprit à l'autre Vers que celui-ci suppose: Or, voilà la suspension, & dès qu'il y a de la suspension, le tour est poétique.

Ainsi, quand j'examine un Vers en particulier, & que je juge si le tour en est poétique ou non; je n'en juge qu'en le considérant à part, & sans rapport à ce qui précède ou ce qui suit: & je dis sur cela, que la Poësie demande que le premier hémistiche suppose toujours, autant qu'il se pourra, celui qui doit suivre, & qu'il y prépare l'esprit du

58 LE MERCURE

Lecteur ; c'est comme en use ordinairement Racine. Il ne dit point.

On m'y verra courir plus ardent qu'aucun autre . . .

Pourquoi vous taisiez vous, avant que de partir . . .

Presser nostre départ ainsi que nostre hymen . . .

Cette tournure ne vaudroit rien, parceque, si on y prend garde ; après le premier hémistiche de ces trois Vers , on n'attend plus le second : Chacun de ces premiers hémistiches a un sens terminé qui ne promet plus rien. Aussi , Racine n'a-t-il eu garde de les construire de la sorte. Il a transporté ces hémistiches , & par là en a fait de très bons Vers en disant.

1. *Plus ardent qu'aucun autre , on m'y verra courir.*
2. *Avant que de partir , pourquoi vous taisiez vous ?*
3. *Ainsi que nostre hymen presser nostre départ.*

Mais , comme en établissant la né-

1. *Acte III. Sc. I.*

2. *Act. IV. Sc. 4.*

3. *Acte I. Sc. 3.*

cessité des transpositions, par rapport à la suspension dont elles sont le principe, j'ay fixé ces transpositions à celles qui sont reçues dans la langue. Je crois qu'il ne sera point hors de propos d'examiner qui sont celles qui se pratiquent en Vers, & que la langue autorise; & qui sont celles qu'elle n'y souffre pas.

Nous sommes obligez de remettre au mois prochain, la suite de cette Dissertation qui contient un détail très curieux sur les transpositions, & dont on ne sera pas moins content que de ce qu'on a pu lire ici.



LE DIVORCE

D'AMOUR ET D'HYMENÉE.

Par M. le GRAND.

D'Où vient que le fils de Cipris
 fait la niche au Dieu des Maris?
 Jadis l'Enfant plus débonnaire,
 Avec Hymen vivoit en frere:
 Tous deux se tenans par le doigt,
 Logeoient deffous le même toit.
 Ensemble ils faisoient leur négoce;
 L'un n'alloit sans l'autre à la noce.

60 LE MERCURE

Amour se faisoit un honneur
 D'estre toujours son Sémonneur :
 Sans cesse entr'eux mainte accolade ,
 On eût dit d'Oreste & Pylade .
 Ce n'est plus ainsi , ce dit-on ,
 Quand il trompe son Camarade ,
 Amour croit gagner maint Pardon :
 A-t-il si grand tort ? C'est selon :

Cupidon, qui rien ne médite ,
 Qu'il n'acheve d'un coup de trait ,
 En blessa Fortune & Mérite :
 Tout fier du coup qu'il avoit fait ,
 Jà, disoit le Dieu de Cythere ,
 ce sera chose rare à voir ,
 Fortune qui fait tant la fiere ,
 Au Mérite chercher à plaire ,
 Eût-il jamais un tel espoir ?
 Il a beau la Nymphé Semondre ,
 Elle ne daigne lui répondre ;
 Il la suit , & son œil subtil
 Onc ne la vit que de profil :
 Il la verra d'autre maniere .
 Je veux qu' Hymen de l'héritière
 Et du Galand signe au Contract .
 Amour parla , s'il eût pû faire ,
 Comme il disoit , ce Concordat ;
 Onc il n'eût fait meilleure affaire :
 Tous deux avoient maints dons de plaire .

Par estre beau , gentil Parleur ,
Mérite n'avoit son semblable ,
De son Sexe c'étoit l'honneur.
Fortune étoit jeune & passable ,
Riche surtout, c'est le meilleur ;
On en eût fait un couple aimab'le :
Mais , l'Infante avoit un Tuteur ,
Un oüy manquoit à leur affaire ;
Hymen sans lui ne veut rien faire.
Force fut donc que de son cœur
L'Amant lui conta le mystère ,
Qu'étoit sa chevance & son bien ,
Qu'il n'avoit pour tout appanage .
Que bel esprit , doux entretien ;
Chose qu'en fait de Mariage ,
On compte fort souvent pour rien.
Mérite en fit l'expérience ,
On méprisa son éloquence ,
Son Sçavoir & tous ses talens :
Plus fortuné dans sa demande ,
Avant de la faire aux Parens ,
S'il eût , ami de la Galande ,
Adroitement volé les Gands ;
D'un Hymen rendu nécessaire
Avec la bonne Ménagère ,
Nous verrions riches ses enfans.
Il s'en repent , Fortune fière
L'en regarde encor de travers ;
Elle porta la folle enchère

De leurs mysteres découverts :
 Le Tuteur lui chanta gogüette,
 Lui fit sabbat sur le Galand,
 Puis au Couvent mit la Coquette
 Pour prévenir tout accident.
 Fortune en fut toute bonteuse :
 Va va, disoit la soufreteuse,
 Mérite qui m'as sçü charmer
 Pour cesser d'estre malheureuse,
 Je jure de ne plus t'aimer :
 Ainsi promet & tint parole ;
 Et cependant elle désole
 Abbesse, Nonne & Directeur,
 Tant que force fut que la folle
 S'en retourna chez son Tuteur.
 Le bon homme aussitôt rumine,
 Oüais, ce dit-il, nôtre Orpheline
 Nous va donner bien du tintouin :
 Faut marier la Diablotine ;
 Fille demande trop de soin.
 La marier, non à sa mode,
 A son Pimpant qu'elle aime encor,
 Prenons plutôt son antipode ;
 Il est plus laid qu'une Pagode ;
 Mais riche, il est comme un Milord :
 Plutus vaut seul triple Mérite,
 J'à long-tems il nous sollicite :
 Faisons des-adonc les accords.
 On dit : Parentelle s'assemble,

Plus entre & Trésors ensemble ,
 Soucis soudain sortent dehors.
 Visage rit , pied cabriole ;
 Fortune vient , Amant l'accolle.
 Tuteur commande , elle dit , oüy :
 Aussitôt , voici Garde-Notte ,
 Seigneur Hymen tout èjoüy
 Le couple on lie & l'on garotte.
 Tandis Violon s'introduit ,
 On danse , on boit santé de l'Hôte ;
 Compere à toi , ris n'y font faute ;
 Ce fut plaisir , hors que la nuit ,
 Prés le tendron tout côte à côte ,
 L'Epoux ne songea qu'à dormir :
 Dormir ? Eh quoi ! Pas autres choses ?
 L'Hymen a maint autre plaisir ?
 Oüy , quand Amour en fait les clauses ,
 Si l'on fait les noces sans lui ,
 Tampus ; au lieu d'un lit de roses ,
 Hymen n'a qu'épine & qu'ennui.
 Fortune en fit l'apprentissage ,
 Trésors rouloient dans son ménage ,
 Plaisir estoit son Intendant ,
 Dieux des Cadeaux estoient ses Pages ,
 Chantoient Syrenes à ses gages :
 Pour sa parure on payoit tant ,
 C'estoit ou Bal , ou Comédie.
 Que lui manquoit ? Tout ; quoiqu'on die,
 Sans un Mary Cythérien ,

Femelle est toujours mal lotie :
 Fortune aussi le disoit bien ,
 Qu'elle avoit tout & n'avoit rien ;
 C'estoit son mot : Mais , comment faire ,
 Quand Hymen nous tient sous ses Loix ,
 On a beau s'en mordre les doigts ;
 La voilà qui s'en défespere ,
 On oit par tout sa triste voix ;
 Seroit-ce mal fait , disoit-elle ?
 Dans la détresse où je me vois :
 Fiancée , encore Pucelle ,
 De prendre parfois réconfort
 Avec Amant jeune & fidelle.
 Une Comere aimoit la belle
 Qui lui dit , non , & pour renfort ,
 Ajouta ; je suis bien bonace ;
 Mais , si j'étois à vôtre place ,
 Au lieu d'un seul , j'en aurois cent .
 Le beau ragoût ! Ma pauvre Enfant ,
 Que vôtre Epoux , c'est vôtre Pere ;
 Laissez-moi là ce vieux grison ,
 Roupiller seul sur le tison ;
 Galand , vous dis-je , est vôtre affaire .
 Le conseil étoit salutaire :
 Femme contre Mary qui dort ,
 Voire aujourd'hui s'en sert encor .
 Aces raisons de la Comere ,
 La Nymphe prit soulagement ,
 Puis alla s'agymper pour plaire ,

Prit

Prit bel atour , air souriant ;
 Disoit de l'œil , je ne suis fière ,
 Il y fait bon , entrez Galand.
 Un lui falloit : Sous sa banniere
 Vous en eussiez vû plus d'un cent.
 Volontiers où sonne l'argent ,
 Nichent Citoyens de Cythere :
 Je suis d'avis d'en faire autant.
 Parmi cet essain soupirant
 Un lui plût , lui conta fleurettes ;
 Beau bras , bel œil , astre charmant.
 Il l'emmiéla d'autres sornettes ;
 Puis d'un baiser il lui timbra
 La main , la joue & cetera.
 L'Amant estoit courtois , honnête ;
 Mais quand fille ne dit , arrête ,
 C'est impoli d'en rester là.
 Ainsi ne fut ; Amour parla :
 Enfans , dit-il , prenez courage ,
 De vos jeux un grand Dieu naîtra.
 A peine il dit , qu'Amant ferra ,
 Nymphes d'en rire , & Cocuage
 A ce qu'on dit , naquît de là.
 Vous eussiez ris à sa naissance ,
 De voir d'en haut dégringoler
 Troupes d'Amours entrer en danse.
 Plaisirs & Jeux se rigoler ,
 Trotter Cadeaux , flacons aller :
 Amour crioit Réjouissance ,

66 LE MERCURE

Nous faut fester le nouveau Nés;
 Puis l'accolant, lui dit, beau Siro,
 O que tu naquis fortuné,
 Je vais te former, te conduire
 Au Thrône qui t'est destiné;
 Hymen en vain voudra te nuire,
 Dessous tes Loix il fléchira;
 Tous ses Sujets, peu s'en faudra,
 Composeront ton vaste Empire,
 Mains de ton joug se soucira:
 Tel en mourra, tel en vivra.
 Heureux, qui n'en fera que rire !



• EPI TRE

A M. L'ABBE' DE C. . . .

PAR MONSIEUR DE BEAUCHAMPS,

Auteur de la traduction en Vers françois
 de la premiere Lettre d'Héloïse à
 Abélard, qui a esté si bien recûë
 du Public.

Plus glorieux de ton suffrage,
 Que des vains applaudissemens
 De ces gens qui n'ont en partage
 Que les vastes égaremens.

DE NOVEMBRE.

67.

D'une verve outrée & peu sage,
 J'appelle de leurs jugemens,
 Et préfère les agrémens
 D'un simple & galant badinage,
 Aux emphatiques ornemens
 D'un brillant & pompeux ouvrage,
 Où la richesse du langage
 Tient la place des sentimens.
 De ces Auteurs qu'on préconise,
 Tu n'admires point les Ecrits;
 Et la fastueuse soie
 De ces Modernes beaux Esprits,
 Te paroît une marchandise
 Qui ne sera jamais de mise,
 Que dans les Caffez de Paris.
 Esclaves rampans de la Rime,
 Ils n'osent secoüer son joug.
 La raison n'est pas de leur goût;
 Et les mots seuls font leur sublime.
 En vain par de tendres accens,
 On fait de la simple Nature
 Tracer une vive peinture,
 Et dans des Vers remplis de sens,
 Eviter la fade parure.
 Du merveilleux & de l'exflure,
 Ces Vers tendres, interessans
 Leur semblent froids & languissans
 Il faut se donner la torture,
 Pour leur arracher de l'encens.

Fij

Ils ont entravé le génie
 Dans une bizarre harmonie,
 Dont les Pédans sont ébloüis.
 Quelle fausse délicatesse !
 Avoit-on plus de politesse
 Sous Auguste que sous Loüis ?
 Etoit-ce ainsi que les Tibulles,
 Les Ovides & les Catulles
 Peignoient leurs feux & leurs tourmens ?
 Qu'auroient dit Corinne & Lesbie
 De la froide galanterie
 Des Poètes de nôtre tems ?
 Par un indigne Sacrilage,
 Ils ont défiguré l'Amour ;
 Ose-t-on produire à la Cour
 Les termes enflés du Collège ?
 Cette affreuse contagion
 Jusqu'à toi ne s'est point glissée ;
 Ta Muse polie & sensée,
 Même au fort de la passion ;
 Joint la force de la pensée
 Aux charmes de l'expression.
 Tes Vers sont dictés par les Graces ;
 Dans leur noble simplicité,
 On retrouve par tout les traces
 Du bon goût de l'Antiquité.
 Formé dans Anet par Chapelle
 Parmi les Plaisirs & les Jeux.
 Tu scûs prendre de ton modèle,

Le génie & les tours heureux.
Façon de penser naturelle,
Riche de ses propres attraits,
Toujours vive, toujours nouvelle,
Brille dans tout ce que tu fais :
Sage disciple d'Epicure,
Tu nous prêches la volupté ;
Mais c'est une volupté pure,
Dont le cœur n'est point infecté.
Tu fais dans ta Philosophie
Puiser le bonheur de tes jours ;
Contre les chagrins de la vie
Elle t'offre mille secours :
A la douleur inaccessible,
Tu portes par tout la gayeté ;
Et d'un stoïcisme invincible
Tu conserves la fermeté :
O que ta Morale est flatteuse !
Du préjugé victorienne,
La vertu s'y montre à nos yeux ;
Tu nous la fais voir gracieuse,
Telle qu'autrefois nos Ayeux,
Dans les siècles de l'innocence,
La virent descendre des Cieux ;
Lorsque soumis à sa puissance,
Ils conversoient avec les Dieux.
Que j'aime à la voir sans rudesse,
S'accommoder à ma foiblesse
Et ne point gêner mes desirs.

*Je ne connois d'autre Sageſſe ,
Que la Sageſſe des plaiſirs.*



EPITAPHE

DE DOGUIN GRI-CHOU.

C*T deſſous gît Doguin Gri-chou ,
Grave & ſerieux Perſonnage ,
Qui mourut pourtant comme un fou ,
Pour une Chienne de Village :
C'eſt peu de choſe que le Sage.*



DESCRIPTION

DE L'ISLE DE CEYLAN.

A M. D' E M***

Par M. B. D'A...

MONSIEUR,

Je vous obéis ; & vous me tiendrez compte de cette obéiſſance , quand vous ſçaurez qu'elle interrompt un ſilence & une inaction d'aſſez longue durée ; ſurtout , quand il a fallu

mettre la plume à la main. Vous jugez bien que l'oubli de la plupart des choses, & la perte de l'habitude du stile doivent naître nécessairement d'une oisiveté suivie : J'ai tâché de remédier à tout cela par un travail assez assidu.

Nous variâmes les matieres dans nos conversations, à la Campagne de nôtre Ami M. De. S. Les dernieres vous parurent intéressantes: Nous y parlâmes des singularitez de la Nature dans ses Ouvrages, & de la maniere de vivre des Peuples qui respirez éloignez de nous. Le Parallele de ces choses étrangères avec celles qui nous sont familières, vous fit beaucoup de plaisir. Je ne sçai pourquoi nous fîmes grande mention des Indes & sur-tout de Ceylan; mais enfin, il en resulta chez vous une envie, d'avoir par écrit ce que je vous avois dit de cette Isle : Mon amour propre se sentit piqué de ce désir; il l'emporta sur ma paresse & sur quelques autres raisons; bref, je vous donnai ma parole, & je vais la tenir.

J'ignore pourtant encore, si je me ferai acquitté; & si ce n'est que j'ay été très sensiblement touché de l'hon-

neur d'une Requête de vôtre part : J'ignore presque pourquoi je me suis mis en état de vous donner plus que je n'ai promis. Peut-être regretterés-vous les bornes étroites que vous m'aviez prescrites ; & si cela arrive , je suis puni par avance , puisque j'aurai le chagrin de voir quelques veilles infructueuses ; & c'est un vrai supplice pour un homme , qui n'habite pas un cabinet volontiers. Quoiqu'il en soit, l'Ouvrage a crû sous mes mains ; & j'ai été surpris de voir que ce qu'une Lettre devoit contenir , en remplit deux , qui peut-être , seront doublement longues. Un compte exact de mes recherches & de leur emploi, nous instruira de la cause de ce détail. Je vous rendrai ce fidele compte : Persuadé , que dans l'état où j'ai mis l'acquist de ma parole , c'est un des points de mon engagement ; & que s'il ne sauve point dans mon Ouvrage l'exécution détaillée , il en justifiera du moins l'idée principale.

J'ai voulu d'abord m'assortir dans tous les genres de singularitez , que peut fournir la maniere , dont vous souhaitez que soit décrite une Contrée , aussi-bien assortie que l'est l'Isle de Ceylan.

Ceylan. Cela n'a pû que produire une assez grande abondance de faits, dont le nombre m'a paru mériter de la méthode dans l'arrangement. J'ai conçu, que le tout pouvoit être embrassé dans le cercle de quelques idées générales, qui se subdiviseroient naturellement en d'autres idées particulières; & qu'après, il me resteroit à digérer mes recherches. J'avouë de bonnefoy, que dans l'exécution, je n'ai pas volontiers obmis des faits que je m'estois donné la peine d'écrire; & que quand j'ai tant fait que d'en retrancher quelqu'uns, qui me sembloient absolument froids & inutiles, je me suis racquité par d'autres, dont le succès & le mérite me paroïsoit équivoque. Ces petits travaux successifs ont donné à quelques Mémoires, l'air d'Ouvrage complet. Vous jugez bien, Monsieur; qu'alors, il a fallu amener nécessairement les faits singuliers suivant l'ordre le plus ordinaire, & les coudre le plus souvent par d'autres faits, la plûpart indispensables; mais, beaucoup moins particuliers à ce que je me suis proposé de décrire. Il n'est pas possible, que ces derniers faits soient aussi amusans

Novembre 1717.

G

que les autres ; puisque rien n'est extraordinairement saillant, qu'aux dépens de ce qui l'accompagne. Mais, lorsqu'on parle de Relations & de Voyages à la plupart des gens, il ne leur faut pas moins que des prodiges à chaque pas qu'ils font dans les Pays, dont l'éloignement a frappé leur imagination : Aussi, voyent-ils souvent des merveilles, quand l'Homme d'esprit ne découvre dans les choses, que la route de la Nature la plus commune & la plus frayée.

Je finis cette espece de Préface par la dernière raison, qui a déterminé une certaine étendue méthodique & assortie, à ce qui devoit se borner à quelques faits isolés, travaillez sans intention principale, qui leur assignât un ordre fixe, & qui les accompagnât indispensablement d'autres faits.

Le goût sçavant que vous avez pour la Géographie, vous a mécontenté sur tous ces Livres qui prétendent l'enseigner : Le plus grand nombre a ses défauts marquez, & tous en général sont arides & négligez. Il seroit d'ailleurs à souhaiter, que tous les Voyageurs ressemblassent à quelques-uns

d'entr'eux que vous connoissez fort : La plupart sont ignorans ; & comme tout les a frapé indistinctement , il n'est pas étonnant qu'ils en imposent , puisqu'ils ne peuvent rendre que leurs idées que le préjugé a fait naître , & que les ténèbres de l'esprit ont entretenues. Vous m'avez souvent paru désirer le remede à ce mal ; c'est-à-dire , une méthode dissertée , qui debita des faits circonstanciés , & qui mit sous les yeux une connoissance si fort à la mode. Vous l'avez désiré comm'un Homme éclairé. Sur la communication de vos idées , & sur quelques études assez particulieres , j'ai senti qu'on pourroit épargner la lecture de tant de Livres en toutes Langues ; & qu'un Sçavant compilateur avec du goût , pourroit rendre par là un service très étendu ; puisqu'il est certain , que le mérite d'acquisition établirait , ce que les lumieres de l'esprit placeroient dans un jour avantageux. Il me semble que la Géographie acquerrait de nouveaux Amateurs. Elle deviendroit propre à l'Ignorant comm'au Sçavant : Elle sauveroit un Homme oisif de l'ennui , & délasseroit souvent celui qu'un travail trop assidu paroif-

soit avoir rendu peu capable d'aucune application. Mais , quel profit pour le Philosophe ? La Physique y trouveroit les secrets de la Nature & ses ouvrages les plus rares : Le Méta-Physicien dans les mœurs des Peuples , liroit des exemples qui aideroient à la spéculation , ou qui la reformeroient dans les principes & dans les conséquences. Et puisque cela fourniroit nécessairement , un si grand nombre de Portraits divers de ce que nous sommes ; suivant les différens accidens des tems & des lieux ; je ne sçai , si ce ne seroit pas le plus sûr moyen , de parvenir à connoître l'histoire de l'esprit & du cœur humain.

Après tout ce que je viens de dire , me conviendra-t-il de vous avouer , que j'ai souhaité de fournir un échantillon de ce que vous avez projeté ? J'ai travaillé , Monsieur , sans être muni d'aucune des parties de ce mérite composé que la matière demande. Je n'ai eu que celui de souhaiter ardemment l'exécution de quelques idées assez réfléchies ; & lorsque ce désir a produit quelque essai de ma part , je l'ai fait pour quelques amis , qui m'en ont dit leur

avis d'autant plus volontiers , qu'ils ont reconnu de la disposition à les recevoir. Je compte sur cette faveur ; & c'est à ce prix que je vais commencer. Je citerai mes autorités avant toutes choses.

Des Rélateurs & des Historiens qui ont parlé de Ceylan.

* L'Isle de Ceylan est mentionnée dans les Descriptions générales de l'Asie , telles qu'est celle de *George Fournier* ; & dans les Descriptions particulières des Indes , telles que sont celles de *Loüis Godefroy*, du *P. Maffée*, & de tant d'autres qu'on nous a données en toutes Langues. Les Nations de nôtre Couchant qui courent les Mers , l'ont décrite , soit en tout, soit en partie. Les *Anglois* - & les *Hollandois* ont fourni des Rélations détaillées de leurs grands & fréquens Voyages dans les Indes : Outre ceux qu'on a récuëillis , nous avons les Navigations de *Spielberg* , de *VVibrand-van-VVaervuijek*, de *Valter-Scultzen*, & de tant d'autres : Je n'obmetrai pas ceux qu'on nous a données en nôtre Langue ; & ce qui se trou-

78. LE MERCURE

ve dans les Recueils de *Ramusio*, de *Purchas*, de *Hackluyt*, & de *M. Thevenot*.

Mais, les *Portugais* ont, je croi, plus écrit qu'aucuns autres; je parlerai de ceux qui ont fait plus ample mention de Ceylan, que des autres parties des Indes Orientales. Nous avons les Décades de *Joan de Barros*, traduit en Italien par *Ulloa*; celles de *Joan Lavanha*, de *Diego de Couto*, d'*Antonio Bocarro*: L'Histoire des Indes. les Conquêtes & les Découvertes des Portugais ont esté données par *Antonio de San-Roman*, *Alonso de Alburquerque*; & fut tout par *Lopez de Castanheda*, traduit en Italien par le même *Ulloa*, & en François par *Gron*. La vie de *Constantin de Saa*, fameux Capitaine Portugais, est écrite en Espagnol par son fils *Rodriguez de Saa* & *Ménésez*. *Jean Ribeyro* présenta son Histoire de Ceylan au Roy de Portugal, l'an 1685. Il y décrit fort en détail les guerres que les Portugais eurent à soutenir, pour s'établir dans l'Isle, & celle qui les en chassés: M. l'Abbé le Grand donna au Public la Traduction de *Ribeyro*, en 1701 avec des augmentations considé-

tables. Il s'est servi de plusieurs Mémoires MSS. ; de la Relation de *Philippe Botelho* Ceylanois , de l'Histoire de *Gaspard Correa*, des Journaux de *Damien Vieira* Jesuite , & de la continuation de la Décade de *Diego de Couto* par le *Bocarro* , dont le MS. est à la Bibliothèque du Roy. *Texeira*, l'Histoire de *Philippe Balde*, & les Mémoires du Jesuite anonyme fournissent des lumières pour la Description de l'Isle de Ceylan. Mais ; ce qu'il y a de plus détaillé, est la Relation de *Robert Knox* Anglois ; donnée à Londres en 1681 , traduite en François & imprimée avec des Figures à Lyon en 1693.

Il y a une *Carte de l'Isle de Ceylan* en tête de ce Livre. Cette Carte a esté la meilleure qu'ait eu le Public jusqu'en 1701. que M. de l'Isle donna la sienne ; pour précéder la Traduction de *Ribeyro* : Elle a esté dressée sur un grand nombre de Plans & de Mémoires MSS. que la Hollande & M. de *Gue-negaud* fournirent obligeamment à l'Auteur : Elle a le caractère & le mérite de tous les Ouvrages qui sont sortis du cabinet de ce Sçavant ; mais , ce qu'elle a de particulier , c'est le mérite d'un

très grand détail dans un País si éloigné.

Voilà , Monsieur, le plus grand nombre de ceux qui ont parlé de Ceylan. Je me suis servi de la plûpart de ces Auteurs. J'ai û grand soin d'examiner dans la foule , ceux qui avoient esté le plus en état de s'instruire & je leur ai donné la préférence ; lorsqu'il a fallu compiler des faits. Si j'ai quelque mérite , c'est celui du choix & de l'ordonnance. J'ai subdivisé chaque partie en plusieurs articles. Je vous envoie les deux premières , qui vous entretiendront de la description générale du País, & des productions de la Terre : Le portrait des Habitans & l'Histoire de Ceylan , feront le sujet de la troisième & de la quatrième ; vous les aurez au premier ordinaire. •

DESCRIPTION GENERALE

DE L'ISLE DE CEYLAN.

I. Description du País.

II. Qualité du País.

III. Villes principales.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire

DE NOVEMBRE. 81.

de dessigner ici la figure de l'Isle de Ceylan, de détailler sa situation à l'égard des Etats voisins, & celle de ses Provinces entr'elles; de nommer les Villes de chacune de ces Provinces, de suivre le cours des Rivieres, de parcourir les Montagnes & les Plaines: Toutes ces choses sont précisément le devoir d'une bonne Carte de Géographie, qui s'en acquite toujours mieux que la Description la plus détaillée: Aussi, je ne dirai gueres que les choses qu'elle ne peut décrire.

I.

Les Cartes de M^{rs} Samson & les nouvelles observations de l'Académie Royale des Sciences, sont à peu près d'accord sur la Latitude de Ceylan; la Longitude des uns & des autres differe considérablement: Je parlerai de la situation de Ceylan, suivant l'avis des premiers, pour m'en tenir cependant aux nouvelles Découvertes astronomiques, dont M. de l'Isle a fait usage le premier. *L'Isle de Ceylan s'étend depuis le sixième degré de Latitude Septentrionale jusqu'au dixième.*

82 LE MERCURE

On prend ici sa longueur, depuis la Pagode de Tana Waré, jusqu'à la Pointe das Pedras, distante de quatre-vingt lieuës de France, à vingt au degré. C'est une erreur dans les anciennes Cartes, de la placer au cent dix-septième & au cent vingtième degré de *Longitude*; quand elle n'est qu'entre le quatre-vingt dix-septième degré vingt-cinq minutes & le centième degré: Sa largeur la plus étendue d'Est en Oüest, est de cinquante lieuës, de Columbo à la Pagode de Trincoly: Elle a plus de deux cent lieuës de tour. Elle est à cinquante lieuës à l'Est du Cap Comorin; & la Mer fait entre la côte de la Pêcherie & Ceylan, un Détroit qui se rétrécit au Nord de l'Isle.

On dit que cette Isle a sept Royaumes; & je n'en suis pas surpris, puisque sur les côtes des Indes, chaque petit Pais a souvent son Roy particulier, comme nous le voyons dans le Malabar & dans les Isles de l'Orient. Mais, pour donner une idée plus distincte de la domination de Ceylan, je dirai, que deux Puissances la partagent: Les Hollandois possèdent presque toutes les côtes, & le Roy de Can-

DE NOVEMBRE. 83

dy est maître de l'intérieur du Pais. Tout obéit dans l'Isle à l'une ou à l'autre de ces deux Puissances. Il n'y a que les *Bedas*, Peuple sauvage, qui n'en reconnoissent point l'auctorité : Le petit Pays qu'ils habitent est au Nord de l'Isle ; ils confinent à la Mer, & leur côte regarde le Nord-Est.

Les *Etats du Roy de Candy* s'étendent du Nord-Oüest au Sud-Est, & par ces deux côtez, il attint la Mer : La Domination des Hollandois le reserre du côté du Nord, de l'Est, & du Sud-Oüest ; & par-là, ils sont Maîtres de presque tout ce qui est maritime. Le *Royaume de Candy* & la *Principauté d'Onva* sont divisées en grandes & en petites parties ; celles-là répondent à nos Provinces, & celles-ci répondent à nos Bailages, qu'ils appellent *Corlas*, & qu'ils séparent par de grands Bois qui leur servent de fortifications. On compte jusqu'à trente deux principales Provinces ; dans chacune desquelles, il y a des Villes, des Châteaux, des Bourgs, & des Villages : Tout ce Pays est habité par les *Chingulais*, Peuples originaires de l'Isle.

Les *Hollandois* commandent au reste

§4. LE MERCURE

de l'Isle, & cette étendue en emporte bien la moitié ; ce qu'ils possèdent n'est pas continu. L'ancien *Royaume de Cota*, qu'ils ont appelé le *Pays de la Canelle*, est Sud-Oüest & Sud-Oüest : Ils sont Maîtres par-là de plus de 70 lieuës de côtes, & ont soumis les Chingulais jusques dans le cœur du Pays. Ils occupent-là, 27 Provinces ou Corlas : Ils ont des Places fortes sur le Rivage, & des Châteaux dans l'interieur du Pays. Ils confinent à la Principauté d'Ouva, & aux Bedas à l'Est de l'Isle, par la possession de trois Provinces maritimes. Enfin, les *Malabars* sont leurs Vassaux chez les *Vanias*, dans le *Royaume de Jafanapatan* au Nord de l'Isle ; & dans les Isles voisines, à l'Est de la Côte de *Coromandel*.

II.

Comme l'Isle de Ceylan est la clef des *Indes*, il semble que l'Auteur de la Nature ait prit plaisir à l'enrichir des plus rares Trésors de la Terre & à la placer sous le plus heureux Climat du Monde. C'est cependant, ce que l'on ne peut dire sans exception : Puisque, malgré la température du Ciel, les

Parties Septentrionales , & sur-tout le Royaume de Jafanapatan , respirent un air assez mal-sain ; & que tous les Cantons de l'Isle ne sont pas également fertiles & différent par la situation.

Le País est le plus souvent montagneux : L'Ouva , les Parties du Septentrion & quelques Provinces Maritimes de l'Est , sont ce qu'il y a de plus uni dans Ceylan. Le Royaume de Candy est fortifié par la Nature : Dès qu'on y entre , on va toujours en montant , & l'on ne trouve que de hautes & grandes *Montagnes* couvertes de *Bois*, qui sont très épais dans toute l'Isle , si l'on en excepte l'Ouva & quelques Contrées de la Partie Orientale. L'accès de ces Montagnes n'est pas aisé : Les chemins-mêmes , quoiqu'en grande quantité , y sont si étroits , qu'un Voyageur les prendroit plutôt pour des défilez , que pour des Routes publiques : Ces sentiers dans les Rochers , que nous apellons Cols & Ports , sont deffendus par des Barrières d'épines , & par les Habitans des lieux voisins , qui sont armez du nom du Roy , avec lequel ils se font obéir. Cette situation élevée donne au Souverain du País, le Titre

86 LE MERCURE

de Roy de *Candy-Uda*, ou de Roy sur le haut des Montagnes.

La plus élevée de ces Montagnes est si fameuse, que je ne puis m'empêcher d'en faire ici une description détaillée. Elle sépare les Etats de Candy vers le Midy, d'avec la Domination des Hollandois: Les Chingulais l'appellent *Hamalet*, les Européens *Pic*, à cause que la partie la plus élevée est de figure pyramidale. Je dirai ce que j'en ai trouvé dans Ribeyro qui en parle plus qu'aucun autre.

Le *Pic d'Adam* est à 25 lieuës de la Mer, & les Matelots le voyent encore de 25 lieuës en Mer: Il en a deux de hauteur; & avant que d'arriver à sa Cime, on trouve une grande Plaine fort agréable, arrosée de plusieurs Ruiffeaux qui tombent de la Montagne, couverte d'Arbres, & entrecoupée de belles Vallées. Les Gentils y viennent souvent en Pelerinage & ne manquent pas de s'y baigner, d'y laver leurs linges & leurs habits, étant persuadez qu'ils effacent par-là tous leurs pechez. Ces Superstitions faites, ils grimpent jusqu'au haut de la Montagne par des chaînes de fer qu'on y a att-

chées ; sans quoi , il seroit impossible d'y monter , tant elle est escarpée , depuis la Plaine jusqu'à la Cime : Le chemin est environ d'un bon quart de lieuë. Sur ce Sommet est une belle Place toute ronde de deux cent pas de diamètre , & au milieu de la Plaine, est un Lac très profond, de la meilleure eau qu'on puisse boire . Près du Lac, est une Table de pierre , sur laquelle est l'empreinte d'un pied humain Gigantesque , longue de deux palmes & large de huit doigts : Elle est si bien gravée , que quand elle seroit sur de la cire, elle ne pourroit pas l'être mieux. Tous les Gentils y ont une grande dévotion , & de tous côtez vont en Pelerinage à cette Table ; soit pour la voir & lui rendre leur culte, soit pour accomplir quelques Vœux. On a planté autour de cette Pierre quelques Arbres : A gauche, sont quelques maisons de terre & de bois , où se retirent les Pelerins ; & à main droite est une *Pagode* ; & tout près , la Maison d'un *Chantagar* ou Prêtre qui est là , pour recevoir les offrandes qu'on y apporte , & pour conter aux Pelerins les Miracles qui se sont faits en ce lieu-là , les Graces & les In-

duhgences qui leur sont accordées; & enfin, pour faire valoir l'antiquité & la sainteté de cette Pierre, en persuadant à tous ces Gentils, que c'est-là l'empreinte du Pied de nôtre premier Pere.

Mais, ce n'est pas là le plus grand mérite du Pic d'Adam. Cette vaste Montagne contient dans ses flancs des réservoirs d'eau, qui en fournissent presque toute l'Isle : Les ruisseaux qui tombent de son sommet, forment, étant réunis, les trois plus grandes Rivières qui arrosent Ceylan, & qui font croître le Ris : La *Mouvilganga* est très large & très profonde; les autres prennent le nom des lieux qu'elles parcourent : Les Rochers les rendent impraticables pour la Navigation commode & marchande; mais, elles abondent en Poisson.

J'ai dit que la qualité du País différoit dans l'étendue de l'Isle. Les Vallées que renferment les Montagnes, sont d'ordinaire marécageuses, & arrosées la plupart de belles sources : Ces Vallées sont estimées estre le meilleur Terroir, parce que leurs grains demandent beaucoup d'humidité; & telles sont les Provinces Méridionales, en tirant vers le Midi, qui ne sont que
de

D E N O V E M B R E. 39

de fertiles côteaux , que les eaux parcourent avec abondance. Mais , voici ce qu'il y a de particulier à Ceylan.

Quand les Vents d'Oüest soufflent , les Parties Occidentales ont de la pluye , & c'est là le tems de remuer & de travailler la Terre ; cependant , ce qui est exposé à l'Est , jouit d'un tems beau & sec , & c'est alors qu'on y fait la Moisson : Au contraire , quand les Vents d'Orient regnent , on laboure les Parties Orientales de l'Isle , & on recueille les grains dans la Partie qui voit l'Occident. Les pluyes d'un côté & la sécheresse de l'autre , se partagent d'ordinaire au milieu de l'Isle ; & la Montagne de *Carrabing* qui la sépare , est sèche & humide en mesme tems , sans que cette différence soit légère.

Il pleüt beaucoup d'avantage sur les Terres hautes de Candi-Uda , que sur celles qui sont a-dessous des Montagnes. La partie Septentrionale de l'Isle n'est pas sujette à la même humidité : La sécheresse y est quelquefois très longue , & alors on n'y peut labourer , faute d'eau ; car , il n'y a dans cette espace de terre que trois sources , & on ne compte d'ailleurs que sur les

Novembre 1717.

H

pluies; il est même difficile d'y creuser des puits assez profonds pour en tirer de l'eau, qui garde toujours une acrimonie alterante qu'elle a pris dans les entrailles de la Terre.

III.

Cette qualité de Terroir variée & plus ou moins bonne, a peuplé le Pays différemment. L'Isle de Ceylan est plus habitée vers le milieu, que sur les côtes Nord-Est & Nord-Ouest; elle a des *Déserts* en allant chez les Malabares.

Les vestiges de plusieurs Villes ruinées nous annoncent, ce me semble, que ce Pais a esté plus garni qu'il ne l'est. Ces Villes portent encore leurs anciens & premiers noms, si nous en croyons les Insulaires, & ont esté habitées par des Rois.

Les plus magnifiques de ces Ruines sont au Nord des Etats du Roy de Candy: La Contrée des environs est déserte, & comme c'est une frontiere, on y fait garde. Quatre vingt dix Rois ont fait leur demeure dans *Anurodghurro*, à ce que prétendent les Indiens, & c'est de là même qu'elle a pris son

nom : Je ne sçay pourquoi l'Auteur de la vie de Constantin de Saa l'appelle *Amarajapure*. Quoiqu'il en soit, rien de plus fameux dans les Chroniques & dans les Romances des Chingulais, que ces restes de leur ancienne magnificence. Côme nous ne connoissons presque point d'autres Ouvrages considérables, que ceux que les Romains nous ont laissez ; on veut que les Temples & les Palais, dont on voit encore de grands monumens, soient de la façon de ces Maîtres du monde, & qu'ils ayent esté bâtis depuis l'Empereur Claude. D'autres croyent aussi vrai-semblablement, que ces Ouvrages sont d'Alexandre le Grand. Mais, puisqu' les Egyptiens ont partagé avec les Grecs & les Romains, l'honneur d'avoir connu le bon goût dans les Arts & dans les Sciences, je ne vois pas pourquoi on veut ôter aux Indes le même privilege : Je pense que quelque Prince plus ancien que le Conquerant de l'Empire des Perses, a pû élever de superbes Edifices dans l'Orient, qui peut-estre a dégénéré. Cette Ville avoit un *Palais* orné de seize cent Colonnes d'un marbre très fin & d'un travail merveilleux ; un *Temple* superbe, qui

contenoit trois cent soixante & six Pagodes , dont il y enavoit vingt quatre d'une grandeur extraordinaire , construits d'une pierre très belle & très rare: Ce nombre de Pagodes répondoit à celui des jours , ce qui feroit voir que ceux qui l'ont bâtie , avoient l'année solaire à peu près comme nous. Auprès de ce Temple , estoient des étangs qui recevoient l'Eau par des Aqueducs ; on désséchoit ces Reservoirs & on les remplissoit d'Eau suivant le besoin. Près de cette Ville , est une Riviere , sur les bords delaquelle se voyent encore quantité de pierres toutes taillées , & quantité de ces pierres sont propres à faire des colonnes : Il y a eu sur cette Riviere trois Ponts de pierre , chose maintenant presque inouïe chez les Chingulais ; ils étoient appuyez au lieu de Pilotis sur des piliers de pierre.

On ruina dans le dernier siècle la fameuse Ville de *Cota* , où les Empereurs de ce nom avoient fait résidence pendant grand nombre d'années ; mais , à peine peut-on découvrir les vestiges de leur Palais parmi les brossailles & les bois : La Ville estoit assise au mi-

lieu d'un Lac ; on n'y arrivoit que par une Chaussée assés longue & assés étroite, & c'est de ces Ruines que l'on a bâti Columbo.

Il y a encore cinq Villes dans Ceylan, où le Roy du Pais a des Palais.

Candy est la premiere de ces Villes. Elle est située dans les Montagnes ; Les Originaires du Pais l'appellent en leur Langue, la Ville du Peuple. *Chingulay Hingodagul - Neure* : Les Corlas voisins sont beaucoup plus peuplés que les autres, & leurs Habitans sont regardés comme les principaux de l'Isle ; son assiete est avantageuse, puisque toutes les richesses y peuvent aborder par le moyen de la grande Riviere, qui passe à un quart de lieuë : Elle est de figure triangulaire ; & à la pointe de l'Est, est bâti, selon la coutume, le Palais du Roy : Elle n'est point fortifiée, mais, toutes les Avenües en sont gardées. Les Portugais l'ont brûlée plusieurs fois dans leurs incursions.

Nellemby-Neure.

Allout - Neure, est environnée de grandes Forêts, habitées par des Peuples qui tiennent beaucoup des

Bedas, dont ils sont voisins,

Badoula, que les Portugais ont brûlée jusqu'aux fondemens.

Digligy-Neure. Le Pais des environs est plein de Montagnes & de Rochers; le Terroir est stérile, & c'est le plus mauvais Canton de l'Isle. Elle est au cœur du Royaume de Candy, & le Souverain a derrière son Palais une retraite assurée; c'est la haute Montagne de *Gauluda*, qui produit assez de grains, pour entretenir les Garnisons de trois Forts qui y sont bâtis; elle est escarpée de tous côtez; des Rochers, des Bois & des Précipices la deffendent si bien, qu'une poignée de monde y peut tenir contre une grande Armée.

Ce sont - là les grandes Villes de l'interieur du Pais. Pour ce qui est des *Bourgs* & des *Villages*, les meilleurs sont ceux que les Peuples ont consacrés à leurs Idoles, & dans lesquels ils leur ont dédié des *Devvals* ou des Temples. Mais en général, ils ne songent point à tirer des rues au cordeau ny à bâtir leurs Maisons les unes auprès les autres, ou avec quelque regularité. Chaque famille vit en son particulier dans une maison, au tour de laquelle

il y a le plus souvent une haye & un fossé, à cause de leurs Bestiaux. Leurs Villages ne sont pas grands; il y en a qui ont jusqu'à cent maisons, & d'autres n'en ont que huit ou dix.

Les *Villes Maritimes* sont situées aux meilleurs abordages. On ne peut pas dire cependant que les *Côtes* de Ceylan soient avantageuses. Celles de l'Est sont d'ordinaire basses, & les Vaisseaux y sont sans abri: Celles du Midy sont hérissées de Rochers; la Mer voisine y est garnie de Bancs, qui rendent la Rade de difficile abord & le mouillage peu sûr; les gros Bâtimens courent risque de ne point trouver de fond. En général cette Isle a peu de bons Ports.

Le Roy de Candy n'a qu'un petit nombre de *Fortresses* sur la Côte: Les parties Orientales de ses Etats se fournissent de sel à *Leavvavva*, & celles du Couchant à *Portaloon*; seul Port, à la faveur du quel il entretient quelque commerce avec les Estrangers ses voisins.

Les Hollandois l'entourent par un assez grand nombre de *Places*. Je ne parlerai que des principales, sans mên-

me nommer les autres. Voici celles qu'ils possèdent à l'Est & au Sud.

Columbo n'estoit d'abord qu'une Loge qu'on avoit pallissadée : Peu après on s'est étendu ; on a bâti un petit Fort, & dans la suite on y a fait une Ville très jolie & très agréable, environnée de douze Bastions ; & ayant une Place d'Armes ; un Lac ferme du côté de la terre un tiers de la Ville. Elle est située dans un terrain très mauvais ; la Baye est petite , peu capable de contenir de gros Vaisseaux , & exposée à de très grands coups de Vent : Malgré toutes ces incommoditez , elle est la plus considérable Ville que les Portugais ayent possédée, & que les Hollandois possèdent encore dans l'Isle de Ceylan ; parce qu'elle est située dans un Quartier, où croît la meilleure Cannelle. Ses derniers Maîtres la prirent au mois de May de l'année 1656 ; & pour la fortifier à la moderne , la diminuèrent presque de moitié. Ribeyro en fait une ample description

Ponto de Galle fut prise par les Hollandois en 1640, & elle a esté long-tems la meilleure Place qu'ils eussent dans Ceylan : La Forteresse est sur une pointe de

DE NOVEMBRE. 97

de terre que la Mer baigne du côté du Nord : Elle est entourée d'un fossé & de bonnes murailles , flanquées de 3 Bastions. La situation est plus avantageuse que celle de Columbo , & la Baye meilleure.

Calituré & Négombo sont deux petites Forteresses : *Calituré* est dans la plus agréable situation du monde , à l'extrémité d'une belle Prairie , & sur l'embouchure d'une Rivière.

Batécalo & Trinquilimalé sont à l'Est de Ceylan : Ce sont les deux meilleurs Ports & les plus considérables de toute l'Isle. Ce fut à *Batécalo* que les Hollandois abordèrent en 1601 & 1602 : Les Portugais ayant reconnu l'importance de ces deux Ports , résolurent d'y bâtir quelques Forteresses , pour boucher tout commerce entre les Nations Etrangères & le Roy de Candy.

Parlons du Nord de Ceylan. *Jafanapâtan* est un quarré , ayant quatre Bastions & quatre demie-Lunes ; avec un Fort qui commande la Barre du Port : C'étoit la résidence ordinaire du Capitaine général Portugais.

La Forteresse de l'Isle de *Manar* est petite ; mais , la Jurisdiction est fort étendue.
Novembre 1717. I

renduë dans Ceylan. Constantin de Bragance passa dans cette Isle en 1560, pour vanger la mort des Chrêtiens, & y porta le fer & le feu : Les Hollandois s'en rendirent les maîtres en 1658. Elle est très peuplée : Elle estoit autrefois fameuse par la pêche des Perles ; mais présentement, les Huîtres retirées se pêchent mieux vers Tutucorin.

Jafanapatan est voisin de plusieurs Isles. L'Isle *Das-Cabras* a long-tems manqué d'Eau douce ; ce qui empêchoit qu'on l'habitât : Mais, la Foudre a ouvert plusieurs Rochers qui fournissent de l'Eau avec abondance : On tient que les Habitans de la *Pangarduia* sont d'une taille presque gigantesque. Le Canal de Mer à l'endroit de ces Isles qui sont en assez grand nombre, est si plein de Bancs, qu'il n'y peut aller que de petits Bâtimens, qui courent la Côte de Coromandel & celle de Ceylan : Ces Bancs, qui font une espèce de Barre de Ramanacor à Manar, s'appellent *Adam-Brugh*, *Passage d'Adam*.

Je croy avoir satisfait à la *Géographie*, & qu'avec une bonne Carte, on doit connoître la figure, la situation,

DE NOVEMBRE. 99

les Provinces, les Villes, & la qualité du Terroir de l'Isle de Ceylan. Je pourrois intéresser les Naturalistes dans le Chapitre suivant.

DE CE QU'É PRODUIT L'ISLE DE CEYLAN
ET DES ANIMAUX QU'ELLE NOURRIT.

I. Des Plantes, des Arbres.

II. Des Animaux.

III. Des Pierres précieuses & des autres Dentrées de Ceylan.

Ce que j'ai à dire des Peuples qui habitent Ceylan, m'a toujours paru l'endroit de cet Ouvrage qui méritât le plus d'attention : Qui méritât la mienne à mettre avantageusement ce Portrait sous les yeux ; & celle du Lecteur à en faire quelque usage. Cette considération m'a porté à n'en pas composer la première Partie de ma Description : Semblable à ces gens qui réservent ce qu'ils ont de meilleur pour le dernier ; & qui, à la faveur de l'attente, font passer quantité de choses moins curieuses. J'ai donc craint de voir négliger le travail le plus étendu, si je commençois par le plus intéressant. Voilà ce qui fait

marcher les Plantes , les Arbres , les Bêtes , les Minéraux , avant les Hommes : Au reste , puisqu'il est permis de souhaiter ; j'ai cru qu'il valloit mieux se faire lire plusieurs fois , que d'amuser une premiere & presque unique avec éclat : Ce désir m'a fait dire des choses , dont le singulier n'est pas bizarre ; & par conséquent , peu convenable à bien des gens.

I

Je commencerai par les Grains , qui nourrissent les Habitans de Ceylan.

Le *Ris* est la principale sorte. On sçait le grand usage qui s'en fait dans tout l'Orient : Les Chingulais le font boüillir , & l'assaisonnent avec une espèce de haut-goût que les Portugais appellent *Carrée*. Il y en a plusieurs espèces : Ils nomment chaque espèce différemment , selon le tems qu'il lui faut pour mûrir , quoiqu'il n'y ait pas beaucoup de différence pour le goût. Le plus tardif, est sept mois à croître , & il n'en faut que trois au plus diligent : Le prix est égal ; ce dernier est meilleur ; mais , il ne rapporte pas tant. Il se nomme *Au-*

Isancol, les autres, *Hénil*, *Honoroval*, *Hauteal* & *Mauvy* qui est le plus long-tems dans la terre. l'Eau est absolument nécessaire, pour faire croître toutes ces sortes de Ris, & ils veulent en être toujours couverts ; ce qui donne des peines incroyables aux gens du Païs, qui ont grand soin de la garder, & de la faire venir sur leurs Terres, par le moyen de leurs canaux. Ils la tirent des Rivières & des Etangs avec beaucoup d'industrie ; & apla-
nissent avec la même adresse, les champs où doit croître ce qu'ils ont semé ; afin qu'ils soient entièrement noyés : Ils donnent à leurs Collines, la figure d'un Amphitêatre, dont les sièges ont depuis trois pieds jusqu'à huit de largeur : Les Réservoirs sont sur le sommet ; on fait tomber l'Eau sur les premiers rangs, qui en recevant ce qu'il leur en faut, la laissent couler aux autres par degrés. De cette maniere, tout est arrosé. La provision d'Eau dure plus ou moins, deux, trois, quatre, ou cinq mois ; & c'est ce qui les régle pour l'espèce de Ris qu'ils sèmeront : Car, le tems qu'il doit être à mûrir, doit répondre absolument à celui que l'Eau demeurera sur

la terre. Les lieux sans Rivières & qui n'ont que peu de Sources, ont recours à l'Eau de la pluye qu'ils conservent dans des Réservoirs élevez', d'où ils peuvent la distribuer sur leurs Terres. Le *Ris* qu'elles produisent ne laisse pas que de parvenir à maturité, quoiqu'il soit à sec le plus souvent; mais, cette sorte n'est pas si estimée que l'autre, dont elle diffère & pour le goût & pour l'odeur.

Le Temps qu'on sème dans l'Isle est très incertain: C'est le plus ordinairement pendant les mois de Juillet & d'Aoust, la moisson se fait ainsi en Février ou à peu près. Les Terres étant le plus souvent en commun, toute une Ville ou tout un Village travaille conjointement. On ne sème point que l'on n'ait labouré deux fois; & avant que de remuer la terre, on arrose les Campagnes pour faciliter ce travail: Leurs charuës sont d'une autre figure, d'un plus petit volume & moins pesantes que les nôtres. Quand la semence a poussé environ quatre ou cinq doigts, il est tems qu'elle soit couverte. Ils moissonnent ainsi que nous; mais, au lieu de battre leurs grains, ils les font fouler aux pieds

DE NOVEMBRE. 103

par des bestiaux, ce qui est beaucoup plus prompt & plus aisé.

Le Pays, outre le ris, fournit plusieurs autres espèces de grains ; mais qui n'en approchent point en bonté, & c'est la nourriture des pauvres gens : Quand il leur manque, ils ont le *Coracan* petite graine semblable à celle de la moutarde, & qui leur donne une espèce de farine. Le *Tanna* est d'un grand usage vers le Nord de l'Isle : Cette graine est aussi petite que l'autre, mais, je ne croy pas qu'il y en ait aucune sorte qui produise d'avantage ; un seul grain porte d'ordinaire deux, trois, quatre, & jusqu'à cinq Tiges, suivant le terroir plus ou moins avantageux ; & sur chaque tige, est un épic, qui renferme jusqu'à mil grains. L'*Omb* se mange comme le Ris : Quand elle est venue en certaine Terre, & qu'elle est encore nouvelle, elle cause un effet assez étrange, elle remplit un homme d'une espèce d'ivresse, & excite des maux de cœur & des vomissemens. Ils se frotent le corps de l'huile que leur donne le *Tolla*.

Ceylan ne manque pas de Plantes de toutes espèces, de Racines, d'Herbes, de Légumes, comme *Inhames* & *Basates*.

Quelqu'unes de ces herbes sont propres à la Médecine : Les bois sont les boutiques de Pharmacie , où les Chingulais vont chercher des remèdes à leurs maladies. Ils ont la plûpart de nos herbes nourrissantes , & les Hollandois leur en ont porté de chez nous qui viennent à merveille ; ce qui est un grand témoignage de l'excellence des Terres de ce País.

Les Vallées & les Collines y sont en tout tems couvertes de *Fleurs* , & les Vergers sont ordinairement sur des Ruisseaux-clairs, comme le plus beau Crystal. La plûpart de ces Fleurs sont cependant sauvages ; car , on n'en plante point-là : Plusieurs sont très odoriférantes. Les jeunes gens les cueillent & les mettent dans leurs cheveux pour les parfumer. Celle qu'ils appellent *Sindrie-Mal* est digne de remarque : Il y en a de rouges & de blanches ; elle s'ouvre sur les quatre heures après midi , & demeure épanouïe toute la nuit ; le matin, elle se referme jusqu'à 4 heures qu'elle se rouvre ; en un mot, elle leur sert d'Horloge , quand le Soleil est caché.

Mais les fruits sont meilleurs à Cey-

lan , qu'en aucun autre endroit des Indes.

Celui des *Jacks* & sa racine font d'un grand usage chez les Chingulais ; ils en mangent à peu près, comme nous mangeons ici des Navets ou des Choux ; ce Fruit est assez gros, pour pouvoir rassasier six ou sept personnes. Ils en ont quantité de sauvages , qui reviennent assez aux nôtres. Ils ont de petits *Lemons*, des *Citrons*, des *Melons* d'Eau, des *Oranges* douces & aigres ; & une autre espèce particulière qu'ils appellent Orange du Roi, *Mangos*, & qui peut-être, est le plus excellent Fruit qu'il y ait au Monde : Le *Cardamome* vient dans cette Isle si grand & si gros, que six *Cardamomes* de Cananor n'en égalent pas un de Ceylan.

Les Arbres y portent souvent des fruits deux fois l'année ; il y en auroit même beaucoup d'avantage, si les Habitans les estimoient. Ils n'y cherchent que ce qui peut appaiser leur faim, sans être piquez du goût agréable ; ce qui fait qu'ils les cueillent & les mangent presque tout verds : De là vient qu'ils ne plantent gueres que ces Arbres dont le Fruit est rassasiant ; ceux qui produisent

du Fruit délicat, viennent d'eux-mêmes, parce qu'il tombe lorsqu'il est mûr, que sa semence reprend en terre, & produit naturellement un autre Arbre.

Entre les Fruits dont les Chingulais font le plus de cas, est celui qu'ils nomment *Noix de Bétel*, qui ne croît que dans les Parties Méridionales & Occidentales de l'Isle. S'il n'y a que peu d'argent dans le Pais, on s'y fournit de tout ce qui est nécessaire par le moyen de cette Dentrée, qui se transporte ordinairement sur la Côte de Coromandel. Les Noix croissent au haut de l'Arbre par pelotons : Elles sont, étant mûres, d'une couleur rougeâtre, très agréables à la vûë ; & tel de ces Arbres en produit jusqu'à quinze cent. Ce *Noyer* est moëlleux dans le cœur, le bois en est pourtant très dur. Sa feüille ressemble en quelque façon à celle de l'Arbre qui porte le Coco : Elle est longue de cinq ou six pieds, & à chaque côté sont deux autres petites feüilles, qui produisent quelque chose de semblable aux barbes d'une plume.

On mange beaucoup de ces feüilles à Ceylan. Quoique l'*Areka* croisse en beaucoup d'autres lieux, que dans cet-

te Ile ; il s'y en fait un commerce si considérable , que je crois en devoir dire quelque chose. Cet Arbre qui est droit , devient très haut ; ses branches sont pendantes , & forment comme des bouquets de plumes vertes ; son fruit , quoiqu'un peu aigre , est très agreable au goût : On ne le prend gueres que mêlé avec de la chaux , & envelopé d'une feüille de Bétel. Mais , l'usage de l'Areka ainsi préparé , est si grand , qu'il n'y a ny Homme, ny Femme, ny Indien, ny Portugais, ny Hollandois, qui n'en ait toujours la bouche pleine : On prétend qu'il rend l'haleine douce , qu'il affermit les gençives , qu'il nettoye & fortifiée l'éltomach. Aussi, dans toutes les visites & dans les Festins , on présente le Bétel. Les Chingulais lui attribuent leur bonne santé & leur longue vie : Il est vrai qu'on en voit beaucoup de tout Sexe , qui passent quatre - vingt ans avec toutes leurs Dents , que ce fruit rend noires.

L'Arbre *Orula* produit un fruit ressemblant à l'Olive , duquel ils se servent pour se purger & pour teindre en noir.

Le Capita-Gombah porte un goût de

médecine : Les Bêtes n'en veulent pas manger ; & comme il ne s'en trouve point dans l'Quva , on croit que c'est l'odeur de cet Arbre , qui fait mourir le Bétail de cette Contrée , quand on le mène en d'autres Provinces.

Si les Chingalais sçavoient aider la Nature par des soins , leur Isle fourniroit autant de *Poivre* que Canara, Cochin, Coulaon, & que tout autre endroit de l'Orient : Mais , ce peu qu'elle produit, est aussi le meilleur & le plus cher. La tige de cet Arbre est aussi foible que celle du Lierre.

PARLÔS DE CEUX QUI SONT SANS FRUIT.

Les Insulaires en respectent beaucoup un , qu'ils appellent *Boga-hab* Arbre de Dieu : Les Vieillards le plantent & le cultivent avec soin ; & comme ils croient , que *Buddon*, une de leurs Divinités, se reposeoit souvent sous ses ombrages ; ils regardent la vénération qu'ils lui portent, comme un des chemins du Ciel.

Ceylan produit encore plusieurs especes d'Arbres très singulières. Je décrirai quelques-uns de ces Arbres , qui ne portent rien de bon à manger : Néanmoins , les feüilles de l'un, le

jus de l'autre , & l'écorce du troisiéme , font très recommandables par l'usage que l'on en fait.

Le *Tallipot* est le premier de ces Arbres : Je l'ai trouvé, nommé *Talagas* ou *Talagaya* dans les Auteurs Portugais. Quoiqu'il en soit , on ne le trouve que dans le Malabar & dans quelques endroits de Ceylan. Il croît jusqu'à la hauteur de soixante ou soixante & dix pieds, pendant trente ans , sans pousser aucune fleur ny aucun fruit : Au bout de ce tems , il sort de son sommet une nouvelle tige, qui en moins de quatre mois, s'éleve de prés de trente pieds ; & alors, toutes les feüilles tombent ; La Tige & l'Arbre paroissent comme un Mas de Navire , & environ trois mois après , cette tige pousse diverses branches qui fleurissent pendant trois ou quatre semaines : Ces fleurs sont jaunes & d'une odeur insupportable. Elles se convertissent en fruits qui ne mûrissent qu'en une demie année ; mais , en si grande quantité , qu'un seul Arbre peut en fournir toute une Province : Alors, la tige se sèche & l'Arbre meurt. Ce fruit est gros comme nos cerices ; les filles le mettent en couleur , & en font des

bracelets & des colliers, dont elles se parent. Mais, la *Feuille* du Tallipot est ce qu'il a de plus singulier. Ces feuilles sont d'une telle grandeur, qu'une seule peut couvrir quinze ou vingt hommes, & les garantir de la pluie ou du Soleil: Seches, elles sont fortes & maniables: Les Chingulais en portent; car, elle se peut resserrer comme un éventail, & alors, elle n'est pas plus grosse que le bras, & est très légère: Elle est ronde naturellement; mais, ils la coupent en triangle; l'angle aigu qu'ils mettent pardevant, leur ouvre le passage au travers les buissons: Les Soldats en font des Tentes, ce qui est très commode dans un Pais sujet à la pluie, & où le peuple marche nud: Comme elles sont fort dentelées & presque fenduës, on est obligé de les coudre par les extremittez: On en couvre les Maisons; on écrit dessus avec un stilet, l'usage du Papier étant encore inconnu chez ce Peuple. La moëlle & le suc de cet Arbre ont, à ce qu'on prétend, la même vertu que l'*Epic* que produit Ceylan, & dont parle Teixeira. Cet Epic est semblable à l'Epic d'Orge; mais; il est plus noir & plus

DE NOVEMBRE. 111

barbu : Estant appliqué sur le ventre d'une Femme enceinte , il la fait accoucher aussi-tôt ; & l'on ajoute , que s'il y restoit trop longtems , l'Enfant tomberoit par morceaux , & que la Mere auroit une perte de Sang que rien ne pourroit guérir. Je croy que c'est l'*Ec-bolmin* des Grecs , & la plante que les Chingulais apellent *Adhatoda*.

La *Liqueur* que rend le *Ketulé* , est extrêmement douce , très agréable & très saine. Quand on la fait boüillir , elle prend une certaine consistance : On peut la rendre blanche ; & alors , elle forme un sucre qui ne cède au nôtre ny en utilité ny en bonté. Les Arbres communs en rendent douze pintes par jour. Son écorce est pleine de filers aussi forts que du fil d'archal , & l'on en fait de la corde.

Mais , une des plus grandes richesses de Ceylan , est le débit de la *Canelle*. Cet Arbre croît en divers endroits du monde : Il y en a à la Chine , à la Cochinchine , dans les Isles de Trinor & de Mindanao , dans le Malabar ; & depuis quelques années , les Portugais en ont transplanté dans le Brésil , où elle vient bien , sans aprocher cepen-

dant pour la bonté, de celle de Ceylan. Encore, le Canellier ne vient-il pas généralement par toute l'Isle : On ne le trouve que depuis Grudumalé jusqu'à Tanavvaré; il y en a une Forêt de douze lieues près de Chilaon; l'excellente Canelle est celle que l'on cueille entre Ceira-Vaca & Columbo. Les Chingulais apellent l'Arbre qui la porte, *Gorunda - Gouhab*. Texeira dit, que les Perses & les Arabes, qui en consomment beaucoup plus que nous, distinguent les différentes especes par deux noms : *Kerfab*, est celle de Malabar & qui n'est pas de Ceylan; *Darchini - Seylani* Bois de la Chine de Ceylan, est celle que produit cette Isle : En effet, les Chinois en faisoient le plus grand trafic; & d'Ormus, ils la distribuoié dans toutes les parties de notre Continent; on prétend même, que son nom latin *Cinnamomum* derive du Chinois *Sin & Ha-mama*, qui veut dire pied de Pigeon. Cet Arbre n'est pas grand; son bois ne rend aucune odeur, il est blanc, & n'est pas plus dur que du Sapin. Sa feuille, qui ne tombe jamais malgré les pluies, ressemble assez à celle du Laurier pour

DE NOVEMBRE. 113

la couleur & l'épaisseur ; quand elle commence à pousser , elle est rouge comme de l'écarlatte : Ces feuilles meurtries ont plus l'odeur du cloud de Girofle que de la Cannelle. L'Arbre porte un fruit deux fois l'année ; mais , ordinairement plus mûr au mois de Septembre , & qui ressemble au gland sans être aussi gros : Ce fruit n'a pas tant de goût que l'*Ecorce*. Etant bouilli dans l'eau , il jette une huile qui furnage , & qui , quand elle est congelée , est odoriferante , & devient aussi dure & aussi blanche que du suif. On sçait que ce Canellier se dépouille , ce qui ne se fait que tous les trois ans ; la premiere année qu'il est dépouillé , il paroît comme mort : On fend l'Arbre en long , pour avoir cette précieuse écorce qui est assez blanche ; mais , qui prend à l'air une couleur brune , & se ploie , comme nous la voyons. Au reste , les Forêts en sont si épaisses , qu'un Homme ne sçauroit y entrer : La chaleur du Climat & l'humidité de la Terre le font germer , presque aussitôt qu'il tombe ; & ces Arbres croissent si vite & si facilement , qu'une Loi oblige les Habitans à né-

K

royer les chemins ; s'ils étoient une année sans le faire , l'épaisseur des Forêts empêcheroit toute communication.

Cette féricité de Terroir ne peut qu'engendrer bien des Bois , en un País qui n'est pas garni de Peuples dans toutes ses parties. On y estime beaucoup le Bois de Brésil , que les Indiens apellent *Sapaon*. Ces Forêts d'Arbres de toutes especes , produisent des Gommés de plusieurs sortes , dont on fait assez grand débit.

Mais , ce que nous connoissons des opérations de la Nature , dans ce que produit la Terre de Ceylan , a été décrit par un Sçavant Botaniste , dont l'Ouvrage est imprimé à Leyde : Il y renvoye les Lecteurs curieux d'un plus grand détail dans cette matiere.

II.

L'ordre le plus naturel veut que ce soit ici le lieu de faire mention des *Animaux*. Il y en a dans Ceylan qui sont presque uniquement à elle ; beaucoup lui sont particuliers en bien des choses ; elle en a qui lui sont communs

DE NOVEMBRE. 175

avec presque toutes les Contrées de l'Univers.

On y trouve toutes sortes de provisions pour la vie ; des *Vaches*, des *Buffles*, des *Chèvres*, des *Cochons*, mais point de *Brebis*. On y chasse les *Sangliers*, les *Cerfs*, les *Merus*, les *Gazelles*, les *Daims*, les *Porcs-Epics*, les *Civettes* & les *Lièvres* qui s'y trouvent en quantité ; & une espèce de Lézard nommé *Talagoya*, qui est long de trois palmes, & d'un goût excellent : La Terre y est couverte de *Gibiers*, comme de *Paons*, de *Tourterelles*, de *Pigeons*, de *Perdrix*, de *Bécassines*, de *Gelinotes* de bois, de *Bécasses*, d'*Oyes sauvages*, de *Canards*, de *Vanneaux*. Les Rivières & les Etangs dont abondamment d'excellent *Poisson*, & des *Coquillages*. L'air est rempli d'*Oyseaux* de toutes espèces, qui cependant, vont rarement en bandes comme ici ; plusieurs de ces *Oyseaux* sont d'un beau plumage ; tels sont de petits *Perroquets* verts, qui ne peuvent apprendre à parler ainsi que les *Malcovuda* & les *Cau-Covuda*, dont l'habit est d'un jaune d'or ; le *Carlo* fait en récompense un bruit épouvantable.

qui se fait entendre, d'une demie lieuë. On nourrit des Animaux domestiques; des *Poules*, des *Coqs* d'Inde, des *Chiens*, des *Chevaux*, & des *Anes*: Les Bêtes Sauvages n'y font pas grand mal aux Hommes, à cause de l'abondance des Troupeaux; les Forêts ont des *Lyons*, des *Tigres*, des *Ours*, des *Jacols*, & l'espèce de Taureau nommé *Gauvera*, dont le dos est élevé, l'échine aiguë, & les extrémités des Jambes blanches.

Il y a des *Eléphants* sauvages, il y en a de familiers: Mais, qui ne sçait combien Ceylan en produit? Ceux qui habitent les Bois, sont très dangereux: Ils courent bien plus vite qu'un Homme; outre qu'ils tuent souvent du monde, ils ravagent les Vergers & les Plantations, sur-tout au bord des Forêts; car, ils mangent & foulent tout aux pieds, ce qui oblige quelquefois de faire garde la nuit. Quand il arrive, que ny les illuminations des Torches, ny les cris ne peuvent les mettre en fuite, on les tire avec des Flèches; mais ce n'est pas sans encourir quelque danger. Ils se chassent dans la Partie Méridionale de l'Isle, entre Maturé, & Vvalavve, apparemment,

DE NOVEMBRE. 117

parce qu'ils y sont en plus grand nombre qu'ailleurs. Lorsqu'on veut les avoir, on leur mène des Femelles qu'ils suivent partout, & qui les conduisent à travers les champs : Alors, ils se prennent dans des filets & quelquefois on les pousse dans des mares d'eau. Rien n'est plus aisé à apprivoiser : En trois jours, ils deviennent aussi doux & aussi traitables, que ceux que l'on a depuis plusieurs années; & dès-lors, ils ne retournent plus au Bois. La meilleure manière de les dompter, est de ne les point laisser dormir les premiers jours de leur captivité. On les réveille quand ils s'endorment, par de grands coups, puis on les flate & on les caresse. Au reste, il est non seulement le plus grand de tous les Animaux, mais aussi le plus intelligent. Aucun n'aime si fort ses petits : Ils vont par bandes dans les bois, & ont à leur tête un Chef, auquel ils semblent obéir tous : Ils se plaisent dans l'Eau, & nagent à merveille. Je remarquerai qu'il n'y a que les Mâles qui ayent des dents, & que ces dents ne tombent jamais; qu'on coupe par le bout celles des Elephants privez, afin qu'elles croissent mieux. Quelques Auteurs ont

118 LE MERCURE

écrit qu'ils ne se couchoient point, que lorsqu'ils sont prêts de mourir; mais, c'est une vieille erreur dont on est revenu: Ils se couchent toutes les nuits, & mesme ils se courbent & se baissent quand on les charge: Il est vrai qu'en voyage, ils ne se couchent guères; & s'ils le font, c'est qu'ils sont si las & si fatiguez, que c'est souvent pour ne se relever jamais. Il est des tems que les Eléphans mâles ont une infirmité qui les rend enragez; de sorte que personne ne peut les gouverner: On est ordinairement prévenu par une espèce d'huile qui leur coule de la joue, & d'abord on les attache par les jambes à de gros Arbres. Le Roy de Candy en a quantité: Il s'en sert pour exécuter la justice; pour cet effet, on arme leurs dents d'un fer bien éguilé, & qui a 3 trenchans. Ils percent le corps d'un Homme & le déchirent en pièces. Ceux qui sont commis à la garde de ceux-ci, s'en divertissent quelquefois de cette manière: Ils commandent à cet Animal de prendre de l'Eau qu'il tient dans sa Trompe, jusqu'à ce qu'ils lui ordonnent de la jeter sur quelqu'un; il obéit aussitôt, versant quelquefois

un seau entier, & la jettant d'une telle force qu'un homme a souvent de la peine à le souffrir, sans en estre renversé. On vend cet animal selon sa taille. Le plus grand a neuf coudées, depuis la pointe du pied jusqu'à l'épaule, & chaque coudée est évaluée mille *Pardaons*. Les Mores ou Mahometans qui en achètent, donneront autant pour un Eléphant de Ceylan, que pour quatre d'un autre País, qui semblent reconnoître cette superiorité, & la témoignent par quelque signe extérieur.

Les *Singes* de l'Isle différent de ceux des autres País en plusieurs autres choses. Ribeyro dit qu'il y en a de cinq especes : Les forêts, & surtout celles du Royaume de Jafanapatan, en sont très-peuplées. Il s'en trouve d'aussi grands que nos Espagneuls, ayant le poil gris, le visage noir, & de longues barbes blanches d'une oreille à l'autre ; ce qui fait qu'on les prendroit pour des vieillards : Ceux qu'on appelle *vvaude-rons*, sont différenciez par la couleur ; car avec la barbe, ils ont le corps & le visage blanc ; des feuilles d'arbre sont leur nourriture. Les *Rillons* ne vont que par troupes, ravageans le

grain qui croît dans les Bois , & quelquefois les jardins ; ils ont la face blanche sans barbe , mais avec de longs cheveux sur la tête , qui tombent comme ceux d'un homme.

Les *Insectes* sont à peu-près les mêmes qu'aux Indes.

Les *Fourmis* sont presque toutes fort grosses. Il y en a de plusieurs sortes ; dont quelques unes méritent d'être remarquées. Les *Coumbias* & *Tale-Coumbias* sont celles qui ressemblent le plus aux nôtres par la figure ; elles habitent les troncs d'arbres , & sentent fort mauvais : Il y en a d'autres , nommées *Dimbios* dont les nids sont de feüilles sur les arbres les plus élevez : Les *Conra-atc* se pratiquent des sentiers souterrains : Les *Coddia* sont d'un beau noir & leur piqueure est douloureuse ; mais , l'espece de *Vacos* est plus nombreuse qu'aucune autre. La terre en fourmille , pour ainsi dire : Elles ont le corps blanc & la tête rouge ; elles dévorent tout , montent le long des murailles , & se font avec de la terre , une maniere de voute qu'elles continuent en arcade , tout du long de leur chemin , à quelque hauteur qu'elles.

elles aillent : Dans les endroits inhabités, elles élevent de petites montagnes de quatre, cinq, ou six pieds ; la terre en est si fine, que le Peuple en fabrique ses Dieux, & si bien liée, qu'on auroit de la peine à abattre ces demeures ; que les Chingulais appellent *Humbosses* : L'interieur est percé de routes que les Vacos habitent, & où elles engendrent ; leurs nids sont remplis d'œufs & de jeunes fourmis : Comme elles multiplient extrêmement, aussi meurent-elles par pelotons ; il leur vient des aîles, & pour lors, elles s'élevent dans l'air vers l'Occident en si grand nombre, qu'on a de la peine à voir le Ciel ; on les perd bientôt de vûë, car, elles ne cessent point de voler, qu'elles ne soient épuisées de force, & qu'elles ne tombent mortes.

Il y a des *Abeilles* de plusieurs sortes. Celles qui répondent aux nôtres, s'appellent *Méemasses* : Ces *Connameya* ou *Abeilles* aveugles, sont petites, & les gens du Pays n'en font aucun cas : Celles qu'ils nomment *Bamburos*, sont plus grandes & d'une couleur plus vive que nos mouches ; leur miel est clair comme de l'eau, & elles le font sur les plus

Novembre 1717.

L

hautes branches des arbres ; en certain tems de l'année, des Villes entieres vont dans les bois chercher ce miel dont elles reviennent chargées.

Mais , si Ceylan a reçu du Ciel de grands avantages , il semble que l'Auteur de la Nature ait voulu compenser le bien par des maux. Elle est fort incommodée des *Serpens* : Ils sont de figure diverse , & répandent differemment un Venin , qui n'opere pas de la même maniere.

Les moins dangereux sont : Le *Gerende* , qui est le plus nombreux , & qui n'en veut qu'aux petits Oiseaux & aux Lapins ; le *Carovvla* , que les Chats mangent ; le *Lézard Kiekanelle* ; le *Kobbera-Guyon* , de cinq ou six pieds de longueur , à qui la langue est bleüe & fourchüe, semblable à un éguillon ; mais, qu'il ne tire que pour siffler & non pour mordre. Le *Tolla-Guyon* , qui n'est pas si grand , est le meilleur manger des Chingulais : L'Araignée, qu'ils appellent *Democulo* , est longue, velüe, noire, tachetée & luisante ; son corps est de la grosseur du poingt , & les autres membres y sont proportionnés ; sa blessure n'est pas mortelle , mais , elle rend

quelquefois les gens infensez.

Ce qu'il y a de plus venimeux est aussi ce qu'il y a de plus rare. Un de ces Serpens n'a que deux palmes de longueur ; il est de couleur brune & particulièrement sous le ventre ; dès qu'on en est atteint , l'on tombe dans un sommeil profond , & l'on meurt en peu de tems , si l'on n'est promptement secouru : La morsure d'un autre excite un transport de furie , que la mort suit au bout de vingt-quatre heures : Mais , le plus terrible de tous est celui , dont le Venin est si prompt & si violent , que dès qu'un homme en est piqué , le Sang lui sort par tous les pores , sans qu'il y ait de remede : Il y en a un qui est verd , & qui n'est pas plus gros qu'une corde de Violon , de la longueur de trois palmes , & qui tire , à ce qu'on prétend , les yeux de ceux qu'il attaque. Ce que je vais dire d'un autre de la même étendue , paroîtra peut-être fabuleux & incroyable : Il se perche sur un Arbre , & s'élançe sur quelque Animal qu'il voye passer ; en quelque endroit qu'il s'attache , la chair tombe par morceaux de sa grosseur , & l'Animal blessé demeure immobile , le Ve-

nin agissant toujours interieurement , sans qu'il en paroisse presque rien au dehors : Quelques Curieux ayant ouvert des Animaux que ce Serpent avoit tués , on leur a trouvé toute la chair hachée & pourie , quoique la peau fut entiere . *

Celui que les Chingulais appellent *Pimberah* & les Portugais *Cobra - da - Serra* , a le corps aussi gros que celui d'un homme , & il est long à proportion : Cette étendue l'empêche d'aller vite ; pour y remedier , il se cache dans les sentiers , & il arrête les Dains & les Genisses avec une espee de Cheville , qu'il porte à l'extremité de sa Queue : Mais , telle est la capacité de son ventre , qu'il avale quelquefois un Chevreuil tout entier avec ses cornes , qui cependant le crevent & le tuent assez souvent. Les Cafres d'Afrique sont très friands de ces Serpens de la Montagne , & les trouvent très délicats.

Les deux especes de *Polonga* en veulent également au Bétail.

Ils sont grands ennemis du *Cobra - de - Capello* des Portugais : Celui-cy est très respecté des Chingulais , & tous

les Indiens sont convenus de l'appeler, *Noya-Rodgerah*, ou *Naghai* le Roy des Serpens : Ils croyent que s'ils en tuoient un, tous les autres de la même espece vängeroient sa mort sur toute la Famille du Meurtrier. Il est de couleur grisâtre, & long de quatre pieds : La moitié de son corps est quelquefois debout pendant deux ou trois heures ; il ouvre alors la gueule toute entiere, de sorte qu'à voir ses yeux, on diroit qu'il porte une paire de lunettes. Ce Serpent est très commun & très dange-reux ; le meilleur préservatif contre ses morsures, est de manger de la semence d'un Arbre qui n'est pas rare dans le Pais, que les Malabares nomment *Caniram* & les Bramins *Caro*.

L'antipatie que le *Mangus* a pour tous les Serpens, demande quelque mention : Cet Animal n'est pas plus gros qu'un Furet : Il livre une cruelle guerre à tout ce qui est venimeux ; quand il se sent blessé, il a recours à une certaine herbe qu'il mange, & qui est pour lui un merveilleux contre-poison.

Si les *Sensuës* ne sont pas ce qu'il y a de plus dangereux, elles sont du

moins ce qu'il y a de plus incommode à Ceylan : Presque toutes ses Provinces en sont remplies, & elles sont fort grosses; les plus petites sont cependant les plus à craindre : Quand il pleut, la Campagne en est couverte : On ne peut faire un pas dans les Bois, qu'on n'en soit attaqué; elles montent aux jambes & aux cuisses des Chingulais qui marchent pieds nuds, & s'y attachent si fort, qu'on ne peut leur faire quitter prise, qu'elles ne regorgent de Sang: Il arrive quelquefois, la nuit, qu'elles attrapent le visage, & qu'elles seignent jusqu'aux Gencives. Celles qui viennent dans les eaux & dans les lieux où l'on sème le Ris, ne font point de mal.

III.

J'ai promis un Article qui doit traiter des *Denrées* qui sont les Richesses de l'Isle. Outre celles que j'ai décrites, en faisant mention des Fruits de la Terre, & des Animaux qu'elle entretient, elle a beaucoup de *Fer* dont on peut faire de l'*Acier*: Elle a du *Salpêtre* & du *Soufre*; de la *Mine de*

Plomb, de l'*Ebeine*, du *Musque*, de la *Cire*, & du *Coton* qu'elle produit en assez grande quantité, pour donner des *Etoffes* & des *Habits* à tous ses Habitans : Le Royaume de *Cota* fournit tous les ans aux Indes un *Sable*, duquel il se fait un grand débit. L'Isle *Das-Cabras* nourrit des *Chèvres*, qui portent le meilleur *Bezoard* de tout l'Orient ; & dans celle qui lui est voisine, on trouve une herbe appelée *Zaye*, dont la propriété est de teindre en cramoisy ; le commerce en est considérable.

Mais, peut-être qu'aucune Contrée de l'Univers ne produit autant d'espèces de *Pierres précieuses* que *Ceylan*.

Celles dont on y fait le plus de cas, sont les *Yeux de Chat*. Cette Pierre est presque inconnüe dans nôtre Europe : Elle est ronde ; il y en a de fort grosses, qui pésent plus que toute autre du même volume ; on se contente de les laver sans les travailler : Car, il semble que la Nature ait pris plaisir d'y ramasser toutes les plus belles & les plus vives couleurs qu'elle puisse produire ; ces couleurs, en remuant la Pierre, forment un combat entr'elles,

à qui l'emportera pour le brillant, sans que pas une ait l'avantage sur l'autre.

Les *Rubis* sont plus beaux dans cette Isle, qu'en aucun autre lieu du Monde. Il s'y trouve des *Saphirs* de deux sortes: Les plus précieux sont fort durs & d'un bel azur; les Mores estiment beaucoup les *Topazes*, parcequ'il y en a d'une grandeur singulière. Il s'y trouve des *Jacinthes*, des *Verlis*, des *Taripos*, dont on fait là, aussi peu de cas que nous pourrions faire ici du sable & des cailloux de nos Rivières. Ces Insulaires savent cependant blanchir si bien quelques-unes de ces Pierres, qu'il faut être habile, pour ne les pas croire des Diamans les plus fins. Cette adresse les porte à des Ouvrages de *Crystal*, qu'ils tirent rouge & verd de leurs Montagnes.

J'ai parlé des *Salines* de Ceylan, sur-tout de celles qui sont entre *Leavvavva* & *Velavve*: Il y en a d'autres sur le Canal qui fait une Isle de *Calpentin*. Les *Chingulais* disent, qu'il y avoit autrefois sur la Côte d'Est, un petit Royaume maritime nommé *Saula*, dont les Terres basses furent un jour submergées par la Mer extraordinairement enflée, & la Plaine auparavant.

fertile , changée en une Aire de *Sel*. Il est fort dur , mais il ne vaut rien pour saler des viandes que l'on voudroit garder.

Le Sel n'est pas le seul don que la Mer fasse à ce Pais ; elle contribuë par bien d'autres choses à son abondance. Elle pousse vers le Nord-Oüest de l'Isle, une quantité prodigieuse de Branches de *Corail* : On sçait que le noir est plus estimé que le rouge en plusieurs endroits. Mais , outre la Pêche de l'*Ambre* , dont les morceaux sont d'une grandeur extraordinaire ; je ne dois pas me taire sur celle des *Perles* , qui se fait le long de la Côte d'Aripo.

Cette Pêche & celle du Cap Como-rin, ont été décrites fort en détail par un grand nombre de Voyageurs. Vers le commencement de Mars , il se trouve sur cette Côte , quatre ou cinq mil Barques pourvûës & payées par des Négocians de routes Nations , qui traitent avec le Roy de Ceylan , pour la permission de pêcher. La Pêche commence le onzième de Mars , & finit au vingtième Avril. La *Foire* dure cinquante jours. Les Marchands y logent sous des Tentés magnifiques : On

y vend toutes sortes de Marchandises des plus riches ; des *Pierreries* de toutes les espèces , de l'*Or* en barre , des *Pataques* , des *Tapis* de Turquie , & de ces belles *Etoffes* des Indes. Ces Richesses y amènent du monde de toutes les Parties de la Terre , & ce concours ne contribuë pas peu à l'état florissant du commerce de Ceylan.

Voici ce que j'ai appris des singularitez de ce País : Le Portrait de ses Peuples fournira l'autre moitié de ma Carrière. Heureux , Monsieur , si j'ai dit ce que j'ai prétendu dire ; puisque je n'ai eu d'autre envie , que de remplir quelques-unes de vos idées : Plus heureux encore , si quelques veilles vous paroissent un témoignage irréprochable de cette affection respectueuse avec laquelle je suis ,

Monsieur ,

Votre &c.

B. D' A. * * *



Comme on n'a pas esté exâctement informé des événemens de Mer, qui se sont passés pendant cette Campagne, entre les Flotes Venitiennes & Turques; peut-être me saura-t-on gré que j'en donne ici un Journal plus fidele que ce qui a paru dans les Gazettes.. Il a esté traduit sur une Lettre Italienne, écrite par un Chevalier à un de ses amis : On reconnoîtra sans peine qu'il n'avance aucun fait dont il n'ait esté témoin, ou dont il n'ait esté parfaitement instruit.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

A Malthe le 8 Octobre 1717.

NOUS fortîmes de Malthe le 3 de Juin avec deux des Vaisseaux de la Religion.

Le 16 du même mois, nous arrivâmes à Corfou où étoit le rendez-vous de la Flote Vénitienne : Nous la trouvâmes cependant partie, pour gagner les Bouches de Constantinople, sur un faux avis que les Turcs ne pouvant pas trou-

ver de monde pour armer leurs Vaisseaux , étoient hors d'état de se mettre en Mer. M. le Bailly de Belle-Fontaine Lieutenant Général des Vaisseaux du Roy de France , nommé par le Grand-Maître & le Pape, pour commander les Auxiliaires , prévoyant ce qui arriveroit de cette Manœuvre à contre tems , dit hautement que ces Vaisseaux alloient se faire battre aux Dardanelles ; qu'il estoit un peu surpris que ces Messieurs ûssent manqué de leur prudence ordinaire dans cette occasion, par trop d'impatience ; qu'ils devoient bien attendre au moins la jonction des secours qui n'auroient point été de trop.

Nous avions trouvé en effet à Corfou, outre les Vaisseaux Portugais avec deux Brulots, les 5. Galeres de la Religion , les 5. autres du Pape , avec les deux du grand Duc & toutes celles de Venise.

Le 21. nous partîmes tous ensemble pour les Zantès. Le 25. nous mouillâmes à la Rade de ces Isles. Le 29. nous apprîmes apres midi, que les Venitiens étant arrivés à l'entrée des Dardanelles , s'en étoient retirés fort précipitamment ; après avoir laissé leurs An-

DE NOVÈMBRE. 133

eres & leurs Cables aux Isles de Téné-
dos où ils ne faisoient que de mouïller.
Il leur a fallu essuyer deux combâts
consécutifs ; presque toujourns en fuyant
devant la flotte Ottomane. M. de Fran-
gini fort brave homme d'ailleurs, mais,
aïant peu de capacité pour le metier
de la Mer, fut tué dans la première ac-
tion. M. Diedo l'a remplacé dans la
même fonction d'Amiral. Nous conti-
nuâmes nôtre route pour nous joindre à
l'Armée Venitienne, qui s'étoit retirée
entre la Candie & la Morée, Pais de
Maniotes qui sont des Sauvages sous
la domination des Turcs. Le 2. Juillet,
nous nous joignîmes avec la flore Ve-
nitienne, reduite dans un pitoyable état,
étapt fort délabrée & manquant de tout.
Le 4. nous apperçûmes les Vaisseaux
ennemis, poursuiyans toujourns les Veni-
tiens. Nous nous préparâmes au com-
bat le reste du jour & de la nuit. Le 5.
à 8 heures du matin, ils vinrent sur nous
& nous gagnerent le vent : Nous nous
vîmes abandonnés en moins de 2. heu-
res de toutes nos Galères, dans le tems
que nos Vaisseaux en avoient le plus
de besoin, étant en bonace, & que nous
étions à 2. portées de Canon des Ep-

nemis. Les 8. Galeres Turques au contraire, ne s'écartèrent point de leurs Sultanes ou Vaiss. quarrés. Hûteusement il nous vint un peu de vent ; nous en profitâmes & nous étant mis en ligne, les Turcs déployerent leurs Pavillons, & nous, les nôtres après. Mais, ces Barbares ayant reconnu que la flote chrétienne avoit reçu 10 Vaiss. de renfort, ils n'osèrent pas nous attaquer ; ils se contenterent de tenir le vent. Nous tâchâmes de le leur gagner, sans y avoir pû réussir. Le 6. nous vîmes les Ennemis qui se retiroient & qui allerent mouïller à Coron. Pour nous autres, nous restâmes jusqu'au 13. dans les mêmes eaux, ayant toujours û les vents contraires & toujours en vuë des Ottomans. Il ne nous auroit pas fallu plus de 12. heures de bon tems, pour regagner les Zantes où nous nous serions raccommo-
dés : Nous prîmes le parti d'aborder au Golfe de Passava, pour y faire de l'Eau ; il n'y en avoit pas pour 24. heures dans chaque Navire des Ventiens, qui pour l'épargner, n'en distribuoient à chaque homme que 2. verres par jour : Jugés de l'extremité où nous étions, quand on pense que nous tou-

chions au moment de périr de soif. Deux jours après, nous retrouvâmes nos Galeres & nos Généraux.

Le 14 Juillet, estant entrez dans le Golfe de Passava, nous apperçûmes 9 Barbaresques qui nous prenant pour leurs gens, vinrent *s'affaler* sur la terre: Elles se détromperent bien-tôt, & nous ayant reconnu, elles sortirent précipitamment de leur Taniere sur les 5 heures du soir. Nous les chassâmes inutilement, nous y étant pris trop tard. Nous fîmes nôtre eau, après avoir pris la précaution de mettre à terre 4000 hommes, à cause que c'est Pays de Turquie.

Il y ût des Capitaines des Vaisseaux Vénitiens, qui nous avoüerent qu'il y avoit un jour que l'eau leur manquoit. Le 16, une Chaloupe Vénitienne se sauva avec son équipage & alla se rendre aux Turcs, auxquels elle découvrit la situation facheuse où l'Armée se trouvoit. Les Ennemis en ayant profité, le 18, nous les reconûmes venans à toute voile sur nous. Nous appareillâmes & nous nous préparâmes toute la nuit au cōbat. Le 19, à la pointe du jour, nous découvrîmes de nôtre avant, leurs voiles, à deux

lieuës de nos Navires: Ayant le vent sur nous , nous étendîmes nôtre ligne tant bien que mal : M. de Belle-Fontaine commandoit l'arriere Garde de la Flote avec les Auxiliaires. Les Vénitiens qui avoient l'Avant-Garde, commencerent à tirer à 8 heures du matin : Pour nôtre Arriere-Garde , elle ne fit ses décharges qu'à 9 heures , que les Ennemis n'étoient qu'à demie-portée de canon de nous. Le Corps de bataille des Turcs , & tous les Amiraux tomberent en même tems sur elle. Ils vîrent un autre feu que celui des Vénitiens ; nô canon alloit comme la-mousqueterie.

Les Portugais , dont deux de leurs Vaisseaux estoient de 80 pièces de canon , en ayant surtout de 36 livres de bälles à leur premiere batterie, y firent des merveilles : Le Navire que montoit M. de Belle-Fontaine, tira en quatre heures 1250 coups de canon , & fit revirer de bord l'Amiral Turc qui n'en voulut plus tâter. Comme les Ennemis tenoient le vent , & qu'ils nous avoient enfoncez dans le Golphe de Passava tout à fait sur la terre ; M. de Belle-Fontaine envoya dire par le Major à l'Amiral Vénitien , de revirer ,
les

les vents nous ayant adonez ; & de couper l'Armée Turque en deux ; ce qui fut heureusement exécuté dans le moment : Les Turcs pour lors, se crurent entierement perdus ; nous fîmes feu des deux bords ; tout rioit pour gagner une Bataille complete & abimer la Marine Turque ; mais, cette esperance ne dura pas long-tems, car, contre toute attente, l'avant-garde alla se remettre tout en Peloton sous le vent des Ennemis, où nous nous trouvâmes en bonace les uns sur les autres. Il est comme indubitable, que si les Turcs avoient esté gens expérimentés, ils n'avoient qu'à envoyer deux ou 3. Brulots, & toute la flote chrétienne auroit esté dévorée par les flammes. Enfin à 5 heures du soir, le Combât finit. Nos Galeres pendant l'action, resterent toujours sous le vent, sans pouvoir tirer un seul coup, se mettans à l'abri de nos Vaisseaux du côté qu'ils ne tiroient point. Toute nôtre Armée a esté fort maltraitée ; mais, en revanche, celle des Ennemis n'a gueres moins souffert que la nôtre. Pour les Venitiens, ils avoient déjà esté fort endommagés dans les deux premiers

M

combâts. Il faut avouër que les Turcs étoient plus forts que nous, ayant 50. Navires, & nous 35. en tout. Les premiers avoient des canons de nouvelle invention, qui pouſſoient des Boulets de marbre, gros comme des bombes de 400. livres; ce qui abîmoit un Vaiſſeau; auffi, nôtre flote faifoit-elle pitié. On ne voyoit que Mats, Voiles, Corps de Navires brifés, Bras, Jambes emportées, & Cadavres jonchés. Nous avons û 3000. hommes de tués ou bleffés dans cette journée.

Le lendemain 20. les deux Armées étant reſtées dans le Golfe de Paſſava, demeurèrent tranquilles & dans l'inaction. Nous travaillâmes à nous raccommoder toute la journée. Le 21. manqua de nous être bien funeſte; puisqu'à 7. heures du matin, nous vîmes revirer les Turcs ſur nous, pour nous rattaquer de nouveau, s'étant raccommodés dans leurs ports & rafraichis de monde. Nous voulûmes nous mettre en ligne; mais, la moitié de nôtre Armée ſe trouva en bonace. A 2. heures après midi, il s'éleva un gros vent de Nord-Ouéſt qui nous démâta 7. de nos plus gros Navires. Quelle étrange extrémité? Etre

en vuë des Ennemis , à portée & demie de canon, & dans la crainte à chaque instant d'en être écrasés, sans pouvoir presque se deffendre : Voilà qu'elle étoit nôtre situation. Nous prîmes le parti le plus sûr, qui estoit de gagner le large. Il ne tenoit qu'à ces Barbares de nous enlever 4. Vaisseaux qui restoient de l'arriere-garde ; cependant, ils n'en firent rien, n'ayant pas sù profiter de l'occasion. Nous manœuvrâmes si bien que le jour ayant baissé, nous nous sauvâmes à la faveur des ténébres ; nous ûmes toute la nuit, le vent très frais avec une grosse Mer. Toute la flotte qui avoit sa mâture endommagée, étoit occupée à remorquer des Navires démâtés. Le lendemain 22. nous nous trouvâmes à 15. lieuës de Terre, les Galères s'en allant, vent arriere, du côté de la Candie. Le soir, le vent manqua, & ayant fait nos signaux de reconnoissance, nous nous ralliâmes.

Depuis le 23. Juillet, jusqu'au 3. Août que nous découvrîmes du Cap Passaro, la Sicile ; nous n'avions point vû de terre, tant nous apprehendions les Côtes.

Le 12 Aoust, les Portugais prirent congé de l'Armée des Vénitiens, ne paroissans pas contens de ces derniers.

Le 13, nous mouillâmes à Corfou, où nos Galères nous avoient précédés. Ce qu'on aura peine à croire, c'est que malgré tous les désordres du dernier combat, nous avons trouvé, aprez le compte fait de nos Bârimens, que nous n'en avons pas perdu un seul.

Depuis le 17 jusqu'au 26, on répara tant bien que mal, le dommage reçu. Le 26, les Galères de la Religion étant parties pour Malthe avec 300 malades, nous appareillâmes pour les Zantes, où nous mouillâmes le 30.

Le premier Septembre, les Galères de Venise nous y joignirent.

Le 26 du mesme mois, le Tonnerre tomba à huit heures de matin sur un Navire de Malthe. Il brisa le Mât de Mizaine, tua quatre hommes, & en brûla 20. Il est étonnant qu'il n'ait pas mis le feu aux poudres; mais, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il soit retombé à huit heures du soir sur le mesme Bâtiment; estant entré par un Sabord, & ressorti dans l'instant par l'autre, sans causer aucun dommage:

DE NOVEMBRE. 142

Il se transporta de là sur un Vaisseau Vénitien, où il tua 2 hommes, & le démâta de ses Mats de Hune.

Le 30 Septembre. les Vaisseaux de l'Ordre sortirent des Zantes, pour se rendre à Malthe, où ils abordèrent. Le 7 Octobre, un de ces mesmes Navires repart pour ramener M. de Bellefontaine à Toulon.

De Londres le 18 Novembre 1717.

On ne doute presque pas ici que le Roy, comme Electeur d'Hanovre, n'ait fait un Traité d'Alliance deffensive avec l'Empereur; suivant lequel, ce Prince doit donner du secours à S. M. I. qui est présentement attaquée en Italie par le Roy d'Espagne. Comme la Nation ne paroît nullement disposée à entrer dans cette guerre, dont la seule déclaration feroit perdre la plus considérable branche de son commerce, il n'y a pas d'apparence qu'elle rompe sitôt avec les Espagnols: Ainsi, on est persuadé que si le Roy veut secourir l'Empereur, il ne pourra le faire qu'avec les Troupes de son Electorat; & comme Roy d'Angleterre, il tâchera avec les autres Puissances, de regler

les différens de ces deux Monarques, à l'amiable.

Le Lord Cadogan a été consulté sur la réduction des Troupes ; mais , contre son sentiment & celui du Comte de Sunderland , les ordres ont été expédiés , pour réformer incessamment 6300 hommes. Le Roi s'y est déterminé sur les rémontrances de Milord Covvper, qui a représenté à S. M. que c'étoit le plus sûr moyen , pour se concilier l'affection des Peuples , qui seroient convaincus par là , qu'elle a plus de confiance en leur fidélité , que dans la force d'une Armée : Cependant , le Parti opposé à la Cour , ne témoigne pas estre satisfait de cette réforme ; il prétend qu'elle n'est pas conforme au Règlement qui fut fait du tems du Roy Guillaume ; puisque les Troupes qui resteroient après cette réduction dans le Royaume , montoient encore à plus de 14000 hommes. Ce Parti voudroit , que suivant ce Règlement , on cassât entièrement les nouveaux Corps , & qu'on les réduisit à 7000 hommes seulement ; ce qui , selon ces Messieurs , est d'une grande conséquence ; puisqu'en ne réformant

les Troupes que de dix hommes par Compagnies de Cavalerie, & de vingt par celles d'Infanterie, les Corps n'en restent pas moins sur pied; ce qui n'est pas nécessaire, disent-ils, avec d'autant moins de raison, que le Royaume est en Paix, & que d'ailleurs on a une Flote pour la garde des Côtes. Ce Parti prétend faire grand bruit là dessus, dans le prochain Parlement; mais, on est persuadé que la Cour fera échoïer le projet de ces Mécontents.

On a été surpris ici que Milord Cadogan ait quitté son Ambassade de Hollande, dans le tems qu'il y devoit faire son Entrée publique, pour laquelle tous les préparatifs étoient faits. On a appris en même tems, que son départ étoit fondé sur le refus que les E. G. ont fait, d'entrer conjointement avec la Cour dans l'équipement d'une Flote contre la Suède, ou contre toute autre Puissance.

La Cour est tout à fait indignée contre le Pape, de l'affront qui luy a esté fait en la personne du Comte de Peterboroug: Comme Pair d'Angleterre, elle prétend qu'il luy en fasse satisfaction. Pour cet effet, elle a écrit au Comte de

Galasch Ambassadeur de l'Empereur à Rome, & l'a chargé de demander en son nom au Pontife : 1^o, Qu'il ait à déclarer par un écrit signé du Cardinal Paulucci son Secrétaire, que ce n'est pas par son ordre, que le Comte de Peterborough a été arrêté. 2^o, Qu'il fera punir le Cardinal Légat de Bologne qui a donné l'ordre pour arrêter ce Seigneur. 3^o, Qu'il promettra qu'à l'avenir, aucun des Sujets de Sa Majesté ne sera inquieté dans ses Etats, directement ou indirectement, sous-pretexte du Prétendant. 4^o, Que le Pape promettra de ne donner à l'avenir aucune retraite, secours, ni entretien, au Prétendant. 5^o, Que si le Pape refuse de donner cette satisfaction, le Comte de Galasch a ordre de luy déclarer que Sa Majesté fait équiper une Escadre de Vaisseaux, avec des Galioles à bombes, pour aller bôbarder Civita-Vechia à ses dépens. On assure que le Roy a écrit à l'Empereur à ce sujet, pour qu'il donne ordre à son Ambassadeur, d'exécuter la Commission de Sa Majesté. Nos Politiques prétendent que voilà une belle occasion pour profiter de l'Armement de huit Vaisseaux de Guerre, & de deux Galioles

DE NOVEMBRE. 145

Galiotes à bombes; puisqu'il pourra servir à deux fins ; l'un contre le Pape , l'autre pour tenir la balance de ce côté là , & pour empêcher que les Espagnols ne poussent leurs conquêtes plus avant en Italie , après la prise de Sardaigne : Mais, il y a grande apparence que cette Escadre ne sera pas prête avant le Printems prochain ; peut-être que dans ce tems-là , la Cour de Rome aura trouvé des moyens d'assoupir cette affaire.

De Vienne , le 5 Novembre.

Quoique les Turcs publient que la Porte fera des efforts étonnans , pour agir offensivement la Campagne prochaine ; il n'en est pas moins vrai que ces Infidèles recherchent la Paix avec empressement, & mesme sans la participation d'aucune autre Puissance. On sçait que pour préliminaire, ils consentent de céder Themessvar , & tout le côté Septentrional du Danube , jusqu'à Belgrade. Mais , ils insistent extrêmement sur la restitution de cette dernière Ville, qui leur tient si fort au cœur, que pour la ravoir , ils permettront

Novembre 1717.

N

que l'Empereur puisse construire deux nouvelles Forteresses sur le Danube; l'une, vis-à-vis Belgrade, & l'autre, où S. M. I. le trouvera bon. Pour cet effet, ils offrent de lui payer un million de Florins; à condition cependant, que les Vénitiens ne seront point compris dans ce Traité, ne voulans pas leur rendre la Morée.

Aussitôt que les Députés des Turcs qui sont à Belgrade, auront reçu de la Porte, une plus ample instruction pour traiter de la Paix. M. le Prince Eugène partira d'ici *incognito* pour s'y rendre. En attendant, les Troupes Impériales sont actuellement occupées à s'étendre sur la droite par la Bosnie, en tirant vers Trieste. On avance beaucoup les nouveaux préparatifs, pour attaquer de rechef Zvornick, dont la situation incommode fort nos Quartiers. La Cour est en Traité, pour prendre à son service 30000 hommes d'augmentation de Troupes auxiliaires, qui lui sont offertes par divers Princes d'Allemagne.

Les dernières Lettres de Hambourg du dix de ce mois, portent que le Roy de Danemarck avance fort ses prépara-

tifs ; pour se meure de bonne heure en Campagne avec une Armée de 30000 hommes : Que le Roy de Suède de son côté, qui a des Troupes nombreuses & bien entretenues, ne perd point de vûe son dessein sur la Norvege, se flatant d'y pouvoir faire une invasion, à la faveur des glaces prochaines.

Le Duc de Mekelbourg continuë à faire de nouvelles levées, pour augmenter le nombre de ses Troupes. Il prétend avoir sur pied une armée de 15000 hommes le Printems prochain. On craint fort que cet Armement n'ait d'autre objet, que sa Noblesse ; puisqu'il ne faut pas tant de monde pour la réduire.

A Rome, le 11 Novembre 1717.

Le Pape tint Consistoire le 11 de l'autre mois. Tous les Cardinaux, même les absens, avoient esté sommés de s'y rendre. S. S. leur fit part de l'abjuration du Prince Electoral de Saxe, faite en 1712 à Bologne, entre les mains du Cardinal Casoni Legat pour lors dans cette Ville. C'est le Prince mê

Nij

me qui a supplié le S. P. par une Lettre du 28 Septembre de la rendre publique : On ne doute pas que l'Empereur ne prenne la défense du nouveau Converti , contre toute Puissance qui voudroit lui nuire, ou l'attaquer sous ce pretexte de changement de Religion.

Milord Peterborough est toujours prisonnier au Fort Urbin, où il se réjoit & se divertit de son mieux. On voudroit bien l'élargir , mais il s'y oppose : Côme ce Seigneur se croit très offensé, il veut avoir une satisfaction à l'avenant.

Le 25 du passé, mourut le Cardinal Grimaldi Gennois , né le 6 Décembre 1645. Le S. P. médite un voyage à Urbin lieu de sa naissance , où il verra le Prétendant à qui il doit visite : Il y paroitra avec tout l'éclat de la Papauté. Il a épargné à ce dessein les frais de trois *Villegiatures* ; & c'est pour cela à ce qu'on assure, qu'il ne va point cette année, à Castel-Gandolphe: Chemin faisant, il visitera Notre-Dame de Lorette, à qui il destine pour hommage, les Queuës de cheval nouvellement conquises sur les Turcs. Il est arrivé de France un Courier extraordiniaire ; il estoit porteur d'un Edit fameux, qui fait

défense de parler de la Constitution. Quelque instance qu'ait pû faire M. le Cardinal de la Tremoille auprès du Pape , il n'a pû obtenir l'Indult pour Besançon ; quoique M. l'Abbé de Mor-nay désigné pour cet Archevêché , soit agréable à cette Cour.

Nous sommes dans l'attente d'un Consistoire, pour voir si M. de . . . sera fait enfin Cardinal : Le Pape s'y est engagé de parole trop positivement , en disant de ce Prélat , *vederà che sono galant-huomo.*

Le 4 de Novembre, le Pape tint Chapelle dans l'Eglise de S. Charles des Milanois, dont S. M. I. porte le nom.



DU CHASTEAU

DU GRAND-MAISTRE

DE L'ORDRE DE LA JOYE.

Le vingt - trois Novembre 1717.

LA Cour du Grand - Maître grossit tous les jours , de même que sa corpulence. On voit arriver de tous

côtez, des Envoyez qui s'empresfent de le venir complimenter sur son joyeux avènement à la grande Maîtrise. Ceux de Coindrieux, de Frontignan, de Rivésalte, de Cassis & de S. Laurent, sont venus presque tous en même tems. L'on apprend par une Lettre de Frere Rogier Bon-Temps qui est à Lyon, où il tient ses Assises à la Pomme de Pin en Belle-Cour, que les Députez de Champagne & de Bourgogne sont en marche.

Le nombre des Freres augmentans chaque jour, le Grand-Maître a crû qu'il étoit nécessaire de leur donner des Statuts, pour leur servir de Règle.

STATUTS

DE L'ORDRE DE LA JOYE.

F R E R E François réjouiſſant,
Grand Maître d'un Ordre Bachique,
Ordre fameux & florissant,
Fondé pour la Santé publique.

A CEUX qui ce présent Statut
Verront, ou entendront, SALUT.
Comme l'on ſçait que dans la vie
Chacun au gré de ſes deſirs,

LE MERCURE

151

Cherche à se faire des plaisirs ,
 Selon que son goût l'y convie.
 Nous , qui voyons que nos beaux jours
 Et l'hûreux tems de la jeunesse,
 Fuyent avec tant de vitesse ,
 Que rien n'en arrête le cours ;
 Et voulans que le peu d'années
 Qui nous conduisent à la mort ,
 Soient tranquiles & fortunées
 Malgré les caprices du Sort.
 De nôtre certaine science ,
 Parmi la joye & l'abondance ,
 Débarassés de tout souci ,
 Nous avons dans une Scéance ,
 Dressé les Statuts que voici.
DANS vôtre Anguste COMPAGNIE ,
 Vous ne recevrez que des gens ,
 Tous bien buvans & bien mangeans ,
 Et qui mènent joyeuse vie.
 Meslez toujours dans vos repas
 Les bons mots & les chansonnettes ,
 Buvez razade aux Amourettes ;
 Mais pourtant , ne vous soulez pas.
 Que si par malheur, quelque Frere
 Venoit à perdre sa raison ,
 Prenez pitié de sa misère ,
 Et le menez dans sa maison.
 Pour boire le Jus de la Treille ,
 Servez-vous d'un verre bien net ;

Mais , n'embouchez pas la Bouteille :
 Car , je sçai quel en est l'effet.
 Je veux que désormais à Table ,
 Chacun boive à sa volonté.
 Les plaisirs n'ont rien d'agréable
 Qu' autant qu'on a de liberté.
 Ne faites jamais violence
 A ceux qui refusent du Vin ;
 S'ils n'aiment pas ce Jus Divin ,
 Ils en font bien la pénitence.
 Dans mes Hôtels si d'avanture ,
 Un Frere salit ses discours
 Par la moindre petite ordure ,
 Je l'en bannis pour quinze jours.
 Que si ces peines redoublées
 Sur lui ne font aucun effet ,
 Toutes les Tables assemblées
 Je veux que son Procès soit fait.
 Gardez-vous sur-tout de médire ,
 Et lorsque vous serez en train
 De vous divertir & de rire ,
 Ménagez toujours le Prochain.
 Enfin , quand vous serez des nôtres ,
 Dans vos besoins secourez-vous ;
 Le plaisir de tous le plus doux ,
 C'est de faire celui des autres.

Chez Frere MISEAU CRAMOISY , Imp.
 & Libraire de l'Ordre de la Joye ,
 au Papier Raisin.

On distribuëra chez le mesme, les Livres suivans.

L'Art de bien vivre, ou le Cuisinier françois, par Robert Vinot Auteur de la Saussë à Robert.

Remarques sur les Langues mortes, comme Langues de Bœuf, de Cochon, & autres, par un Frere de la Société.

Recueil de diverses Pièces de Four, par Frere Godiveau.

Manière facile de rendre l'Or portable, & l'argent aussi, par Frere la Buvette.

L'Art de bien boucher les Bouteilles, par Frere Ramequin. Impression de Liège.



JE donnai le mois de May dernier, une Epitre en Vers de M^{lle} de Lu sur la *Paresse*. Le favorable accüeil que le Public fit à cette Pièce, m'est garant du succez d'un nouvel ouvrage de sa façon, dont elle veüt bien parer ce Mercure. C'est une fable mythologique où elle attaque avec grace & enjouement, le prejuge qui donna autre-fois naissance au culte insensé des faux Dieux.

Les Payens adoroient *Pallas* fille de Jupiter, & attribuoient à cette Déesse une naissance toute merveilleuse : Ils prétendoient donc que le bon Jupiter voulant faire dépit à Junon, s'estoit mis en tête d'engendrer sans elle, & sans le secours d'aucune femme. Qu'un beau jour, ce Dieu avoit exécuté ce projet à la vuë de tous les Immortels ; que l'assemblée céleste avoit tout à coup vu *Pallas* surnommée la *Sagesse*, sortir du Cerveau de son Pere, vetüe d'une Cuirasse, le Casque en tête, & la lance à la main.

C'est de ce trait de la Theologie Payenne, que M^{lle} de Lu prend droit d'ériger le Prejugé en Docteur, mais en Docteur ridicule, & de feindre qu'il est né du Cerveau de Jupiter yvre. Il s'en faut beaucoup que le prejugé nous gouverne aujourd'hui, comme il regentoit nos Ayeux dans ces tems reculés dont parle M^{lle} de Lu. Il tenoit alors école de Religion & de Philosophie tout ensemble ; mais, il cessa d'être Theologien, lorsque la vraie Religion fut embrassée par les Gentils. La raison & la foy s'emparerent de cette partie de son ancien domaine ; & depuis, il ne se mêla

DE NOVEMBRE. 153

plus que d'être Philosophe. Retranché dans les Colleges, il y professa fierement & sans aucun trouble, les Sciences naturelles jusques au commencement du dernier siècle : Epoque fatale pour lui. En effet, ce fut alors que la Raison commença à faire guerre ouverte au faux Docteur, & à revendiquer contre lui, les Ecoles dont il s'étoit emparé : Il fit valoir durant quelque tems sa longue possession, & prétendit qu'elle devoit prescrire contre les droits de la raison ; mais, tandis que les Disciples zélés du préjugé tenoient ferme pour lui, la raison de son côté formoit un nouveau Peuple & le disciplinoit de maniere, que bientôt elle se vit en état de parler imperieusement à l'Usurpateur.

Il est vrai que la Raison n'est pas encore aujourd'hui rentrée dans tous ses droits ; mais, la Génération qui nous suit, achevera ce que nous avons commencé en sa faveur.

L'ORIGINE DU PRE'JUGE'

A M. L'ABBE' DE PONS.

DU *Prejugé redoutable ennemi,
De Pons, chez qui la Raison respectée*

LE MERCURE

Est toujours seule consultée ;

Et voit son Empire affermi.

Je vous adresse cet ouvrage

Non, pour briguer vôtre suffrage,
Ou pour vous dire, en termes en-
nuieux,

Que je vous fais un Présent merveil-
leux.

Ne recevez ceci que comme un badi-
nage

J'ai voulu m'éguaier & n'ai point af-
fecté

De donner à ma Fable un air de ve-
rité.

Vous y verrez, qu'avec peu d'étalage,

Pour debiter quelque Moralité,

J'ai du mensonge emprunté le lan-
gage ;

Et que sous ce masque imposteur

Je sçai du Vrai faire entrevoir l'i-
mage.

Quoi qu'il en soit : Si le lecteur

N'approuve pas ce bizarre assemblage,

Qu'il me pardonne, ou j'en appel-
le au sage

Qui sçait, qu'aussi bien que le cœur

L'Esprit a son libertinage.

L'ORIGINE DU PRE'JUGE'

F A B L E.

Jadis, las des plaisirs qui les avoient
flatés,

Les Dieux ne vouloient plus d'un bon-
heur si tranquile ;

Par l'attrait des difficultez

Leurs desirs languissans n'étoient point
irrités ,

A leurs vœux, tout étoit facile.

Les Graces de la Nouveauté

Manquoient à leur félicité ;

L'Ennui les saisissoit à table ,

Momus n'y laissoit plus échapper de bons
mots.

Enfin, dégoutés d'un repos

Qui leur étoit insupportable ,

Pour bannir cet ennui des Cieux ,

Jupiter tint conseil , assembla sous les
Dieux.

Mais, n'imaginant rien qui pût les sa-
tisfaire ,

Il pria le Destin d'examiner l'affaire ,

Et de leur enseigner, pour combler leurs
souhairs,

Comment ils se pouroient occuper de sor-
mais.

158 LE MERCURE

*Pour dissiper l'ennui qui vous domine,
Voici, dit le Destin, ce qu'ici j'ima-
gine.*

*Ne vivez plus oisifs comme autre-
fois,*

*Créez un peuple & donnez lui des
loix.*

*Mettez en lui la connoissance
De son neant & de vôtre excellence.
Entre les dons qu'il faut lui départir,*

*Eclaircz le d'une raison solide ;
Car, qui voudroit regner sur un peu-
ple stupide ?*

*Non, non, il faut qu'il soit capable de
sentir*

*Quel est vôtre être, & l'étendue
immense*

*De vôtre immortelle puissance :
Lors, connoissant quels respects vous
sont dûs,*

*De ses talents vous rapportant l'hom-
mage,*

*Vous le verrez par des vœux assidus
S'applaudir de son esclavage.*

*Oüy, prompts à vous servir, chaque jour
les Mortels*

Feront fûmer l'encens sur vos autels.

*Il dit, & tous les Dieux sans tarder
davantage*

DE NOVEMBRE. 159

Adoptèrent l'avis, commencèrent l'ou-
vrage,

Formèrent l'Homme, & d'un com-
mun accord

En sa faveur chacun fit un effort.

Tous à l'envi, de quelque don l'or-
nerent ;

Mais, de tous les Présens des
Dieux

Et le dernier & le plus précieux,
Fut la Raison qu'ils lui donnerent.

Alors, par leurs soins achevé,

L'Homme, dit-on, à leurs yeux fut
trouvé

Sans nul défaut, sans la moindre
foiblesse,

Et sa raison égalloit leur sagesse.

Il fallut lui donner des loix,

De l'auguste assemblée on recueillit les
voix.

Les Dieux alors, tombans de lassi-
tude,

Accablés du sommeil qui venoit les
presser,

Ne songeans qu'à se délasser

Après un travail aussi rude,

Se hâterent de les dicter.

Surpris de la beauté de leur nouvel ou-
vrage,

160. LE MERCURE

*Ils ne cessoient de s'en feliciter :
Mais Apollon , par un secret pré-
sage*

*L'examinant d'un œil jaloux ,
De la Raison conçut un juste om-
brage.*

*Hé quoi , dit-il , enflamé de cou-
roux ,*

*Est-ce pour l'égalér à nous
Que nous avons fait l'Homme ; & par
quelle manie
Avons nous à l'envi tous orné son ge-
nie ?*

*J'en crains pour nous un triste éve-
nement.*

*On connut , mais trop tard , qu'il pen-
soit sainement :*

*L'Homme , en effet , permit à ses lu-
mieres*

*De pénétrer dans les Causes premie-
res ;*

*Osa des Dieux dévoiller les secrets ;
Leur demanda raison de leurs dé-
crets ,*

*Epia la Nature : Enfin , de chaque
chose*

*Par son effet sçeut connoître la cause.
Rien n'échappoit à son œil curieux ;
Et de plus près examinant les Dieux ,*

Il

DE NOVEMBRE. 161

Il se disoit, pourquoi, par quel ca-
price,

Me traitent-ils avec tant d'injustice ?

Tandis qu'ils sont esclaves des plai-
sirs,

Qu'ils n'ont jamais combattu leurs
desirs,

Si l'on en croit leurs loix illegitimes,

Les imiter, c'est commettre des cri-
mes ?

N'auroient-ils donc fait naître dans
mon cœur

Des Passions le charme seducteur,

Que pour jouir du bizarre avantage

De me punir, si j'ose en faire usage ?

Tels étoient ses discours par la Raison
dictés :

Les Dieux justement irritez

Du crime de l'humaine engean-
ce,

Dans un festin délicieux

Que leur donnoit le souverain des
Cieux,

Disputerent entr'eux du choix de la van-
geance :

Chacun crioit à qui mieux mieux,

Leurs Cris troubloient les plaisirs de
la fête.

Vous eussiez vû le bon Jupin,

○

Durant ce bruit qui lui rompoit la
tête,

Dans des flots de nectar détremper
son chagrin.

Il en but trop, & la liqueur joyeuse
Echauffant son Cerveau, le fit gesticuler,
Rire, chanter, caprioler,
D'une maniere scandaleuse.

Dans leur étonnement, les Dieux
Honteux pour lui, n'osoient lever
les yeux;

Quand tout à coup, trépignant d'al-
legresse,

Il dit en bégaiant, silence ici, je crois
Que je vais accoucher une seconde fois;
Qu'à me feliciter chacun de vous s'em-
presse.

● Ou je me trompe fort, ou bientôt à
Pallas

Jupiter va donner un Frere :

Dans ma tête je sens un terrible fra-
cas,

Ceci renferme un anguste Mistere.

Il dit, & dans l'instant, on vit de son
Cerveau

Sortir un Prodige nouveau :

Un Monstre pedantesque à contenance
altiere.

Il avoit l'air imperieux,

DE NOVEMBRE. 163

L'orgueil éclattoit dans ses yeux ;
Cependant , sa foible paupiere
Ne pouvoit soutenir l'éclat de la la-
miere.

Les Dieux examinoient son maintien
affecté ,

Sa demarche , enfin tout , jusqu'à son
moindre geste.

Loin d'en être déconcerté ,
Sa fierté s'en accrut ; d'un ton d'au-
torité

Il fit une harangue à la Troupe Cé-
leste ,

Qui ne pouvant garder sa gravité ;
Abregea le discours par maint éclat de
rire.

Jupiter confus & surpris
D'avoir pû faire un fils si digne de
mépris ,

Les yeux baissés , n'osoit rien dire.
Bien lui vallut encor dans son affliction ,

D'avoir bû plus qu'à l'ordinaire :
Mieux que la Raison n'eut pû faire ,

L'yvresse en cette occasion ,
Lui sauva la moitié de la confusion.

Pallas examinant son ridicule Frere ,
Dit au maître des Dieux. O Vous ! qu'en

ce moment

L'ai honte d'appeller mon Pere ,

Oij

N'espérez pas impunément
Deshonorer nôtre famille ,

Ou desavoüez vôtre Fille ,

Ou chassez ce Ho doucement ,

Dit Phœbus ? Calmez vous Déesse ;

Hé quoi , faut-il que la sagesse

Parle avec tant d'emportement ?

Du fils de Jupiter ne soyeZ, point en
peine ,

De l'Olimpe on va le bannir ;

Au Livre du Destin j'ai lû son
avenir ,

J'ai de son sort conoissance cer-
taine.

Nôtre frere , Pallas , se nomme Pré-
jugé.

Vous voyez qu'aujourd'hui , bravant nô-
tre puissance ,

L'Homme aspire à l'indépendance ;

De nos loix , la raison l'a presque de-
gagé :

Mais , il va désormais rentrer sous nô-
tre empire ,

Prejugé seul , peut le reduire.

Chez les Mortels en Docteur erigé

Envoyons ce nouveau Confrere.

Il est sot , ignorant ; mais n'importe , j'es-
pere

Que chez eux il sera bientôt accredité.

DE NOVEMBRE. 165

Il est impérieux, l'insolence le guide,

Il viendra de loin, il décide ;

C'en est assez pour qu'il soit écouté.

Nous le verrons avec audace,

De la Raison prendre la place ;

Et ramener au joug les rebelles Humains.

Par mille battements de mains

A ce projet tous les Dieux applau-

dirent ;

*Et pour l'exécuter, voici comme ils s'y
prirent.*

Ils donnerent au faux Docteur,

En l'envoyant régent sur la terre,

Le titre de Législateur,

Avec ordre de faire une éternelle guerre

A la Raison, à tous ses Adhérens.

Chez les humains arrivé pour détruire

De la raison le souverain empire,

Préjugé des plus ignorans

Gagna d'abord la troupe ridicule ;

Car tout ignorant est crédule :

Par le nombre entraînez, bientôt tous les

Mortels

De la raison briserent les Autels.

En quittant des ingrats qui l'avoient ou-

tragée,

Elle en crut être assez vannée.

Alors, loin de percer l'obscur verité,

Adorateur d'un bizarre système,

*L'homme ne connut plus ce qu'il étoit
lui-même.*

*La plus grossière absurdité
En imposa sans peine à sa crédulité.
Non content d'encenser Jupin & sa Se-
quele,*

*Indignes Habitans des Cieux,
L'Imbécile se fit maint Idole nouvelle
Créateur de ses propres Dieux.*



*Le Miroir étoit le mot de la pre-
mière Enigme du mois passé & le mot,
Taupe, celui de la seconde.*

ÉNIGME.

C*herchant fortune dans Paris,
Je suis peu dangereux pour les ja-
loux Maris ;
Car, mon allüre est indiscrete :
On me voit venir de cent pas.
Parfois, la plus fière fillette
Me regardant du haut en bas,
Fait cependant le premier pas :
Mais, dès que la porte est ouverte,
Bon pied, bon œil, elle me tient alerte ;
D'abord, elle me prend la main,
C'est par malheur, quand trop je la lui
donne :*

DE NOVEMBRE. 167

*J'en suis fâché. Bon soir friponne,
Je serai plus hûreux demain.*

AUTRE.

D'Un Pere meurtrier on dit que je
suis fille.

*Je chéris cependant la Paix;
Puisque l'accord, & le bon ordre brille
Dans tout ce que je fais.*

*De mes Peuples, les uns sont noirs, les
autres blancs,*

*Sous différente Ligne, ils retiennent
leurs rangs;*

*Sujets à tout caprice, & par un trait
bizarre,*

*Jamais d'accord; qu'un tiers au moins,
ne les sépare.*

*De moi-même je suis sans vie,
Jela donne à ceux de qui je la reçois:*

*Mais, hélas! Quelquefois
Je me la vois ravie*

*Par un soupir qui me coupant la voix,
Me laisse comme évanouïe.*

*J'ai fléchi l'Achéron, j'ai bâti des Mu-
railles,*

*Je préside aux Batailles,
Et Maîtresse absolue: & des Airs & des
Tems,*

Je dirige les Vents.

LE MERCURE
CHANSON.

C Hers Enfans de Bacchus, le grand
Gregoire est mort ;

Une pinte de Vin imprudemment sablée
A fini son illustre sort,

Et sa Cave est son Mofolte :

O vous, qui descendez dans ce char-
mant Tombeau,

Ne croyez pas que son ombre y repose ?

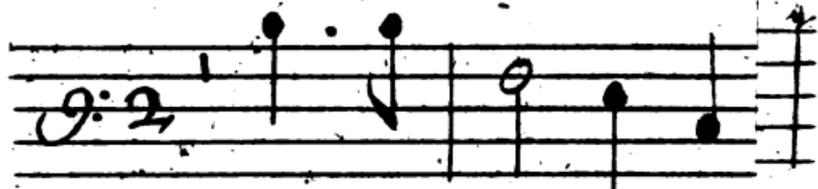
Elle est encore errante au tour de son
Tonneau,

C'est de larmes de Vin qu'elle vent qu'on
L'a rose,

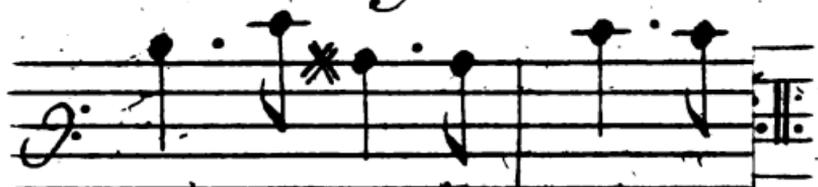
Quoique cette Chanson ne soit nou-
velle, je l'ai cependant préférée à plu-
sieurs autres qui m'ont été envoyées : Je
me flate que ceux qui ne la connoissent
pas, seront charmés de la trouver ici.



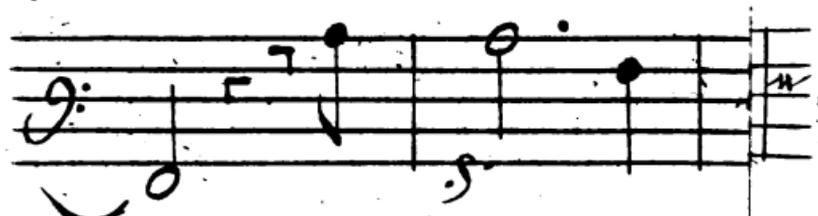
Nous annonçâmes dernièrement un
Livre, qui a pour Titre, Regle
artificielle du tems : Nous promîmes d'en
donner l'Extrait ; c'est avec plaisir que
nous satisfaisons aujourd'hui à nô-
tre engagement : Persuadé que c'est servir
le Public que de luy faire connoître un
Traité, qui a mérité l'approbation de l'A-
cadémie des Sciences. Ce Livre se trouve
chez Gregoire Dupuis rue S. Jacques à
la Fontaine d'Or. L'Auteur



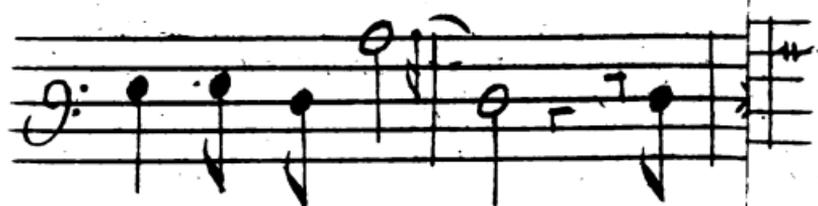
Chers Enfans de Baccem



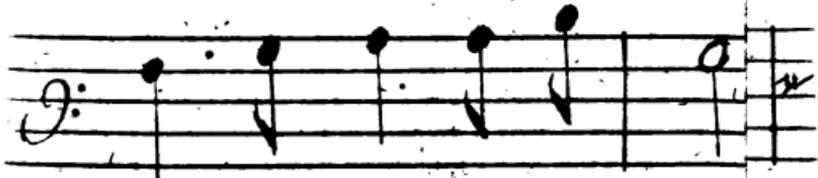
ment sablée, a fin



e. O vous qui de



ombre y repo-se; Elle a



Cest de larmes de Vin-



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

L'Auteur entre en matiere , par une petite dissertation sur la construction des Horloges & des Montres en général : Il en donne une idée fort nette. Le reste de son ouvrage est divisé en dix Chapitres. Dans le premier , il distingue les différentes especes d'Horloges & de Montres , & enseigne les degrés d'exactitude, qu'on doit attendre de chacune de ces especes en particulier , suivant la Nature ou les Principes de sa construction.

Le second Chapitre contient des raisons tant Phisiques que Mécaniques ; pourquoi les Montres de Poches ne peuvent pas aller aussi regulierement que les Pendules, quelques perfections que les plus habiles Ouvriers leurs puissent donner.

Le 3^e , 4^e & 5^e Chapitres roulent sur la division naturelle & artificielle du Tems , sur la Nature du Tems vrai , & du Tems moyen , ainsi distingué par les Astronomes , & que l'Auteur aime mieux appeller Tems apparent & Tems égal ; & sur le moyen de trouver ces Tems par le Soleil & par les Etoilles fixes , avec toutes les pré-

Novembre 1717.

P

cautions requises. Les matieres contenues dans ces 5. 1^{ers} Chapitres , sont traitées avec beaucoup d'ordre & de clarté ; & quoiqu'on y trouve un assez grand nombre de traits de Physique, de Méchanique & d'Astronomie, qui ne soient pas à la portée de tout le monde , l'Autheur a pourtant rendu ces choses très faciles à entendre , à ceux mêmes qui sont les moins au fait des ces sortes d'études.

Le sixième Chapitre traite de la maniere de se servir du Tems apparent & du Tems égal, pour bien regler les Horloges & les Montres : On y trouve plusieurs instructions fort détaillées qui conduisent à ces Opérations.

Les Chapitres 7. 8. contiennent des discours un peu moins arangés que ces premiers , qui roulent sur le choix des Montres , & ce qu'on en peut connoître par l'essai ; on y apprend pourtant plusieurs choses qu'on est bien aise de ne pas ignorer. Le Chapitre 9^e traite de la Nature & de l'office du Ressort spiral dans les Montres de poches , avec les regles ou instructions nécessaires , pour sçavoir faire avancer ou retarder le mouvement d'une Montre,

selon qu'il en sera besoin. Les regles contenuës dans ce Chapitre, interessent toutes les Personnes qui ont des Montres ; & on y trouve des remarques assez curieuses sur la délicatesse de cette operation. Le Chapitre 10^e contient quelques regles générales pour le ménagement des Montres de poches ; avec quelques réflexions sur l'importance de l'art de les raccommoder , & sur les abûs qui s'y commettent.

On trouve ensuite des remarques de feu M. le Baron de Libnitz sur cet ouvrage , & après , celles d'un Sçavant Jesuite, regardans l'Equation du mouvement du Soleil. Ces dernieres ont excité l'Auteur à y répondre , pour mettre cette matiere jusqu'ici assez embrouillée , dans un plus beau jour.

Il conclut par la Description d'une Montre de son invention , qui est construite différemment des autres. Comme ce Mémoire a esté prononcé devant l'Ac. R. des Sci. & qu'elle en a porté son jugement , qui est plus circonstancié que ceux qu'elle a coûtume de donner en pareil rencontre ; je ne puis donner une meilleure idée de cette partie de l'ouvrage , qu'en rap-

portant le jugement même de l'Académie, qui est ensemble & un extrait & une approbation.

R A P P O R T

De Messieurs Commis par l'Académie Royale des Sciences, pour examiner un Mémoire, intitulé Description d'une Montre de nouvelle construction, & les pièces mêmes d'une Montre exécutées sur les principes du Mémoire. Par H. Sully.

Nous avons examiné avec soin, suivant l'ordre de l'Académie, le Mémoire qui lui a été présenté par le sieur Sully, ayant pour titre. *Description d'une Montre de nouvelle construction, & contenant les Causes les plus considérables & les moins connues, des défauts qui se trouvent encore dans les Montres portatives, les moyens de rendre leurs mouvemens plus justes & cette justesse plus durable.* Nous avons examiné en même tems & avec le même soin, toutes les pièces d'une Mon-

tre exécutée par l'Autheur, sur les principes établis dans le Mémoire, & nous avons esté si pleinement satisfaits & du Mémoire & de la Montre, que nous nous croyons obligés de lui en rendre un témoignage qui réponde à l'idée que nous en avons conçüe.

Nous avons remarqué dans l'invention de l'Autheur, trois choses principales. 1^o Une diminution des frottemens très considerable, & par des voyes qui nous ont parû également simples & ingenieuses. 2^o Une adresse singuliere pour conserver dans une égalité constante, ce qui reste de frottemens. 3^o Un arangement des parties de la Montre, qui marque beaucoup de sagacité dans l'Inventeur, & qui promet une plus grande perfection; l'arangement ordinaire estant une des principales causes de l'inégalité du mouvement, dans une Montre mise en différentes positions.

Au reste, les attentions sensées & délicates, que l'Autheur à eüs dans ses recherches, & qu'on voit avec plaisir dans son Mémoire, jointes à l'ordre & à la netteté qui y regnent, annoncent un Talent qui pourroit devenir d'autant

plus utile, qu'il est moins commun aux personnes qui s'attachent à la pratique de l'Art dont il fait profession. Et l'exactitude pleine d'adresse qui paroît dans l'exécution de sa Montre, nous fait espérer de sa main des Ouvrages plus achevés que ce qu'on a vû jusqu'à présent. *Donné à l'Académie le 10. Juin 1716.*

Ce rapport a esté unanimement approuvé par tout le Corps, & enregistré dans les Mémoires de l'Académie.



L Es Dialogues des Vivants par M. l'Abbé Bordelon, demanderoit un Extrait du moins aussi estendu que celui qu'on vient de lire; mais, je renvoie les Curieux à l'Original-mesme qui les satisfera beaucoup mieux que moi. Il se vend chez PIERRE PRAULT sur le Quai de Gesvres, au Paradis.

On trouve aussi chez le mesme Libraire, trois nouvelles Lettres sur la Comedie Italienne, avec les Déclarations, Edits & Arrests, tant anciens que nouveaux.



ON sçait que les Extraits que nous avons donné des Mémoires du Cardinal de Retz, dans quelques-uns de nos Mercurès, ont esté suivis de plusieurs Editions de ces mesmes Mémoires.

Celle de Nancy en 3. Volumes In-douze, qui a paru la premiere, est de toutes, la moins fautive & la mieux imprimée. Il auroit esté à souhaiter que les Libraires qui ont donné ces Editions,üssent esté fournis de Manuscrits plus corrects & moins défigurés par les Lacunes.



JOURNAL DE PARIS.

LE R. P. Surian Prêtre de l'Oratoire & Prédicateur célèbre, ayant été nommé pour prêcher devant le Roy, l'Avent où nous entrons, ouvrit sa Station par le Sermon de la Toussaints. Il avoit pris pour Texte, ces paroles de l'Apôtre. *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra.* La volonté de Dieu est que vous soyez saint. L'interprétation de ce Passage lui ayant fourni un très-beau Discours, le

iiiiij

conduisit encore très hûreusement à cette conclusion qu'il adressa au Roy.

Mais, ce que l'Esprit-Saint adresse aujourd'hui à tous les hommes, SIRE, il semble le dire d'avantage à VÔTRE MAJESTE', & d'une manière plus propre & plus personnelle. Car, où la volonté de Dieu de sanctifier un Roy, fut-elle jamais plus sensible ? Rappelés ici dans vôtre cœur tout ce que Dieu a fait pour vous. Il vous a conduit au Thrône par des événemens si inouïs, qu'ils ont attendri sur nous le reste du Monde. Lorsque vos jours eux-mêmes furent menacez, il daigna vous conserver à nous, par les soins de la Gardienne Illustre de Vôtre Enfance, qui se croit plus hûreuse encore de vous avoir inspiré la Vertu, que de vous avoir sauvé la vie. Pour imprimer plus profondément dans vôtre Ame, le néant du Monde, la crainte de Dieu, l'amour de vos Peuples, il vous a rendu Spectateur de la mort si héroïque, si chrétienne de vôtre Bis-Ayeul : Et les leçons qu'il vous fit en ce triste état, furent si belles, si touchantes, que vous ne les oublierez jamais. Ne mettant à ses faveurs, ny mesure, ny

bornes , il vous a donné un de ces Naturels hûreux , qui sont faits pour la Vertu ; un cœur droit , bon , sincère , généreux , docile pour le bien , timide sur le mal , tendre pour les malhûreux , sensible & reconnoissant pour tous ceux qui vous approchent , un Esprit pénétrant , une Ame grande , des sentimens élevez , des inclinations nobles , un secret éloignement pour tous les amusemens puérides. Ce qui est encore de votre âge , n'est déjà plus de votre goût , & déjà Maître de vous-mesme , vous aimez à estre tout ce qu'il faut que vous soiez ; plein de dignité dans le maintien & dans les parolés , sçachant représenter & vous contraindre , ou plutôt ne vous contraignant jamais , dans ce que la Raison & la Bien-séance demandent ; nous offrant des Vertus dans un âge , où l'on ne laisse voir encore que des espérences ; surtout , Religieux envers Dieu ; ensorte que dans la jeunesse la plus tendre , non seulement vous estes Roy , mais encore , ROY TRES-CHRISTIE N, qui est le plus beau de vos Titres.

Des Graces si rares , ne sont-elles pas , SIRE , des engagemens heureux à

la sainteté ? Non, Dieu n'a pas rassemblé sur VÔTRE MAJESTÉ tant de genres de Prodiges, pour faire de vous, précisément un Roy, mais pour en faire un bon Roy, un grand Roy, un saint Roy; & il vous est dit d'en haut, plus expressément qu'à nul autre: *La volonté de Dieu est que vous soiez saint.* Il y a plus, SIRE: Ne pas vous sanctifier, ce feroit dégénérer de votre Auguste Naissance: Car, j'ose dire, sans crainte d'estre démenti, que vous estes le Fils d'un Saint. Ah! S'il est encore sensible aux choses d'ici bas, ce Prince qui vécut assez pour son bonheur, & trop peu pour le nôtre; qu'il est transporté de joye, en voyant ce que nous voyons! Je crois l'entendre qui s'écrie avec ce Pere attendri dans l'Ecriture: *Quale gaudium mihi!* Quelle consolation pour moi! *Credo equidem quod Angelus Dei bonus conducat Filium meum.* En regardant chacun de ceux qui président ou qui concourent à une éducation si chère, il me semble que Dieu lui-même a envoyé du Ciel un guide fidèle, pour conduire mon fils. Tout ce qui se passe au tour de lui, se fait avec sagesse & avec ordre:

DE NOVEMBRE. 179

Et bene omnia aguntur qua circa eum fiunt. Cette joye puisse-t-elle croître chaque jour dans son cœur. Et vous, mon Dieu ! Si la France vous est encore chere, conservez-lui un Thrésor si précieux ; vous vous appelez le Pere de l'Orphelin : En est-il un dans l'Univers plus digne qu'un Dieu l'adopte ? Veillez sur ses jours, veillez sur ses Vertus naissantes : Versez sur cet Objet de nôtre Amour, vos Bénédictiones les plus saintes. Disposés-le par vôtre Esprit à gouverner un jour ce grand Empire, avec la même prudence, la même justice, la même bonté, que le gouverne aujourd'hui le Rêgent Auguste, à qui vous l'avez confié ; afin qu'après avoir porté saintement la plus belle Couronne de l'Univers, il mérite d'en recevoir une éternelle dans le Ciel.

M. le Maréchal de Villeroy jouïssoit depuis 19 ans, d'une gratification de 50000 l. de rentes, que le feu Roy lui avoit accordée sur les Octrois de la Ville de Lyon, dont le bail se renouvelle tous les 6 ans : Comme le terme expiroit, ce Seigneur ayant demandé la même grace à S. A. R. Elle se fit un plaisir de la lui continuer. A peine

l'eut-il obtenuë, qu'il la remit sur le champ avec sa générosité ordinaire, à S. A. R., disant qu'il n'avoit songé en la sollicitant, qu'à l'honneur de l'obtenir, & que ce seroit abuser des bontez du Roy, surtout dans un tems où tant d'Officiers de mérite avoient plus besoin que lui, des largesses de S. M.

On travaille depuis quelque tems à la grande livrée de M. le Duc de Lorraine. Les Habits au nombre de prés de 100, tant pour les Valets de pied, que pour les gens d'Ecurie, sont d'écarlatte avec de fort beaux Galons; ils sont doublés d'une Etoffe de couleur de Jonquille. Il y a de plus, 20 Habits pour les Pages avec les manches de Velours ou de Bracelets. Les 7. Trompettes des plaisirs de ce Prince; les 12. Trompettes & Timbaliers de la Gendarmerie; les 2 Tambours & Fiffres des Suisses de sa garde auront des Casques de la grande livrée gallonés en plein, avec les paremens de Velours de Jonquille. On ne fait pas encore précisément, quand M. le Duc & M^{de} la Duchesse de Lorraine se rendront à Paris.

M. l'Abbé Chevalier, & le P. de

la Borde de l'Oratoire, sont de retour de Rome où ils étoient allés il y a plus d'un an , pour les affaires de la Constitution. M. le Cardinal de Noailles a offert au premier , dans l'Eglise de Paris , un Canoniat vacant qu'il n'a pas accepté.

M. le Comte de Ryons a acheté de M. de S. Vians qui est fort âgé , le Gouvernement de la Ville de Coignac ; il rapporte 12000 liv. de rentes ; il n'oblige point à résidence.

Les Acquereurs des 120000 liv. de rentes viagères , à raison du dénier seize, pour parvenir à l'extinction d'une partie des Billets de l'Etat , pourront les constituer sous le nom de telle personne qu'ils voudront choisir , tant Sujets du Roy , qu'Etrangers non naturalisés , ou demeurans hors du Royaume , pour en jouir tant par eux , que par ceux qu'ils nommeront sur leurs quittances , pendant la vie de la personne qu'ils auront nommée.

Le Roy a commis M. Desnoyers de Lorme , intéressé en la ferme des Domaines du Royaume , pour recevoir toutes les sommes qui proviendront de la vente des dits Domaines , en Billets de

l'Etat ; & S. M. remet à ses Sujets les 2 s. pour livre du prix de leurs acquisitions.

M. le Grand-Prieur a donné son consentement , pour faire M. le Chevalier d'Orleans Coadjuteur du Grand-Prieuré de France. M^{sr} le Duc Regent a donné M. de Cauverel pour Gouverneur, à ce Chevalier qui fait ses exercices à l'Académie de Long-pré.

M. de Caumartin a esté nommé avec 5. autres Conseillers d'Etat & 12 M^{res} des Requêtes, pour examiner les Comptes de tous les Traitans. M. d'Ombreval Avocat général de la Cour des Aydes, est Procureur général de cette commission.

Le 4. fête de S. Charles, dont l'Empereur porte le nom , M. le Comte de Kinigsch Ambassadeur de S. M. I. donna dans son hôtel , un repas superbe, qui fut precedé & suivi d'une fête magnifique où il ny avoit rien à desirer.

Le 9. du mois, l'Académie Royale de Musique representa pour la premiere fois, Camille Reine des Volsques, Tragédie dont le Poëme est de M. Danchet, & la Musique du sieur Campa : Cet Opera fut parfaitement bien

reçû du Public. J'entend dire aux M^{res} de l'Art, que la Musique en est continûment belle : Ces M^{rs} en cette occasion, se déclarent en faveur de leur Emule, avec un zele généreux qui tient du prodige. M. Danchet n'est pas si bien servi de la part des Poètes ses Rivaux : Cela est dans l'ordre.

M. de Basville revient de Languedoc, & M. de Bernages Intendant d'Artois, est nommé pour le remplacer. M. d'Angervilliers à qui estoit destinée cette Intendance, a mieux aimé rester dans celle d'Alsace, & M. de Meliand Intendant de Lyon, passera à celle de Picardie & d'Artois ; M. Poulletier qui a esté Intendant des Finances, va relever ce dernier.

Il est arrivé sur le Vaisseau du Roy le Paon, deux jeunes *Sauvageesses* de la Nation des *Chetimacha*, située sur le fleuve de la Louïsiane : Ces Peuples sont toujours en guerre avec leurs voisins. Lorsqu'ils tombent entre les mains de leurs Ennemis, & reciproquement ceux-ci, entre les leurs, la mort est presqu'inévitable, à moins qu'ils ne trouvent à vendre leurs Prisonniers aux François. Ceux ci, pour leur sauver la

vie, & les instruire dans la Religion Ch. sont comme forcés, de les acheter, quoique le Roy n'ait point permis jusqu'à présent qu'on en fit des Esclaves. Madame la Duchesse de Noailles les a retirées d'un Passager venant du Mississipi : Elles n'ont rien de trop remarquable, si non qu'elles ont le teint de couleur olivatre ; sans compter les parures de leur País, qui consistent à avoir des bouquets de plumes sur la tête, & beaucoup de Verroteries au tour du Col.

Le Roy a donné à M. le Marquis de la Carte, la Lieutenance générale du Bas-Poitou, vacante par la démission volontaire qu'en a faite, M. le Marquis Deffiat qui en estoit pourvû : Les provisions de M. de la Carte sont datées du 7 Novembre 1717.

Le 11. Fête de S. Martin, Madame, Duchesse de Berry tint Toilette, où se trouvèrent plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour : M^r le Maréchal de Villars, de même que M^{lle} de Bouillon & M^{de} la Comtesse d'Evreux, y assistèrent ; cette Princesse donna le même jour Audiance à l'Envoyé d'Hesse-Cassel

Le Dimanche 14, M^r le Nonce, M^r le Comte

DE NOVEMBRE. 185

Comte de Kinigsch Ambassadeur de l'Empereur, avec les autres Ministres étrangers, se trouvèrent à la Toilette de cette Princesse, de même que M^{rs} les Archevêques de Cambrai, de Tours & M^r l'Évêque de Gap : Après la Messe, cette Princesse alla dîner à la Meute.

Le 15, jour destiné pour le Bapême de M^r le Comte de Clermont *, dont le Roy estoit parrain, & Madame Duchesse de Berry, Maraine : Cette Princesse se rendit à 6. heures du soir au Palais des Tuileries, accompagnée de Madame Duchesse de S. Simon sa Dame d'Honneur, de Mesdames les Marquises de Pons, de Mouchy, ses Dames d'Atours, de Mesdames les Marquises d'Armentiers, de Brassac & d'Arpajon, ses Dames du Palais; de M. le Marquis de Coëntefao son Chevalier d'Honneur : Le Roy accompagné de Madame la Duchesse de Berry, de M^{sr} le Duc d'Orléans, de M^{sr} le Duc de Chartres, de M^{sr} le Duc, de M^{sr} le Prince de Conty, de M^e la Duchesse, de M^{lles} de Charolois & de Clermont, se rendit à sa Chapelle, où après avoir fait sa priere, on fit avancer M^r le

* Il est âgé de ~~sept~~ ^{huit} ans.

Novembre 1717.

Q

Comte de Clermont , qui portoit un Habit d'un drap blanc galonné d'argent , un Chapeau , un Plumer , une Epée , des Bas , & des Souliers , le tout blanc. M. l'Abbé Milon Aumônier du Roy, fit la Cérémonie , assisté des Officiers de la Chapelle, & de M^{rs} les Curez de S. Sulpice & de S. Germain de l'Auxerrois: Ce jeune Prince se mit trois fois à genoux, pendant cette Cérémonie, le Roy lui fit aussi trois fois le Signe de la Croix sur le front. Sa Majesté avoit à sa droite, M. l'Abbé de la Vieuville, & M. l'Abbé de Cauler ses Aumôniers; derriere , M. le Maréchal de Villeroy & M. l'Evêque de Frejus. Madame Duchesse de Berry avoit de son côté M. l'Archevêque de Tours son premier Aumônier , M. l'Abbé de Rouget & M. l'Abbé du Tremblay ses Aumôniers: M. le Marquis de Coëntenfao & Madame la Duchesse de S. Simon, estoient placés derriere, avec les Dames du Palais : Audessous du Roy , estoient Monseigneur le Duc d'Orleans , M. le Duc de Chartres, M. le Duc, M. le Prince de Conty, Madame la Duchesse & M^{lle} de Charollois, avec grand nombre de Seigneurs: M^{rs} de Gondrin, M^{rs} les

Marquis de Rupelmonde, de Torcy, & d'autres jeunes Seigneurs de l'âge du Roy, y étoient, portant tous la Croix de l'Ordre du Pavillon * ; M. le Comte de Clermont avoit à sa droite M. l'Abbé de Guijon son Précepteur, & M. l'Abbé des Forges son sous-Précepteur : M. le Chevalier de Dampierre Premier Gentil-homme de la Chambre de M. le Duc, faisoit la fonction de Gouverneur ; & en cette qualité, il mit le Bandeau des *Adultes* sur la tête de ce Prince. * A la fin de la Cérémonie, M. l'Abbé Milon présenta la plume au Roy, ensuite à Madame Duchesse de Berry, & à Madame la Duchesse, pour signer sur les Registres : On distribua quantité de boëtes pleines de dragées aux Seigneurs & Dames de la Cour. Le Roy

* *L'Ordre du Pavillon a été institué depuis peu par Sa Majesté, pour les jeunes Seigneurs qui lui font la Cour : Les Croix sont d'Or émaillées : Sur le milieu, on voit d'un côté un Pavillon, & de l'autre, c'est un Aneau tournant qui est le jeu du Roy. Le Cordon auquel est attachée la Croix, est rayé de blanc & de bleu ; S. M. le porte Elle-même sous le Cordon bleu.*

* Il fut nommé Louïs. Q ij

portoit un Habit de velours noir garni de Diamans , un plumet & un ruban couleur de feu à la cravate. Madame Duchesse de Berry, avoit un Habit d'un drap d'or , dont l'étoffe seule avoit coûté 9000 liv. Les Perles & les Pierres en faisoient la broderie , & sa coëfure en étoit toute brillante ; toutes les Dames de la Cour estoient magnifiques : Comme la Cérémonie se fit à six heures & demie du soir , les lumieres de la Chapelle en augmentoient encore l'éclat. La Tribune du Roy & celle de la Musique, estoient remplies de Dames ou de Seigneurs, parmi lesquels, il y avoit un très grand nombre d'Etrangers que la curiosité y avoit attirés.

Lorsque le Roy tient des Princes du du Sang , & qu'ils sont encore entre les mains des femmes , S. M. a coutume d'envoyer dix mille francs pour , celles qui ont soin de l'Enfant. Comme le cas estoit différent, par raport à M. le Comte de Clermont, le Roy a fait l'honneur d'envoyer par M. le Febvre Intendant de ses Plaisirs, à M. l'Abbé de Guion Précepteur de M. le Comte, un Diamant du prix de 1000 écus, & à

M. l'Abbé des Forges sous-Précepteur, un autre de la valeur de 2000 livres.

Doluet Beg, ci-devant l'un des Pages de l'Ambassadeur de Perse, converti & instruit par M. Gauderau, Curé du Château Royal d'Amboise, fut baptisé dans l'Eglise des Missions Etrangères le douze de ce mois. Son Parrain fut M. l'Archevesque de Tours, premier Aumônier de Madame la Duchesse de Berry, & Ministre du Conseil de Conscience; & sa Marraine, Madame la Duchesse de Saint Simon, Dame d'Honneur de cette Princesse.

M. l'Abbé de Louvois ayant esté nommé à l'Evesché de Clermont, n'en eût pas plutôt esté informé, qu'il revint aussitôt de la Campagne, pour prier M^r le Duc Régent de permettre qu'il ne l'acceptât pas; s'excusant sur sa mauvaise santé, qui le mettroit hors d'état de donner à ce Diocéze, tout le temps que son étenduë prodigieuse, & le peu d'ordre qu'il y avoit, demandoient. M^r le Duc d'Orleans approuva ses raisons, & lui donna satisfaction; ce Prince ayant aussi-tôt destiné cet Evesché au R. P. Massillon de l'Oratoire, chargea M. le Cardinal de Noailles

de le lui proposer. Ce célèbre Prédicateur s'en deffendit d'abord : le prix considérable des Bulles ne fut pas une des moindres raisons qu'il alléguâ : Mais enfin , il se laissa persuader ; ce qui fut suivi de son acceptation qui , a fait plaisir à tout Paris.

On a û avis par la voye des Missions étrangères de Perse , que Méhémet - Beg qui estoit venu en qualité d'Ambassadeur du Sophy , estoit enfin arrivé à Hispahan avec une jeune Françoisé très aimable , à laquelle il s'étoit fortement attaché à Paris. Cette fille s'en estant cependant dégoutée , avoit formé le dessein à Dantzick de sortir de l'esclavage où il la tenoit , & de s'en revenir dans sa Patrie. Pour y réussir , elle avoit trouvé le moyen de se sauver heureusement dans la maison d'un François établi dans cette Ville Anféatique. Méhémet ayant découvert sa retraite , y estoit entré le sabre à la main , suivi de quelques-uns de ses gens , & avoit tellement étonné par ses emportemens , le Particulier chez qui elle estoit cachée , que celui-ci avoit esté forcé de la lui remettre. Elle ne fut pas plutôt en son pouvoir ,

DE NOVEMBRE. 19

qu'il lui mit les fers aux mains, quoique fort avancée en grossesse. Par la suite, étant accouchée en chemin d'un garçon, elle avoit esté obligée de le nourrir elle-mesme, pendant toute la route qui a esté fort longue & fort pénible. Ces Lettres ajoutent qu'il avoit été fort bien reçu du Roi de Perse à qui il a rendu compte de son Ambassade.

L'Ouverture du Parlement se fit le lendemain de la S. Martin, en la manière accoutumée; c'est-à-dire que, Messieurs les présidens en Robes Rouges & Fourures, tenans leur Mortier, Messieurs les Conseillers en Robes Rouges & Chaperons Fourés, & Messieurs les Gens du Roy, assistèrent à la Messe du Saint Esprit, célébrée dans la Chapelle de la Grand-Salle du Palais; après laquelle, M. de Mesmes Premier Président donna un Dîner magnifique à tous ces Messieurs.

Le mesme jour, l'Académie de l'Histoire & des Belles Lettres, recommença ses Assemblées. M. de Boze qui en est le Secrétaire perpétuel, lût les Eloges de M. l'Abbé Pinart, du célèbre M. Cuper Hollandois, & de M. Bourdelin.

M. l'Abbé Banniere régala ensuite l'Auditoire, d'une Dissertation sur le Culte d'Adonis, & M. l'Abbé Mahudel s'étendit fort sur le Lotos des Anciens, qu'il croit estre une des espèces de nôtre Nénuphar aquatique.

Le 13, l'Ouverture de l'Académie Royale des Sciences se fit à l'ordinaire. M. de Fontenelle ayant partagé la lecture de l'éloge de M. Leibnits, à cause de sa longueur qui nous empêche même d'en donner l'Extrait ; M. Cassini, remplit cet intervalle par un très beau Discours, sur la grandeur des Etoiles fixes, & sur leur distance de la Terre. Il épargna aux Auditeurs l'embarras & le travail des calculs ; & il ne leur présenta que le résultat, ou l'exposé toujours brillant des Découvertes Astronomiques. Pour faire sentir les grands progrès que l'on a fait dans cette Science, il prit les Etoiles fixes au tems où l'on ne les croyoit guères plus grandes qu'elles ne le paroissent, ni plus élevées que les Montagnes qu'on disoit soutenir le Ciel ; & il les conduisit de degré en degré, & de démonstrations en démonstrations, jusqu'à estre un million de millions de fois plus grosses

grosses que la Terre, & à en estre éloignées de plus d'un million de millions de lieues. Ces supputations ont esté faites sur une Etoile particulière qu'on appelle Sirius, dans la Constellation du grand Chien, & qui est de la première grandeur : Ainsi, s'il estoit vrai que toutes les Etoiles fussent égales, & que les unes ne parussent plus petites que les autres, que par un plus grand éloignement ; on peut juger à quelle distance énorme doivent estre celles qu'on ne découvre qu'à peine, avec les plus longues & les plus excellentes lunettes.

M. Cassini inféra à cette occasion dans son Discours, une détermination très belle de la Paralaxe de l'Orbe annuel de la Terre. Il ne faut pas s'effrayer de ces termes ; on entendra aisément la chose mesme. Si la Terre tourne autour du Soleil, selon le Systeme de Copernic assez généralement reçu par les Astronomes, & que les Etoiles demeurent parfaitement immobiles ; on conçoit bien que la Terre se trouve, à l'égard d'une Etoile particulière qu'on choisira, dans des distances prodigieusement différentes en différens points de sa révolution annuelle. Cette

Novembre 1717.

R.

distance différente doit produire une certaine différence d'aspect qu'on appelle Paralaxe. Cependant, on n'avoit point encore pû remarquer cette différence d'une manière assez sensible ; ce qui formoit une difficulté considérable contre le Systéme de Copernic : M. Cassini l'a enfin levée, en déterminant cette Paralaxe qui fait la démonstration du Systéme. En effet, on pourroit ne point voir de Paralaxe, sans que le Systéme de Copernic fût faux, en supposant que l'Orbe annuel de la Terre, quelque grand qu'il soit, n'est qu'un point, en comparaison de l'éloignement des Etoiles : Mais, la Paralaxe ne sçauroit paroître, que le Systéme ne soit vrai ; puisque, malgré un éloignement connu si grand d'ailleurs, on ne laisse pas d'appercevoir en différens tems de l'année, une différence d'aspect.

Le mesme jour, M le Marquis des Marets prêta Serment entre les mains du Roy, pour la Charge de Grand Fauconier de France, à laquelle il a esté reçu, en survivance de M. le Comté des Marets son pere.

M. de Verneüil, Neveu de M. l'Abbé Renaudot, a esté pourvû de la Char-

DE NOVEMBRE 195

ge de Secrétaire du Cabinet, vacante par la démission volontaire de M. le Président du Red.

Le Roy qui avoit esté un peu indisposé, se porte beaucoup mieux, depuis qu'il a rendu un ver assez long qui l'incommodoit.

Le 19, M. le Marquis de Pluvaut a vendu la Charge de M^e de la Garde-Robe de S. A. R. à M. de Crécy Capitaine des Gendarmes de Berry, qui en a prêté Serment ce matin.

Le 20, la Cour prit le Deüil de Madame la Comtesse de Soissons qui, mourut le 14 dans le Couvent de Belle-Chasse, où elle s'étoit retirée depuis quelques années. Le Roy ne le portera que huit jours.

L'allarme qu'on avoit eü pour la santé de Madame Duchesse de Berry, qui se trouva mal à l'Opéra 4 jours auparavant, est cessée; cette indisposition n'a eü aucune suite fâcheuse.

Le 21, Madame, dont la santé est continûment bonne, revint de S. Cloud, pour n'y plus retourner que dans la belle saison.

Le 23, le Roy alla rendre visite à Madame Duchesse de Berry, au Pa-

Rij

lais du Luxembourg, où il trouva cette Princesse entierement rétablie.

M. le Marquis de la Fare ayant été gratifié du Regiment de Normandie, le Roy a donné une pension de 1000 écus à M. le Chevalier de Belle-Isle. M. de la Fare & M. le Duc de S. Aignan, ont esté faits Brigadiers des Armées du Roy.

M. Dacier si connu dans l'Empire de s Belles-Lettres, a obtenu un Brevet de retenuë de 30000 liv. sur sa Charge de Bibliotécaire du Cabiner.

Le 26, à 4 quatre heures du soir, M. le Comte de Clermont fut confirmé & tonsuré par M. le Cardinal Archevêque, dans la petite chapelle de l'Archevêché. Ce jeune Prince parût fort attentif pendant tout ce tems. M. le Cardinal lui dit, en finissant cette Cérémonie : *Monsieur, souvenez-vous que vous êtes présentement engagé au service de l'Eglise; que vous la devés édifier par vos mœurs & par votre exemple, & la protéger de toute l'autorité que vôtre illustre naissance & vôtre rang vous donnent.*



198 LE MERCURE

*Quelles vives clartés! Quelle Céré-
monie?*

*La nouvelle Sion descend-elle en ces
Lieux?*

*Les Anges, les Mortels joignent leur
harmonie:*

*La Terre avec éclat commerce avec les
Cieux.*

*Dans quel Humain, la Grace à la Na-
ture unie,*

*Vient-elle faire entendre un Serment
glorieux*

*A ta Bonté suprême, O Sagesse, infi-
nie,*

*Qui transmets dans les Fils, ta Vertu
des Ayeux?*

*A la Religion, sous d'Augustes Anspi-
ces,*

Un jeune Prince en qui revivent LES
CLERMONTs,*

*Accourt de sa raison consacrer les Pré-
mices,*

*Par des Vœux solennels, au pied des
Sacrés Fonts.*

* Le second fils de S. Louis & au-
tres Princes de sa posterité, ont porté
ce Nom.

DE NOVÈMBRE. 199

MINISTRES des Tresors * de la toute
Puissance ,

Venez lui voir jurer une éternelle Foy :
Soyez-en les Témoin avec ce jeune ROY
De qui la Pieté fonde nôtre Esperance.

Peuple , sois attentif où coule ce Saint
Chrême :

Vois tu cette Onction passer jusques au
Cœur

De l'auguste Assistant chargé du Dia-
dême ?

Quel présage pour toy d'un éternel bon-
heur !

Vois , comme elle penetre au fonds d'une
Ame * adulte :

Il s'allume en son Sein , une brûlante
ardeur

Pour les divines Loix & pour le * Sacré
Culte :

Elle remplit la Cour d'une Celeste odeur.

Sous les yeux de PHILIPPE , à ces ton-
chans Prodiges ,

* M^{rs} les Curés de S. Germain l'Au-
xerrois & de S. Sulpice , furent pre-
sens à la Cérémonie.

* S. A. S. a huit ans.

* Elle embrasse l'Etat Ecclesiastiqu

*Dans ce Pieux spectacle, O FRANCE,
reconnois*

CLERMONT, ce Rejetton de tes
plus hautes Tiges,

*Digne du Nom d'un * Fils du plus saint
de nos Rois.*

*Vous le sçavez assez, Potentats de la
Terre ;*

*Il n'est point ici bas de si glorieux Nom,
Célèbre par la Paix, ou fameux par
la Guerre.*

*Dont la splendeur ne cede à celui de
* BOURBON.*

*Quoique de toutes parts, ce beau Nom
s'éternise :*

CHRETIENS, ce jeune Prince aujourd-
hui vous apprend,

*Que le Nom de LOUIS qu'il re-
çoit de l'Eglise,*

*Est encore à ses yeux d'un Prix cent fois
plus grand.*

*L'Enfer tremble allarmé des Promes-
ses qu'il fait :*

* Robert de Clermont qui a don-
né commencement à la Maison regnan-
te, second fils de S. Louis.

*Est-il d'erreurs qu'un jour son Esprit
ne confonde ?*

*Il est déjà porté par un Divin attrait,
Au plus * saint Ministère, en renonçant
au monde.*

*Que les fastes Sacrés célèbrent ta Nais-
sance ;*

COMTE , de quel Eclat ce grand
Jour nous répond !

De LOUIS , de * LOUISE il
forme une Alliance ,

Pour te donner un Nom en Vertus fé-
fécond.

Tandis que chaque jour , tes Heroïques
Freres

Par d'illustres Travaux , se rendent Im-
mortels

Dans les mêmes chemins où triomphoient
tes Peres :

Ton Zele met sa Gloire à servir les
Autels.

De ton Sang , dans l'Etat , quel pré-
cieux Partage !

* Ce Prince a été Tonsuré le 26 de
ce mois.

* Madame la Duchesse de Berry por-
te aussi ce Nom.

202 LE MERCURE
BOURBON, dans les Conseils se
rend nôtre soutien :
CHAROLLOIS, de son bras se-
court le Nom Chrétien ;
Pour toy CLERMONT, tu prends
la Croix pour héritage.

Quel choix parmi les Grands que ta vi-
ve Foy touche !
A peine aux yeux du siècle encor sçais-
tu marcher ;
Qu'entraîné par ton cœur d'accord avec
ta Bouche,
Dès que tu connois Dieu, tu cours pour
le chercher.

Quel Ornement nouveau ? Quel présent
pour le Temple,
Qu'un Lys si florissant, où brille la Can-
deur !
Le Ciel en est jaloux : Vois comme il te
contemple ;
Il tourne à lui déjà tes regards & ton
Cœur.

Des Dons Divins en toy nos yeux sont
ébloüis :
Tu sçais qu'il est bien plus d'une illustre
Couronne ;
Tu te montres, CLERMONT, le

Sang de Saint LOUIS :

L'Eglise en Toy verra sa plus ferme Colonne.

La lumière renduë à l'œil gauche de M^r le Duc Régent, fait depuis quelques jours l'entretien de tout Paris. On sçait que ce Prince en voyoit si confusement, qu'à peine pouvoit-il distinguer le gros des Objets. Dans un état si fâcheux, on a à recours à un nommé M. Mouffart Chapelain de Ruelles, qui depuis plusieurs années, avoit rétabli charitablement d'un jour à l'autre, la vûe à une infinité de personnes qui accouroient à lui. Après quelques Expériences faites ici avec le même succès & en aussi peu de tems, M^r le Duc d'Orleans confirmé par tant d'épreuves, ne craignit plus de s'y confier. S. A. R. ayant pris jour, & s'y estant préparée par quelques remèdes; jeudi matin 25, M. Mouffart appliqua le sien sur la partie affligée. Huit heures après, l'Oculiste de campagne ayant levé l'appareil, assûra le Regent qu'il estoit guéri, & qu'à mesure que l'inflammation causée par la Poudre, se dissiperoit, la vûe se fortifieroit. Ce Prince, non-

content de ces promesses, vouloit qu'on le lui réitéra, se plaignant de n'avoir pas souffert autant qu'on le lui avoit promis, & par conséquent ne se croyant pas tout-à-fait guéri. Ce Chapelain persuadé que cette seule application suffisoit, ne le jugea pas à propos. Il est toujours constant, que S. A. R. depuis ce jour, apperçoit beaucoup plus nettement les Objets qu'auparavant. Comme il y est resté encore beaucoup de rougeur, Elle le couvre d'un taffetas vert, qu'Elle ôta cependant le 28, pendant l'Opéra de Camille.

On ne connoit point ce qui entre dans ce Secret, dont les effets sont si prompts & si surprenans. On sçait seulement que c'est une Poudre délayée avec de la salive, réduite en petites boules qu'il infinue dans l'œil, en levant la paupiere; après quoi il met du fromage mol entre deux linges, qu'il applique incontinent dessus.

Le 26, les Comédiens François représenterent pour la première fois, Cléarque Tyran d'Héraclée, Tragédie de la composition de Madame Gomez, à qui le Public est redevable d'Habis, dont le succès ne fut pas équivoque.

Le R. P. Buffier Jésuite , toujours ingénieux à découvrir de nouvelles Méthodes , pour apprendre aux personnes qui ont le moins de mémoire, l'Histoire universelle ; non content de l'avoir tout-à-fait facilitée par son Livre de *la Mémoire Artificielle*, il enchérit encore sur ce premier Ouvrage , par un *Tableau Chronologique de l'Histoire Universelle gravée en forme de Jeu*. Il est composé de Cases qui renferment environ 110 Epoques ; c'est - à - dire , 110 événemens des plus considérables , marquez chacun par l'année où il est arrivé. Ce Jeu ne demande pas plus d'application que celui de l'Oye : Il fait apprendre ce qui est de plus essentiel dans l'Histoire ; sçavoir , la suite des tems & des années que l'on ne sçait jamais bien , que par une lecture ou une étude suivie ; au lieu qu'avec l'usage de ce Jeu , elles entrent imperceptiblement dans l'esprit , autant par l'intérêt qu'ont les Joueurs à retenir les Epoques de ces Cases, que par la répétition fréquente de ces mêmes Epoques. Qui voudra en faire l'essai , satisfera sa curiosité pour dix sols : On trouvera le Tableau & l'exposition de ce Jeu , chez Joseph Mongé rue Saint

Jacques , à Saint Ignace , vis-à-vis
l'Eglise du Collège des Jésuites.



S U I T E

DES NOUVELLES ETRANGERES.

A Rome le 9. Novembre.

LE Cardinal Gualterio est de retour d'Urbain , où il a fait sa Cour pendant 10 jours au-Prétendant , qui vit assez retiré ; ne prenant d'autre plaisir que celui de la Chasse du Lièvre dans le Parc des Capucins , & de manger avec les Seigneurs de sa suite. Milord Peterborough est enfin sorti de sa prison par ordre de ce Prince , & a esté remis en liberté.

Avant hier , M. le Marquis de Ste Croix reçût le Diplôme Imperial , qui lui donne le rang & la qualité de Prince du S. Empire.

Depuis 4 jours , nous possédons une Dame Françoisse , célèbre par la singularité de sa vie & de ses voyages ; c'est Madame de . . . Elle cherche maison à louer : On ne s'empresse pas beau-

coup ici à lui faire la cour ; le tems en est passé , & il n'en est pas de la beauté comme de la réputation , qu'on repare aisément dans cette sainte Cité. Pendant le séjour que cette Dame a fait ici , lors d'un autre Voyage , ses charmes & ses agrémens lui avoient attiré beaucoup d'ennemies : Comme elles en appréhendent encore l'effet , on croit qu'elles travaillent sous main , à faire en sorte que le S. Père lui donne son congé.

A Vienne du 19 Novembre.

Depuis quelques jours , la Cour est remplie du bruit , que Sa Majesté Imperiale a rejetée les propositions de Paix des Turcs. On travaille avec chaleur aux préparatifs de Guerre d'Italie , dont le succès cependant , dépend de la commission de M. Bendenrieder à Londres. On parle aussi beaucoup des mariages de deux Archiduchesses , dont on compte l'un assuré avec le Prince Electoral de Saxe , & l'autre avec le Prince Electoral de Baviere. Le Prince Infant de Portugal , s'est retiré en Boheme ; il y restera jusqu'au départ du Prince de Saxe , à

cause du cérémonial. On continuë la démolition de Wismar avec force, & on est occupé à embarquer l'Artillerie de cette Place, suivant le partage que les Rois d'Angleterre, de Danemarck & de Prusse en ont fait. La Flotte Marchande d'Angleterre est arrivée hier ici ; elle est repartie aujourd'hui pour retourner en Angleterre ; elle seia escortée par quelques Vaisseaux de Guerre Anglois qui l'attendent au *Sund* depuis quelque tems.

De Ratisbonne le 11 Novembre.

Le Roy de Pologne a fait une Déclaration dans son Electorat de Saxe, que le changement de Religion de son fils ne préjudiciera en aucune façon à la liberté de la Religion de ses Sujets ; & il a fait faire la mesme Déclaration ici.

M. le Comte de Charolois, après avoir fait les délices de la Cour de Vienne, est arrivé à Munick ; où l'Electeur l'a reçu avec tous les honneurs dûs à sa haute Naissance. Ce jeune Prince prendra sa route par l'Italie, se proposant de voir Rome, Venise & le royaume de Naples, où il pourra
voir

DE NOVEMBRE. 209

voir le Czarowitz fils aîné du Czar, qui n'estoit connu en cette qualité, que du Comte de Thaur Vice-Roy de Naples.

Les dernières Lettres de Madrid portent, que le Roy d'Espagne se portoit beaucoup mieux, & qu'il se sentoît assés de forces pour aller à la Chasse. Ces mêmes Lettres ajoutent que les Forts d'Alleguer & Arragon en Sardaigne, ont esté forcés de se rendre, & que les Troupes Impériales qui s'y estoient réfugiées, avoient été faites prisonnières de Guerre.

Le Duc de Linares Major-dome du Roi d'Espagne, ayant voulu refuser l'entrée au Card. Alberoni; cette Emin. s'en étant plainte au Roi, S. M. a exilé le Duc à 40 lieues de Madrid. Elle a écrit à tous ses Ministres dans les Cours étrangères, qu'Elle des-avouoit une Lettre imprimée du Pape, qu'on suppose lui avoir esté adressée par le S. Pere.

DONS DU ROY.

LE 6 Novembre 1717, le Roi donna l'Abaye de S. Riquier, Ordre de S. Benoist, Diocese d'Amiens, vacante par la mort de M. l'Abbé Molé de Cham-

S.

plastreux, à M^{re} Charl. Franç. de Chasteauneuf de Rochebonne, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France.

L'Ab. de la Valasse, Ord. de S. Benoît. Dioc. de Rouën, vacante depuis la mort de M. d'Argouges, Ev. de Vannes, au Prince Frederic de la Tour, fils de M. le Comte d'Auvergne.

L'Ab. de S. Maixant, Ord. de S. B. D. de Poitiers, vacante par la mort de M. Yforé d'Hervault, Arch. de Tours, à M^{re} N. Grimaldi de Monaco, fils de M. le Prince de Monaco.

L'Ab. de S. Jöüin de Marne, O. de S. B. D. de Poitiers, vacante par la mort de M. l'Ab. Servien, à M. N... Bazin de Bezons, fils de M. le Marêchal de ce nom.

L'Ab. de Fontfroide, O. de Cisteaux, D. de Narbonne, vacante par la mort du Prince de Marcillac, à M. N. de Coffé de Brissac, frere du Duc.

L'Ab. de S. Romain de Blaye, O. de S. Aug. D. de Bordeaux, vacante par la mort de M. l'Ab. de Gourdon de Genouillac de Vaillac, à M. N. de la Rochefoucault de Roye de Roucy, fils de M. le Comte de Roye.

L'Ab. de Belleville, O. de S. Aug. D.

DE NOVEMBRE. 211

de Lyon, vac. par la mort de M. l'Abbé le Prêtre de Vauban, à M. Terray, frere du premier Medecin de Madame.

L'Ab. de S. Vincent, O. de S. Aug. D. de Senlis, vac. par la mort de M. l'Ab. d'Estaing, à M. N. de Chauméjan de Fourille.

L'Ab. de Calers, O. de Cisteaux, D. de rieux, vac. par la mort de... à M. N. de Lenta de Grandmont, neveu de M. l'Evesque de S. Papoul.

L'Ab. d'Éaunes, O. de C. D. de Tolose, vac. par la mort de... à M. N. Foucault.

L'Ab. de S. Aubin des Bois, O. C. D. de S. Brieux, vac. par la mort de l'Ab. Catuelan, à M. N. de Bethune.

L'Ab. de Perray-neuf, O. de C. D. d'Angers, vac. par la mort de M. l'Ab. Servien à M. N. de S. Andiol.

L'Ab. des Alleurs, O. de S. B. D. de Poitiers, vac. par la mort de l'Ab. de Brancas, à M. N. de Fiennes.

L'Ab. de Quincay, O. de S. B. D. de Poitiers, vac. par la mort de l'Abbé le Boistel, à M. N. Bertet, Aum. de M^{de}.

L'Ab. de Lanvaux, O. de C. D. de Vanes vac. par la mort de l'Ab. de Volvire-Ruffec, à M. N. Gomer de Lufancy Chanoine de l'Église de Paris.

L'Ab. de S. Gilbert dit aussi Neuffons

O. des Prém. D. Clermont, vac. par la mort de M. l'Ab. Archon, à M. N. de Tilli.

L'Ab. N. Dame la Nouvelle de Gourdon, O. de C. D. de Cahors, vac. par la mort de M. l'Ab. Camy d'Airar, à M. N. de Henault.

L'Ab. de Châtres les-Coignac, O. de S. Aug. D. de Saintes, vac. par la mort de l'Ab. du Pont, à M. N. de Polastron.

L'Ab. de Châtres, O. de S. Aug. D. de Périgueux, vac. par la ... à M. N. de Segonzac.

L'Ab. de Grobos, O. de C. D. d'Angoulesme, vac. par la mort de M. l'Ab. du Quesnet, Aum. de M^{gr} le Duc de Berri, à M. N. de Jouiillac, Chapelain du Roy.

L'Ab. de S. Pierre de Melun, O. de S. B. D. de Sens, vac. par la mort de M. l'Ab. de Paris, à M. N. de Brancas, Aumônier du roy.

L'Ab. du Maz d'Azil, O. de S. B. D. de Rieux, vac. par la mort de M. l'Ab. de Lestrade, à M. de Monteil.

L'Ab. de Homblieres, O. S. B. D. de Noyon, vac. par la mort de M. l'Ab. Auberi, à M. d'Halencourt de Dromesnil, Evêque d'Autun.

L'Ab. du Treport, O. S. B. D. de Roüen, vac. par la mort de M. de Beauveau, Ev. de Nantes, à M. de la Chastre.

DE NOVEMBRE. 213

L'Ab. de S. Sauveur de Blaye, Diocèse de Bordeaux, a esté donnée à M^r Jean-Baptiste du Moutier Clerc du Diocèse de Bayeux, & Prieur d'Huriel. Cet Abbé étoit ci-devant Instituteur de M^r le Duc : Il fut ensuite chargé seul des Etudes de S. A. S. M^{lle} de Charollois, & eut encore l'honneur de partager celle de S. A. S. M^r le Comte ; après quoy, il eut l'honneur d'estre proposé par ces Princes, pour estre Instituteur de feu M^r le Duc de Bretagne & du Roy Louis XV.

Le Bureau Général d'Adresse & de Rencontre rue S. Sauveur, Quartier Mont-Martre, continuë de recevoir les propositions du Public, dont les Directeurs délivrent des Extraits sur le champ: Ils donneront incessamment une Liste de tous les effets, demandes & propositions qui leurs ont esté faites jusqu'à lors. Il faut esperer que cet établissement par le bon ordre qu'ils y observent, fera d'une très grande utilité pour tous les Particuliers.

N... Pignatelli Prince d'Égmond, fils de Nicolas Pignatelli, Duc de Bisaccia, &c. Napolitain; & de Marie d'Égmond sœur aînée de Procope-François Prince d'Égmond, Chevalier de la Toison d'or, mort en 1707 sans enfans, de Marie-Angelique Marquise de Cosnac, & qui institua son heritier N... Pignatelli son Neveu, fils de sa sœur aînée, qui prit le nom de Prince d'Égmond; épousa à Paris le 25 Novembre, Henriette-Julie de Durfort, seconde fille de Jacques-Henry, Duc de Duras, & de Louise-Madelaine de la Marck.

Messire N.... Bouhier Chevalier, President à Mortier au Parlement de Bourgogne, vient de se remarier avec M^{lle} Bouhier de Lantenay sa cousine: Il est frere de M. l'Abbé Bouhier, Docteur de Sorbonne, Archidiacre de Dijon & Vicaire Général du Diocèse de Langres, lequel sur la démission de M. l'Abbé de S. Estienne de Dijon son grand Oncle, fut nommé il y a quelques années par le Roy au Prieuré de Pontallier; de Madame la Marquise de Rouvray, & de M. le Chevalier

Bouhier Colonel d'Infanterie ; tous enfans de feu Mre N.... Bouhier Chevalier , Seigneur de Savigny , Président à Mortier au même Parlement ; lequel fut pour frere cadet Mre N... Bouhier Chevalier , Marquis de Lantenay , Conseiller au Grand Conseil , pere de M. l'Abbé Bouhier de Lantenay , Conseiller d'Eglise au Parlement , Doyen de S. Etienne de Dijon , Vicaire Général & Official de Langres , & de M. Bouhier de Lantenay , aussi Conseiller au Parlement , qui a pour fille unique la nouvelle mariée. Messieurs les Présidents Bouhier de Versalieux & de Chevigny , sont encore de la même Famille ; & de cette branche sont, M. le Commandeur Bouhier Chevalier de Malthe , qui a tenu Galère & les Commanderies de Robaicour en Lorraine , & de Belle-Croix près de Châlons sur Saône : M. l'ancien Prevôt de la Ste Chapelle à Dijon : M. le Doyen de cette Eglise, dont l'oncle a esté pareillement Doyen : M. l'Abbé Bouhier de Versalieux leur neveu , Bachelier de Sorbonne & Chanoine en la même Eglise : Madame la Marquise de Belaccueuil en Dauphiné & Madame

d'Antoine femme du Conseiller de ce nom au Parlement de Provence. Cette Famille est également distinguée dans le Parlement de Bourgogne, par son ancienneté & par le nombre & la qualité de ses Alliances; mais elle ne l'est pas moins, par l'amour des Belles-Lettres qu'on y a toujours entretenu: On y conserve depuis long-tems la belle Bibliothèque qui est citée en plusieurs grands Ouvrages; & M. le Président Bouhier qui donne lieu à cet article; a grand soin de l'enrichir de plus en plus.

M O R T S.

M^{re} Charl. Rodrigue Gonfalue de Forbin, Chev. d'Oppede, Exempt des Gardes du Corps du Roy, mourut le 29 Octobre âgé de 33 ans.

M^{re} Pier. Magon de la Baluë, Lieutenant au Regiment des Gardes Françaises, mourut le 11 Novembre âgé de 30 ans sans alliances.

M^{re} Charl. le Boulanger Conf. au G. C. mourut sans alliances le 12 Nov. Il étoit fils puîné de M^{re} Louis le Boulanger Seigneur d'Hacqueville, M^{re}, des Requestes, mort en Sep. 1701, & de
 Dame.

Dame Catherine le Mérat, morte en 1693. Il avoit pour frere aîné M^{re} Louis le Boulanger, Seigneur d'Hacqueville aussi M^{re} des requestes.

Dame Uranie de la Cropte, veuve du Prince Louis Thomas de Savoye, Comte de Soissons, frere aîné du Pr. Eugène de Savoye, Généralissime des Armées de l'Empereur, mourut le 14 Nov. au Monastere des Dames R. de Belle Chasse, Fauxbourg S. Germain, où elle s'étoit retirée; laissant pour fils aîné Emanuel Prince de Soissons, Colonel d'un régiment des Cuirassiers de l'Empereur, né en 1687, qui a épousé en 1713 Therese Princesse de Lichtenstein Duchesse de Niscolsbourg.

N. Santere, Peintre ordinaire du Roy, mourut le 21 Novembre.

Dame N. Jolly de Fleuri, qui avoit épousé le 27 Avril dernier, M. Benoist Bidal Marquis d'Asfeld, Lieutenant Général des Armées du Roy, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Chev. de la Toison d'Or & Conseiller au C. de Guerre, mourut le 23 Nov. Je vous entretins assez amplement dans mon Journal du mois d'Avril dernier, de la Famille de la deffunte.

Novembre 1717.

T

APOSTILLE.

Accouchement extraordinaire, fait par la Dame Ferrot Sage-Femme, demeurant à Paris, dans l'Isle, rue des deux-Ponts.

C Laude Alay Jardinier, demeurant Cul-de-sac S. Laurent, à la Porte S. Denis, aiant sa femme grosse depuis 14 mois, & ne voyant point de disposition pour son Accouchement, fit faire plusieurs consultations de Médecins, Chirurgiens & Accoucheurs, qui ne pûrent convenir qu'elle estoit grosse d'enfant, (après lui avoir fait tous les remèdes imaginables) : Les uns assûroient que cette grossesse ne provenoit que d'un corps étranger qui n'avoit pas pris place dans la matrice ; les autres, que c'étoit un monstre, & les autres, que ce n'estoit qu'un mole. Enfin, un des Chirurgiens s'avisa d'insinuer sa main jusqu'à la matrice, pour en découvrir la vérité. Il déclara que c'estoit une masse de chair déplacée, qu'il estoit impossible de pouvoir tirer du ventre de la mere, sans faire l'Opération Césarienne, & l'exposer à perdre la

DE NOVEMBRE. 219

vie. Les choses en cet état, obligèrent ledit Alay d'avoir recours à la Dame Perrot fort expérimentée dans sa Profession ; laquelle en présence de toute sa Famille & de plusieurs Chirurgiens & amis du mari, fit sa visite ; après quoi, elle protesta que cette femme étoit véritablement grosse d'enfant qui estoit situé dans la matrice, & qu'avec la grace de Dieu, elle sauveroit la mere & l'enfant ; ce qui arriva heureusement le 24 Novembre dernier, le troisieme jour après sa visite ; la mere étant accouchée d'un gros garçon qui a eû vie, contre toute espérance,

De Londres.

Le 13 entre 5 & 6 heures du soir, la Princesse de Galles accoucha heureusement d'un Prince : Aussitôt, le Prince son époux envoya le Lord Hervey fils du Comte de Bristol, un des Seigneurs Gentils-hommes de sa chambre, pour porter cette agréable nouvelle au Roy à Hamptoncourt : Elle fut en même-tems annoncée au peuple par une décharge du Canon du Parc & de la Tour, & par le son des cloches. Il y eût de grandes illuminations & autres démonstrations de joie par toute la Ville.

On écrit de Strasbourg du 20, que l'Ambassadeur du Czar de Moscovie, passa le 18 par cette Ville, avec une suite nombreuse, pour se rendre à la Cour de France.

Un Vaisseau arrivé au Havre, revenant de la Mer du Sud, a rapporté, que les Habitans de la Havanne mécontents du Gouverneur & du Corregidor, qui avoient voulu mettre un Impôt sur le Tabac, les avoient enlevés & fait embarquer dans un Vaisseau pour Cadix.



De Turin, ce 28 Octobre 1717.

LE T T R E

De M. le Chevalier de C * * * fils de défunt M. le Premier Président du Parlement de Turin, à M. Anel Docteur en Chirurgie, Chirurgien de Madame Royale de Savoye, de de son Excellence M^{rs} le Comte de Kinigsegg Ambassadeur de l'Empereur, & Chirurgien Oculiste, par Brevet du Roi.

MONSIEUR,

J'apprens avec plaisir, que Son Excellence Monseigneur le Comte de Kinig-

segg, Ambassadeur de l'Empereur, vient de vous accorder une nouvelle gratification très considérable, en reconnaissance de cette grande cure que vous êtes le bonheur de lui faire en Italie. Je souhaiterois être en état de vous en faire une semblable : Vous ne l'avez pas moins méritée avec moi, puisque je vous suis redevable de la vie, & de la santé : Je ne me tiens pas quitte en vôtre endroit, pour vous avoir procuré l'occasion de guérir la mere du Roy de Sicile. Quoique vous ayez acquis par-là une si haute réputation, & reçu une récompense qui n'est pas moindre, je m'intéresse trop en tout ce qui vous regarde, pour ne vous en pas donner de témoignages en toutes occasions. Agréez donc que je vous exhorte à vous attacher plus que jamais, à faire des recherches dans un Art, où vous faites si facilement & si heureusement des nouvelles découvertes ; dont le succès est si avantageux au Public, & à vous même ; surtout, soyez charitable à vôtre ordinaire, envers les pauvres. Croyez-moi ; c'est à eux seuls que vous devez tous les biens qui vous sont survenus. Je suis, &c.

De Paris, ce 14 Novembre 1717.

REPONSE

De M. ANEL à la Lettre de M. le
Chevalier de C*** fils de défunt
M. le Premier Président du Turin.

M

ONSIEUR,

La Renommée vous a informé des bienfaits que son Excellence Monseigneur le Comte de Kinigsegg vient de me départir si généreusement. Je suis sûr que connoissant son caractère, vous n'en estes pas surpris : La fortune qui nous persecute en général, m'a favorisé de ce côté-là. J'ai respiré long-tems après l'arrivée de S. E. en cette Cour, par la reconnoissance & l'attachement que je lui dois, & que je lui porte ; sans m'attendre d'ailleurs, à un si grand bien-fait de sa part, ny au témoignage de consideration & d'estime, que vous avés M. la bonté de me marquer aujourd'hui à son occasion. Il n'étoit pas besoin M. d'une nouvelle con-

firmation ; vous m'en aviez donné des
 marques assés sensibles par tant d'en-
 droits ; particulièrement, en me procurant
 l'avantage d'être utile au retablissement
 de la santé de Madame Royale ; ce que
 vous fites de la maniere du monde la plus
 généreuse : Souvenés-vous M. que vous
 estiés chez moi à Gènes, dans un lit,
 presque agonisant ; dans le tems que vous
 prîtes la plume à mon insçu, pour faire
 part de ma nouvelle découverte à Ma-
 dame Royale, & pour lui offrir mon se-
 cours ; sans l'informer de vôtre état, ny
 du besoin que vous en aviez vous même :
 Il arriva que cette Princesse ignorant
 vôtre situation fâcheuse, ennuyée de la lon-
 gueur de sa maladie, & pressée de sa
 guérison, hâta mon départ pour me ren-
 dre auprès de sa Personne Royale, &
 que vous vous déterminates à vous trans-
 porter dans une Litière de Gènes à Tu-
 rin, pour m'y suivre au peril de vôtre vie ;
 crainte que l'occasion que vous m'aviez
 procurée ne me manquat. Le zele que vous
 portiés à cette Princesse, & l'affection
 que vous aviez déjà conçue pour moy,
 vous firent faire une Action digne d'A-
 lexandre : Je vous traite aussi, comme si
 vous aviez été lui-même ; & la Princesse

vous régala après vôtre parfaite convalescence, d'un riche Diamant. Vous m'exhortés, Monsieur, à avoir toujours soin des Pauvres infirmes, c'est ce que j'ai deßein de faire plus que jamais. Je continuerai de leur donner audience les après midi, depuis une heure, jusqu'à cinq heures en Hiver; & en E'té, jusqu'à six. Ils trouveront chez moi, tous les secours que je suis capable de leur donner; Remèdes, Pansemens, Opérations, Consultations verbales & par écrit, tant pour la Ville que pour les Provinces; & j'irai panser chez eux, ceux qui ne pourront pas venir chez moi. La Maison où je demeure, rue du Four proche Saint Eustache, vis-à-vis l'avance de l'Hôtel de Soissons, nommé l'Hôtel du Bien des Yeux, est un Hôpital assuré pour eux: Quant à vous, Monsieur, je souhaite que vôtre santé se maintienne long-tems aussi parfaite, qu'elle l'estoit après la cure que je vous ai faite. Je suis &c.

AVIS AU PUBLIC.

LES Ulceres & les Abcez, sont de tous les maux des yeux les plus douloureux & les plus à craindre, tant à

cause de l'aveuglement, qu'à cause de la grande difformité qui en est la suite ordinaire, quand ils sont mal pansez : On voit à Paris tous les jours une infinité de pareils accidens, & surtout aux enfans qui sont les plus sujets aux Fluxions & Ulcères des yeux, & les plus difficiles à gouverner dans cet état. Monsieur de Vvoolhouse Gentil-homme Anglois, Oculiste de pere en fils depuis quatre générations, a un Secret doux, prompt & sûr pour guérir radicalement tous semblables Ulcères, Abscés, Excoriations & Fluxions opiniâtres aux yeux. Il en a donné à Paris une infinité d'épreuves depuis trente années qu'il est dans ce País. Il vient de faire quelques pareilles guérisons, comme à l'enfant de M. le Vauché Marchand Gantier vis-à-vis le grand Portail de S. Sulpice. La Frunelle de cet enfant étoit toute abcédée, ridée, stétrie & enfoncée, jettant bien des matières épaisses ; & les plus habiles Oculistes le disoient entierement perdu. M. de Vvoolhouse est venu aisément à bout de cette guérison ; quoique l'Enfant ne soit pas des plus traittables, à cause de sa grande vivacité : M. de Vvool-

housse vient de guérir d'un semblable abcès, la petite fille de M. Nyon Relieur & Doreur, proche S. Hylaire, contre le Puis certain, sur la Montagne Ste Geneviève; laquelle avoit perdu l'autre œil auparavant, par un semblable mal: Il a fait une guérison surprenante aux deux yeux de l'enfant de M. Thureaux Bourgeois, demeurant rue de la Calande proche le Palais, dont les yeux étoient tout ulcérés & abcedés. M. de Vwoolhousse demeure toujours au Collège de l'Ave-Maria, sur la Montagne Sainte Geneviève, vis-à-vis le Portail S. Estienne du Mont.

De Genes le 17 Novembre.

Le Sénat n'ayant répondu qu'en termes généraux, aux pressantes sollicitations de l'Envoyé d'Espagne, qui demande passage pour les Troupes Espagnoles par les Etats de cette République; cet Envoyé a dépêché aujourd'hui deux Exprés; l'un pour la Cour de Madrid, & l'autre pour la Flote Espagnole, qui est à la vûe de Porto-Ercole. Le départ inopiné de ces deux

DE NOVEMBRE. 227

Exprès intrigue extrêmement le Sénat. D'un autre côté, l'Envoyé de l'Empereur n'inquiète pas moins cette République; la menaçant de toutes sortes d'Actes d'hostilités, au cas qu'elle donne entrée aux Espagnols; & de plus, exigeant d'Elle cinq millions d'emprunt.

APPROBATION.

J'A Y lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* de Novembre 1717, & j'ai cru que la lecture de cet Ouvrage continueroit d'être agréable au Public. Fait à Paris, ce 29 Novembre 1717.

TERRASSON.

T A B L E.

Ayant-propos.	
Réflexions sur la Poësie Française, par le R. P. du Cerceau, p.	5
Le Divorce d'Amour & d'Hymenée, par M. le Grand.	59
Épître à M. l'Abbé de C. par M. de de Beauchamps	66

T A B L E.

Description de l'Isle de Ceylan, par M. B. d'A.	70
Nouvelles Etrangeres.	131
Statuts de l'Ordre de la joie.	150
L'Origine du Préjugé, Fable, par M ^{lle} du Lu.	155
Enigmes.	165
Chanson.	168
Règle artificielle du tems par M. Henri Sully.	169
Journal de Paris.	175
Compliment du R. P. Surian fait au Roy le jour de la Toussaints.	175
Cérémonies du Baptême de M. le Comte de Clermont.	185
Ouverture de l'Académie des Sciences & des Belles Lettres	191
Stances présentées au Roy, par M. Martineau de Solleyne	197
Suite des Nouvelles Etrangeres	206
Dons du Roy	209
Mariages	214
Morts	216
Apostille	218
Lettre de M. le Ch. de C. fils du feu premier Président de Turin, à M. Anel, avec la Réponse de M. Anel à M. le Ch. de C.	220
Avis	224
Nouvelles de Génes.	226

LE
NOUVEAU
MERCURE

Le prix est de 20 sols.

Décembre 1717.

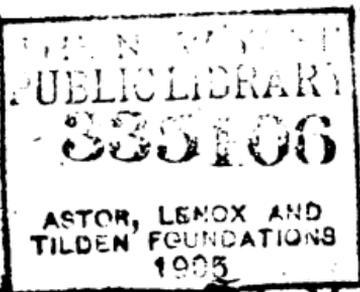


A PARIS,
PIERRE RIBOU, Quay des
Augustins, à l'Image S. Louïs.
ET
GREGOIRE DUPUIS, rue S.
Jacques, à la Fontaine d'Or.

Chez {

M. DCCXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roy.



ERRATA.

DU MOIS DE NOVEMBRE.

- P** Age 88, ligne 29. effacés, en tirant vers le Midy.
Page 168, lig. 13. ne soit, ajoutés, pas.
Page 168, lig. 14. préféré, lises, préférée.
Page 190, lig. 10, Mchemet Beg, lises, Mchemet Riza-Beg.
Page 192, lig. 3. M.l'Abbé Mahudel, lises, M. Mahudel Medecin.



AVANT-PROPOS.

*M*E voici enfin arrivé
au bout d'une carrière,
que j'ai peut-être fournie
avec plus de courage que de
succès. Il y a un an que de mois
en mois, je publie un nouveau
Livre : J'ai peine à concevoir,
comment j'ai pu contracter un
pareil engagement. Mais, pour
sçavoir, si je dois aujourd'hui
me reprocher cette Audace, ou
m'en applaudir ; il faudroit que
les jugemens que le Public a porté
de mon travail, me pûssent être
révelés. Or, un Auteur est ra-

AVANT-PROPOS.

rement informé de l'opinion que son Ouvrage a donnée de lui dans le monde. Les Personnes qui m'honorent de leur amitié, me félicitent en vain ; j'ai raison de craindre, que la bien-veillance ne leur fasse trop d'illusion en ma faveur. Mais, oserai-je le dire ; les Personnes d'un rang & d'un mérite très distingué me sont garants, que mon Ouvrage n'a pas été désagréable au Public : En m'engageant à le continuer, je cède à leurs conseils : Je me complais même à les considérer comme des ordres : Voilà mon Bail renouvelé.

Je promets au Public, sur la foy de mon Zele., que je me rendrai de plus en plus digne de son indulgence

AVANT-PROPOS.

Je me flate, que quelques Personnes connues dans la Litterature, continueront d'enrichir mes Recueils de ces Dissertations utiles, où l'on trouve des vérités neuves, développées avec grace, des Principes Philosophiques présentés à l'esprit sans aucune ostentation Pédantesque. Le R. P. D. C. continuera pendant quelques mois, à donner par morceaux dis-joints, son Systême complet sur la Poesie Françoisé.

Je n'ai pas été malhûreux jusqu'à présent en Pièces de Vers. Je ferai ensorte que rien ne m'échape à l'avenir, de ce que nôtre Parnasse produira de bon.

A l'égard des Nouvelles, soit de France ou des Pais Etrangers;

AVANT-PROPOS.

elles ne peuvent être également abondantes & singulieres. Les Evenemens mémorables, les Révolutions intéressantes ne se distribuans pas à proportion égale dans tous les mois. Ainsi, pourvu que je sache recueillir par la voye de mes correspondances, tout ce qui sera arrivé de remarquable dans l'Europe, & que je ne perde pas de vûe l'Histoire Parisienne; je croirai avoir fait tout mon devoir.

Je demande, à titre de justice, qu'on me fasse grace de quelques fautes, qui échapent nécessairement à quiconque corrige les Epreuves imprimées. Je promets de donner toute l'attention que demande ce soin particulier.



LE
NOUVEAU
MERCURE.

E X A M E N

D E S

TRANSPOSITIONS PERMISES ;

Ou défendues dans le stile Poétique.



U A N D je ne me serois pas engagé dans ma Dissertation précédente, à traiter en détail, ce qui regarde les Transpositions ; & à faire la distinction de celles qui sont permises , & de celles qui ne le sont pas ; c'est un point si essentiel à mon sujet , que

A iij

LE MERCURE

je ne pourrois me dispenser d'en parler.

En effet, comme entre les Transpositions qui caractérisent le tour Poétique, par la suspension qu'elles introduisent dans la Phrase, il y en a que la Langue admet, & d'autres qu'elle rejette; tout ce que j'ai dit jusqu'ici, & de la suspension & des transpositions, se réduiroit aux termes d'une pure spéculation; si je ne donnois des règles sûres, pour discerner celles qui sont de mise, de celles qui ne le sont pas. Je sçai bien que l'usage, qui est le Grand Maître de la Langue, semble les déterminer; mais, outre qu'il y a des Transpositions qui sont propres à la Poësie & que la Prose ne souffre pas; que l'usage même qu'en fait la Poësie, n'est pas bien certain, bien déterminé & hors de toute contestation, au moins à l'égard de quelques-unes de ces Transpositions; il y a lieu de douter, si ce principe de l'usage, auquel on rapporte tout dans les bizarreries prétendues de la Langue, ne suppose pas lui-même un principe ultérieur, & s'il n'est pas fondé sur quelque raison.

DE DECEMBRE. 9

Pour moi ; si j'ose dire ce que j'en pense , je suis persuadé que les irrégularitez même les plus bizarres , en fait de Langage , ont un principe caché que peu de gens pénètrent ; mais , dont tout le monde suit l'impression sans le connoître. C'est une sorte d'instinct qui inspire toute une Nation ; & qui , quoi qu'à l'aveugle , conduit aussi sûrement l'ignorant , que la raison & la règle dirigent l'Homme de Lettres & le Grammaticien. Pourquoi , entre deux façons de parler , qui d'elles-mêmes n'ont rien de vicieux , l'une est-elle admise & l'autre réprouvée ? On répond que cela vient de l'usage , qui admet l'une & qui désavouë l'autre , & l'on feroit scrupule de creuser plus avant. Mais , comme de la maniere que les Hommes sont faits , toute une Nation ne se détermine pas à préférer une expression à une autre , sans qu'il y ait quelque raison solide de préférence ; j'ose dire , que si on vouloit un peu creuser en cette matière , on trouveroit infailliblement ou dans le génie de la Langue , ou dans le goût de la Nation , le principe caché qui , sans que nous nous en appercevions , dé-

cide dans nous , de ce que nous devons admettre en fait de Langage , & de ce que nous devons réproûver.

Or , c'est à ce principe que j'ai tâché de remonter , non pas , pour régler quelles sont les Transpositions dont on peut user , & quelles sont celles dont on doit s'abstenir ; puisque , cela n'appartient qu'à l'usage : Mais , pour justifier l'usage même dans celles qu'il a permises , comme dans celles qu'il a condamnées. J'aurois pû m'en tenir à faire un détail exact des différentes inversions qui sont d'alloy dans la Poësie , & à les appuyer par des exemples tirez de nos meilleurs Poëtes : C'estoit même , à peu près , à quoi je m'estois borné d'abord. Le hazard , sans que j'en eusse dessein , me mena plus loin ; car , en lisant à quelques-uns des mes amis , ce que j'avois jetté sur le papier , touchant les Transpositions , & en ayant rapporté une qui , de mon aveu , étoit bonne ; mais , que j'avoüois qui m'embarraçoit ; parce que je ne trouvois pas qu'elle quadrât avec les autres de même espece , & que je ne voyois pas d'ailleurs , ce qui pouvoit la tirer hors de la règle ; un d'eux , hom-

DE DECEMBRE. 11

me de beaucoup d'esprit * & qui sans être Poëte , est fort au fait sur la Poësie , me donna sur le champ le dénouëment que je cherchois , en me faisant remarquer , que ce qui autorisoit cette Transposition ; c'estoit qu'elle se pouvoit faire sans ambiguïté & sans équivoque. Sa raison qui me parut décisive pour la difficulté dont il s'agissoit , me donna lieu d'envisager toutes les autres Transpositions par le même endroit. Je les examinai , & les étudiaï de nouveau ; & à force de les remanier & de les confronter ensemble , je trouvai dans ce qu'on m'avoit dit pour une , la clef de toutes les autres , & le principe général & déterminant , qui a fait admettre celles qui sont en usage , & qui a fait exclure celles qui n'y sont pas.

C'est ce que je vais tâcher de développer ; & pour y parvenir , il faut supposer d'abord , que les Transpositions ne peuvent rouler que sur deux fortes de termes qui sont , pour ainsi parler , le corps de la Phrase ; c'est-à-dire ou sur les noms , ou sur les verbes.

* *M. l'Abbé de Pons.*

12 LE MERCURE

Sur les noms , soit par rapport à d'autres noms dont ils dépendent , soit par rapport aux verbes , qu'ils gouvernent ou dont ils sont gouvernez. Sur les verbes, par rapport à d'autres verbes avec lesquels ils se trouvent liez par la construction.

A l'égard des Verbes , il n'y a point de distinction à faire entre les tems differents ; présent , passé & futur , sur lesquels ils roulent. Car, comme cela ne change rien à leur signification essentielle , dès qu'ils souffrent la transposition dans un de ces tems , ils la peuvent souffrir dans tous les autres. Il n'en est pas de même des noms , par rapport aux cas differens dont ils sont composez , & dont les uns admettent la transposition sans restriction ; & les autres ne s'y prêtent qu'avec précaution , & qu'en certaines situations. Le Datif par exemple , se transpose tant qu'on veut , & presque sans aucune exception. Le Génitif & l'Ablatif se transposent aussi le plus souvent , hors en quelques rencontres particulieres. Le Nominatif au contraire, & l'Accusatif n'admettent la transposition qu'à certaines conditions,

& ce dernier encore plus rarement que l'autre. C'est ce que le Lecteur reconnoîtra par lui-même ; lorsque j'entre-rai dans le détail des transpositions , par rapport à ces différens cas. Je ne mets point ici le Vocatif en ligne de compte , parce que , n'ayant proprement point de régime ny actif , ny passif , il est absolument indépendant. Au reste , je crois qu'on ne trouvera pas mauvais , qu'en parlant de tous ces cas , je me règle sur l'Analogie latine : il m'a paru que dans une matière qui ne regarde gueres que les gens de Lettres , je devois en user ainsi , pour leur plus grande commodité ; & je ne disconviendrai pas que je n'aye û aussi en cela , un peu égard à la mienne. La différence de certains cas dans nôtre Langue , est si peu marquée , que j'aurois esté fort embarrassé à distinguer en plusieurs occasions , le Génitif de l'Abblatif. Il m'a donc fallu , pour les fixer , avoir recours à la Méthode qu'on suit dans les Déclinaisons de la Langue Latine ; & suivant ce plan , j'appelle Nominatif, Génitif &c. ce qui dans nôtre Langue , répond au Nominatif , Génitif & autres cas des Latins. Détail de

Grammaire assez desagréable , mais si utile , que je me flate , qu'on voudra bien l'excuser en faveur de la clarté qu'il répandra sur tout ce que j'ai à dire des transpositions.

Ce fut dans la discussion de ces cas différens , qu'ayant remarqué que des cinq cas , à l'égard desquels la transposition pouvoit avoir lieu , le Datif l'admettoit sans violence , & même assés naturellement ; qu'à peu de chose près , il en estoit de mesme du Génitif & de l'Ablatif ; mais qu'au contraire , le Nominatif ne la souffroit qu'à peine , & seulement en certaines conjonctures ; & que l'Accusatif y répugnoit presque totalement ; je voulus démêler d'où pouvoit venir tant de répugnance dans les derniers , & tant de facilité dans les premiers : Car , d'attribuer cela à la bizarrerie de l'usage , il me paroissoit que ç'estoit éviter la difficulté , & non pas la résoudre. Je me figurai donc qu'il falloit nécessairement qu'il yût dans quelques-uns de ces cas , quelque chose de particulier qui ne se trouvât pas dans les autres. Sur cela , je me mis à les examiner tous en détail , dans trois sortes de

DE DECEMBRE. 15

noms différens , tels que je les représente ici.

SINGULIER.

Nominatif,	L'homme. La table. Le temple.
Genitif.	De l'homme. De la table. Du temple.
Datif.	A l'homme. A la table. Au temple.
Accusatif.	L'homme. La table. Le temple.
Ablatif.	De l'homme. De la table. Du temple.

PLURIER.

Nominatif.	Les hommes. Les tables. Les temples.
Genitif.	Des hommes. Des tables. Des temples.
Datif.	Aux hommes. Aux tables. Aux temples.
Accusatif.	Les hommes. Les tables. Les temples.
Ablatif.	Des hommes. Des tables. Des temples.

Comme les noms dans nôtre Langue, n'ont point d'inflexions différentes, ainsi que dans la latine, c'est l'article seul qui y distingue les cas. Or, je remarquai qu'il n'y avoit que le Datif qui fût un article particulier, lequel ne lui fût commun avec aucun autre cas; c'est l'article *à* ou *au* pour le singulier, & *aux* pour le pluriel. Aussi, remarquai-je en mesme tems, que c'estoit, comme on le verra dans la suite, celui de tous les cas, dont la transposition

étoit la plus naturelle, & avoit le plus d'agrément & de douceur. Pour le Génitif & l'Ablatif, je trouvai une entière conformité entr'eux; de sorte que, quand ils concourent ensemble, ils semblent deux Génitifs de suite; car, en disant : *De l'Armée de César il passa dans celle de Pompée*; cela fait à peu près le mesme effet, que si on disoit : *Il estoit le meilleur Soldat de l'Armée de César*. Sur quoi, je fis trois observations; la première, que ce concours de l'Ablatif & du Génitif étoient rares. La seconde, que comme ils figuroient de la mesme manière que deux Génitifs; ils devoient aussi observer la mesme règle; & que par conséquent, il ne pouvoit y avoir de transposition entr'eux, non plus qu'entre deux Génitifs, à cause de l'équivoque qui en résulteroit, comme je l'expliquerai dans l'article de cette transposition. Enfin, la troisième observation que je fis, fut que partout ailleurs, où il n'y avoit point lieu à une semblable équivoque, le Génitif & l'Ablatif pouvoient se transposer: De sorte qu'estant d'eux-mêmes & de leur nature, très susceptibles de transposition,

ce

ce n'estoit qu'accidentellement qu'ils y répugnoient quelquefois, & toujours, pour éviter l'ambiguité & l'équivoque, que cette transposition y pourroit mettre.

Enfin, je trouvai entre le Nominatif & l'Accusatif, une ressemblance plus parfaite encore par sa simplicité, qu'entre le Génitif & l'Ablatif; car, ny l'un ny l'autre n'ont d'articles: Ressemblance d'ailleurs, bien autrement incommode que dans les deux autres cas; en ce que se trouvant presque toujours ensemble par la constitution de la phrase, où le verbe doit avoir son Nominatif & son cas, lequel pour le plus souvent, est l'Accusatif; il n'y avoit que l'ordre de la marche entr'eux qui pût les caractériser: De sorte qu'on ne pouvoit discerner le Nominatif de l'Accusatif, que parce que celui-là précédoit le verbe, & celui-ci le suivait: Car, si on veut transposer les termes de cette phrase; *César aimoit la gloire*, en disant; *la gloire aimoit César*; on prendra cela plutôt pour un changement de phrase, que pour une transposition. *La gloire* passera pour le Nominatif, parce qu'elle est devant le

verbe, & *César* pour l'Accusatif, parce qu'il est après ; & personne ne s'imaginera qu'on veuille dire dans cette transposition, que c'est *César* qui aimoit la gloire, & non pas la gloire qui aimoit *César*.

De cette remarque je tirai deux conséquences. La première, que la répugnance que ces deux cas sembloient avoir à la transposition, ne venoit que de la confusion inévitable que leur uniformité causeroit dans la phrase, pour peu qu'on en troublât l'ordre naturel : La seconde, que toutes les fois qu'il n'y avoit point d'ambiguïté à craindre, on pouvoit transposer ces deux cas comme les autres ; & que c'étoit pour cela qu'il y avoit des occasions, où la transposition du Nominatif, loin de choquer, avoit un très bon effet.

Enfin, ramassant tout ce que j'avois fait d'observations, & considérant que le Datif ne repugnoit presque jamais à la transposition ; parce qu'ayant sa marque particulière dans son article, l'inversion à son égard, ne pouvoit causer d'ambiguïté : Que les autres cas ne l'excluoient, que quand elle faisoit

un sens douteux & équivoque ; & que hors delà , ils l'admettoient librement : Que de mesme , comme on le verra dans son lieu , elle se souffroit entre deux verbes , lorsqu'elle n'y apportoit point d'embarras & de confusion ; je tirai cette conséquence générale , dont je fais la règle décisive , pour discerner les bonnes & les mauvaises transpositions : *Que toute inversion de phrase est permise & légitime , dès qu'elle n'en altère point la clarté , & qu'elle n'y cause ni confusion , ni équivoque.* Principe , d'autant plus solide & plus sûr , qu'il est fondé sur le génie de la Langue françoise , dont le caractère propre & particulier , est la clarté. La constitution simple & naturelle de la phrase , dans laquelle l'expression suit l'ordre de la pensée , nous en est une preuve. Nôtre Langue se prestera toujours sans répugnance aux tours les plus hardis , aux figures les plus outrées , aux transpositions les plus extraordinaires , à toutes les libertez , & aux désordres même de la Poësie , si j'ose parler ainsi ; mais , à cette condition , que sa clarté n'en souffrira point. Tant de beautés & d'or-

nements qu'il vous plaira; mais ny obscurité, ny confusion, ny équivoque. La clarté est un point, sur lequel elle n'admet aucune compensation, & elle préférera toujours une simplicité sans embarras, à un sublime obscur & fatigant.

Ce principe étant établi, il ne reste plus qu'à l'appliquer, & cette application même en fera la preuve; car, en examinant sur cette règle, toutes les transpositions, tant bonnes que mauvaises, je ferai toucher au doigt: Que les premières ne sont permises, que parce qu'en donnant de la beauté à la phrase, elles n'en altèrent point la clarté; & que les autres ne sont rejetées, que parce que, sous prétexte d'embellir la phrase, elles l'obscurcissent.

Et comme, de toutes les transpositions, celle du Datif est la plus naturelle; c'est par elle aussi que je crois devoir commencer, en l'examinant, & par rapport aux verbes, & par rapport aux noms, avec lesquels le Datif peut estre transposé.

E X A M E N.

De la Transposition du Datif.

Le Datif est ordinairement régi par un verbe qui le demande après lui : Comme quand on dit. *Tout conspire à mes desseins. On s'oppose à mes vœux. Dérober sa tête à un fardeau.* Voilà comment on doit parler en prose, où l'on place le verbe devant le cas qui en dépend : En Vers, c'est tout le contraire. Le stile poétique exige, qu'en renversant la phrase, on transporte le cas devant le verbe, & qu'on dise : *A mes desseins tout conspire. A mes vœux on s'oppose. A un fardeau dérober sa tête :* Et c'est ainsi qu'en use Racine.

1. *A mes justes desseins je vois tout conspiper.*

2. *Il se plaint qu'à ses vœux un autre amour s'oppose.*

3. *Chacun à ce fardeau veut dérober sa tête.*

Tragédie de Mithridate.

1. *Act. III. Sc. I.*

2. *Act. II. Sc. VI.*

3. *Act. III. Sc. I.*

Ce n'est pas à dire, que Racine lui-même suive toujours cette méthode; car, dans un autre endroit, il dit sans user de transposition.

** Tu ne t'attendois pas sans doute à ce Discours.*

Mais en cela même, il s'écarte de sa pratique ordinaire; & il est évident qu'il seroit plus poétique d'user de transposition, & de dire.

Sans doute à ce Discours tu ne t'attendois pas.

On peut donc établir, comme une règle sûre, que le stile poétique exige la Transposition du datif, par rapport aux verbes dont ce datif dépend.

Je ne prétends pas néanmoins qu'il ne soit jamais permis de s'abstenir de transpositions, tant à l'égard de ce cas, que des autres qui en sont susceptibles; car, sur ce pied, il faudroit mettre dans un vers, toutes les transpositions qui pourroient y entrer: Ce qui seroit le plus souvent un très mauvais effet. Il y a du plus & du moins, & des tempéraments à garder en tout.

** Acte I. Sc. I.*

eela. C'est de quoi je parlerai plus au long dans la suite, lorsque je traiterai de l'usage qu'on doit faire des transpositions. Mais quant à présent, je me borne à déterminer ce que le tour de la Poesie exige de lui-même, & à quoi il faut s'assujettir, lorsqu'il n'y a point de raison légitime de s'en dispenser.

Outre les Verbes qui gouvernent des datifs, il y a aussi des adjectifs, dont ces mêmes datifs dépendent.

Quelquefois, ces adjectifs sont liez à un verbe. Comme quand on dit. Ce fils fut cruel à son *Pere*. Quelquefois, ils se trouvent seuls & sans verbe, comme si on disoit : *Et par un trait funeste à sa gloire*. Et quelquefois aussi, ils sont participes d'un verbe. C'est ainsi qu'on dit. *Soumis à mes loix, attaché à son devoir*. Trois situations, par rapport aux quelles il faut considerer la Transposition du datif.

Toutes les fois que l'adjectif fait lui-même partie d'un verbe, ou qu'il est lié à un verbe, il peut-être regardé comme verbe par rapport au datif qui le suit, & par consequent, la Trans-

position du Datif a lieu à son égard aussi naturellement qu'à l'égard des verbes. En voici des exemples, dont je forge le premier, parce que je n'en trouve point sous ma main; & je prie le Lecteur d'agréer que j'en use de la sorte, lorsqu'ils me manqueront.

A son Pere ce Fils fut toujours trop cruel.

Je sçay que de tout tems à mès ordres soumis,

Il hait autant que moi nos communs Ennemis.

Dans le premier exemple, l'Adjectif est joint à un verbe; dans le second, l'Adjectif est participe, & la Transposition fait fort bien dans tous les deux.

Mais, lorsque l'Adjectif est tout seul, & qu'il n'est point participe, il est difficile que la Transposition ne cause de l'ambiguité dans la Phrase. S'il falloit dire, par exemple.

Mais, entreprise hélas! Trop funeste à sa gloire.

Et qu'on Transposât ainsi.

1. Act. II. Sc. 3.

Mais,

Mais, entreprise hélas ! A sa gloire funeste.

Cette Transposition ne vaudroit rien , parce qu'on pourroit douter, si l'Adjectif, *funeste*, se rapporteroit à *entreprise*, ou à *gloire*; & que selon le principe général des transpositions, on n'en doit point user, dès qu'elles peuvent apporter la moindre obscurité au sens de la Phrase. Toutes les précédentes ne sont bonnes, que parce qu'elles n'en altèrent en rien la clarté; de sorte même, que si en gardant la transposition dans ce dernier Vers, on pouvoit le tourner, de manière qu'il n'yût lieu à aucune équivoque; comme si on disoit,

Mais, à sa gloire hélas ! Entreprise funeste.

la Transposition seroit beaucoup plus tolerable. Cependant, comme dans ces termes, *à sa gloire*, l'article *à*, qui n'est point encore déterminé, peut passer pour préposition, & avoir le même sens que, *ad ejus gloriam* en

Décembre 1717.

C

latin; c'est-à-dire, marquer un Accusatif; comme si on disoit: *A sa gloire il faut que je le publie*; l'esprit souffre dans l'incertitude où il est, si l'article, à, est ici un article ou une préposition; & si c'est un Datif ou un Accusatif qu'il lui annonce: Or, il ne faut jamais que l'esprit travaille pour deviner ce qu'on lui expose. Quelque belle que fût une transposition, on doit toujours la sacrifier en faveur de la clarté; ou plutôt, elle n'est plus recevable, dès qu'elle pèche contre ce principe.

C'est de la suspension que la Poësie demande, & non de l'incertitude; deux impressions qu'il ne faut point confondre. L'incertitude renferme la suspension, & en corrompt l'agrément par la peine, & la perplexité qu'elle y porte; mais, la suspension ne suppose point l'incertitude. Son idée au contraire, ne nous présente qu'une attente agréable de ce qu'elle nous annonce, & qu'elle nous met par avance à portée, de deviner au moins en partie. Par exemple, dans le Vers suivant.

1 *Aux offres des Romains , ma Mere
ouvrit les yeux.*

Il y a de la suspension , mais , il n'y a point d'incertitude ; parce que la particule *aux* , marque évidemment un article & non, une préposition: Et quand il y auroit , à l'offre des Romains , ce seroit la même chose , comme on peut le voir dans le Vers qui suit.

2 *A mille coups mortels contre eux
me devoûer.*

Cette particule , à , détermine absolument le Datif , & annonce le verbe qui demande ce cas : De sorte que , quand ce verbe arrive , l'esprit qui étoit demeuré en suspens , durant le premier hémistiche , est enfin content & satisfait ; parce qu'il trouve ce qu'on lui avoit annoncé , & ce qu'il s'étoit promis. Au lieu que , quand il ne sçait si la particule ; à , est article ou préposition ; & si elle prépare à un Datif

1 *Act. 1. Sc. 1.*

2 *Act. 1. Sc. 1.*

Cij

ou à un Accusatif, comme dans ces termes ci-dessus, *à sa gloire*; il souffre, il peine, il n'ose prendre de parti entre le Datif & l'Accusatif; ou, s'il le prend, il risque à se voir obligé de revenir sur ses pas; chose desagréable pour nôtre esprit, & mortifiante pour nôtre vanité. Toute erreur nous humilie; & comme nous n'aimons pas à être humiliés, nous voulons toujours du mal à ceux qui ont donné occasion à nôtre humiliation: Nous cherchons à nous disculper à leurs dépens; & sur ce point, comme dans toutes les choses où nous avons quelque tort, nous nous en prenons toujours plus volontiers à autrui, qu'à nous mêmes. Or, rien n'est plus facheux, & plus imprudent à un Auteur, que de mettre son Lecteur, c'est à-dire son juge, contre lui. Enfin, ce qui fait auprès de nous le mérite de la suspension, & le desagrement de l'incertitude, est fondé sur la bonne opinion que nous avons de nôtre intelligence. Nous voulons deviner, ce qui est la chose du monde qui blesse le plus nôtre esprit; mais, nous ne voulons pas nous tromper; ce qui est la cho-

se du monde qui l'humilie le plus : Or, par tout où il y a du doute & de l'incertitude, il faut, ou que l'esprit s'arrête tout-court, ou qu'il s'expose à se mêprendre : S'il est obligé de s'arrêter, c'est un aveu de son peu de pénétration ; s'il passe outre, c'est précipitation & imprudence ; deux partis qui blessent presque également son orgueil, & dont il sçait toujours mauvais gré, à ceux qui ne lui laissent sur cela que le choix. Au lieu que, quand il n'y a que de la suspension ; il a le plaisir pur de pouvoir deviner, sans courir risque de se tromper. Peut-être ; trouvera-t-on que je me suis trop étendu sur ce point ; mais, dans une matière si mince d'elle-même, je ne crois pas devoir rejeter, ce qui peut en quelque sorte, en corriger la sécheresse ; sur-tout, quand ce sont des réflexions que mon sujet me fournit de lui-même : Et d'ailleurs, il est bon que, par le rapport secret que des minuties de Grammaire ont à nôtre amour propre, nous ayons occasion de connoître jusqu'où s'étend sa tyrannie.

Voilà à peu près, à quoi se réduit la Transposition du Datif, à l'égard des

verbes & des Adjectifs dont il peut dépendre.

Mais, comme il peut encore se trouver en concurrence avec d'autres cas; il est à propos d'examiner qui sont ceux, à l'égard desquels il admet la transposition, & ceux avec qui il la comporte moins. Ce qu'on peut dire en général; c'est que, quand la transposition souffre de la difficulté, cela vient moins de la part du Datif, que de celle des autres cas avec lesquels il se trouve lié. De lui-même, il s'y prête toujours assez volontiers.

Voici pourtant une rencontre, où il paroît autant de résistance de sa part à la transposition, qu'il peut y en avoir du côté du Genitif: Car, supposons qu'on veuille transposer ces deux cas dans le Vers suivant,

*Au plus grand des Héros, j'ose le
comparer.*

Il faudra dire.

*Des Héros au plus grand, j'ose le
comparer.*

Transposition qui paroît sonner mal,
& qui même, n'est pas nécessaire dans

DE DECEMBRE. 31

ce Vers, où il y en a déjà une. Mais, ce qui rend ce Vers rude, ce n'est pas la multiplicité des transpositions ; c'est la qualité de l'une des deux ; je veux dire, celle du Genitif & du Datif qui y repugnent également. Le Genitif premièrement, à cause de l'article, *des*, qui devient alors équivoque entre lui & l'Ablatif. Car, on ne sçait, si cet hémistiche, *des Romains au plus grand*, annonce une simple comparaison, ou une espèce de gradation, comme *du petit au grand* : En second lieu, du côté du Datif, on doute si la particule, *au*, est un article, ou une préposition ; si elle désigne un Datif, ou un Accusatif. Et ce qui semble prouver, que l'incongruité de la transposition vient de là en partie ; c'est que si on change le Nominatif en Datif, & qu'on dise,

*Des Héros le plus grand se fit
voir à nos yeux.*

la Transposition sera bonne.

J'ai dit que ce qui donnoit de la rudesse au Vers, n'étoit pas la multi-

*Des Héros au plus grand, j'ose le com-
parer.*

plicité de transpositions qu'il renferme , mais , la qualité de l'une de ces transpositions : C'est ce qu'il faut que j'explique , quoi que cela regarde proprement l'usage & le ménagement des transpositions , dont j'ai dessein de traiter à part; mais, pour ne point laisser le Lecteur dans l'embarras , je crois devoir par avance, en toucher ici quelque chose.

En quoi donc , est-ce que la qualité d'une des transpositions dans ce dernier Vers , en cause la rudesse ? C'est en ce qu'une de ces transpositions est double ; c'est-à-dire , en ce que le même cas est transposé deux fois , l'une avec un autre cas , & l'autre avec son verbe. Car , quoique la Phrase Poétique exige des transpositions , elle ne les admet néanmoins , comme nous l'avons remarqué , qu'autant qu'elles n'embarrassent point trop la Phrase Or, la Phrase ne peut manquer d'être embarrassée , dès qu'un terme qui a de la liaison avec deux autres , est transposé à l'égard de tous les deux ; & c'est ce qui arrive dans ce Vers.

*Des Héros au plus grand , j'ose le
comparer.*

DE DECEMBRE. 33

Au plus grand, qui est un Datif, est déjà transposé, par rapport à son verbe qu'il précède; car, dans l'ordre naturel, il devoit le suivre, & on devoit dire, *comparer au plus grand*. On le transpose encore à l'égard du Génitif qu'il régit; puisqu'au lieu de dire. *Au plus grand des Héros*, on dit, *des Héros au plus grand*. Voilà donc, le même cas transposé deux fois: De sorte qu'il faut que l'esprit fasse deux opérations sur le même terme, pour démêler le vrai sens que cette duplicité de transposition obscurcit. Ce n'est plus un plaisir, tel que celui de la suspension; c'est une peine & une espèce de torture, dont nôtre délicatesse ne s'accommode pas.

D'où vient que dans la seconde manière de tourner ce même Vers, en changeant le Datif en Nominatif; & en disant,

*Des Héros le plus grand se fit
voir à nos yeux.*

la transposition est de mise? C'est qu'alors, le même mot n'est transposé qu'une fois.

34 LE MERCURE

Et pour prouver encore plus sensiblement, que la dureté de l'autre Vers, *des Héros au plus grand &c.* ne vient point de ce qu'il y a deux transpositions; mais, de ce que l'une des deux est double; c'est-à-dire, que le même terme y est transposé deux fois; je vais citer un Vers de Racine, aussi compliqué qu'il puisse y en avoir, par la multitude des termes différents qui le composent, & qui forment deux transpositions; sans que pourtant, la beauté du Vers, ny la clarté de la Phrase en souffrent. Le voici.

1 *De mon Pere à la Reyne il conta
la disgrâce.*

Il y a dans ce Vers un Nominatif, *il*; un Génitif, *de mon Pere*; un Datif; *à la Reyne*; un Accusatif; *la disgrâce*; un verbe, *conta*. Il s'y trouve de plus, deux transpositions, mais, toutes deux simples; c'est-à-dire, qu'il n'y a aucun terme qui soit transposé deux fois. Le Génitif l'est, par rapport à l'Accusatif; *de mon Pere la disgrâce*,

1 *Act. I. Sc. I.*

DE DECEMBRE. 35

au lieu de dire , la disgrâce de mon Pere. Le Datif l'est , par rapport au verbe qui le gouverne, *à la Reyne il conta* , au lieu de dire il conta à la Reyne. Ainsi, cela ne fait point d'embarras ; cela n'altère point la clarté de la Phrase ; & dès lors , selon nôtre principe , les transpositions sont bonnes. Ce n'est donc point la multiplicité des transpositions , mais , leur qualité qui peut nuire à la beauté du Vers. Passons aux autres cas avec lesquels le Datif peut se rencontrer.

Il se trouve quelquefois deux Datifs ensemble , comme dans ce Vers.

Aux Gaulois , aux Romains , sa valeur fut fatale.

Mais , ces deux Datifs n'ayant point de dépendance l'un de l'autre , il ne peut y avoir entre eux de transposition. L'arrangement en est purement arbitraire : On peut mettre le premier ou le dernier , celui des deux qu'on juge à propos ; & c'est dans cette occasion que , comme dit Dom Japhet.

Il n'importe guere.

Que Pascal soit devant , ou Pascal soit derriere.

On peut dire la même chose du Datif , par rapport au Nominatif & à l'Accusatif ; parce que , quoiqu'ils se trouvent ensemble dans une même Phrase , c'est sans dépendance l'un de l'autre , & par conséquent , sans qu'il puisse y avoir de transposition. Il n'en faut point d'autre exemple , que le dernier Vers que j'ai cité de Racine.

*De mon Pere à la Reyne il conta
la disgrace.*

Car dans ce Vers , le Datif , à la Reyne , ne dépend que du verbe , il conta ; & n'a point de rapport , ny au Genitif , de mon Pere , ny à l'Accusatif , disgrace.

Il ne reste que l'Ablatif, avec lequel le Datif puisse se rencontrer ; mais , ny le Datif , ny aucun autre cas ne peut être lié avec l'Ablatif , qui ne dépend que des verbes , comme on l'expliquera en son lieu. Dans le Vers suivant de Despreaux ,

*De Paris au Perou , du Japon juf-
qu'à Rome.*

Sat. VIII.

il faut prendre garde que la particule, *au*, n'est point article, mais, préposition; & qu'elle ne désigne pas un Datif, mais, un Accusatif. Ainsi, cela ne regarde point la transposition du Datif, à laquelle nous nous bornons dans cet article, & que je crois avoir examinée, selon toutes les situations que ce cas peut avoir.

Or, de tout ce que j'ai dit jusqu'ici sur la transposition du Datif, je tire trois conséquences.

La 1^e: Que de lui-même, il ne répugne presque jamais à la transposition, & que, quand elle ne se peut faire ce n'est gueres de son côté que l'affaire manque.

La 2^e: Que la seule occasion où il paroît ne la pas souffrir si commodément, est quand, la particule, *à*, ou, *au*, qui fait son article déterminant, se peut prendre pour une préposition, & former par là une équivoque, comme quand on dit: J'ose le dire *à sa gloire*.

La 3^e: Que quand, par la nature des autres cas avec lesquels il concourt, la transposition ne peut se pratiquer; elle ne se trouve excluse, qu'à raison

38 LE MERCURE

de l'équivoque & de l'ambiguïté qu'elle introduiroit dans la Phrase.

Conséquences, qui toutes trois, quadreront avec le principe général que j'ai établi sur les transpositions, & en même tems, en font la preuve; sçavoir.

Que toute transposition est permise, dès qu'elle peut se faire sans altérer la clarté de la Phrase.

Jusqu'à présent, je n'ai envisagé la transposition du Datif, que dans ce qu'elle a d'essentiel, & uniquement pour régler, quand elle pouvoit avoir lieu. Mais comme, quelque naturelle & quelque douce qu'elle soit par elle-même, elle peut avoir plus ou moins de beauté, selon la maniere dont on la pratique, il ne sera pas hors de propos de faire sur cela quelques remarques.

La principale, & celle qui renferme toutes les autres, & qui est générale pour tous les cas, est que plus ils sont éloignés du mot, auquel ils sont liés & dont ils dépendent; & plus aussi, la transposition a de douceur. Ainsi, quand les deux termes, entre lesquels se fait la transposition, se trouvent dans le même hémistiche,

elle est moins douce, que quand ils sont dans deux hémistiches differents. C'est ce qu'on peut voir dans les exemples suivans.

1 *Je sçay que de tout tems à mes ordres soumis.*

Il hait autant que moi &c.

2 *Un cœur que son devoir à moi seul asservit.*

La transposition du Datif est si naturelle, que même pratiquée de la sorte, elle n'a rien de bien rude; mais, elle seroit encore plus agréable, si les deux termes relatifs se trouvoient dans deux hémistiches differents, en tournant ces vers de la maniere qui suit.

Et je sçay qu'à mes loix son cœur toujours soumis.

Ce grand cœur qu'à moi seul son devoir asservit.

Enfin, suivant le principe que j'ai avancé, la transposition s'adoucit tou-

1 *Act. 2. Sc. 3.*

Act. 2. Sc. 5.

40 LE MERCURE

jours , à proportion de l'éloignement qui se trouve entre les termes relatifs qui la composent : Je vais en apporter des exemples , où comme par gradation , ils s'éloignent toujours de plus en plus.

1 *Quand je scûs qu'à son lit Monime réservée.*

2 *Qu'aux offres des Romains , ma Mere ouvrit les yeux.*

Et se pourroit-il bien qu'à mon ressentiment ,

3 *Mon Amour indiscret eût livré mon Amant ?*

On voit dans ces trois exemples , que le Datif s'éloigne toujours de plus en plus , du verbe dont il dépend : Que même au dernier , ils sont l'un & l'autre dans deux Vers differents ; & que la transposition n'en a que plus de grace. C'est ce que je ferai observer dans les autres , comme dans celle-ci , de laquelle je passe immédiatement à la transposition du Génitif ;

1 *Act. 1. Sc. 1.*

2 *Ibid.*

3 *Act. 4. Sc. 1.*

DE DECEMBRE. 41

& à celle de l'Ablatif, comme étant les plus naturelles, après celle du Datif. La conformité & la ressemblance que ces deux cas ont entre eux, m'engage à les traiter ensemble; & je le ferai de manière, que loin que cela y mette de la confusion, ils se donneront au contraire du jour l'un à l'autre.

EXAMEN

DE LA TRANSPOSITION

Du Génitif & de l'Ablatif.

Comme le Génitif & l'Ablatif ont tous deux le même article, & qu'on dit également à l'un & à l'autre, *de l'homme, de la table, du temple*. Il faut d'abord donner un moyen de les distinguer. Or, voici le distinctif de de l'un & de l'autre.

Le Génitif est toujours gouverné par un nom, soit substantif, soit adjectif: En voici des exemples.

* *De ses feintes bontez j'ai connu la contrainte.*

* *Act. IV. Sc. 2.*

D

* J'ay honte de me voir si peu digne de vous.

* Seigneur, de mes malheurs ce sont-là les plus doux.

Dans le premier exemple, le Génitif est gouverné par un substantif. Dans le second, par un adjectif : Et dans le troisième, par un superlatif, qui est aussi une sorte d'adjectif.

L'Ablatif est toujours gouverné par un verbe ; & toutes les fois qu'un nom, qui a l'article commun au Génitif & à l'Ablatif, est régi par un verbe, il le faut tenir pour un Ablatif. Exemple :

1. *Allés, de ses fureurs songez à vous garder.*
2. *Et même de mon sort je ne pourrois me plaindre.*

Je n'examine point ici scrupuleusement, si en rigueur de Grammaire, il n'y a pas des noms qui gouvernent l'Ablatif, & des verbes qui gouvernent le Génitif ; & si quand on dit, *digne d'a-*

* *Act. III. Sc. I.*

* *Act. I. Sc. II.*

1. *Act. IV. Sc. II.*

2. *Ibid. Sc. IV.*

mour, ou *je me souviens de vous* ; *amour* est à l'Ablatif dans le premier, & *de vous*, au Génitif dans le second. Que ce soit Ablatif ou Génitif, je n'envisage ces mots que par rapport aux autres avec qui ils sont liez ; & tout ce que je me propose, c'est d'expliquer comment, on doit en user pour la transposition, à l'égard d'un cas qui a, *des*, *du*, ou *des*, pour article : Et comme ce cas désigné par un de ces articles, est tantôt joint à un verbe, & tantôt joint à un nom ; je l'appelle Génitif, quand il est joint à un nom ; & Ablatif, quand il est joint à un verbe.

Je dois aussi faire observer qu'il y a des Ablatifs régis par une préposition, telle que, *dans*, *sans*, *par*, *avec*, &c. Mais, comme, je traiterai à part de la transposition des noms, qui sont régis par une préposition, quelque soit cette préposition, & quelque cas qu'elle demande ; je renvoye là les Ablatifs de cette nature, & ne traite dans l'article présent, que de ceux qui sont gouvernez immédiatement, par un verbe.

Il s'agit donc de sçavoir, si à l'égard du Génitif joint à un nom, & d'un

Dij

Ablatif joint à un verbe, on peut user de Transposition; & si au lieu de dire; *balancer le destin des Romains, honorer d'un titre funeste*; on peut dire; *des Romains balancer le destin, d'un titre funeste honorer*. Je répons qu'oui: En voici des exemples de Racine. D'abord pour le Génitif.

- 1 *Qui des Romains toujours balançant le destin.*
- 2 *Du Palais à ces mots, il leur ouvre les portes.*

En voici d'autres pour l'Ablatif.

- 3 *Quand d'un titre funeste on me vint honorer.*
- 4 *Que de tant d'Ennemis vous puissiez vous défendre.*

Les deux premiers exemples, sont pour la transposition du Génitif: A l'égard d'un nom Substantif; en voici d'autres, pour la transposition, avec un nom Adjectif.

1. *Act. II. Sc. III.*
2. *Act. V. Sc. IV.*
3. *Act. V. Sc. II.*
4. *Ibid, Sc. dern.*

1 *Vous* fasse des Romains , déve-
nir l'alliée.

2 *Seigneur* , de mes malheurs ce sont
là les plus doux.

Telle est la règle générale pour le Génitif & l'Ablatif , qui tous deux admettent la transposition , avec le terme dont ils dépendent. Il ne reste plus qu'à faire les observations qui peuvent être particulières au Génitif , par rapport aux autres cas , avec lesquels il peut se rencontrer. Car , comme l'Ablatif , selon que nous l'avons expliqué , ne dépend que des verbes ; il ne peut concourir avec les noms.

De tous les cas , le Nominatif & l'Accusatif sont ceux avec lesquels la transposition du Génitif , se fait le plus commodément , & le plus gracieusement. La raison de cela est , que le Nominatif , & l'Accusatif n'ayant point d'article ; on ne peut les confondre avec le Génitif. Aussi , le Génitif ne se trouve-t-il jamais transposé plus fréquemment , qu'avec ces deux cas. Les

1. *Act. III. Sc. V.*

2. *Act. I. Sc. II.*

46 LE MERCURE

exemples en fourmillent dans tous les Livres de Poësie : Je me contente d'en rapporter un pour le Nominatif, & un autre pour l'Accusatif.

- 1 D'un Heros *tel que vous, c'est là l'effort fûprême.*
- 2 D'un Rival *insolent, arrêter les complots.*

Il y a seulement, à l'égard de ces deux cas joints avec le Génitif, une précaution à prendre dans leur transposition ; c'est d'arranger tellement les termes, que quand dans le mesme Vers, il se trouve deux Nominatifs, ou bien un Nominatif & un Accusatif avec le Génitif ; on ne puisse douter auquel des deux le Génitif se rapporte. C'est à quoi Racine semble n'avoir pas fait assez d'attention dans le Vers suivant.

* *Le Parthe des Romains comme moi la terreur.*

Voilà deux Nominatifs : *Le Parthe*

1. *Act. II. Sc. VI.*

2. *Ibid. Sc. V.*

* *Act. III. Sc. I.*

de la terreur : Et l'on peut douter si, c'est le Parthe des Romains, ou la terreur des Romains. Je sçay que quand le Vers est achevé, on voit bien auquel des deux le Génitif, *des Romains*, se rapporte, parce que le sens le détermine ; mais, cela fait toujours d'abord quelque peine : J'ajouterai que, quand mesme au lieu d'un second Nominatif, on mettroit un Accusatif, en tournant le Vers de la manière qui suit,

Le Parthe des Romains, redoutoit la terreur.

la mesme équivoque resteroit toujours. L'embarras estoit de tourner autrement le Vers ; car, de dire,

Des Romains comme moi le Parthe la terreur.

l'équivoque ût esté encore plus grande ; parce que, *comme moi*, se rapporteroit alors bien plus naturellement aux *Romains*, qu'à la *terreur* ; outre que les deux Nominatifs joints de si près, font un mauvais effet : On pouvoit encore l'arranger ainsi.

*Le Parthe comme moi des Romains la
terreur.*

Ou bien.

*Comme moi des Romains le Parthe la
terreur.*

Mais, cette dernière manière a encore le défagrément des deux Nominatifs qui se suivent. La précédente vaut mieux ; & je crois que Racine ne l'a rejetée, qu'à cause de la proximité des deux mots qui forment la transposition du Génitif : Ce qui rend cette transposition plus rude, comme nous l'avons déjà fait remarquer au sujet du Datif : Mais, j'aimerois mieux encore m'exposer à cette rudesse, pardessus laquelle Racine passe quelquefois, que de mettre rien d'équivoque ou d'obscur dans le Vers. Pour celui-ci, il est impossible, en conservant la rime, de la *terreur*, & la transposition du Génitif, d'en faire un Vers bien parfait ; & j'aurois autant aimé me passer de transposition dans ce Vers, & dire.

*Le Parthe comme moi la terreur des
Romains.*

Cet exemple du moins, nous fait voir,
com-

Combien Racine jugeoit la transposition essentielle au Vers ; puisqu'il en a voulu absolument mettre une dans celui-ci , aux dépens même de la clarté ; mais , je m'en tiens à mon principe : Que la transposition n'est de mise , qu'autant qu'elle ne jette point d'embaras , ni d'obscurité dans la phrase.

Au reste , on trouve dans ces Vers de Racine , une preuve de ce que j'ai insinué dans ma définition du tour poétique , qui est ; qu'il y a des transpositions , qui , quoique reçues dans la Langue , en forcent quelquefois la construction . Car , la transposition du Génitif avec le Nominatif , en disant , *des Romains la terreur* , au lieu de dire *la terreur des Romains* ; est une transposition très permise & de fort bon alloy ; mais , toute permise qu'elle est d'elle-même , elle force ici la construction , à cause de la concurrence des deux Nominatifs ; & par là , elle déchoit de son prix.

Autre exemple de transposition , où la construction est forcée : C'est dans ce Vers du même Auteur.

36 LE MERCURE

* *La foy de tous les cœurs est pour moi disparuë.*

C'est ici une transposition d'Ablatif, & d'elle-même elle est bonne ; car, si on change le terme de *foy*, qui ne peut pas entrer dans le Vers, de la manière qu'il le faut tourner ; & qu'on substituë à sa place celui de *crainte*, on pourra construire le Vers de la manière suivante , & il sera bon.

De tous les cœurs la crainte est pour moi disparuë.

Ce n'est donc point du côté de la transposition que péche ce Vers : Tout le défaut n'en vient, que de la manière dont cette transposition est tournée, & de l'arrangement qu'on donne à la phrase. Car, comme le Génitif & l'Ablatif sont entièrement conformes, & qu'il n'y a que le terme auquel on les lie , qui détermine le nom à l'un ou l'autre de ces deux cas ; on prend d'abord cet hémistiche : *La foy de tous les cœurs*, par une construction de Génitif ; & cependant , *de tous les cœurs* ne dépend point du Nominatif , *la foy*,

* *Act. III. Sc. IV.*

DE DECEMBRE. 51

mais du verbe, *est disparné*, & c'est une construction d'Ablatif: Ainsi, cela fait une équivoque qui met l'esprit en défaut; car, sur le premier hémistiche, il s'attend à une construction de Génitif, & s'arrange sur cela; & quand il est au bout du vers, il trouve qu'il a esté surpris, & est obligé de changer d'idée. C'est une espèce de bévûe dont il se prend à l'Auteur du Vers, & il n'a pas tout-à-fait tort. Ce qui a engagé Racine à tourner son vers de la sorte, c'est qu'en conservant les termes qui le composent, il ne pouvoit le tourner autrement, car, l'arrangement naturel ût esté celui-ci.

[parné.

Pour moi de tous les cœurs la foi est dis-

Mais, *la foy est*, sont deux termes qui ne peuvent se suivre en Vers; à cause de la rencontre des deux voyelles. Il n'y avoit donc d'autre parti à prendre, que celui de changer le Vers, si on vouloit le rendre correct; & c'est ce qu'il me paroît qu'on doit toujours faire en semblable occasion.

Le feu Abbé Regnier des Marais, Secrétaire de l'Académie Française, nous a donné en cette matière, un exemple qui ne sçauroit trop estre imité. Je

E ij

le rapporte d'autant plus volontiers en cet endroit , qu'il tombe sur un défaut pareil à celui que nous venons de relever dans Racine ; c'est-à-dire , sur une équivoque produite par l'incertitude où l'on est , du terme auquel doit se rapporter un Génitif , qui , par la construction , peut dépendre de deux termes différens. Voici donc le fait.

L'Abbé Regnier traduisit en 1655 , la fameuse Scène du *Pastor fido* , qui commence par ce Vers : *O Mirtillo , Mirtillo , anima mia*. Cette Traduction , qui ût beaucoup de succès en ce tems-là , & qui est encore fort estimée aujourd'hui , avoit été attribuée durant long-tems , à la célèbre Comtesse de la Suze , sous le nom de laquelle elle avoit presque toujours parû ; jusqu'à ce que l'Abbé Regnier la revendiqua publiquement , en imprimant ses Poësies , peu d'années avant sa mort. Or , dans cette Piece , après les quatorze premiers Vers , voici comme il fait parler Amarillis.

* *Du Ciel pour nous trop rigoureux ,
Par quel ordre injuste & barbare ,
Faut-il que le sort nous sépare ?*

• Poësies franç. de M. l'Ab. Regnier
Des Marais. P. 2

DE DECEMBRE. 53

L'équivoque dans ces Vers, consiste en ce que le mot, *du Ciel*, estant transposé, on ne sçait d'abord à quoi il faut le rapporter; si c'est à ce nom, *ordre injuste & barbare*, ou si c'est à ce verbe, *nous sépare*; puisque, dans la construction, il peut se rapporter également à l'un & à l'autre; & qu'il peut estre ou Génitif, en se rapportant au nom; ou Ablatif, en se rapportant au verbe: De sorte que ce n'est qu'après avoir examiné le sens de la phrase, qu'on démêle enfin, que c'est au nom qu'il doit se rapporter, & que par conséquent, c'est un Génitif.

Apparemment, que l'Abbé Regnier sentit lui-même l'inconvénient de cette équivoque; & ce fut pour y remédier, qu'entre plusieurs changemens qu'il fit de cette Scene, dans une seconde Traduction qu'il nous a donnée à la suite de la première, il supprima totalement le premier Vers; & par ce retranchement, il supprima aussi l'équivoque, se contentant de dire:

** Par quel ordre injuste & barbare,
Faut-il que le Ciel nous sépare?*

* Ibid. Pag. 5.

E iij

Ce changement estoit absolument nécessaire ; mais aussi , estoit-ce presque le seul qu'il fallût faire selon moi , à la première Traduction. Je ne sçay , si l'habitude & la prévention ne me séduisent point , en faveur de cette première façon , à laquelle je suis accoutumé depuis plus de trente ans ; mais , je ne puis m'empêcher de la préférer de beaucoup à la suivante , quoique faite dans un âge plus mûr , & de la même main que la première : Il me semble du moins , en n'envisageant cette Scène que du côté de la versification , & mettant à part ce qui en fait le sujet ; que je me sçaurois bon gré d'avoir fait la première Traduction , & que je ne me soucierois pas d'avoir fait la seconde. On sent dans celle-ci , non seulement le Phlegme , mais même la pesanteur de l'âge , & la sécheresse , ou la servitude d'une veine que l'Art gourmande & maîtrise , & qui ne coule plus librement : Dans l'autre au contraire , ce qu'il peut quelquefois y avoir de lâche , est compensé , & en quelque sorte rectifié par un hûreux naturel ; rien , je ne dis pas , qui y soit forcé ou contraint , mais même

qui y paroisse recherché ou étudié, soit dans les expressions, soit dans les tours; & cependant, tours & expressions qui semblent faites, pour les sentimens dont ils sont les organes, & qui ont quelque chose d'aussi tendre & d'aussi naturel que les pensées. Tout y coule de source; un stile aisé, intéressant, nourri, moëlleux; & qui porte avec lui, non seulement le feu & la légereté, mais encore, l'embonpoint & le coloris de la jeunesse. Enfin, quand je lis la premiere Traduction, je suis tenté de croire, que c'est Amarillis qui y parle elle-même: Mais, je ne reconnois que l'Abbé Regnier dans la seconde.

Je ne dirai rien ici de la transposition du Génitif avec le Datif; parce que j'en ai parlé, en traitant de la transposition du Datif même. Reste donc à traiter de celle de l'Ablatif avec le Génitif; laquelle, comme il est visible, ne peut avoir lieu; à cause de l'équivoque qu'elle causeroit infailliblement. Un exemple rendra la chose plus sensible. Racine dit,

* Mais, *des fureurs* du Roy, que puis-je
 enfin *juger* ?

* *Act. 2. Sc. 6.*

E iij

Le terme, *de fureurs*, est un Ablatif, étant gouverné par le verbe, *juger*. Le terme, *de Roy*, est un Génitif régi par celui de *fureurs*. Si, outre la transposition de l'Ablatif ou du verbe, on veut encore en faire une, entre l'Ablatif & le Génitif qu'il gouverne, cela fera pis qu'une équivoque; car, le sens de la phrase sera totalement changé.

Mais, *du Roy des fureurs*, que puis-je enfin *juger*?

Ce n'est plus une transposition, c'est un changement de cas, qui produit le changement du sens de la phrase. L'Ablatif devient Génitif, & le Génitif devient Ablatif: Ce n'est plus *des fureurs du Roy* qu'on juge, c'est *du Roy des fureurs*. Inconvénient d'autant plus insurmontable, qu'il vient de l'uniformité qui se trouve entre le Génitif & l'Ablatif: De sorte que tant qu'ils auront le même article, la transposition sera toujours impraticable entr'eux.

Je dis la même chose de deux Génitifs qui se suivent, & dont l'un dépend de l'autre; puisque, changeant en Génitif, l'Ablatif du Vers précédent, le même inconvénient reste toujours, comme on va voir.

Mais , *des fureurs du Roy*, suis-je toujours l'objet ?

Le terme, *de fureurs* , qui estoit Ablatif dans le Vers précédent , devient Génitif dans celui-ci ; cependant , l'équivoque , ou plutôt le contre-sens , n'en reste pas moins sensible. Car , de dire ,

Mais , *du Roy des fureurs*, que puis-je enfin juger ?

Ou de dire ,

Mais , *du Roy des fureurs*, suis-je toujours l'objet ?

C'est, par rapport au contre-sens , tout-à-fait la même chose.

Je n'ai rien à dire ici de l'Ablatif , par rapport aux autres cas. Premièrement , parce que ne dépendant jamais que d'un verbe , selon la définition que j'en ai donnée , il ne peut estre gouverné par un nom , en quelque cas que ce soit : Secondement , parce que si , sans estre gouverné d'aucun nom , il en gouverne quelqu'un lui-même , il ne peut le gouverner qu'au Génitif ; & nous venons de traiter ce point , en montrant , pourquoi la transposition ne pouvoit se pratiquer entre le Génitif & l'Ablatif.

38 LE MERCURE

Ainsi, après avoir déterminé ce qu'il y a d'essentiel, pour la transposition de ces deux cas, il ne reste qu'à dire un mot, de ce qui peut la rendre plus ou moins douce.

Sur quoi, il faut observer d'abord, que la remarque qu'on a faite au sujet de la transposition du Datif, a lieu tout de même, à l'égard de celles du Génitif & de l'Ablatif; c'est-à-dire, que plus les termes transposez seront éloignés l'un de l'autre, plus la transposition aura de douceur. L'on peut même ajouter, que c'est un ménagement, d'autant plus nécessaire à ces dernières transpositions, qu'elles sont moins naturelles que celles du Datif. Car, dans celle-ci, on peut absolument renfermer les deux termes transposez dans le même hémistiche, sans que cette proximité rende la transposition bien rude; comme en font foy les exemples qu'on a rapportez, & d'où sont tirez ces deux hémistiches.

. *A mes ordres soumis.*

. *A moi seul asservit.*

Au lieu que dans la transposition du

DE DECEMBRE. 57

Génitif & de l'Ablatif, ce voisinage feroit un très mauvais effet; comme, si au lieu de dire,

1. *Qui de Rome toujours balançant le destin.*

on disoit.

Qui toujours balançant de Rome le destin.

Autre exemple en ce genre, pour l'Ablatif. Si, au lieu de tourner le vers suivant, comme l'a tourné Racine,

2 De ce trouble fatal, par où dois-je sortir ?

on rapprochoit le Génitif, *trouble*, du verbe, *sortir*, qui le gouverne, & qu'on dit

Et par où dois-je enfin de ce trouble sortir.

Cela auroit quelque chose de choquant & de fort dur.

Le mieux est donc, d'éloigner, autant que la construction de la Phrase le peut souffrir, tant le Génitif que

1 Act. 2. Sc. 3.

2 Act. 5. Sc. 5.

l'Ablatif, du verbe ou du nom avec lequel ils sont liés. Voici des exemples de l'un & de l'autre, qui vont par gradation, comme nous avons fait à l'égard du Datif. Et premièrement, pour le Génitif.

- 1 *Vangeoit* de tous les Roys, la querelle commune.
- 2 *Il faut* d'un suppliant emprunter le visage.
- 3 *D'un Rival insolent arrêter* les complots.

Quelquefois, le Génitif est dans un Vers, & le nom qui le gouverne, ne paroît qu'au vers suivant.

Je ne m'attendois pas que de nôtre hymenée,
4 *Je düsse voir si tard arriver* la journée.

On pourroit même encore, & les Vers n'en auroient que plus de noblesse, mettre le Génitif au commen-

1 *Act.* 1. *Sc.* 1.

2 *Act.* 3. *Sc.* 1.

3 *Act.* 2. *Sc.* 3.

4 *Act.* 2. *Sc.* 4.

DE DECEMBRE. 61
ement du premier Vers ; & renvoyer à la fin du second , le nom qui le gouverne : Tel est cet exemple que j'ajuste exprés.

*De l'hymen malheureux où j'étois
destinée,
J'attendois malgré moy , la fatale
journée.*

Voici d'autres exemples pour l'Ablatif , qui vont aussi par gradation.

- 1 *Et même de mon sort , je ne pourrois me plaindre.*
- 2 *Que de tant d'Ennemis vous puissiez vous défendre.*

On peut encore de ce dernier Vers, en faire deux , où l'Ablatif soit au commencement du premier , & le verbe , à la fin du second.

*Quand, de tant d'Ennemis tout prêts
à vous surprendre ,
Vous pourriez espérer , Seigneur , de
vous défendre.*

Ces exemples suffisent pour faire

- 1 *Act. 4. Sc. 4.*
- 2 *Act. 5. Sc. dern.*

62 LE MERCURE

connoître , combien l'éloignement des termes , qui sont relatifs l'un à l'autre , adoucit ces deux transpositions.

Je crois pourtant devoir faire sur cela une observation : J'ai recherché d'où venoit , que dans les transpositions , tant du Datif , dont nous avons déjà traité , que du Génitif & de l'Ablatif , sur lesquelles nous sommes à présent ; plus les termes , du renversement desquels se forme la transposition , se trouvoient éloignez l'un de l'autre , & plus la transposition avoit de grace. Le fait est sûr , comme on l'a pû voir par les exemples ; & cependant , il semble , que plus , des termes relatifs sont près l'un de l'autre , & mieux ils devroient compatir ensemble.

Surquoy , il m'a paru que l'éloignement estoit moins le Principe , que l'occasion de ce bon effet ; & que la grace , qu'il donne à la transposition , ne venoit pas précisément , de ce que les termes transposez estoient séparés l'un de l'autre , mais de ce que , par cette séparation , ils facilitoient l'arrangement naturel de la construction du reste de la phrase. Je m'explique.

DE DECEMBRE. 63

Un Génitif, par exemple, est gouverné par un nom, & ce nom réciproquement, est lié à un verbe dont il est, ou le Nominatif, & ou plus souvent encore le cas. Supposons cette phrase, pour rendre cela plus sensible. *Il m'annonça l'amour & les desseins du Roy.* Dans cette phrase, *annoncer*, est le verbe, *amour & les desseins*, voilà l'Accusatif ou le cas du verbe. *Du Roy*, voilà le Génitif qui ne dépend que de l'Accusatif, l'amour & les desseins. On veut faire un Vers de cette phrase; & pour y donner le tour poétique, on y ménage la transposition du Génitif avec l'Accusatif dont il dépend; c'est-à-dire, qu'au lieu de mettre *l'amour & les desseins du Roy*; on met, *du Roy l'amour & les desseins*. Voilà la transposition faite. Mais, comme toute transposition est un dérangement de l'ordre naturel, & qu'il ne se fait point sans quelque sorte de violence; il est sûr que, si à cette première violence, on en ajoute une seconde, le dérangement en sera d'autant plus désagréable. Or, c'est ce qui arrive, quand les termes transposés se touchent, comme dans ce Vers de Racine.

1. *M'annoncèrent du Roy l'amour & les desseins.*

La premiere espèce de violence est visible ; c'est la transposition du cas du verbe, & du Génitif que ce cas gouverne. Mais, où est la seconde ? Elle consiste en ce que ce Génitif sépare du verbe, le cas que ce mesme verbe gouverne, & qui le devoit suivre immédiatement. C'est-à-dire, qu'il ne se contente pas de déranger l'Accusatif, par rapport à lui-même, il le déränge encore par rapport à son verbe. C'est ce qu'on voit dans le Vers de Racine que j'ai cité, où le Génitif qui est ce terme, *du Roy*, se met entre le verbe, *annoncer*, & l'Accusatif qui devoit le suivre, *l'amour & les desseins*: Dérangement, dont le verbe seroit en droit de se plaindre, & de demander raison au Génitif. Il vous plaît de vous déplacer, & de changer de poste avec l'Accusatif que je dois avoir à ma suite. A la bonne-heure, pourvû que je n'en souffre point ; mais, vous venez vous jeter à la traverse, & couper ma marche, en me séparant de mon Accusatif, qui dans l'ordre naturel, doit me suivre immédiatement,

1. *Alt.* 1. *Sc.* 1.

&

& dont rien ne m'oblige ici de me séparer : En cela, je suis lésé, & vous me faites tort. Tant de transpositions que vous voudrez ; mais à condition, que ce ne soit pas à mon préjudice. Il me semble que ce *verbe* a raison de se plaindre ; & comme on doit justice à tout le monde, il faut la lui rendre. Comment cela ? En réformant le Vers, & rapprochant le verbe de son Accusatif ; mais, comme cela ne se peut faire avec le terme, *annoncérent* ; à cause de la césure à laquelle il n'est pas propre, je le change en celui d'annonça, & je dis,

Et *du Roy* m'annonça l'amour & les desseins.

Comme le Génitif, *du Roy*, dans ce Vers, est plus éloigné de l'Accusatif qui le régit, qu'il ne l'est dans celui de Racine ; on croit d'abord, que c'est cet éloignement qui adoucit la transposition ; mais dans le vrai, l'adoucissement ne vient, que de ce qu'en s'éloignant davantage, il laisse au verbe sa place naturelle, & ne trouble en rien sa construction.

On pourra m'objecter, que dans ce même Vers, de la manière que je l'ai

Décembre 1717.

F

tourné, la césure est moins marquée que dans celui de Racine. J'en conviendrai, si l'on veut; mais, je réponds à cela, que je préférerai toujours la clarté de la phrase, à la beauté de la césure; comme la raison, à la rime.

Je n'apporte point d'autre exemple sur ce dérangement; parce que, celui que j'ai allégué, par rapport à l'Accusatif, peut s'appliquer & au Nominatif & au Datif, quand ces deux cas se trouvent dans un même Vers avec le Génitif. Il suffit seulement d'établir pour Maxime certaine en ce genre; que comme, toute transposition cause toujours un dérangement dans la construction naturelle de la phrase; moins on la trouble, & on la dérange d'ailleurs; & mieux la transposition en est reçue.

Après tout, je ne voudrais pas nier absolument, que l'éloignement des deux termes relatifs ne contribuât par lui-même à adoucir leur transposition. Car, quoi qu'il semble, comme je me le suis objecté, que plus, deux termes de cette espèce sont près l'un de l'autre, & plus ils doivent convenir entre eux: Cela est vrai, quand ces termes

sont dans leur situation naturelle; mais, quand ils sont déplacez, ce n'est plus la même chose. Au contraire, il paroît qu'alors, ce que ce déplacement peut avoir de rude, s'affoiblit & s'adoucit à proportion de leur éloignement. Il en est, comme de deux couleurs contraires, dont l'opposition est d'autant moins sensible, qu'elles sont plus éloignées l'une de l'autre. Le milieu qui les sépare, est une sorte de dégradation qui sert à faciliter leur accord.

Ce qui me le fait juger ainsi, par rapport aux transpositions, c'est la remarque que j'ai faite, sur-tout à l'égard de celle du Génitif; qu'une épithète ajoutée à l'un des substantifs transposez, adouciroit infiniment la transposition. Je vais en apporter des exemples, qui feront connoître insensiblement, quelle différence il y a pour la douceur dans le même Vers, lorsque les substantifs transposez sont dénués d'épithètes, & lorsqu'ils en sont revêtus. Supposons donc d'abord ce Vers, sans épithètes.

*J'y pense, & de ce jour le souvenir
m'afflige.*

On sent que le choc de ces deux

Substantifs, qui se heurtent immédiatement, de ce jour le souvenir, a quelque chose de rude : Joignons une Epithète au premier, & le Vers perdra beaucoup de sa dureté. En voici la preuve.

*De ce jour malheureux le souvenir
m'afflige.*

L'Epithète est jointe ici au premier Substantif, mais, quand elle ne le seroit qu'au second, elle ne laisseroit pas de produire à peu près, le même effet : On pourra en juger par ce Vers de Racine.

** Et que de mon devoir Esclave infortunée.*

Ce Vers en effet, n'a rien de choquant ; mais, il auroit encore plus de douceur, si, outre l'Epithète jointe au second Substantif, on en ajoutoit encore une au premier, en disant,

De ce cruel devoir Esclave infortunée.

Et peut-être, seroit-il plus doux encore, si cette nouvelle Epithète séparoit les deux Substantifs, & qu'on dit :
D'un devoir odieux Esclave infortunée.

Car, quoiqu'il y ait plus de suspension, quand l'Epithète précède son Substantif, on doit toujours sacrifier cet agrément, en faveur de tout ce qui peut

** Act. II. Sc. 6.*

adoucir la transposition. C'est par où je finirai ce qui regarde celle-cy, pour passer à celle du Nominatif & de l'Accusatif, dont il nous reste à parler.



A. M. L. D. D. N.

P. M. V.

JE ne rêve que Campagne :
 Pour cet innocent séjour,
 Je bâtis nuit & jour
 Mille Châteaux en Espagne.
 Sur cela, mes visions
 Forment plus d'illusions,
 Qu'une ambitieuse Mere
 N'en enfante, & n'en nourrit
 Pour un fils qu'elle chérit.
 Réalisez ma Chimère :
 D'un seul mot vous le pouvez ;
 En main, Seigneur, vous avez
 Et la forme & la matière.
 Même, à ce mot plein d'appas,
 Sans y songer, n'allez pas
 Donner sa puissance entière ;
 Car, tant de force il prendroit,
 Qu'à l'instant il me rendroit
 Le souverain, & le maître

Eij

70 LE MERCURE

D'un Palais, dont la splendeur,
 Et dont la vaste grandeur
 M'incommoderoit peut-être.
 Je ne veux qu'une Maison,
 Dont la plus saine Raison,
 Selon mon rang, ma naissance,
 Règle la magnificence :
 Qu'en un petit bâtiment,
 Un modeste ameublement,
 Sans égard aux goûts de mode,
 N'ait qu'un Air propre & commode
 Pour son plus riche ornement :
 Jardins où la jeune Flore,
 Sans appareil, fasse éclore
 Ses fleurs en toute saison :
 Vüe au riant horizon,
 Sans être précipitée,
 Supérieure pourtant.
 De tous côtés présentant
 Dans une juste portée,
 L'aimable variété,
 Dont, en sa fécondité
 Nature pour nous décore,
 Les champs les plus fortunés :
 Côteaux richement ornez,
 Plaines plus riches encore,
 Rivière au cours serpentant,
 Dont le flot qu'elle promène,
 Par tout s'en aille, portant

Les richesses qu'il amène.
 Bois par bouquets dispersez,
 Clochers au Ciel élancez,
 Bourgs, Hameaux, Châteaux, Villages,
 Divers spectacles donnant:
 Laborieux attelages,
 Tantôt les champs sillonant,
 Tantôt les Moissons trainant,
 Parmi de vastes prairies;
 Troupeaux sans nombre paissants:
 Et sur les herbes fleuries,
 Leurs Gardiens innocens,
 Au son du haut-bois dansans.
 Mais, quel chant plein d'allégresse,
 Vient de ces côteaux hûreux,
 Que d'un regard amoureux
 Le Soleil toujours caresse?
 C'est Baccus, qui de ses dons,
 Vient y couronner l'Automne:
 Je reconnois aux fredons,
 Que la Vendangeuse entonne
 L'Air vif & réjouissant,
 Que ce Dieu-même en naissant,
 A tous les Humains inspire.
 L'Amour aux yeux satisfaits,
 Le suit, & croit son Empire
 Affermi par ces bien-faits.
 Dieux! Quelle aimable peinture,
 Et quel spectacle charmant,

Pour un cœur simple, & n'aimant
 Que la plus simple Nature.
 Mais, dans cet aimable Lieu,
 Que la douceur de ma vie
 Doit sembler digne d'envie &
 Là, dans un sage milieu,
 La Vertu voluptueuse,
 La Volupté vertueuse,
 Ne se séparent jamais.
 La liberté souhaitée
 Sans cesse y regne aussi ;
 Modeste & non effrontée,
 Ny telle qu'en ce tems-ci,
 On la voit regner ici.
 Si, dans cette humble Chaumière,
 Mes amis viennent me voir ;
 Soudain, pour les recevoir,
 L'Amitié court la première :
 Tandis que la Propreté,
 La sage simplicité,
 Délicates & légères,
 Et par bon goût ménagées,
 Vont préparer un repas ;
 Où les Mets n'excèdent pas
 Les besoins de mon Convive ;
 Mais, où vins frais & brillants,
 Versent à flots petillants
 Une joye, & pure & vive.
 Enfin, c'est en ce séjour,

Que

*Que sans compter un seul jour ,
 J'attendray l'heure ordonnée
 Pour fix de ma destinée ;
 Du même esprit , du même œil ,
 Dont , après chaque journée ,
 Je vois la nuit raménée ,
 Et de pavots couronnée ,
 Me plonger dans le sommeil.*



I M M A.

C O N T E.

Filles de Rois , comme nous , ont une
 ame ,

Aussi sensible à l'amoureuse flamme.

Celle du Roy , nommé Charles le Grand ,

Va dans ce Conte en être un bon garand :

C'étoit Imma , belle , ou du moins gentille ;

Car , à quinze ans , point n'est de laide fille.

Amour prit donc un jour , un de ses traits ,

Et d'un seul coup fit deux nouveaux su-

jets :

L'un fut Imma , puis l'autre , un S.éc-re-

taire ,

Ou Conseiller de l'Empereur son pere.

Ce Séc-retaire (on l'appelle Eginard)

En fait d'amour , étoit un fix Rena d :

Décembre 1717.

e G

Tendron n'étoit, dont la mine fût gente ;
 Sur qui l'Amour ne lui dût quelque
 rente.

Filles de Rois ne lui faisoient pas peur ,
 Encore moins celle de l'Empereur.

Il se prit donc à mettre en batterie ,
 Tout ce qu'Amour avoit d'artillerie ;
 S'entends soupirs , pleurs feints , regards ,
 langueur ,

Inventions pour conquêter un cœur ,
 Et dont est plein l' Arsenal d'Amat-
 honte :

D'autre côté , quelque légère honte
 Faisoit , qu'Imma rougissoit de son choix ;
 On se eitoit maintes filles de Rois ,
 Qui bien plus bas , placèrent leur ten-
 dresse.

On se souvint de plus d'une Déesse ;
 Car , quand on a besoin d'autorité ,
 La Fable prouve , & devient vérité.
 Qui capitule , est bien prêt à se rendre :
 Pas ne tarda la Princesse trop tendre ,
 Qui chaque fois que la nuit fit son tour ,
 Se consoloit des contraintes du jour ;
 Et dans les bras de son Amant fidèle ,
 Ne devenoit qu'une simple Mortelle.

Il s'avisa de nêger une nuit ,
 Qu'Imma l'avoit dans sa Chambre in-
 troduit.

DE DECEMBRE. 75

Or, pour sortir de chez nôtre Gallande,
Falloit p. sser une cour assez grande ;
Pas ne pouvoit qu'Eginard n'y laissâ
Des traces d'hommes , & ne commit
Imma.

Déjà, Phœbus recommençoit sa course :
Que faire ? Mais, que fille a de ressource ?
On tint conseil , l'Amour y présida ;
Et la Princesse enfin y décida ,
Qu'il leur falloit renouveler l'histoire ,
De ce Troyen de pieuse mémoire ;
Qui sur son dos mit son pere & ses
Dieux ,

Et les sauva du Grégéois furieux.
Eginard donc , aydé d'une escabelle,
Grimpe, & se met sur le dos de sa belle ;
Puis, sans broncher sous un poids que
l'Amour ,

Avoit rendu de la moitié moins lourd ,
Elle tira son Cavalier d'affaire.
Le bon Troyen, en emportant son pere ,
N'alla, je crois, si vite de moitié :
Mais, l'Amour est plus fort que l'Ami-
tié.

La nuit revint , & l'heure convenüe
Du rendez-vous, étoit aussi venue.
Or, il avoit encore nêgé le soir ;
Et nôtre Imma vit avec désespoir ,
Que son Amant ne venoit pas s'y rendre.

Gij

76 LE MERCURE

Dans l'avant-cour la Belle alla l'attendre ;
 Car, sans se voir, comment passer un jour :
 Eginard vint plus transporté d'amour ;
 Mais, le trajet estoit impraticable.

Point d'autre azile, ou sûr, ou convenable,

Que cette Chambre, où la belle conchoit.
 Hé direz-vous ! Alors, qui l'empêchoit
 De faire encor, comme la nuit dernière,
 Et le porter de la même manière ?

En soupirant, Eginard s'en ouvrit,
 Pria, pressa, s'emporta, s'attendrit ;
 Non, lui dit-il, il n'est pas sûr d'attendre

Au lendemain ; il faut toujours tout prendre ;

En fait d'amour, rien ne doit être dû :
 Ce qu'on diffère est autans de perdu.

Tant de raisons la firent enfin rendre ;
 Encore un coup, la Princesse trop tendre
 Tendit le dos, & notre Amant monté
 Fût chez la belle en triomphe porté.

Il revenoit par la même voiture ;
 Le Roy le vit passer par aventure,
 Fors éveillé par inspiration ;

Mais, ce ne fut sans admiration,
 Ny sans courroux, contre le Téméraire :
 A son Conseil il fut porter l'affaire ;
 (Car, un bon Roy ne fait rien de son chef.)

*A la rigueur on jugea le grief :
 Tel qui trouva le crime bien pendable ,
 Enût voulu , je pense , être coupable .
 Tout cependant , alla plus doucement ;
 C'est la vertu d'un Roy , d'être clément :
 Charles le fut , si toutefois c'est l'être ;
 Quand on se sert d'un Notaire & d'un
 Prêtre :
 Est-ce pardon , est-ce punition ,
 Que d'épouser ! Jugez la question .*



FRAGMENT

D'UNE LETTRE

DE M. L'ABBE' DE C . . .

A M. LE MARQUIS DE . . .

*Quand verrai-je ma pauvreté
 Honorable & voluptueuse ,
 Te donner avec liberté
 Un souper , où la propreté
 Fait , loin d'une foule ennuyeuse ,
 Une chère délicieuse
 De beaucoup de frugalité ?
 Là , le nombre & l'éclat de cent Verres
 bien nets ,*

G iij

Réparent par les yeux la disette des mets,
 Et la mousse pétillante
 D'un Vin délicat & frais,
 D'une fortune brillante
 Cache à moi souvenir, les fragiles attrait.
 Quelle injure à l'abondance ?
 Lorsqu'avec volupté, ton appétit glouton
 Borne son intempérance
 A l'épaule de Monton ;
 Et qu'avec des cris de joye,
 On voit toujours sur le tard,
 Venir l'aumelette au lard,
 Qu'au secours de ta faim, le Ciel propi-
 ce envoie.

Alors, l'imagination
 Par ce nouveau mets éguisée,
 De mainte nouvelle pensée
 Orne la conversation:
 A des Maximes de sagesse
 On mêle de joyeux propos ;
 Et l'on jette sur quelques mots
 Ce sel que produisoit la Grèce,
 Qui nous fait la Terreur des sots.
 Mais hélas ! Le tems fuit avec tant
 de vitesse,
 Que parmi les discours de Morale &
 d'Amour,
 Nous attrapons bientôt la naissance du
 jour.

DE DECEMBRE. 79

N'est-il pas vrai, que nous passons ainsi les nuits au Temple. M^{ts} les Poètes de la Cour, vous devriez répondre à de pauvres Poètes de la Ville: Voilà un cartel que je vous envoie de la part de tous mes Confreres. Adieu, Monsieur le Marquis; aimez-moi toujours.



PEUR DE CUPIDON,

Fable Anacréontique

A MADEMOISELLE QUINAUT.

Par M. Fufelier.

L A jeune Iris, qui par son enjouement
Et ses attraits, broüille mainte
cervelle,

Par fois, s'amuse à parler Allemand.

Un jour, je vis Amour en sentinelle,

Tâchant d'ouïr ce que disoit la Belle;

Tous ces mots durs l'effrayoient grandement:

Si que, peureux, n'osant approcher d'elle,

Le petit Dieu se cachoit doucement,

Comme un Moineau se couvrant de son
aile :

Güij

80 LE MERCURE

Lors je lui crie, *Amour*, je le voy bien ;
 Tel idiome est pour toy trop sauvage ;
 Jamais *Vénus* n'en fit son entretien ,
 Iris aussi, n'en fait pas grand usage ,
 Sinon quand veut fâcher son petit-chien.
 A ce Discours *Cupidon* moins timide ,
 Se rassurant, vole de mon côté.
 Ecoute encor, dis-je, à l'Enfant perfide,
 Cesse de craindre une jeune Beauté.
 J'écoute en vain, & c'est langue étrangère,
 Me répond-il, quel est donc ce mystère ?
 Sans mon bandeau, j'éclaircirois cccy ;
 Je n'entens rien à ce langage-cy,
 Le son de voix est pourtant de *Cithere*.



REVE D'UN ANGLOIS,

Sur la dissection du Crane d'un PETIT-MAITRE, & du Cœur d'une COQUETTE, traduit de l'Anglois.

JE me trouvai hier engagé dans une Assemblée de Philosophes, dont l'un nous étala quantité d'observations curieuses, qu'il avoit faites depuis peu, dans l'Anatomie du corps humain. Un autre nous fit part de plusieurs Découvertes admirables, qu'il y a faites avec

le secours de certains Microscopes fort exacts : Tout cela produisit diverses remarques peu communes, & fournit matière à discourir tout le reste de la journée.

Les différens Systèmes qu'on bâtit là dessus, présentèrent tant de nouvelles idées à mon imagination, que jointes à celles qu'il y avoit déjà, elles ont donné de l'exercice à mon pauvre cerveau toute la nuit passée, & ont formé le Rêve extravagant dont je vais vous entretenir.

Je fus invité, à ce qu'il me sembloit, à voir la dissection du crane d'un *petit-Maitre*, & du cœur d'une *Coquette*, qui repositoient sur une table qu'il y avoit devant nous. Un habile Anatomiste ouvrit la teste du premier avec beaucoup d'art ; & quoi qu'elle parût d'abord, comme celle d'un autre homme, nous fûmes bien étonnés de voir, qu'à l'approche de nos Microscopes, ce que nous avions pris pour de la cervelle, n'en avoit que l'apparence, & n'estoit qu'un amas de matières étranges, empaquetées ensemble, avec un art merveilleux, dans les différentes cavités du crane : De sorte que, si *Homere* nous

§2 LE MERCURE

dit, que le sang des Dieux n'est pas du véritable sang, mais, quelque chose d'Analogue; on peut dire aussi, que la cervelle d'un petit-Maître n'en est pas réellement une, mais quelque chose qui en a la figure.

La Glande pinéale, que plusieurs de nos Philosophes modernes supposent être le siège de l'Âme, avoit une odeur très forte d'Essence, & d'Eau de Fleur d'Orange; & paroïssoit d'une substance qui approchoit de la corne, taillée en mille petites facettes, ou miroirs imperceptibles à l'œil; en sorte que l'Âme, s'il y en avoit jamais une, devoit être toujours occupée à s'admirer elle-mesme.

Nous remarquâmes sur le devant de la teste, une grande cavité pleine de Rubans, de Dentelles & de Broderies, qui formoient ensemble une espèce de réseau, si artistement travaillé & si fin, que le tissu en échappoit à la vûë: Une autre de ces cavités estoit farcie de Billets doux, de Lettres Amoureuses, de Chansons notées, & de pareilles gentilleses, qu'on n'appercevoit qu'à la faveur de nos Microscopes: Dans un troisiéme, il

DE DECEMBRE. 87

y avoit une espèce de *Poudre*, qui fit éternüer toute la compagnie, & que nous reconnûmes à l'odeur, pour du véritable tabac d'*Espagne*. En un mot, car je ne veux pas ennuyer mes Lecteurs par un inventaire trop exact, plusieurs autres cellules contenoient divers autres matériaux, à peu près aussi curieux.

Cependant, une grande cavité spacieuse, qu'il y avoit à l'un & à l'autre côté de la teste, mérite quelque attention : Celle du côté droit estoit remplie de *fiétions*, de *flateries*, & de *mensonges*, de *vœux*, de *promesses* & de *protestations* : Celle du côté gauche, renfermoit des *imprécations* & des *sermens*. De chacune de ces cavités, on voyoit sortir un conduit, qui aboutissoit à la racine de la Langue, où ils se joignoient tous deux, & ne formoient ensuite qu'un canal jusqu'à ce petit mobile. Nous observâmes divers petits sentiers, ou conduits, qui passoient de l'oreille au cerveau ; & nous ûmes un soin tout particulier, de les suivre dans tous leurs détours : L'un de ces conduits se rendoit à un paquet de *Sonnets*, & d'autres *ménües Poësies* :

84 LE MERCURE

D'autres se terminoient à un amas de vessies pleines d'écumes & de vent : Mais, le plus gros de ces tuyaux entroit dans une grande cavité du crane, d'où un autre s'échappoit vers la langue. Cette dernière cavité étoit le réservoir d'une substance molle & spongieuse, que l'on nomme *Galimathias*.

Les cuirs du front, la *Derme* & l'*Epiderme*, étoient d'une épaisseur & d'une dureré extraordinaire ; & nous fûmes bien surpris, de ne pouvoir y découvrir, ny artères ny veines ; d'où nous conclûmes, que le propre de ce crane avoit perdu la faculté de rougir, lorsqu'il étoit en vie.

L'os cribleux étoit presque bouché, par un amas de *Tabac en poudre*, & même endommagé en quelques endroits. Nous remarquâmes surtout, ce petit muscle, qu'on a de la peine à découvrir dans les dissections, & qui sert à tirer le nés en haut ; lorsque le *Propriétaire* veut témoigner le mépris qu'il sent, à la vûe de quelque chose qui lui déplaît, ou à l'ouïe de quelque chose qu'il n'entend pas. Il est inutile d'avertir que ce muscle est le même, qui produit le mouvement tant de fois

spécifié dans les Poëtes latins ; lorsqu'ils parlent d'un homme qui retrouffe le nés, ou qui fait le bec de *Rhinoceros*.

Nous n'apperçûmes rien de fort remarquable dans l'œil ; à cela près que les muscles *amoureux*, ou si l'on veut, *lorgneurs*, étoient extrêmement usez ; au lieu que l'éleveur, ou le muscle, qui fait tourner l'œil vers le Ciel, ne paroïssoit point avoir été mis en œuvre.

Je n'ai parlé dans cette dissection, que des nouvelles découvertes que nous y fîmes, sans examiner aucune de ces parties qui se trouvent dans les têtes ordinaires. A l'égard du crâne, du visage, & même de toute la figure externe, nous ne remarquâmes rien qui la distinguât de la tête des autres hommes : D'ailleurs, on nous dit que le propriétaire de cette belle tête avoit vécu 35 ans : Que durant tout cet intervalle, il avoit mangé & bû comme les autres : Qu'il se mettoit fort bien : Qu'il parloit fort haut : Qu'il éclatoit souvent de rire ; & qu'en certaines occasions, il jouïoit assés bien son rôle dans un Bal, ou dans une Assemblée :

à quoi un de la compagnie ajouta , qu'il y avoit un cercle de Dames qui le prenoient pour un bel esprit. Il fut affommé d'un coup de pèle , à la fleur de son âge , par un vieux militaire , qui le trouva un peu trop civil à l'égard de sa femme.

Après qu'on-ûr examiné à fonds cette tête, avec toutes ses appartenances & sa fourniture; on remit le cerveau, tel qu'il étoit en son lieu , & la tête fut laissée à quartier , sous un grand morceau de drap écarlatte , pour être préparée à loisir , & gardée dans un beau cabinet de dissections Anatomiques. De plus , nôtre Opérateur nous dit , que la préparation n'en seroit pas si difficile que celle d'une autre tête ; puisque, la plupart des petits vaisseaux , qui traversoient la substance interne , comme il l'avoit observé , étoient déjà remplis d'une espèce de mercure , ou plutôt de vis-argent , dont le mort avoit fait usage pendant sa vie.

Après avoir donné la dissection de la tête d'un petit-Maitre, je rapporterai ici l'Anatomie du cœur d'une Coquette. Heureusement, j'en ai gardé la Minute.

Avant que notre Anatomiste en vint à cette dissection, il nous dit, qu'il n'y avoit rien de plus difficile dans son Art, que d'ouvrir le cœur d'une Coquette, & d'en exposer fidèlement toutes les parties aux yeux des spectateurs; à cause d'une infinité de labyrinthes & de replis qu'on y trouve, & qui ne paroissent pas dans le cœur d'aucun autre animal.

Ensuite, il nous pria d'observer le *Péricarde*, ou l'enveloppe extérieure du cœur; & nous y vîmes, à la faveur de nos microscopes, des millions de petites cicatrices, qui sembloient avoir été causées par les pointes d'une infinité de *petits dards* & de *flèches*, qu'on avoit lancées cõtre cette mẽbrane; quoi qu'il n'y ùt pas le moindre petit orifice, à travers lequel, aucun de ces traits ùt percé jusqu'à la substance du cœur.

Tous ceux qui ont quelque teinture

36 LE MERCURE

de l'Anatomie , sçavent que le *Péricarde* contient une espèce de liqueur rougeâtre & déliée , qu'on croit se former des exhalaisons qui s'évaporent du cœur , & qui s'y conservent de cette manière. Lorsqu'on vint à l'examiner , il se trouva qu'elle avoit toutes les qualités de l'esprit - de - vin , dont on remplit les *Thermomètres* , qui servent à marquer les différens degrés de chaud ou de froid , qui arrivent dans l'air.

Je ne dois pas oublier ici une expérience , qu'un des Membres de la compagnie nous dit avoir faite avec cette Liqueur , dont il avoit trouvé bonne provision, au tour du cœur d'une *Coquette* qu'il avoit anatomisé autrefois : Il nous assura donc , qu'il en avoit rempli un tuyau de verre , à peu près comme celui d'un Thermomètre ; mais , qu'au lieu de marquer les variations de l'air , il désignoit les qualités des personnes , qui entroient dans la chambre où il l'avoit suspendu. Il ajouta que cette Liqueur montoit à l'approche d'un *plumet* , d'un habit *en broderie* , ou d'une paire de *gants à franges* ; & qu'elle baïssoit , d'abord qu'une

qu'une vilaine *perruque* mal peignée , qu'une paire de *souliers lourds* , ou un habit à l'*antique* , paroissent dans sa maison. Ce n'est pas tout , il nous certifia , que s'il venoit à éclater de rire auprès de cette Liqueur ; elle montoit d'une maniere sensible , & qu'elle descendoit au plus vite , aussitôt qu'il prénoit un air sérieux. En un mot, il voulut nous persuader que par le moyen de cette invention , il pouvoit connoître , s'il y avoit un homme de *bon sens* ou un *fat*, dans sa chambre.

. Après avoir bien épluché le *Péricarde*, & considéré la Liqueur qu'il renfermoit , nous en vîmes au cœur même ; La surface extérieure en estoit si polie, & la pointe si froide , que lorsqu'on vouloit l'empoigner , il s'échappoit à travers les doigts , comme un morceau de glace , ou une Anguille.

Les fibres en étoient plus entrelacés, que celle des autres cœurs ; jusques-là, que ce cœur sembloit former un véritable nœud-gordien, & ne pouvoit avoir qu'un que des mouvemens fort inégaux & fort irréguliers , pendant qu'il exerçoit ses fonctions vitales.

Décembre 1717.

H

Lorsque nous examinâmes tous les vaisseaux, qui en sortoient ou y aboutissoient ; nous ne pûmes jamais découvrir qu'il y eût la moindre communication avec la Langue ; ce qui nous parut une cause très digne de remarque.

On nous fit observer en même tems, que plusieurs de ces petits nerfs, qui contribuoient à faire sentir l'amour, la haine & les autres passions, n'y descendoient pas du cerveau, mais des muscles situés au tour des yeux.

Je pris ce cœur dans la main, pour juger du poids ; & il me parut si léger, que je conclus d'abord, qu'il y avoit beaucoup de vuide : En effet, l'intérieur estoit plein de cavités & de cellules, qui passaient les unes dans les autres, & qui ressembloient à ces appartemens, que nos Historiens attribuent au berceau de *Rosmonde*. Plusieurs de ces petits trous étoient farcis de *bagatelles*, qu'il me seroit impossible de nommer en détail ; mais, je remarquerai seulement, que la première chose que nous y appercûmes, par le moyen de nos Microscopes, estoit une *Coëffe* de couleur de feu.

Du reste, on nous dit que la Dame propriétaire de ce cœur, lorsqu'elle estoit en vie, souffroit les poursuites de tous ceux qui lui faisoient l'amour, les entretenoit tous dans l'espérance, & insinuoit à chacun d'eux, qu'il étoit distingué des autres; c'est pour cela, que nous nous attendions à voir l'empreinte d'un nombre infini de visages, sur les différentes enveloppes de ce cœur: Mais, nous fûmes bien surpris de n'y en trouver aucune, jusqu'à ce qu'on fût arrivé au centre. Alors, nous y apperçûmes un petit homme vêtu d'un habit fort bizarre; plus je le regardois, plus il me sembloit que je l'avois vû quelque part; sans pouvoir me rappeler, ni le tems, ni l'endroit; jusques à ce qu'enfin, un de la compagnie, qui l'avoit examiné de plus près que les autres, nous fit voir clairement par le tour du visage, & par plusieurs de ses traits, que la petite idoie, ainsi placée au milieu de ce cœur, estoit le feu petit-Maître, dont nous venions de désigner le cerveau.

D'abord que nôtre Anatomiste ût achevé sa dissection; incapables de

Hij

nous déterminer sur la nature de ce cœur, si différent de celui des autres femmes, nous résolûmes d'en venir à quelque épreuve, pour en découvrir la substance : Ainsi, on le mit sur des charbons ardens ; mais, bien loin de se consumer, il n'en reçut pas la moindre atteinte ; d'où nous conclûmes qu'il tenoit de la nature de la *Salamandre*, & qu'il auroit pû subsister au milieu du feu & des flammes.

Lorsque nous admirions un si étrange Phœnomène, & que nous formions un cercle au tour du cerveau ; ce cœur laissa échaper un terrible soupir, ou plutôt un éclat ; & se réduisit en fumée : Cet éclat imaginaire, qui me parut plus fort que celui d'un canon, m'ébranla si bien le cerveau, qu'il dissipa toutes les douces vapeurs du sommeil, & qu'il n'y ût plus moyen de me rendre-mir.



Nous avons annoncé avec élogé dans quelques *Mercurés*, la vertu des *Eaux de M. de Villars* contre toute sorte de *Maladies*: Comme nous n'en avons parlé que fort légèrement, c'est avec plaisir que nous communiquons au Public un *Mémoire Phisique, raisonné & détaillé* sur leurs qualités. Nous le faisons d'autant plus volontiers, que *M. de Villars* nous l'a présenté de trop bonne grace, & qu'il s'y exprime d'une manière trop sensée, pour qu'on soit tenté de le soupçonner d'aucun *Charlatanisme*.

MEMOIRE

DU SIEUR DE VILLARS

*Concernant une EAU de sa
composition, qu'il qualifie*
REME'DE UNIVERSEL.

J'A y fait annoncer dans
les Journaux de France,
de Hollande, de Trévoux,
& dans la clef du Cabinet
des Princes, une Eau salu-
taire, que j'ai qualifiée Re-
mède universel; sur la foy
des expériences multipliées
que j'en ai faites, sur toutes
espèces de Maladies indi-
stinctement.

Elle est claire, transpa-

rente, légère, sans dégoût, sans saveur qui puisse accuser la moindre composition, & la faire distinguer de l'*Eau de Fontaine*, la plus pure & la meilleure.

Toutes les maladies tant externes qu'internes, de quelque cause qu'elles procedent, cèdent à l'efficacité de cette Eau : On en boit pour les unes & pour les autres ; & outre cela, on en lave les Playes, les Meurtrissûres, les Brulûres, les Dartres, les Tumeurs, les Loupes, & généralement, toutes les excrescences & inflammations, dans quelque partie du corps qu'elles

se trouvent , & quelque corruption qu'il y ait , soit Gangrenne , soit Cancer , soit Ecrouëlle , soit Vérole , fut-ce la Peste même : Elle en arrête le progrès , & dissout insensiblement tous les venins qui les causent , ou qui les nourrissent : Il n'y faut point d'autre façon que d'en boire , & d'en bassiner les parties offensées , en renouvelant les compresses , 3 ou 4 fois par jour.

Dans les Maladies aiguës , il en faut boire sans discōtinuation , & ne point craindre que l'excès en soit préjudiciable.

Pour les Maladies , dont les suites ne sont , ni si précipitées

cipitées ny si dangereuses, il suffit d'en boire à trois tems par jour ; le matin en se levant, après dîné, & avant de se coucher, environ chopine à chaque fois.

On peut la boire froide ; il est pourtant mieux de la faire un peu tiédir, sur tout, lorsqu'on s'en sert, comme Topique. La seignée, les purgations, & les autres préparatifs, qui sont ordinairement cortége aux spécifiques les plus accrédités de la Medecine ordinaire, non-seulement sont inutiles à mon remede, mais ils y sont préjudiciables : J'ai remarqué, que quand ce cérémo-

Décembre 1717.

I

58 LE MERCURE
nial avoit précédé, la guérison n'en étoit que plus lente & plus difficile.

Il fuffit d'un régime réglé par la raison, & non, par le fcrupule : On peut boire & manger, comme à fon ordinaire, fans fe gêner. Il n'y a aucun fruit à tirer de ces attentions fuperftitieuſes, fur le choix des alimens, de ces retranchemens fur leur quantité, de ces réformes en un mot, qui ont donné lieu au proverbe : *Vivere médicé, vivere miſéré,*

S'il eſt eſſentiel de boire de mon Eau, dès le commencement de la Maladie ; il ne l'eſt pas moins de n'en

pas discontinuer l'usage , tant qu'on peut présumer que le levain du mal séjourne encore dans le corps. Il y a des gens qui se croient parfaitement guéris , dès qu'on les a soulagés : Ils ne ressentent plus de douleur , cela leur suffit : Ils interrompent le remède ; & de là , il arrive , je ne dis pas toujours, mais, quelquefois, que le Malade retombe. Alors, il faut recommencer sur nouveaux frais ; & l'on multiplie une dépense qu'on se seroit épargnée, si l'on eut passé d'abord par tous les degrés de convalescence. J'ai souvent éprouvé que les

Malades refusoient à mon *Eau* , l'honneur des guérisons les plus inespérées. Ces Malades accoutumés aux remüemens violents des remédes ordinaires ; aiment mieux attribuer leur guérison à la seule nature , qu'à une liqueur dont l'opération est pour l'ordinaire insensible , & qui ne produit aucun de ces effets violents & douloureux , auxquels leur imagination est accoutumée d'attacher la guérison.

Lorsque les Malades feront dans le cas d'une Nature affaïée sous les ans , accablée du poids des autres

remèdes , ruinée par des débauches d'habitude, & presque éteinte , ou par l'inveteration du mal , ou par l'alteration des Parties nobles ; ils seront soulagés par l'usage de mon *Eau* : Elle émouffera les douleurs dont elle ne pourra enlever la cause. Voilà à quoi je borne la vertu de mon remède , dans ces cas , pour ainsi dire , désespérés: Quoique , j'en aye éprouvé quelquefois dans ces cas mêmes , des guerisons presque surnaturelles.

L'étalage de tant de miracles, n'est assurément pas un moyen fort sûr de me faire des Profélites ; c'est en-

rendre mal mes interrêts ,
que d'annoncer mon *Eau* ,
d'une manière si peu mesu-
rée à la croyance commune.
J'aurois dû restreindre ses
proprietez , à la guérison de
certaines Maladies privile-
giées , & qui n'attaquent or-
dinairement que les Grands
& les Riches: La vente m'au-
roit rendu davantage sous
cette couleur ; & par ces ti-
tres , je sçay tout cela : Mais
je hais tout artifice , & je
rend compte de la verité ,
sans m'embarasser, s'il m'au-
roit été plus utile de la dé-
guiser.

Je crois qu'il est à pro-
pos d'examiner ici , s'il y a

de l'absurdité à croire, qu'un seul & unique remède puisse guerir indistinctement toutes sortes de Maladies.

On croit communément que nos Maladies , qui se produisent par des signes variés & souvent contraires ; qui nous causent des douleurs de différentes espèces ; qui attaquent différentes parties de nôtre Machine ; on croit, dis-je , que chacune de ces Maladies a sa cause & son principe particulier : D'où l'on conclut , que la Médecine a raison d'employer des remèdes de differens genres, dont chacun ait pour objet , son opération particuliere.

Ce raisonnement paroît invincible, à quiconque n'a jamais soupçonné, que toutes nos maladies ou infirmités, quelques différentes qu'elles nous paroissent, soyent une seule & même maladie, envisagées dans leur principe.

Mais, j'espère de prouver avec évidence, qu'il n'y a qu'une seule & unique cause, principe commun de toutes nos différentes maladies: Après quoi, l'on concevra, que si j'ai trouvé un Remède, qui agisse efficacement sur cette cause commune, ce Remède doit être universel. Je m'expliquerai

le plus succinctement & le plus clairement qu'il me sera possible.

La structure du Corps humain est un tissu de canaux de différentes grandeurs, qui sont remplis de sang & d'autres liqueurs qui y circulent avec continuité.

De toutes les liqueurs qui parcourent la Machine humaine, nous distinguerons le sang qui coule dans les Arteres & dans les Veines; & le Suc nerveux, c'est-à-dire, la liqueur qui coule dans les tuyaux des Nerfs. Nous ne dirons rien en particulier, de la Lympe, de la salive, de la Bile & au-

tres fucs , qui font , pour ainsi dire , des excréments du sang ; excrément qu'il dépose dans des glandes , où ils réçoivent une filtration ; après laquelle , ils circulent eux mêmes dans les canaux qui leur sont destinés.

Tous les mouvemens du Corps humain , sa santé , sa vie , dépendent du mouvement circulaire du sang , & de celui des autres liqueurs. Le cours du sang est le mobile de celui des autres liqueurs.

A mesure que le sang & les autres liqueurs circulent , une certaine portion de leur masse se dissipe par la transf-

piration ; & cette perte ,
comme celle qui s'est faite
par les déjections sensibles,
se répare proportionelle-
ment par les sucs alimen-
taires.

Si un homme , jouïssant
d'une santé parfaite , s'avi-
soit de s'interdire tous ali-
mens , durant deux jours ou
plus ; son Corps tomberoit
dans la langueur , à mesu-
re que le besoin de répa-
rer la perte de la transpira-
tion & de l'évacuation sen-
sible , croîtroit. Le cours des
liqueurs est alors extrémé-
ment rallenti ; la masse du
sang s'épaissit , à mesure
qu'elle a perdu par la trans-

piration, ses parties les plus fluides, qui n'ont point été remplacées par les alimens; le suc nerveux s'est épaissi de même; en sorte que n'ayant plus cette fluidité, qui donne l'action aux Nerfs, la Machine tombe à la fin; dans une impuissance presque totale d'agir; si l'on tarde à secourir nôtre homme, dans l'état où nous le supposons: Bientôt le cours des liqueurs cessera entièrement; & ce qui veut dire la même chose, bientôt nôtre homme mourra.

La santé de l'homme que nous venons de proposer pour exemple, consistoit

dans la circulation parfaite de ses liqueurs.

Sa Maladie avoit pour cause , le ralentissement de cette circulation.

Sa mort enfin , ne sera causée que par la cessation totale du cours de ces mêmes liqueurs.

Nous avons donné pour cause du ralentissement du cours circulaire des liqueurs, l'épaississement & la coagulation de leur masse.

L'épaississement & la coagulation des liqueurs, peut donc venir d'une trop longue abstinence , comme dans l'exemple proposé : Mais, elle peut venir aussi

d'une excessive intemperance : C'est ce que nous allons prouver par un nouvel exemple.

Un homme jouïssant d'une santé parfaite , se rend subitement & volontairement malade , en buvant des liqueurs enyvrantes. Examinons avec attention , ce qui lui arrive dans les différents degrés de l'ivresse.

Dans le premier degré , il éprouve un sentiment joyeux ; il pense avec liberté & s'exprime avec grace : Dans le second degré , sa joye se rallentit ; il pense confusément & s'exprime difficilement : Dans le troi-

sième enfin , il balbutie , au point qu'on peut à peine l'entendre. Il a la tête si pesante, qu'il ne peut la soutenir : Essaye - t - il de se tenir debout , le voilà qui tombe par terre , & qui y demeure plongé dans un sommeil apoplectique ?

Le Vin a produit successivement tous ces effets ; en augmentant d'abord , & ralentissant ensuite , la circulation du sang & du suc nerveux ; ou ce qui veut dire la même chose , en augmentant d'abord la fluidité , & causant après , l'épaississement de la masse des liqueurs.

Mais , comment le Vin a-t-il pu causer deux effets aussi contraires : Le voici.

Il y a dans le Vin , dans l'Eau-de-Vie , & autres liqueurs enyvranes, des particules extrêmement fluides , actives & pénétrantes ; mais, ces parties extrêmement fluides , y sont mêlées avec une huile glutineuse & un soufre , qui ont , comme l'on voit , une qualité contraire.

" Lorsque le Vin est arrivé dans l'estomac , les parties les plus fluides de ce mixte , se séparent des parties huileuses & sulphureuses ; & se communiquent promptement au sang , & au
suc

suc nerveux, dont elles augmentent la fluidité, & hâtent le cours circulaire. Voilà la raison de cette joye que l'on éprouve dans le premier degré de l'yvresse.

Laissons séjourner quelque tems dans l'estomac, les parties huileuses & sulphureuses du Vin; nous reviendrons à elles, après avoir examiné l'action des parties fluides & pénétrantes, qui s'en sont séparées, & qui circulent dans la masse du sang & du suc nerveux.

Les parties les plus fluides & les plus pénétrantes du Vin, ne peuvent rester long-tems dans le corps: Non

K

seulement , elles s'échappent abondamment par la transpiration ; mais en circulant rapidement avec la masse du sang, elles entraînent & dissipent par la même voye, celles du même caractère , qui étoient déjà dans le sang & dans le suc nerveux ; après quoi , il arrive nécessairement , que la masse de l'une & de l'autre liqueur s'épaissit , & que leur circulation se ralentit.

Revenons aux parties huileuses & sulphureuses du Vin , que nous avons laissées quelque tems dans l'estomach ; elles en sortent enfin mêlées avec le Chile , &

se cōmuniq̄t à leur tour, au sang & au suc nerveux: C'est alors, que la masse de l'une & de l'autre liqueur s'épaissit, & se coagule au point, qu'elles ne peuvent circuler que très lentement. Or, c'est la lenteur de la circulation, causée par l'épaississement & la coagulation des liqueurs, qui est la cause & le principe de tous les accidents, du second & du troisieme degre de l'yvresse.

Un homme peut donc se procurer la mort, soit par l'excès d'abstinence, soit par celui d'intéperance; & dans ces deux cas qui paroissent si contraires, la mort & les

différens accidens qui l'auront précédée , n'auront qu'une seule & unique cause ; à sçavoir , l'épaississement , & la coagulation des liqueurs, le rallentissement, & la cessation totale de leur cours circulaire dans la Machine.

Il faut porter le même jugement de toutes les Maladies variées qui nous affligent.

Fièvres , Apoplexies , Paralyfies, Rhumatismes, Gouttes , Dissenteries , Asthmes , Pulmonies , Humeurs froides , Epilepsies , & autres Maladies quelconques , ne sont que des accidens va-

riés, qui procedent tous d'un principe cômun; je veux dire, de l'épaissémét de nos sucs, & du ralentissement de leur circulation dans la Machine.

Un Remède universel fera donc celui, qui aura la vertu de restituer au sang & aux autres liqueurs, la fluidité qui leur est nécessaire; pour fournir leur cours circulaire, selon les vûës de la Nature. Or voila la vertu que j'attribuë à mon *Eau*: Elle est active, fluide & pénétrante dans toutes ses parties. Lorsqu'elle est dans l'estomac, elle en perfectionne les sucs, & les attenûë par son activité: Elle passe en-

suite dans les tuyaux des liqueurs; elle y communique sa fluidité, en attenüant les parties coagulées de leur masse : Elle dissout les obstructions qui interceptoient le passage des suc dans leurs tuyaux, s'il y a érosion dans les tuyaux : Elle a une vertu balzamique qui répare cette érosion. En un mot, je prétend que mon *Eau* est également souveraine pour toutes sortes de Maladies ; & je le prétend, sur le fondement des expériences que j'en ai faites ; expériences multipliées au point de ne pouvoir me laisser aucun doute : Mais, tout ce que

j'ai éprouvé de la vertu de mon Remède, ne prouve que pour moi ; & le public ne peut raisonnablement partager ma confiance, qu'autant qu'il aura été témoin lui-même de son efficacité. Or, je déclare qu'il ne tiendra pas à moi, qu'il n'en soit fait sous ses yeux, des épreuves solennelles. J'ose donc prendre la liberté de dire aux PRINCES & aux SOUVERAINS, que rien n'est peut-être plus digne de leur attention, que ce que je leur propose ; & que je m'engage à guerir, à mes dépens, tous les malades qu'ils voudront bien me confier : Bien

entendu , qu'on ne m'en livrera qu'un seul à la fois, & qu'on m'en laissera absolument le Maître : Bien entendu aussi , que ces Malades ne feront dans aucun des cas desesperés , pour lesquels j'ai fait une exception expresse dans ce Mémoire. Je ne ferai autre chose , que de leur faire boire de mon *Eau* , & d'en laver leurs playes : J'en boirai moi-même autant qu'eux , pour leur ôter la crainte , qu'on voulût tenter sur eux une experience dangereuse. Je rendrai témoins de ma conduite , toutes les personnes intelligentes qui me témoigneront en
avoir

avoir la curiosité. On me donnera un Certificat, attestant l'état du Malade, au moment qu'il aura été mis entre mes mains; & lorsqu'il en sortira, on m'en donnera un autre, qui fera foy du changement que mon Remède aura fait en lui. Je ne parle assurément pas ici le langage d'un Impositeur: On sent bien que, si je n'étois vivement persuadé de ce que j'avance, je ne m'aviserois pas de proposer à mes dépens, une épreuve, dont le mauvais succès ne pouroit que détromper le Public sur mon compte. Il ne reste donc plus contre moi, que le

Décembre 1717.

L

soupçon d'extravagance & de fanatisme : Or , je proteste que je pardonne sincèrement à ceux , qui se feront hâtés de me croire un Visionnaire ; pourvû que , par un orgueil mal-entendu, ils ne refusent pas de soumettre leur jugement aux expériences que je propose.

Au reste, j'avertis que, je ne vais chés aucun malade , & que je n'ai point l'honneur d'être Médecin. Ceux qui voudront essayer de mon *Eau* , se passeront , s'il leur plaît de moi : Elle n'a pas besoin , pour agir avec efficacité , que je la somme de son devoir, à la vuë du Ma-

lade: Elle agit à cent lieuës de moi , comme sous mes yeux. Je l'envoye hors du Royaume ; elle ne se corrompt point ; & pourvû qu'elle soit transferée dans des bouteilles bien bouchées, elle portera toute sa vertu au bout du Monde.

Il est bon de donner ici un Mémoire abbregeé, sur la manière dont il faut user de cette Eau dans tous les cas. Nous commencerons par les cas les plus singuliers & les plus graves.

Pour l'Apoplexie. Il faut chauffer l'Eau d'une chaleur temperée , & en faire boire coup sur coup au Malade ; c'est-à-dire de moment à

• autre , jusqu'à ce qu'il ré-
vienne à son bon sens : Ce
qui arrivera promptement ,
pourvû qu'on ne tente sur
lui aucun autre Remède. Au
cas que le Malade soit hors
d'état d'avaler la liqueur , &
même d'ouvrir la bouche ;
il faut la lui ouvrir avec une
cuilliere , lui en verser dou-
cement avec un biberon , &
continuer de même , jusqu'à
ce qu'il soit en état d'en boi-
re en plus grande quantité ;
c'est - à - dire 4 ou 5 bouteil-
les , durant les deux ou trois
premiers jours , s'il est pos-
sible ; parce que la quantité
ne fauroit nuire.

Il est bon d'observer que ,

quoique le Malade fasse des évacuations sensibles , en prenant ce Remède , il ne doit pas pour cela discontinuer d'en boire : Il faut prévenir les impressions , que cette Maladie fait d'ordinaire dans le cerveau : Un usage continu de cette *Eau* les empêchera , aussi bien que tous les accidents de *Paralyse*. Ainsi , après avoir sauvé les premiers perils de l'*Apoplexie* , par le moyen de cette *Eau* ; il faut continuer d'en boire une bouteille ou deux , chaque jour , jusqu'à parfaite guérison

Les personnes qui sont menacées d'*Apoplexie* , & qui

126 LE MERCURE
en éprouvent les signes
avant-coureurs , comme , é-
tourdissemens , douleurs de tête ,
lassitudes aux jambes , se
garentiront de tous acci-
dens ; en buvant de cette
Eau , une bouteille ou deux
par jour , jusqu'à parfaite
guérison.

Les personnes attaquées
de la *Peste* , de la *Fièvre ma-
ligne* , de la *Pleurésie* , de la
Paralyse subite , uscront de
cette *Eau* , comme il a été
expliqué pour l'*Apoplexie*.

Cette *Eau* guérit la *Goutte*
; pourvû qu'elle ne soit
pas podagre , & qu'elle n'ait
point formé de *Nodus* dans
les jointures des membres :

car en ce cas, elle ne feroit que soulager ; à moins qu'on ne continuât d'en boire très long-tems. Mais, si la Goutte n'est pas invetérée, elle guérira en peu de jours: Il ne faut pas omettre d'avertir, que la *Goutte remontée* se guérit en vingt-quatre heures ; pourvû qu'on boive de mon *Eau* abondamment & avec continuité. *les Rhumatismes & les Sciariques* cèdent à l'efficacité de mon *Eau*, comme la *Goutte*.

On s'en servira de même pour la *Démence*, de quelque accident qu'elle procède, soit *Maladie*, soit *Chagrin*, soit *Accouchement*. Si le mal étoit in-

vétére, il en faudroit boire
durant quelque tems, envi-
ron deux Bouteilles par
jour.

On guérira aussi l'*Hydro-
pisie*, soit de poitrine, soit
de quelqu'autre partie du
corps; en buvant par jour,
environ deux bouteilles de
cette *Eau*, jusqu'à parfaite
guérison. Il en sera de mê-
me des *Exflures*, qui auront
percé par quelque accident,
mais en ce cas, il faut fai-
re chauffer de cette *Eau*, en
bassiner la playe, & y met-
tre des compresses 4 fois en
24 heures. On ne manque-
ra donc aucune *Hydropisie*,
excepté celle qui sera causée

par un *Squire* pourvû encore , que le foye ne soit point ulceré ; car en ce cas , je ne promets au Malade que du soulagement, & non pas une parfaite guérison.

Pour l'*Epilepsie*, cette Eau est souveraine. Il en faut boire deux pintes ou plus par jour, jusqu'à parfaite guérison : Pour les Enfans, on leur en fera boire plus ou moins, à proportion de leur âge ; mais, il seroit bon que tous les *Epileptiques*, sans distinction d'âge, en fissent leur boisson ordinaire. Elle guérira aussi les personnes de tout âge, attaquées de la *petite verole* ; & les préserve-

130 LE MERCURE .
ra de tous les accidens que
cette maladie traîne souvent
à sa suite : Il faut que le Ma-
lade fasse de mon Eau , sa
boisson ordinaire , jusqu'à
parfaite guérison.

Toutes Coliques néfretiques
ou autres , seront soulagées
en deux ou trois heures de
tems , & entièrement gue-
ries en peu de jours ; à moins
que la *Colique* ne fut causée
par la *Pierre*.

Toutes les Dissenteries ou
Cours de ventre, guériront de
même : Si le Malade souffre
des douleurs dans le ventre ,
il ne faut pas oublier de fai-
re tiédir l'Eau.

Les Pertes de sang de filles,

ou de femmes, de quelque cause qu'elles puissent venir; la cessation des *Regles*, dans une âge où elles ne doivent pas cesser; les *fleurs blanches*, de quelque cause qu'elles proviennent; la *jaunisse*, non seulement des femmes, mais des hommes; les *Fièvres*, de quelque nature qu'elles soient; les maux de *Tête*, *Vapeurs*, ou *Etourdissemens*; les *Indigestions*, & *Douleurs d'estomac*, soit avant, soit après le repas; toutes les *Maladies veneriennes*, de quelque nature qu'elles soient, guériront par l'usage de mon *Eau*. Il en faudra user, comme il a été expliqué, & en conti-

nuer l'usage plus ou moins long-tems , suivant le degré ou la durée de la Maladie.

Cette *Eau* est immanquable pour la *Surdité* : Il faut pour cela la faire chauffer , en bassiner l'oreille dedans & dehors , & mettre dans l'oreille affligée , du coton ou du linge trempé dans cette *Eau* : Il faut en même tems , que le Malade en boive une bouteille ou plus par jour ; & il guérira en assés peu de tems , si la violence de quelque autre Remède n'a point offensé ou brulé l'organe. Elle est un Remède souverain pour les *Ulceres* , les *Chanchres* , les *Fistules* & Hé-

morhoides : Elle guérira même la *Gangreine*. Il faut non seulement boire de mon *Eau*, comme il a été dit, pour remédier à la cause interne de ces differens maux extérieurs ; mais il faut encore en laver les parties offensées, & les couvrir d'une compresse trempée, comme il a déjà été expliqué.

Les Contusions, Meurtrissûres & Brulûres, qui ne supposent point une cause interne ; seront guéries, en lavant seulement, & couvrant d'une compresse imbibée, la partie malade.

Je voudrois pouvoir prévenir par un détail plus étendu.

du, toutes les questions que les uns & les autres feront tentés de me faire, après l'éclaircissement général que je donne ici ; mais ce Mémoire n'est déjà que trop long ; & d'ailleurs, les personnes qui auront quelques doutes, ou incertitudes à me proposer, peuvent s'adresser directement à moi, j'aurai l'honneur de les satisfaire. Si ces personnes ne demeurent pas à Paris, elles pourront m'écrire, en affranchissant leurs Lettres ; je répondrai avec exactitude : Il faudra adresser les Lettres.

*A Monsieur de Villars rue
Poissonniere, quartier de Nôtre-*

DE DECEMBRE. 135
Dame de Bonnes-Nouvelles.
A Paris.



Lorsqu'on a entendu le récit de quelque chose de surprenant & de merveilleux, on dit presque toujours : Que cela est fort beau ! Du moins, s'il est vrai. Mais, je souhairois de tout mon cœur, que la Relation que je vais donner, se trouvât fausse ; quoiqu'elle soit accompagnée d'une si grande simplicité, & qu'il y ait des traits si vifs & si naturels d'une douleur profonde, qu'elle ne paroît que trop véritable.

LETTRE

D'UNE DAME,

SUR LA PERFIDIE DE SON MARY,

A. L'A. D. M.

ILy a quelques années, que je me trou-
vai logée dans une même Maison,
avec un jeune Gentil-homme de mé-
rite. Frapée de sa bonne mine, & plus

encore de ses bonnes qualitez , je mis tout en œuvre , pour en acquérir moi-même ; afin de me concilier son estime. La facilité que nous avons de converser l'un avec l'autre , nous entraîna bien-tôt d'une civilité générale , à une passion particulière. Il chercha l'occasion de me déclarer la sienne ; & moi , qui ne pouvois raisonnablement prétendre à un homme aussi riche que lui , charmée de sa proposition , j'y répondis en des termes , qui lui faisoient connoître , que sa déclaration ne me déplaisoit pas , sans lui en marquer aucun excès de joye , ny rien qui ne s'accordât avec les règles de la bien-séance. Son pere, quoiqu'homme du monde, étoit avare , & en même-tems ambitieux : De sorte qu'il n'auroit pas été facile de lui persuader , qu'il pût se trouver quelque autre mérite, dans la personne , ou le caractère d'une femme, capable de balancer l'inégalité des richesses. Cependant , le fils m'entretenoit toujourns de son amour , & il ne perdoit aucune occasion de me témoigner son désintéressement. Il offrit même de m'épouser en secret , & de taire la chose , jusqu'à ce qu'ilût obtenu l'approbation

L'approbation de son pere, ou' qu'il fût maître de son bien. Je l'aimois avec tendresse ; & vous pouvez bien croire, que je ne lui refusai pas ce que mon intérêt m'obligeoit de lui accorder : Mais, je n'étois pas si neuve, que je ne prisse avec moi, pour assister à la cérémonie de mon Mariage, deux personnes de confiance, du secret desquelles j'étois bien sûre. Lorsque le Sacrement nous ût lié, je retirai du Prêtre, un Certificat signé de sa main, de celle de mon Epoux, & de mes deux Témoins. Après cela, nous véçûmes plus familièrement que jamais, sous le même toit ; quoique la contrainte dans laquelle nous vivions en général, & le soin extrême qu'il falloit prendre, pour cacher nos entrevûes, donnassent à nos démarches, un air qui sembloit plutôt venir de la tendresse impatiente de jeunes Amans, que de la passion régulière & satisfaite de personnes mariées.

Le pere de mon Epoux, informé sans doute de nos amours, craignit dès-lors, que son fils ne s'engageât avec moi : De sorte qu'il le pressa de se déclarer en faveur d'un parti, sur lequel

Décembre 1717.

M

il avoit jetté les yeux, Pour nous délivrer l'un & l'autre de cet embarras, & prévenir l'éclat de nôtre Mariage, qui ne pouvoit guères se cacher plus long-tems, il fut résolu que j'irois à la campagne, dans quelque endroit écarté, & que nous nous écrivions sous des noms supposez. Cela s'exécuta, & nôtre commerce épistolaire ne dura que trop. Quoiqu'il en soit, avec le secours de mon aiguille, de mon clavecin, d'un petit nombre de Livres choisis; & plus que tout cela, des Lettres de mon Epoux que je relisois à tout moment; j'y coulai la vie dans l'attente de voir enfin des jours moins solitaires. Vous sçavez d'ailleurs, qu'au bout de quatre mois, après nôtre séparation, j'accouchai secrètement d'un enfant, qui ne vécut que peu d'heures après. Comme on me croyoit fille dans le canton, où par prudence je m'étois exilée, un Gentil-homme du voisinage, qui estoit un vrai brutal de profession, s'avisa de m'aimer; & sa passion fut par la suite, la source funeste de tous mes malheurs. Ce Rustique est un de ces Campagnards grossiers, qui croient estre d'autant plus

polis, qu'ils négligent toutes les règles de la politesse; & qui, à l'abry d'un ris éclatant, d'un ton bruyant, d'un fort petit génie & d'un grand bien, se croient tout permis, sans avoir aucun égard au tems ou aux lieux. Une Parente chez qui je demeurois cachée, & qui, sans avoir le secret de mon Mariage, avoit celui de mes couches, s'étonnoit, de ce que je faisois paroître tant de froideur pour ce Gentil-homme, qui avoit intention de m'épouser; puisque, selon elle, la fortune ne me présenteroit jamais une occasion plus favorable, pour réparer ma faute. En cela, elle avoit raison de vouloir m'engager à cette union; & moi, je n'en avois pas moins de la refuser constamment. Comme elle perséveroit opiniâtrément dans ce dessein, quelque prière & quelque instance que je lui fisse, pour qu'elle me délivrât de mon importun; ma bonne parente croyoit encore faire merveilles, en l'introduisant malgré moi, dans mon Appartement; persuadée qu'à la fin, je m'accoutumerois à ses manières. Il fallut donc souffrir en dépit de moi, les visites de cet homme.

Un jour, que j'étois assise dans une

petite sale à manger, toute occupée de la lecture d'une Lettre de mon Epoux, dans laquelle je pliois toujours le Certificat de mon mariage; ce Rustre y survint tout à coup; & avec cette familiarité dégoûtante, qui est assez ordinaire à de pareils brutaux, il m'arracha brusquement ces papiers de la main: Je fus d'abord si consternée; que me jettant à ses pieds, je le suppliai de me les rendre. Là-dessus, avec les mêmes airs impertinents & haïssables, il jura qu'il les liroit; plus je redoublois mes instances, plus sa curiosité augmentoit, jusques à ce qu'enfin, pénétré d'un dépit qui parloit sans doute, de la passion qu'il avoit pour moi; il jetta les papiers dans le feu, avec serment que, puisqu'il ne devoit pas les lire, celui qui les avoit écrits, n'auroit pas le bonheur de les faire servir au mien. Il est presque inutile de vous avertir, que mes larmes & mes sanglans reproches obligèrent cet Indigne à sortir de ma Chambre, couvert de honte & de confusion; & que ce désastre me causa des inquiétudes mortelles. Cependant, j'avois alors une confiance si grande en la

bonne-fôy de mon Epoux , que je lui écrivis le mal-heur qui m'étoit arrivé & que je le priai de me renvoyer un autre Certificat en bonne forme. Après m'avoir manqué deux ou trois postes , il me répondit en général , qu'il ne pouvoit pas m'envoyer alors ce que je lui demandois ; mais , qu'aussitôt qu'il pourroit me le faire tenir en sûreté , je devois estre persuadée qu'il me donneroit cette satisfaction. Depuis cette Epoque , ses Lettres devinrent plus froides de jour en jour ; & à mesure que son indifférence croissoit , mes soupçons prenoient de nouvelles racines. Enfin , c'est ce qui m'a fait prendre le parti de me rendre en cette Ville, où j'ai trouvé que , les deux personnes , qui avoient servies de Témoins à nôtre Mariage , étoient mortes , & que mon Epoux étoit veuf d'une jeune Dame qu'il avoit prise , il n'y a que trois mois , pour obéir à son pere. En un mot , il me fuit & me défavotie. Si j'allois chez lui , pour le convaincre de sa perfidie , son pere ne manqueroit pas de soutenir son fils contre mes prétentions. Si je divulgois dans le monde sa trahison , quelle réparation

pouvois-je attendre d'une injustice que je ne sçaurois ptouver ? Il s'imagine, sans doute, de me réduire par la nécessité, à lui céder mes droits pour une pension viagere ; mais, j'en mourrois plutôt, que de commettre une telle lâcheté. Je suis sa femme : Faites le souvenir je vous prie, vous Monsieur, qui êtes son meilleur ami, de sa première tendresse pour moi, du plaisir charmant qu'il prenoit, lorsque je venois à me découvrir par mégarde devant quelqu'un ; faites le souvenir de mon air sot & entrepris, lorsque je voulois paroître indifférente pour lui devant la compagnie ; demandez-lui, s'il est possible, que moi qui ne pouvois, quoiqu'il m'en priât, cacher mon amitié pour lui, je puisse à présent renoncer pour toujours à la sienne. Ah ! M^r, les cœurs sensibles ne connoissent point d'indifférence dans le Mariage : Si vous avez quelque compassion de l'innocence exposée à l'infamie, jugez de l'état déplorable où je me vois réduite. Je suis &c.



NOUVELLES ETRANGERES

De Vienne, le 4 Décembre.

ON commence à s'apercevoir, que les Turcs ne témoignent plus tant d'empressement, pour faire leur Paix avec l'Empereur : On attribue ce changement inopiné dans le Divan, à l'arrivée du Prince Ragotski à la Porte ; on en peut juger par les nouvelles propositions du Sultan, qui sont si vagues & en même tems si hautes, qu'on a pris le parti de n'y faire presque plus de fonds. Comme on est informé, que ces Infideles font de très grands préparatifs pour être sur l'offensive, cette Campagne; nous ne négligeons rien de notre côté, pour les faire repentir d'avoir préféré la continuation de la guerre, à la solidité d'une Trêve bien cimentée : On ne pense donc plus ici, qu'à remplacer près de 40000 mille bons hommes qui nous manquent de la Campagne dernière. Dans cette vue, on lève des recrues nombreuses, &

de plus, on est en traité avec quelques Princes d'Allemagne , pour avoir de puissans renforts ; afin de se mettre en état de soutenir la guerre d'Italie, contre les prétentions de S. M. C. dont nous ressentons déjà des suites fâcheuses. En effet, on a contremandé le Général Bonneval , qui devoit exécuter avec 8000 hommes, une entreprise considérable sur les Turcs ; & on lui a ordonné de se tenir prêt à marcher avec ce Corps, pour se rendre en Lombardie.

On a des avis , que plusieurs Chefs des Rebelles Hongrois se sont rendus à Sophie, pour toucher de grosses sommes d'argent, destinées à former une Armée de Mécontents. Ils prétendent faire par là, une diversion d'autant plus grande , qu'ils se flattent, que la Hongrie , & la Transilvanie n'attendent qu'une occasion favorable, pour prendre les armes contre la Sérénissime Maison d'Autriche ; mais, on donne ici de si bons ordres , que l'on espere rendre tous leurs projets inutiles.

Le nouveau G. Vizir se tient toujours à Nissa, & le G. S. à Philippoli ; sa Haute-esse n'ayant pas voulu risquer son retour

à Constantinople , où tout a été jusqu'à présent dans une extrême consternation , causée par les malheurs de la Campagne dernière.

Le Comte de Schonborn Vice-Chancelier de l'Empire , est arrivé ici , où il étoit attendu avec empressement , pour des affaires de la dernière importance.

L'Envoyé de Suède en cette Cour , a de fréquentes conférences avec nos principaux Ministres.

Le Mariage du Prince Electoral de Saxe , avec la première Archiduchesse Josephine , rencontre ici beaucoup de difficulté & d'obstacles ; quoique le Comte de Fleminghe ait ordre du Roy Auguste , de déclarer à S. M. I. que ce Prince abdiquera le Royaume de Pologne , en faveur de cette Alliance : Mais , il faudroit , pour que cette proposition fût plus goûtée , que ce Prince fut élu Roy , du consentement unanime des Palatins , de la Noblesse & du Peuple. On croit cependant , que par de puissantes raisons d'Etat , il obtiendra cette Princesse.

Tout est ici dans une joye extraordinaire , pour la grossesse de l'Impera-

Décembre 1717.

N

trice, qui a été renduë publique. à la Cour.

P. S. Quoique le Prince Eugène n'ait point encore reçu de réponses, à la Lettre qu'il a écrite à Milord Vorsley Montagu, Ambassadeur de S. M. B. à Constantinople, touchant les Préliminaires de la Paix, entre les deux Empereurs; M^{rs} de Sulton & de Stanian Ambassadeurs du Roy Georges en cette Cour, ont cependant reçu depuis peu d'Angleterre, les ordres & leurs Lettres de Créances & Plein-pouvoirs, pour assister au Traité de Paix, comme Ministres médiateurs. Ces deux Seigneurs se préparent à partir d'ici, dans quinze jours, pour se rendre au lieu du Congrès; mais, on doute fort qu'ils réussissent dans cette Négociation. M. de Stanian a reçu de plus, ses Lettres de Créances, pour aller relever Milord Vorsley Montagu, qui en est appellé.

De Ratisbone, le 10 Décembre.

LE Baron de Gottorp est arrivé ici depuis peu, en qualité de Ministre du Roy de Pologne, pour sollici-

ter de la part de ce Prince, la continuation du Directoire des Protestans: Il tâchera en même tems, d'applanir toutes les difficultés, que le changement de Religion a causé à ce sujet. Le Comte de Meternith ne s'oppose pas aux prétentions des Saxons; mais il prétend, qu'au cas qu'on en prive le Roy Auguste, le Roy de Prusse ait seul le Directoire: Cependant, le Roy Georges, comme Electeur d'Hannovre, demande d'être joint à S. M. P. Comme cette affaire est de la dernière conséquence, elle sera traitée avec beaucoup de précaution.

De Londres, le 15 Décembre.

ON ressent avec chagrin à nôtre Cour, le changement de Religion du Prince Electoral de Saxe: On est fort étonné que le Roy Auguste y ait donné son consentement; sur tout dans un tems, où il paroïssoit avoir le plus besoin de nôtre Roy, pour se maintenir sur le Trône de Pologne; avec d'autant plus de fondement, que nous avons des avis, que les Roys de Suède & de Prusse ont dessein, con-

N ij

jointément avec le Czar , de remettre Stanislas sur le Trône ; sans laquelle condition , S. M. Suédoise refuse de faire la paix avec les deux autres Puissances.

M. de Bentenrieder Envoyé de l'Empereur , sollicite ici fortement 12 Vaisseaux de guerre ; pour agir contre l'Espagne en Italie , & pour remettre S. M. I. en possession du Royaume de Sardaigne. Quoique nôtre Cour cherche avec un empressement extraordinaire , l'amitié de S. M. I. , dans la vuë que le Roy d'Angleterre , comme Electeur de Hannovre , puisse obtenir les deux Duchés de Brémen & de Werten , on doute fort cependant , que le Parlement approuve , qu'on se déclare en faveur de l'Empereur contre le Roy d'Espagne , à cause du préjudice qu'en recevrait la Nation ; puisqu'une telle rupture entraîneroît infalliblement la ruine d'une des plus importantes branches de nôtre commerce. On souhaiteroit donc , qu'à l'exemple de la France & des Etats généraux , on tachât par toute sorte de moyens , de pacifier le différent qu'il y a présente-

ment entre ces 2 Puissances , & de porter ces deux Princes , à exécuter le traité de Paix d'Utrecht , & celui de la Neutralité d'Italie. Comme S. M. B. n'a pas fait part jusqu'à présent à son Parlement , de son alliance avec S. M. I. , on ne croit pas que la Cour donne une réponse positive à M. de Bentenrieder , avant que de l'avoir communiquée aux 2 Chambres : Il y a cependant , des ordres expédiés , pour équiper deux Escadres ; l'une pour la Méditerranée , & l'autre , pour la Mer Baltique.

Le départ inopiné de M. l'Abbé Dubois pour la Cour de France , (d'où l'on assure qu'il sera de retour dans peu de jours) fournit matière à nos Politiques. Côme l'affaire dont il est chargé , doit être , suivant toutes les apparences , de la plus haute importance , elle doit être aussi par conséquent du dernier secret ; c'est ce qui a obligé cet Abbé , de ne pas confier les dépêches à un Express , & d'aller lui-même la communiquer à M. le Regent de France.

On continuë à réformer 20 hommes par Compagnie des Regimens des Gardes. Les Colonels de Cavalerie &

d'Infanterie , qui ont leurs quartiers dans les Provinces , sont partis pour le même sujet , conformément aux ordres du Roy.

Le Parlement s'assembla le 2 de ce mois , suivant la dernière prorogation. On renvoye aux Gazettes le Discours que S. M. B. fit aux deux Chambres, & les adresses de remerciement qu'elles présentèrent à ce Prince.

On mande de *Devizes*, dans le Comté de *Wiltz* , que le 3 de ce mois , un Genti!-homme fut attaqué à trois mille de cette Ville , par trois personnes masquées , qui , après l'avoir dépoüillé & fort maltraité , ûrent encore la barbarie de lui tirer la langue avec violence , & de la lui couper jusques à la racine ; après quoi , ils le renvoyerent dans ce pitoyable estat. Cet homme ût encore le courage de regagner la Ville, où il entra nud , & perdant tout son sang. C'estoit un spectacle effrayant : On espère cependant , qu'il en reviendra. Quelques perquisitions qu'on ait faites jusques à présent , pour découvrir les Auteurs de cette cruauté , on n'a pu encore y parvenir.

Toute l'Europe est informée, que le

DE DÉCEMBRE. 151

Roy de Danemarck a fait arrêter sur la Rade, tous les Navires Hollandois qui ont voulu repasser le *Sund* ; sous prétexte, que L. H. P. refusent de lui payer les arrerages des subsides de la dernière Guerre, pour les Troupes qui ont servi en Brabant. Sur cela, L. E. G. ont écrit à leur Envoyé qui réside en cette Cour, de déclarer à S. M. D. que si elle ne les faisoit pas relâcher incessamment, ils prendroient des mesures convenables, pour assurer leur Navigation, & repousser la force par la force.

Quoique les Hollandois ayent esté fortement sollicités par la Cour de la Grande Bretagne, pour joindre seulement quatre Vaisseaux à l'Escadre Angloise, destinée contre le Roy de Suède, & autant, pour envoyer dans la Méditerranée ; il n'a pas esté possible de les engager à cette confédération. Il paroît par ce refus, que cette République veut profiter des avantages de la Paix, & qu'elle se contentera d'employer ses bons offices, auprès des Parties qui sont en guerre.

On croit entrevoir par la conduite du Marquis de Prié, que le différent de la

Barriere ne finira pas sitôt ; & que S. M. I. n'acceptera pas la médiation de Leurs Hautes Puissances, pour pacifier les troubles de l'Italie.

De Hambourg le 13 Décembre.

Tous le dehors de Wismar sont entièrement rasés, à l'exception du Fort de la Baleine, qui défend l'entrée du Port qu'on fera miner incessamment. On n'a point touché au Corps de la Place, le Roy de Prusse & le Duc de Mekelbourg se flattant qu'on leur en laissera la possession. On est persuadé ici, qu'il y a un traité de Paix conclu entre le Czar & le Roy de Suède, ce qui causeroit un grand changement dans les affaires du Nord. On a trouvé un tempérament pour le Port de Rével, qui jusqu'ici a retardé la Paix. La fortification en sera rasée, & ce Port sera neutre & ouvert à toutes sortes de Nations. L'Empereur, le Roy d'Angleterre, & L. E. G. sont fort mécontents du Roy de Danemarck, à cause des Bâtimens qu'il retient à Gluchstad. S. M. B. a fait dire à ce Prince, que s'il ne rendoit le commerce de

D'E D'ECEMBRE. 153

l'Elbe, libre ; & s'il ne relâchoit les Vaisseaux qu'il retient , il enverroit une Flote dans ces Mers pour l'y forcer.

M. Poussin Envoyé de France, a reçu des avis, que le Baron de Gortz qui a passé à Petersbourg , étoit arrivé à Stokolme. Le Roy de Prusse a accordé la liberté à tous les Prisonniers Suédois qu'il avoit dans son partage ; ce qui paroît d'un bon augure pour la Couronne de Suède.

A Rome le 30 Novembre.

IL est public dans Rome, que le S. Pere a fixé son départ d'ici, pour le voyage de Lorraine & d'Urbain, le lendemain de la *Domenica in albis* : Dans cette vuë, il y a déjà 100 mille écus d'économisés. Cette *Villeggiature* sera de 50 jours ; on ne fera par jour que 20 mille au plus. Il y aura 50 Cuirassiers & 40 Chevaux légers de Garde ; 100 Suisses avec toute la Sale & l'Antichambre du Pape. S. S. sera accompagnée des 3 Cardinaux , Paulucci , Albani , & Olivieri ; il y en aura un 4^e, qui comme Trésorier , prendra le

devant, pour ordonner toutes choses sur la route. 3 où 4 Auditeurs de Rote & les Nationaux seront privilégiés. 8 Prélats du premier Ordre, avec plusieurs du 2 & du Tiers Ordre, outre la Daterie, feront de la fête; sans compter les Ministres Etrangers & autres qui seront défrayés par SS. qui tiendra table pour les Ambassadeurs les Cardinaux & les Prélats: l'Agent subalterne sera payé en argent. Malgré ces préparatifs, le Cardinal Doyen a fait ses remontrances au S. P. pour le détourner de ce pieux pèlerinage, & l'on croit que tous ceux qui en approchent, en feront de même.

Milord Peterborough, après la sortie de la Prison, s'est retiré à Venise; & le Comte de Galas Ambassadeur de l'Empereur, demande ici réparation pour ce Seigneur; le Roy Georges profitant de cette occasion, pour obliger le S. P. à expulser de l'Erat Ecclesiastique, le Chevalier de saint Georges. On veut donc, en réparation de cette injure faite à ce Milord, que ce Prince se réfugie autre part, & que le Cardinal Origni Légat de Bologne, soit rappelé; sinon, les Anglois menacent.

DE DECEMBRE. 1755.

les côtes de cet Etat , avec une Escadre de 12 Vaisseaux. On assure même , que les ordres sont donnés pour cela , & qu'ils agiront offensivement jusqu'à ce que la satisfaction soit faite. Le Pape se recommande , pour accommoder l'affaire du Roy d'Espagne , & principalement celle du Milord , à M^{se} le Duc Régent.

Hier 29 , on enferma au Château saint Ange , le Marquis Davia Neveu du Cardinal de ce nom : On ne croit pourtant pas qu'il ait mérité ce châ-timent , mais qu'en cela , on a eu égard à la recommandation de son Oncle , avec lequel il vit en parfaite mes-intelligence ; depuis qu'il a quitté sa femme & ses enfans qui sont à Bologne.

A Barcelonne , le 6 Décembre 1717.

LE grand Convoi qu'on avoit ici préparé , en est parti à diverses fois , pour aller joindre la Flote Espagnole en Sardaigne. Le dernier Convoi qui mit à la voile le 24 du passé , étoit composé de plus de 60 Bâtimens de charges , sur lesquels il y avoit 3000 hommes de Troupes réglées de débarque-

136 LE MERCURE

ment, tant Infanterie, que Cavalerie, avec quantité de munitions de guerre & de bouche, & toutes sortes de provisions, sous l'escorte de 3 Vaisseaux de guerre; un du premier, & 2 du second rang, avec une Fregate de 40 pièces de canon.

Il arriva le trente de l'autre mois, des ordres de la Cour de Madrid, pour la répartition des Quartiers qu'on doit donner aux Troupes, qui étoient dans cette Ville & dans les places des environs. Depuis le deux de ce mois, jusqu'au 6 inclusivement, près de 35 Bataillons & 20 Escadrons se font mis en marche, pour se rendre à leurs Quartiers, qui sont la Seud d'Urgel, la Viguerie de Tarega, Mont-blanc, Tortoze, Tarragone, Ostalric, Gironne, & autres Places circonvoisines. A l'égard des autres Troupes, qui doivent encore sortir de cette Ville, & celles qui sont cantonnées dans le voisinage, elles ne partiront que le 20, pour aller dans les Villes de Vic, de Solsona, Balaguer & Lérida. On comptoit qu'après le départ de toutes ces forces, il resteroit encore dans cette Capitale plus de 15000 hommes.

Nous apprenons de Sarragosse , que les levées pour les 2 Régimens Arragonois , se faisoient avec succès. On compte que celui de Cavalerie sera complet avant le premier du mois prochain ; & celui d'Infanterie qui doit estre de 3 bataillons , de 800 hommes chacun , le sera à la fin du mois de Janvier.

Les 2 Régimens de Dragons & d'Infanterie , que le Royaume de Navarre fait aussi lever à ses dépens , sont pareillement fort avancés. Le Royaume de Valence va suivre cet exemple.

La plûpart des Bâtimens , qui sont arrivez ici de Rose , où ils ont esté construits , doivent mettre à la voile au premier jour ; pour aller dans les Ports de France , y charger des grains que des Agens Espagnols y ont achetés.

Le 5 , il entra dans le Port de Barcelonne , 24 Bâtimens de charge , sur lesquels il y avoit quantité d'habits pour les Troupes , beaucoup de toiles , pour faire des chemises & des Tentes , & plusieurs caisses remplies de Sabres & de Bayonettes , avec une grande quantité de toutes sortes de grains & de provisions de bouche. On a û or-

dre d'acheter 1600 mulets , & de les tenir prêts pour le premier Mars.

On a jetté dans Palamos 1800 hommes en Garnison. On va travailler à relever les Fortifications de cette Place , accommoder & nettoyer les Ports ; pour y mettre les Galères d'Espagne qui seront beaucoup mieux , que dans le Port de Barcelone.

Tout se prépare pour faire le beau Port de Rose. L'Ingénieur qui en a levé le Plan , & qui a été approuvé de la Cour de Madrid , en est de retour. Pour cet effet , on commencera par les jettées

De Venise , le 4 Décembre.

LE Czarovitz, autrement le fils aîné de S.M. Cz. que l'on attendoit ici à son retour de Naples, n'y est point venu. Il a passé de Boulogne à Verone , pour se rendre à Vienne , & delà à Péterbourg, pour aller trouver le Czar, avec qui il est rentré en grace.

Le dessein échoüé sur Antivari , a mis de mauvais humeur le Sénat. Il s'en prend à M. de Nostitz qui commandoit le débarquement ; & celui-ci rejette la faute sur M. de Mocenigo ,

DE DECEMBRE. 159

qui ne put empêcher, que quelques Déserteurs qui se sauvèrent par les Montagnes, n'avertissent les Turcs de l'approche des Vénitiens. Mais, il faut s'en prendre aux mécontentemens des Troupes qui estoient la pûpart débandées. Comme les nobles Vénitiens n'ont jamais tort, il a esté donné à M. de Nostitz qui paroît fort content de quitter ce service. On a esté un peu consolé de ce mauvais succez, par la prise de la Prévessa, gardée par 600 Ottomans & 600 Cavaliers. Le Commandant des Infidèles y a esté tué, & les Vénitiens y ont trouvé après 5 jours d'attaques, 31 pièces de cànon, beaucoup de bagages & de munitions.

Il a passé ces jours-ci 1000 ou 1200 hommes de Recrûs Allemandes, par le Territoire de Vérone, pour les Régimens de cette Nation qui servent dans le Milanois : On en attend encore 2000.

Les Vénitiens se sont enfin résolus de demander au Roy de Sicile le renvoi de 2 ou 300 hommes, qui s'estant révoltés sur le Vaisseaux de guerre le *San Pio Vo*, s'en estoient emparés, & l'avoient conduit en Sicile, où

à peine furent-ils débarquez, qu'ils furent arrêtez par ordre du Vice-Roy.

De Turin, le 10 Décembre.

Les ordres viennent d'estre donnés aux Officiers des Troupes, de tenir leurs Compagnies complètes pour le mois de Fevrier prochain. Comme nous sommes informez qu'il doit arriver dans peu, un corps de 10 à 12000 Impériaux dans le Milanois, on prend ici toutes les précautions nécessaires, pour empêcher que ces troupes ne fassent quelques entreprises sur quelques unes des Places dépendantes des Etats de S. M. Sic. C'est pourquoy, on a fait sortir de leurs quartiers plusieurs Regimens d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons; pour occuper tous les postes & les passages sur nos Frontières; afin de prévenir les Troupes Allemandes, & en même-tems, observer leurs démarches. Le Roy de Sicile a ordonné que l'on congédiât de chaque Compagnie, tous les Soldats malingres.

A Milan

A Milan, le 8 Décembre.

LEs Troupes de cet Etat ont fait depuis 8 jours de grands mouvemens, les unes vers le Mantoïan, le Modénois & les Etats de Parme; les autres, marchent du côté de la Frontière de Toscane & de Gênes: Mais, le tems pluvieux & la quantité de neiges qui sont tombées & qui tombent actuellement, ont tellement fait enfler les Rivières, qu'elles ont inondé une grande étendue de Pais, & rendu les chemins impraticables. Ce contretems fâcheux a esté cause que, quelques Régimens qui étoient déjà fort avancés, n'ont pû continuer leur route, & a obligé la plus grande partie des Troupes de rester dans les endroits où elles se sont trouvées, estant investies de toutes parts par les grandes eaux. On vient même d'apprendre que 3 Bataillons, qui avoient marché du côté des Montagnes des Frontières de la République de Gênes, estoient enfermés & environnés de manière, qu'ils estoient en un péril évident d'estre entraînez par les torrens.

Décembre 1717.

○

Sur ces avis, le Prince de Leuvestein avoit dépêché au Commandant de deux Regimens de Cavalerie, & un de Dragons qui estoient à dix mille en deça de ces Montagnes, de marcher en diligence au secours de ces Bataillons. On est icy entre la crainte & l'esperance sur le sort de ces Troupes; ce qui nous épouvante, c'est que les Eaux augmentent de jour à autre.

On est présentement occupé, à réparer à la haste les Places de cet Etat; on les pourvoye abondamment de munitions de guerre & de bouche.

On vient d'établir icy un Conseil de l'*Inconfidance*, qui connoistra de ceux qui parlent mal du Gouvernement.

On mande de Cadix, qu'on y préparoit un grand Convoy, qui sera composé de plus de 80 Bâtimens de charges, sur lesquels on doit embarquer deux Regimens de Cavalerie & plusieurs Compagnies de Carabiniers. 58 pièces de gros Canon, 18 gros Mortiers; 6000 Boulets, 1600 Bombes, plus de 8000 Grenades, plusieurs milliers de Carcasses d'une nouvelle invention, avec 18 Mortiers pour les lancer; 1200 Boulets creux, avec 15.

Mortiers à leur usage, 6000 barils de poudre, 4000 sacs de grains; outre une prodigieuse quantité de toutes sortes de Provisions, aux préparatifs desquels on travaille avec empressement.

Sur des ordres de la Cour, on a mis sur les Chantiers 4 Vaisseaux de guerre, 3 Fregattes, & 3 Galiottes à Bombes. Tous les Ouvriers propres à la construction des Vaisseaux, se rendent icy des Côtes de Leon, de Galice & de Biscaye, pour avancer ce travail.

On a donné de pareils ordres à Malaga, à Cartagène & Alicant; pour faire construire dans ces Ports, plusieurs autres Vaisseaux de Guerre, Galiotes & Fregattes, avec 5 Galeres: On a reçu à cet effet de grosses remises. D'un autre côté, on ne néglige rien pour le départ des Galiotes & des Vaisseaux qui doivent leur servir d'escorte: Ils doivent partir pour la nouvelle Espagne, au commencement de Mars au plus tard: Selon tous les Avis, cette Flote fera une des plus fortes & des plus nombreuses qui ait esté destinée pour l'Amerique.

Les Lettres de Naples du premier Décembre, portent que le Viceroy étoit

Q.ij.

plus intrigué que jamais, depuis la prise de la Sardaigne. Il y a quelques jours qu'il sortit à cheval, accompagné d'un grand nombre d'Officiers & d'Ingenieurs; pour aller visiter les nouveaux Forts qu'il avoit ordonnés de construire, pour la sûreté des Côtes du Royaume; mais qu'il avoit été fort surpris de voir, que la plûpart de ces ouvrages n'étoient pas seulement commencés, & qu'il n'y avoit même aucuns préparatifs pour la construction de ces Forts. Il voulut faire des reprimandes aux Ingenieurs sur cette négligence, qui lui fermerent la bouche, en lui disant que pour travailler il falloit de l'argent. Ces Lettres ajoutent, qu'on y préparoit des logemens pour 4 Regiments d'Infanterie & de Cavalerie, qui viennent de Hongrie: On avoit de fréquentes allar mes, des Vaisseaux & des Galeres d'Espagne, qui se font voir tous les jours le long de cette Côte où ils font souvent des prises. Le 16 sur les 11 heures du matin, 4 Vaisseaux de guerre & 2 Fregattes Espagnoles, parurent à la vuë de ce port; & vers le midi, ils s'approchèrent jusques sous le Canon du Mole, d'où l'on fit plusieurs dé

charges des Forts, qui n'empêcherent pas que, les 2 Fregattes soutenues du feu des 2 Vaisseaux de guerre n'enlevassent 4 Bâtimens chargés d'huiles & & 2 autres de grains; après quoi elles allerent rejoindre leurs Vaisseaux.

On mande de Livourne du 18, qu'on avoit vû passer à la hauteur de ce port, un grand nombre de Bâtimens, portant Pavillon Espagnol, venant du côté du détroit; ce qui faisoit croire que c'étoit le grand Convoy de Barcelone, qui alloit joindre la Flote Espagnole, dont une partie croisoit toujours le long de la Côte, depuis Piombino jusqu'à Orbitello, & Porto-Ercole. On a appris que depuis 5 jours, elle avoit enlevé 8 Bâtimens chargés de grains & d'autres provisions, & munitions de guerre, qui étoient destinées pour remplir les Magazins des Places Imperiales.

De Lindau ce 30 Décembre 1717.

L'Abbé de saint Galle, après être relevé d'une grosse maladie, fut attaqué subitement le 28 du passé, d'une Apopléxie, dont il mourut le lende-

main : Il étoit âgé de 78. ans , & en avoit regné 22. Pour avoir voulu introduire des nouveautés , & violé les concordats avec ses sujets , dont les Cantons de Zurich & de Bèrne font les Garants , il s'étoit attiré ces 2. Puissances qui l'avoient enfin depossédé de son Abbaye & de ses dependances , qu'elles gardoient en sequestre depuis 6 ans.

De Vvirsbourg le 1. Décembre 1717.

M le Baron de Hutten , Doyen du Chapitre de cette Ville , aussi illustre par son savoir que par sa naissance , a découvert un riche Trésor , en recherchant les Antiquités de l'Eglise Cathédrale : Il a trouvé sous le toit de ce Vaisseau , une ancienne Bibliothèque , qui y avoit été cachée avant la guerre des Suédois. Outre les Livres imprimés ; il y a plus de 170. manuscrits en parchemin ou en papier. On y voit entre autres , les 4. Evangiles écrits du tems de Charlemagne , ou de Burcard I. Evêque de Vvirsbourg , une Bible de 700. ans : Un *Codex Theodosianus cum aliquibus novellis , Caji institutionibus & Pauli vti libris V. Sententia-*

rum, formâ quadrata, litteris semi-
uncialibus. On croit que ce dernier ma-
nuscrit, est du tems de l'Empereur
Justinien : Il y a aussi plusieurs écrits
de divers Peres de l'Eglise en caracte-
res Lombards. M. de Hutten public-
ra le Catalogue de cette Bibliotèque,
auquel il fait travailler par Georges
Conrad Sigler, Bibliothécaire de l'A-
cadémie.



Ayant été assez hûreux, que de
recouvrer la Traduction en Vers,
de la 2^e Lettre d'Heloïse à Abailard ;
c'est avec complaisance que j'en pa-
re mon Mercure : Si la premiere Epi-
tre du même Auteur, a û un accueil
si favorable, j'ose me promettre qu'en
présentant celle-ci au Public, elle trou-
vera autant d'Approbateurs, que de
Lecteurs. Il seroit à souhaiter que la
même main qui sçait repandre tant de
graces dans tous ses écrits, voulût
bien se soustraire de tems en tems, à
des occupations plus serieuses, pour en
donner la continuation. C'est une in-
vitation que je lui adresse, de la part

des gens de goût, pour l'engager à ne point laisser cet Ouvrage imparfait, lui qui peut le rendre si parfait.

SECONDE LETTRE

D'HELOÏSE A ABAILARD.

QUE L nouveau coup de Foudre!
 & que viens-je d'entendre!
 Je ne vous verray plus. Vous pouvez
 me l'apprendre,
 Cruel. Vous m'ôtez tout; & c'est pour
 vôtre cœur
 Un barbare plaisir, de combler ma dou-
 leur.
 N'étoit-ce pas assez, qu'aux pleurs aban-
 donnée,
 A vivre loin de vous je fusse condamnée?
 Que plaintive, mourante, en Proye à
 mes desirs,
 Ce Cloître nuit & jour entendit mes
 soupirs?
 N'étoit-ce pas assez, qu'à la fleur de mon
 âge,
 Vous m'eussiez imposé le plus rude escla-
 vage?
 Pourquoi d'un vain espoir m'envier les
 douceurs,

Et

DE DÉCEMBRE. 469

Et verser sur mes jours de nouvelles
noirceurs?

Croyez vous donc, Ingrat, que ma foible
constance,

Resiste encor long-temps à votre indi-
férence?

Et que de vos raisons le frivole secours
De mes vives douleurs puisse arrêter le
cours?

Non. Votre changement ne peut rien sur
mon ame,

Plus vous êtes de glace, & plus je suis de
flâme:

Mais enfin, mon amour devient un dé-
sespoir;

C'en est fait, & je veux ou mourir,
ou vous voir.

Que fais-je dans ces lieux? Malheureuse
& coupable;

J'aigris d'un Dieu vangeur le courroux
redoutable,

J'amasse des Trésors de crimes & d'hor-
reurs,

Et sens de jour en jour s'augmenter mes
fureurs.

Je ne suis plus, hélas, cette Eponse facile,
Qui baissoit sous le joug une tête docile.

Victime de mes feux, je cède à leurs
transports,

Décembre 1717.

P.

Et ne conserve plus d'inutiles dehors.

*C'est trop jouer le Ciel sous un masque
hipocrite;*

*Si mon cœur est à vous, tout le reste
l'irrite :*

*Duffay-je vous offrir un Objet odieux,
Rien ne peut m'empêcher de paroître à
vos yeux ;*

*Vous ne me fûrez point au secours de
mes charmes ;*

*Au secours de mes feux j'appelleray mes
larmes ;*

*Mes soupirs, mes sanglots fléchiront vôtre
cœur ,*

*Vous me regarderez avec moins de
rigueur ;*

*Et loin de condamner l'excez où je me
livre ;*

*Peut-être que sans moy vous ne voudrez
plus vivre :*

*Vous songerez, qu'unis par des nœuds
eternels ;*

*Nos vœux précipitez sont des vœux
criminels ,*

*Que l'Himen a des Droits sacrez, invio-
lables ;*

*Que vouloir les briser, c'est nous rendre
coupables.*

*Je ne demande pas que sensible à mes
vœux ,*

Votre cœur s'attendrisse & rallume ses
feux ;

Et que pour dissiper, la douleur qui me
presse,

Vous confondiez en moy l'Épouse & la
Maîtresse :

Je ne veux que vous voir, & que vous
obéir,

Et vous forcer au moins à ne me plus
haïr.

Mais, cruel, vous craignez jusques à
ma présence,

Pour un cœur inconstant l'amour est une
offence ;

Et ce que nous reproche un crime, n'est
pour nous,

Qu'un Objet plein d'horreur qu'on voit
avec courroux.

Tu ne soutiendrois pas une Amante
eperdue,

Ses larmes, son amour, tout blesseroit
ta vue ;

Et tu consultes moins pour m'éloigner
de toy,

La vertu, que ton cœur & ton manque
de foy :

Ce n'étoit pas ainsi qu'aydant à ma
foiblesse,

Tu sçavois pour me perdre, allumer ma
tendresse,

Rappelle-toi, cruel, ces sermens enflam-
mez,

Ces transports si touchans & si bien
exprimez :

Avant, me disois-tu, que je sois infidèle
On verra sans époux vivre la Tourte-
relle ;

Le tendre Rossignol cessant d'être amou-
reux,

Ne s'occupera plus de ses chants dou-
loureux :

On verra le Zéphir cesser d'être volage,
Les fleuves sur les Monts s'entr'ouvrir
un passage,

Le Soleil obscurci nous refuser le jour,
Et tout perir enfin plutôt que mon amour.
Ainsi pour me tromper, tu chassois de mon
ame,

Tout ce qui s'opposoit au succès de ta
flame ;

Mais qu'il t'en souva peu ! De concert
avec toy,

Mon cœur, mon lâche cœur, s'éleva
contre moy,

Te peignit à mes yeux, tendre, empressé,
sincère ;

Tu parlas, & tu plus, dès que tu voulus
plaire ;

On tel fut de l'amour le funeste pouvoira

DE DECEMBRE. 173.

*Que tu me plus peut-être avant de le
vouloir ;*

*Peut-être une Rivale , Objet de ta ten-
dresse ,*

*Te voila quelque tems ma naissante foi-
blesse ;*

*Et tes distractions , ton trouble , ta lan-
gueur ,*

*Paroissoient près de moy pour un autre
vainqueur ;*

*Et quand tu t'aperceus de mon extra-
vagance ,*

Tu ne la partageas que par reconnoissance :

*Non cruel , non jamais tu ne scus bien
aimer ,*

*Tu n'étois que sensible au plaisir de
charmer ,*

J'offris à tes desirs un Triomphe agréable :

*J'aimois. C'en fut assez pour te paroître
aimable.*

*Eh pourquoy ! Pouvant plaire à mille
autres Objets ,*

*Vins-tu troubler mon cœur , en arracher
la paix ,*

*D'un Oncle prévenu trahir la confiance ;
Aux dépens de toy-même exciter sa van-
geance ;*

*Abuser lâchement de ma crédulité ;
Et nous sacrifier tous deux par vanité.*

P iij

*Talens pernicious! Esprit que je deteste,
 Present que m'avoit fait la colere celeste.
 C'est par vous que l'amour séduisant ma
 raison,
 Répandit dans mes sens son funeste
 poison.
 Vain desir de sçavoir, dangereuses Lec-
 tures:
 Mon cœur ne s'est rempli que de vos
 impostures;
 J'en perdis l'Innocence, & bientôt ma
 pudeur,
 Est place aux noirs transports d'une con-
 pable ardeur.
 Digne fruit de tes soins, & de ton im-
 prudence,
 Trop aveugle Fulbert, rends-moi mon
 ignorance;
 Chasse loin de ta Niece un Docteur
 empesté,
 Qui va dresser un piège à sa simpli-
 cité;
 Tu le crois occupé du dessein de m'ins-
 truire;
 Philosophe amoureux, il songe à me
 séduire.
 Que dis-je? Sa foiblesse a passé dans
 mon cœur,
 Ce Maître est mon amant, ce Maître
 est mon vainqueur:*

DE DECEMBRE. 175

Mais je ne dois hélas , m'en prendre
qu'à moi même ,
Vains regrets , vain dépit , tout plaît
dans ce qu'on aime :
Sédnit par une ardeur pour lui pleine
d'appas ,
Un cœur tendre se livre , & ne rai-
sonne pas ;
Le devoir veut en vain le tirer de sa
chaîne ,
Le séducteur amour le fascine & l'en-
traîne :
Tranquille dans ses fers , & charmé
sous ses loix ,
Ce cœur infortuné s'applaudit de son
choix :
Insensible à ses maux , il en craint le
remède ,
Et nourrit avec soin l'erreur qui le pos-
sède .
Au triste portrait connoissez , cher
Eoux ,
Quels sont les sentimens qu'Héloïse a
pour vous :
J'aime à voir s'augmenter le feu qui me
dévore ,
Je dévrois vous haïr , hélas , je vous
adore !

Je ferme à la raison mon oreille &
mon cœur,

Et je chéris en vous jusqu'à votre
rigueur.

Ne m'aimez plus, soyez insensible, in-
fidelle;

Imposez-moi le joug d'une absence éter-
nelle;

Condamnez mes transports : Reduisez
mon amour

A se vaincre, ou du moins à se cacher
au jour;

Si ce n'est pas assez, deffendez-moi
de rire.

J'obéis : Mais souffrés qu'en secret je
sôûpire.

Laissez-moi par pitié mes craintes, mes
douleurs,

Laissez-moi vous donner des sôûpirs &
des pleurs;

Vous n'y consentez-pas. Votre austere
Sagesse

Veut moins dissimuler, qu'éteuffer ma foi-
blese,

Je dois vous oublier sans feinte, sans
détour,

Vous fermer dans mon cœur le plus foi-
ble retour;

Imiter votre exemple; & du Ciel pé-
netrée

DE DECEMBRE. 177

Remplir les saints devoirs , où je suis
consacrée .

Immoler mon penchant à de plus nobles
feux ;

Et faire de Dieu seul l'objet de tous
mes vœux .

Je dois n'aimer que lui , ne songer qu'à
lui plaire ,

Par mes gemissemens désarmer sa co-
lere .

Foible Héloïse ! En vain je sens que
je le doi ,

Mes coupables desirs s'échappent mal-
gré moi .

La raison veut regner , & parle en sou-
veraine ;

La foiblesse résiste , & triomphe sans
peine :

Toujours livrée au trouble , aux regrets ,
au dépit ,

Cent fois en un moment mon cœur se
contredit :

Je veux , je ne veux pas , j'hésite , je
chancelle .

Quand la grace m'attire , Abailard
me rappelle ,

Et toujours plus éprise après de vains
efforts ,

C'est à vous , cher Epoux , que vont tous
mes transports .

178 LE MERCURE

Soupirs impetueux , cessés de vous con-
traindre ;

Eclatez mes fureurs. Je n'ai plus rien
à craindre.

L'Ingrat qui vous fait naître, a cessé
de m'aimer ,

Il me fuit , il me craint . . . Mais puis-
je l'en blâmer ?

Oùy cruel ! Ta vertu me confond & m'ac-
cable ,

Coupable , je voudrois que tu fusses don-
nable :

Quoi , Tu m'auras perdue , & je pou-
rai te voir

Triompher de ma peine , & de mon de-
sespoir ?

Tranquile , i'applândir de ton indife-
rence ,

Et peut-être insulter à ma folle cons-
tance ?

Je ne serai pas seule en but à tant de
maux.

Je prétens à mon tour détruire ton
repos ;

Te faire partager le trouble de mon
Ame ,

Et toutes les horreurs d'une fatale flame :

Ne crois plus m'adoucir. Le sort en est
jetté

DE DECEMBRE. 179

Je ne puis trop punir ton infidélité.

Que n'est-il des tourmens pour vanger
mon injure,

Qui puissent égaler ma peine, & ton
parjure ?

J'épuiserois sur toi tout ce qu'ils ont
d'affreux

Poibles emportemens d'un amour mal-
heureux !

Que vous me servés mal ! Ma fureur
desarmée,

Respecte encor l'Ingrat dont mon ame est
charmée :

Mon courroux contre lui, ne m'offre au-
cun secours,

Et ce n'est plus qu'aux pleurs qu'Hé-
loïse a recours.

Vivez, cher Abailard, sans allarmes,
sans craintes,

Et bravez de l'amour les frivoles at-
teintes.

Goutez d'un saint repos l'éternelle dou-
ceur,

Maître de vos desirs, regnez sur vô-
tre cœur.

Du Dieu que vous servez soutenez la
querelle ;

Signalez pour son nom, l'ardeur de vô-
tre zèle :

180 LE MERCURE

Formez lui des Elûs, qui se réglant
sur nous,

Mettent dans son amour leur bonheur
le plus doux.

Si mon salut vous touche, & si je vous
suis chere,

Achievez d'affermir la raison qui m'é-
claire.

Je sens que la vertu veut reprendre ses
droits,

Aidez une ame foible à pratiquer ses
loix.

De ses égaremens mon esprit se dé-
gage ;

Mais vôtre idée encore affoiblit mon
courage.

Divin attrait des cœurs ! Charme vic-
torieux !

Grace adorable, enfin tu dessilles mes
yeux ;

Tu verses dans mon sein la force & la
lumière.

A l'amour de mon Dieu tu me rends
toute entière.

Tu me fais retrouver l'innocence & la
Paix ;

Tu captives mes sens, & remplis mes
souhairs.

Seigneur, c'est ta bonté, c'est ta main
secourable,

DE DECEMBRE. 181

Qui ferme sous mes pas cet abîme effroyable :

Sans toi , je m'y plongeois ; déjà même l'erreur

A l'endurcissement avoit livré mon cœur.

J'étois sourde à ta voix , & bravant ta colere ,

J'étonnois du remords le trouble salutaire.

Mon aveugle fureur m'occupoit nuit & jour ,

Et je ne connoissois d'autre Dieu que l'amour :

Mais , qui peut avec toi balancer la victoire ;

Nos forfaits les plus grands font éclater ta gloire.

Et le cœur le plus dur , quand tu veux l'attendrir ,

A tes impressions , lui-même vient s'offrir.



Le mot de la première Enigme du Mercure d'Octobre, étoit la *Quenouille* , & non , le Miroir.

Le mot de la première du mois de

Novembre, est l'Oublieux, & celui de
la seconde, la Musique.

E N I G M E.

JE nais de plus d'une façon :
Tan-tôt d'un frere furibon ;
Tan-tôt par de petites meres ,
Et frétilantes , & légères ,
Qu'enfante avec effort
Une trop rouffe mere ,
Qu'un pere brun maltraite fort :
Deux meres quelquefois , me produisent
sans pere ;
Quoi qu'elles soient fort mal d'a-
cort.
Dans les-champs , quelquefois je me
promene en foie ,
Et dans la Vitle par ma mort .
Par-fois j'atriste ou je console .

A U T R E ,

DE MONSIEUR LAUVIN.

POur mieux tromper les gens , j'em-
prunte la figure
Des Princes & des Empereurs :

DE DECEMBRE. 183

Aussi, suis-je souvent la source des mal-
heurs ,

De ceux qui m'ont reçu, sans sçavoir
ma nature.

Je suis pour l'ordinaire, assez commune
en France ;

Mais , pour mieux deguïser mon scélé-
rat employ ,

je bénis le Seigneur , j'implore pour le
Roy

La divine assistance.

Enfin, dès que j'ai reçu l'être ,
Mes défauts sont cachez , on m'aime
infiniment ;

Mais quand on vient à les con-
noître ,

Je suis haï de tous , & retourne au
néant.

Si vous me connoissez , vous sçavez bien
Lecteurs

Que je cause toujours la perte de mon
Pere ::

Ainsi, n'hazardez pas de me donner des
Soeurs

De peur de recevoir un semblable sa-
laire



CHANSON.

Que l'on gronde ,
 Qu'on critique & fronde ;
 Je m'en moquerai ,
 J'aimerai ,
 Je boirai
 Tant que je pourai. (bis)
 C'est sagesse ,
 Di-t-on tous les jours ,
 D'éviter la tendresse :
 Mais tout au rebours ;
 N'est-ce pas sottise ou foiblesse ?
 Que de n'avoir par toujours

secours

Au prompt secours ;
 Que contre la tristesse
 Offrent sans cesse
 Le Vin , les Jeux , les Amours ,
 &c.

Que l'on gronde ,
 Qu'on critique & fronde ;
 Je m'en moquerai ,
 J'aimerai ,
 Je boirai
 Tant que je vivrai. (bis)
 Nargue des faveurs
 Que nous promet la fortune ;
 Puisque

*Puisque les honneurs
 Changent les mœurs :
 Evitons de pareils séducteurs.
 L'Eclat m'importune ;
 Amis , un paisible bonheur
 Est pour un Buveur ;
 Et les plus sensibles douceurs
 Pour les tendres cœurs.*



*Nous nous contentâmes le mois dernier
 d'annoncer la mort de M. Santerre.
 Depuis ce tems-là , un de ses Amis parti-
 culiers, curieux d'ailleurs, & bon connois-
 seur , m'a communiqué cet Eloge, dont je
 crois que la lecture satisfera le Public.*

JOURNAL DE PARIS.

Jean-Baptiste Santerre naquit d'ho-
 nêtes Parens à Magni , près de Pon-
 toise , au mois de Mars de l'année 1551.
 Il perdit son pere & sa mere dès sa
 plus tendre enfance. Il hérita d'eux
 avec un peu de bien , beaucoup de
 candeur & de probité.

Ses autres Parens incertains de la
 profession dans laquelle ils engage-
 roient cet enfant , se déterminèrent
 par le penchant de l'enfant même.

Q

Ils furent en cela plus faciles & plus sages que les Parens ordinaires , qui bornant opiniâtrément leur vûë à l'état où ils se trouvent , contrarient & étouffent souvent dans leurs enfans, les dispositions les plus hûreuses & les talens les plus marquez. L'ardeur & le goût que celui-ci montrait pour le dessin , fit prendre le parti de le livrer à la Peinture , & de l'amener à Paris.

M. Santerre est peut-être l'exemple le plus sensible, de ce que peut la seule Nature en un Sujet qu'elle favorise. Dans l'âge , & au centre des dissipations , abandonné à lui-même , il ne passa pas un jour sans faire quelque étude qui eût raport à son Art.

Malgré la modestie & la docilité qui le caractérisoient comme tous les Elèves, il ne put jamais s'empêcher de chercher la perfection de la Peinture , par des routes opposées à celles qui lui estoient indiquées , & qui estoient suivies par ses Maîtres. Ils l'en reprenoient souvent ; on ne peut les en blamer : Ils n'estoient pas obligez de sçavoir , que la Nature elle-même conduisoit cet Elève pas à pas.

Le jeune Santerre comprit de bonne-heure, que la seule Nature estoit un guide infailible, & il résolut de ne s'attacher qu'à elle.

Il est vrai, que par une grande méfiance de soi-même (qualité nécessaire & peu commune à son âge) il quitta quelquefois sa route ordinaire, & chercha à imiter les Maîtres les plus estimés de son tems; mais, il ne tarda guères à reconnoître son erreur. Averti par deux personnes * distinguées, qui frappées de ses premiers succez, lui conseillèrent alors de perdre de vûe tous les Maîtres & de suivre la seule Nature, il se livra à elle sans retour; il ne discontinua plus de la chercher, & l'imita fidèlement jusqu'au tombeau.

L'événement justifia son choix: Sa maniere de peindre fut si différente de celle de tous les Maîtres connus, qu'un jour, Monseigneur le Régent, Prince aussi estimable par son grand goût pour les Sciences & les Arts, que respectable par son Auguste Naissance

* *M. le Marquis de Villarseau & M. Despreaux.*

ayant demandé à M. Santerre , & ayant appris de lui , quels avoient esté ses Maîtres ; il lui fit l'honneur de lui répondre : Vous avez bien fait de me les nommer ; car je ne les aurois jamais devinez.

Ce grand Prince l'honôroit de son estime : Il lui en a donné de fréquens témoignages , il a eu la bonté de venir le voir travailler plusieurs fois chez lui ; depuis même que le poids de la Régence lui laisse si peu de moments libres. Un Suffrage si éclairé fait seul l'éloge de M. Santerre : Le Public connoisseur ne m'en défavoüera pas.

Ainsi , moins pour la gloire de cet illustre Peintre , que pour la satisfaction de ceux qui , comme lui , cherchent le vrai , j'exposerai quelques principes , & quelques maximes , dont il a souvent dit qu'il s'étoit bien trouvé. J'y joindrai quelques faits & quelques remarques , qui acheveront son caractère.

M. Santerre fit de bonne-heure des études profondes sur l'Anatomie. Il se trouvoit fréquemment aux dissections ; il en faisoit souvent chez lui ; & en parlant de cette Science , il disoit que dans son Art , il en falloit savoir

beaucoup, pour en laisser voir un peu.

Son Principe, pour éviter d'estre maniéré, estoit d'imiter en tout la seule Nature; parce que la Nature ne se répétant presque jamais, & variant à l'infini, le Peintre qui ne cherche qu'elle, varie comme elle.

Il disoit souvent, qu'il avoit appris ce qu'il sçavoit, avec deux sortes de personnes: La Méchanique de son Art dans les Académies & chez les Maîtres; tout le reste, avec les gens d'esprit. C'est peut-être au commerce de ces derniers qu'il doit ces pensées & ces expressions fines que l'on voit dans ses Tableaux d'idée, & l'art de porter ces finesse de pensées & d'expressions jusques dans les Portraits.

Raportant tout à la seule Nature qu'il étudioit sans relache, il trouvoit des défauts dans l'antique même, & dans les plus grands Peintres d'Italie, qu'il n'imitoit pas en tout: Il trouvoit aussi des beautés dans les Modernes & dans ses Contemporains: Il n'estimoit pas outrément les uns; il rendoit justice aux autres.

Quand les Connoisseurs ou ses Amis le sollicitoient de se faire une

manière plus expéditive, & de ne pas fondre si parfaitement ses ouvrages; il leur répondoit deux choses: La première; mes ouvrages, il est vrai, sont fondus avec un grand soin; mais la Nature l'est encore davantage, & je cherche à l'imiter: La seconde; les meilleurs Tableaux de Raphaël, du Corege, du Titien & des autres grands Maîtres sont du moins aussi fondus que les miens. Ainsi, la Nature m'ordonne, & les exemples des grands Maîtres me persuadent de continuer, comme j'ai commencé.

Il n'est point de soins qu'il ne se soit donnés, pour rendre ses ouvrages durables, & pour ainsi dire, inaltérables: Il observoit jusqu'aux enseignes des boutiques; il y remarquoit les couleurs que le tems & le grand air détruisent, & celles qu'ils laissent dans leur force. Enfin, après de mûres réflexions sur cette partie de son Art, il s'étoit fait une règle, de n'employer que des Terres au nombre de 4 ou 5, dont le mélange lui fournissoit toutes ses teintes. Comme ces Terres sont fortes & entières, le mélange & l'union en étoit difficile; il en venoit à

bbût par une longue patience ; il re-
peignoit jusqu'à trois & quatre fois la
même chose ; & sans le secours des
laques & des stils de grain dont il ne
se servoit presque jamais , parce que
le tems les altere , la patience secon-
dée d'un grand jugement donnoit à
ses ouvrages le fond , la fraîcheur ,
& l'union que l'on y remarque. Cette
manière lui a si bien reussi que l'on
voit de lui des Portraits peints, il y a
vingt , trente , & quarante années,
presque aussi frais que le premier jour.

L'empressement que le Public avoit
pour les Ouvrages de ce Peintre célé-
bre , & le prix qu'il y mettoit , n'ont
jamais diminué sa modestie ; je dirai
même sa timidité : Elle paroissoit par
tout , excepté dans ses Ouvrages.
Cette disposition de l'Ame , qu'on
regarde comme une foiblesse ; il la
chérissoit & se la croyoit nécessaire :
Ma timidité , disoit-il , m'empesche de
trop présumer de mes forces , sur les
applaudissemens dont le Public m'hon-
nore. Parce que je suis timide , je veille
& j'estudie toujours , & je me dis sou-
vent à moi-mesme , que pour mériter
une solide réputation , il faut toujours

ignorer qu'elle est acquise.

Par tout ce qui précède, on comprendra quel estoit le caractère de M. Santerre. Je me contenterai d'ajouter ici, pour en donner une idée plus complète, qu'un extérieur simple & naturel, estoit toujours chez lui une marque certaine du fonds de son Ame. Qui jamais en effet le trouva différent de ce qu'il paroissoit estre ? Sa conversation estoit remplie de sentimens d'honneur, d'équité, & de modération. Il aimoit la réputation & la gloire ; c'est pour elle seule qu'il a travaillé toute sa vie, avec tant de soins & de peines. Jamais l'intérêt ne lui a fait passer la moindre faute dans ses Ouvrages, ni emprunter la main d'autrui, pour hâter son gain. Il aimoit le Public, il aimoit ceux qui travaillent à lui plaire. Sensible à l'amitié, il préféroit le plaisir de travailler pour ses amis, aux avantages qui lui estoient offerts tous les jours par les Grands & par les Riches. Et pour exprimer en deux mots, le mérite du Peintre & celui de l'homme sociable ; il avoit des Envieux, mais il n'eut jamais un Ennemi.

Un

DE DÉCEMBRE. 193

Un caractère si sage & si raisonnable, ne pouvoit pas se démentir dans l'occasion la plus importante. A peine se crut-il menacé de la mort, qu'il remplit avec une grande présence d'esprit, tous les devoirs d'un bon Chrétien ; & après une maladie de sept jours , il mourut enfin , pleuré de ses amis & regretté de tout le monde , le 21 de Novembre , aux Galleries du Louvre , où le Roy lui avoit donné un logement avec une pension.

Ses principaux Ouvrages , sont détaillés dans le Dictionnaire de Morery de la dernière édition. Il a fait depuis, entre autres Tableaux , & suivant l'ordre des tems , le Portrait de S. A. S. M^{lle} de Clermont : Un Tableau de huit ou neuf pieds de hauteur , représentant les cinq sens , sous les Portraits de M. Périchon Notaire , de sa Femme , & de leurs trois Enfants , tous cinq de grandeur naturelle & en pied . Le Portrait de M^{sr} le Régent aussi en pied , & grand comme Nature , accompagné d'une Minerve & des attributs de la Régence. Enfin, il a fini peu de jours avant sa mort , un Tableau de sept pieds de haut , représentant Adam

Décembre 1717.

R

& Evé au Paradis Terrestre , avec un grand Païlage , & quelques Animaux. M. Santerre a souvent dit , que dans aucun de ses Ouvrages , il n'avoit poussé si loin , selon lui , l'élegance & la correction du dessin , la finesse de l'expression , & la vérité du coloris. C'est par ces côtés qu'il le regardoit , comme son chef-d'œuvre ; le Public paroît confirmer ce jugement , & la Postérité en dira peut-être davantage.



Comme il s'étoit répandu depuis quelques jours dans cette Capitale , plusieurs Exemplaires d'un Ecrit qui a pour Titre : *Acte d'Appel de S. E. M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris du 3 Avril 1717 , au Pape mieux conseillé , & au futur Concile Général , de la Constitution de N. S. P. le Pape Clément XI. du 8 Septembre 1717 , imprimé sans l'aveu & la participation de ce Prêlat.* Le Parlement s'assembla le premier de ce mois & la Court faisant droit sur les Conclusions du Procureur Général du Roy , ordonna que les Exemplaires dudit Imprimé , seroient & demureroient supprimez , a fait deffenses à tous Imprimeurs , Libraires , Colporteurs & autres , d'en

imprimer, vendre, débiter, ou autrement distribuer, sous les peines portées par la Déclaration du 7 Octobre dernier, qui suspend toutes les Disputes & les Contestations formées dans le Royaume, à l'occasion de la dernière Constitution du Pape.

Madame la Princesse de Soubize est accouchée d'un garçon.

Mademoiselle de Duras, qui a épousé M. le Comte d'Egmont, prit le 29 du mois passé, le Tabouret, pour la première fois chez le Roy.

Le 2, Madame permit à M^{de} la Duchesse d'Arenberg, qui est depuis quelques tems à Paris, de l'aller voir. Elle a aussi trouvé bon, que M^{de} la Comtesse de Kinigsek Epouse de l'Ambassadeur de l'Empereur,ût le même honneur; mais, comme ce Seigneur n'a pas fait son Entrée publique, cette Dame ne peut pas encore être reçüe en cérémonie.

Le 3, on ût des nouvelles certaines que la santé du Roy d'Espagne se rétablissoit de jour en jour.

Le même jour, le Parlement fit brûler par la main du Bourreau, un Écrit imprimé à 2 colonnes: L'une conte

R ij

nant la Déclaration du Roy du 7 Octobre dernier ; & l'autre , une Traduction en françois du Type de l'Empereur Constant , qui deffend toutes les disputes , contestations & différens formés dans son Empire. à l'occasion de la Question* d'une ou de deux volontés en J. C. Au bas de cet Ecrit, se trouve une autre Traduction , intitulée : *Le jugement du Concile de Latran , sur le Type.*

On reconnoit aisément , à la vûe de ce Libelle , quelle a été l'intention de ceux qui l'ont répandu dans le Public ; puisque le Parallele qu'ils font du Type de l'Empereur Constant & de la Déclaration du Roy , fait assez entendre , que comme le Concile de Latran a condamné l'un , ils portent le même jugement sur l'autre : De sorte que suivant leur opinion , la dernière Déclaration du Roy porte le caractère d'une Loy injuste , laquelle ne doit point avoir d'exécution. Comme cet esprit de Critique , & en même tems de révolte , est un attentat contre l'Autorité

* *Hérésie des Monothélites , qui furent ainsi appellez ; parce qu'ils n'admettoient qu'une seule volonté en en J. C.*

Royale, la Cour ne pouvoit sévir trop rigoureusement contre un pareil Ecrit & contre son Auteur.

Le 4, les Etats d'Artois assemblez à Arras, accordèrent à S. M. d'un consentement unanime, le don gratuit ordinaire.

Le 5, M. de Paris - Fontaine Ayde-Major Général unique des Gardes du Corps, fut gratifié par S. M. de la Brigade-Lieutenance de feu M. de la Boulaye.

Madame Duchesse de Berry, tint Toilette, à laquelle se trouvèrent tous les Ministres Errangers, avec un grand nombre de Courtisans.

On fut informé à la Cour, que M. le Marquis d'Alincourt petit-fils de M. le Maréchal de Villeroy, s'étoit rendu d'Allemagne à Venise, où il arriva le 12 Novembre; après un séjour de dix jours, il en est parti pour Rome.

Le 7, M. l'Abbé Dubois qui, par ordre de la Cour, étoit passé à Londres depuis quelques semaines, arriva ici le 7 Décembre, pour rendre compte à S. A. R. de sa Commission; il devoit y retourner dans peu.

M. de la Bellarderie ancien Exempt, & Ayde-Major de la Compagnie de

Charôt , est monté à l'Aide-Majorité de Paris-Fontaine; à condition qu'on ne le sépareroit pas de ses Camarades, avec lesquels il avoit coutume de servir : M. les Aydes-Majors feront le service pour lui , quand il ne pourra pas s'y trouver.

M^{gr} le Duc s'est absenté des Con-
seils , Samedi , Dimanche & Lundy ,
à cause de la petite vérole de M^{lle} de
Charolois , dont cette belle Princesse
a été attaquée ; on espère qu'elle n'en
fera point marquée.

Depuis que M^{gr} le Duc est Grand-
Maître des Minières de France , on
s'empresse à lui envoyer plusieurs essais
de Mines d'or & d'argent , tirées des
différentes parties du Royaume ; dans
l'espérance que ce Prince contribuera
de tout son pouvoir , à faire des épreu-
ves qui puissent être avantageuses à
l'Etat.

Un Particulier a composé un nouveau
métal , qui approche tellement de l'ar-
gent , qu'il en a le poids , la couleur &
la dureté. L'Inventeur en sollicite le
Privilége , & s'engage de le donner à
50 sols la livre ; mais , on ne doute pas
que les Orfèvres & les Poitiers d'étain

DE DECEMBRE. 1779

ne s'y opposent, pour empêcher qu'on ne le mette en œuvre.

M. le Comte de Clermont paroît présentement à la Cour en habit d'Abbé.

Le 10, il parut une Ordonnance du Roy, portant règlement au sujet des départemens du Conseil des Finances. *Elle est énoncée, comme il s'ensuit.*

SA MAJESTÉ, par l'Article dernier de son Ordonnance du 14. Novembre 1715. servant de Règlement pour le Conseil de Finances, ayant ordonné que Monsieur le Duc d'Orleans son Oncle Regent, auroit la faculté de changer tous les ans, ainsi qu'il jugeroit à propos, les Départemens des membres dudit Conseil: Estant d'ailleurs convenable, de former des Departemens pour les personnes qui y ont esté appellées depuis ledit jour 14. Novembre 1715. & de faire une nouvelle distribution, à ceux qui estoient chargez de différentes affaires qui ne subsistent plus; afin qu'ils puissent tous travailler pour le bien de l'Estat. SA MAJESTÉ s'estant fait représenter ladite Ordonnance & celle du 24. Novembre

dernier, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a Ordonné & Ordonne que les Departemens particuliers dudit Conseil, seront reglez à l'avenir de la maniere suivante.

LE REGENT, en qualité d'Ordonnateur, aura seul la Signature de toutes les Ordonnances concernant les Dépenses comptables & les Comptans ; tant pour Dépenses secretes, Remises, Interests, qu'autres de toute nature, ainsi & de la même maniere que faisoit le feu Roy, conformément à la Declaration du 23. Septembre 1715.

LE REGENT aura pareillement le Tresor Royal & les Parties Casuelles, suivant qu'il est porté par l'Ordonnance, servant de Reglement pour le Conseil de Finances du 14. Novembre 1715. & il a commis le Sr. LE COUSTURIER, pour tenir seul sous ses ordres, les Registres du Roy, luy rendre compte directement des Placets qui seront présentez, pour demander des Payemens ; Ensemble pour expédier les Estats de distribution & ordres necessaires.

LA DITE Ordonnance du 14.

DE DÉCEMBRE. 201

Novembre 1715. servant de Règlement pour ledit Conseil de Finances, sera exécutée suivant sa forme & tenneur, en ce qui concerne le Chef dudit Conseil, le Président & le Vice-Président.

A l'égard des Départemens.

LE Sr. DUC DE LA FORCE Vice-Président, aura les Estats des Finances des Généralitez de Toulouse & Montpellier, & ceux des Provinces de Bretagne, Bourgogne, Artois, Bearn, Bigorre & Navarre, & les Cahiers des Estats desdites Provinces.

LE Sr. AMELOT aura Entrée, Séance & Voix deliberative audit Conseil, tant par rapport aux affaires du Commerce, qu'aux differens Bureaux des Finances dont il est chargé.

LE Sr. LE PELLETIER DESFORTS aura les Domaines, les Estats des Domaines, la Capitation, les Impositions des Provinces de Flandres & de Franche Comté, les Estats des Finances de Provence, & le Cahier de l'Assemblée des Communautés dudit Pays.

LE Sr. ROULLIE' DU COUDRAY aura

l'inspection du Controlle des Quitances du Trésor Royal, des Parties Casuelles, & autres dependantes du Controlle Général des Finances; les Rentes, les grandes & petites Gabelles, les Estats des Fermes, & les Cinq Grosses Fermes.

LE Sr. LE PELLETIER DE LA HOUSSAYE aura le Clergé, les Monnoyes, les Impositions d'Alsace & de Metz, les Fonds & Estats au vray de l'Extraordinaire des Guerres, Pain de Munition, Vivres, Artillerie, des Bastimens & Maisons Royales, & de la Marine du Levant & du Ponant.

LE Sr. FAGON aura les Eaux & Forests, les Estats des Bois, les Chambres des Compres du Royaume, les debets & toute autre nature de deniers & revenans-bons, à la poursuite & diligence du Controlleur des Restes & autres.

LE Sr. D'ORMESSON aura la Ferme du Tabac, la Ferme des Poudres & Salpêtres, les Estats au vray des Comptes à rendre du Dixième.

LE Sr. GILBERT DE VOYSINS aura les Generalitez des Pays d'Elections,

DE DECEMBRE. 203

pour la Taille , le Taillon , & les Estats des Finances desdites Généralitez.

LE Sr. DE GAUMONT aura les Aides & Papier timbré , les Octroys des Villes & dettes des Communautez.

LE Sr. DE BAUDRY aura tous les Estats de dépense de la Maison de Sa Majesté , les Pensions , les Estats de dépenses des Maisons de Madame la Duchesse de Berry , de Madame , du Regent , & de Madame la Duchesse d'Orleans ; les Ponts & Chaussées , Turcies & levées , Barrage & Pavé de Paris : En ce qui est de Finance , les petites Chancelleries , les Lignes Suisses.

Le Sr Dodun aura les Parlemens & Cours Superieures , la Ferme des Grefes , Amortissemens , Franc - Fiefs & nouveaux Acquets , celle du Contrôle & des Insinuations , la Ferme des Huiles & les Etapes.

Le Sr de Fourqueux aura le Domaine d'Occident , le Grand Conseil , les Bureaux des Finances.

Il sera établi un Bureau chez le Sr Amelot Conseiller d'Etat , auquel assisteront les Srs le Pellecier Desforts .

de la Houffaye Conseillers d'Etat, les Srs d'Ormesson, Gilbert de Voysins & de Gaumont Maistres des Requestes ; pour travailler à l'Exécution de l'Art. LX de l'Edit du mois d'Aouft dernier, concernant toutes les différentes parties employées dans tous les Etats qui s'arrètent au Conseil.

Il sera pareillement tenu un Bureau chez le Sr Rouillé du Coudray, auquel assisteront les Srs Fagon Conseiller d'Etat, de Baudry, Dodun & de Fourqueux ; pour travailler en exécution de l'Article X dudit Etat du mois d'Aouft dernier, à dresser un Etat Général distingué par Chapitres de toutes les Finances des Offices & Droits supprimés ; afin de pourvoir au payement des interets desdites Finances, & au Remboursement des Capitaux.

Les Traitez ou Négociations, qui auront passé par les mains de ceux du Conseil qui ont des Départemens Particuliers, seront toujours proposés & rédigés de concert avec les Chef & Président dudit Conseil, qui recevront les ordres du Régent, sur ce qui devra estre proposé audit Conseil ; & lorsqu'il s'agira d'écrire des Lettres, &

DE DECEMBRE. 205

de donner ou d'envoyer des ordres concernant les affaires générales, lesdites Lettres seront écrites, & les ordres signez & envoyez par le Chef ou par le Président dudit Conseil.

LES Fonctions qui appartiennent aux Chef & Président dudit Conseil, suivant le présent Reglement, & l'Ordonnance du 14. Novembre 1715. seront exercées par le Vice-Président, en cas d'absence ou maladie des Chef & Président, qui ne leur permettront pas d'y vacquer; ce qui aura lieu pareillement pour l'ancien dudit Conseil en cas d'absence, maladie ou empêchement dudit Vice-Président.

ORDONNE au surplus Sa Majesté, que ladite Ordonnance, en forme de Reglement du 14. Novembre 1715. sera Executée se'on sa forme & teneur, en tout ce qui n'est point contraire au present Reglement.

On a publié en Lorraine, une Bulle du Pape, par laquelle le S. P. accorde à S. A. R. la permission de lever pendant 3 ans, le vingtième denier, sur les revenus des biens Ecclésiastiques de ses Etats, même sur le casuel des Curez; en considération des dépenses

que ce Prince fait pour secourir l'Empire contre les Infidèles. Les particuliers, dont les Bénéfices sont situés dans le Barois, principalement ceux de Ligni qui sont du ressort de Paris, se disposent d'appeller comme d'abus, à ce dernier Tribunal, d'une Bulle qui n'y a pas été enregistrée.

Le onze, on publia une Ordonnance de S. M., qui deffend expressément à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elle soit, de tenir aucune asssemblée de Jeux, même dans les Maisons qui ont pour Inscription sur les Portes, les noms des Princes & Princesses du Sang Royal. Cette Ordonnance à û un tel effet, que le lendemain toutes les Académies de Jeux ont été fermées, personne n'ayant osé y contrevenir.

On a remarqué que M. le Prince de Cellemaré Ambassadeur d'Espagne, n'a jamais voulu permettre qu'on se servît de son nom ni de son droit, pour ces sortes d'Assemblées. Les Fêtes cependant, n'en ont pas été moins fréquentes dans son Hôtel, où tout s'est toujours passé avec la dernière magnificence.

DE DECEMBRE 207

Le 14, M^{sr} le Duc Regent se fit appliquer une seconde-fois sur son œil, le remede Topique de M. Mouffart.

Le même jour, M. le Cardinal de Rohan arriva ici de Strasbourg par ordre de la Cour. Le 16, cette Eminence alla voir M^{sr} le Duc Régent ; & le lendemain, M. le Cardinal de Noailles. Le 18, le Cardinal Archevêque alla rendre sa visite à M. de Strasbourg. Ces deux Eminences paroissent fort contentes l'une de l'autre.

Le 15 au matin, on trouva M. l'Abbé de Bonneüil assassiné dans son Appartement avec son Valet. Sur le rapport des Chirurgiens, on a reconnu qu'ils avoient û la tête écrasée à coups de bâtons de cotret, que les Auteurs de ce meurtre avoient laissés dans la Chambre teins de leur sang ; & que le Domestique avoit été tué entre dix & onze du soir, plus d'une heure avant son Maître. Comme l'Abbé étoit allé souper en Ville & qu'il ne rentroit ordinairement que fort tard ils crurent qu'ils auroient tout le tems de fouiller par tout, & de faire leur main, avant son retour ; mais, étant revenu sur le minuit, beaucoup plutôt qu'ils ne l'attendoient,

avec ses Porteurs qu'il renvoya mal-
 hûreusement, sans les faire monter
 avec lui; ces Scélérats ne scachant
 comment s'échaper, sans être apperçûs
 ou rencontrés, prièrent sur le champ, le
 parti de lui faire éprouver le même
 sort qu'à son Laquais; ce qu'ils exé-
 cutèrent aussi facilement. Ce qui paroît
 fort étonnant, c'est qu'on ait ôté la vie
 à deux hommes, sans que les Locataires
 de la Maison qui étoient au dessus,
 au dessous, & à côté de l'endroit où cette
 action Tragique s'est passée, n'ayent
 rien entendu de tous ces mouvemens.
 Outre les coups sur la tête, dont ces
 victimes infortunées ont été assom-
 mées, on a encore remarqué cinq blessu-
 res postiches dans le corps du Maître, &
 sept dans celui du Valet, faites selon
 toutes les apparences, avec un gros
 stilet; mais on prétend, que ni l'un,
 ny l'autre n'avoit déjà plus de vie,
 lorsqu'on leur a porté ces nouveaux
 coups; & que ces Assassins n'en ont
 usé ainsi, que pour mieux s'assurer de
 leur mort. Car, pour l'épée du Valet,
 & un couteau de chasse du Maître, qui
 étoient auprès des deux cadavres, il n'y
 a presque point de doute qu'ils n'y aient
 esté

été mis exprés, pour faire croire qu'ils s'étoient battus ensemble. Quoique M. Mariet Commissaire, ait trouvé sur l'Abbé, cinq louis neufs & deux louis vieux, sans compter un bassin à barbe avec l'étuy à savonnette d'argent, il n'y a presque point de doute qu'on n'ait enlevé quelque somme considérable.

Le 16, Madame alla dîner à l'Abbaye de Chelles, pour y voir Mademoiselle, qui continuë toujours avec ferveur son Noviciat.

Le 17, les Comédiens ordinaires du Roy représentèrent pour la première fois sur leur Théâtre, une Pièce en 3 Actes, en Vers, intitulée: *La Métamorphose des Dieux, ou les Dieux Comédiens*. Elle est de la composition du sieur Dancourt, & la Musique des Interimédés, de M. Mourer.

Le fond ou sujet de la Fable, n'est autre que Jupiter, qui galand, à son ordinaire, descend du Ciel pour cultiver, ou plutôt pour séduire le cœur d'une jeune Bergere, nommée Corine, dont il est éperduëment amoureux. Il amène à sa suite les Divinités, qui peuvent contribuer aux plaisirs de sa nouvelle Maîtresse, & les qu'il se propose.

LE MERCURE

Bachus , Faunus &c. Le Maître des Dieux, à qui les déguisemens coutoient si peu, se travestit en Homme d'affaires: Par malheur pour lui, sa Maîtresse n'étoit point du siècle, & son goût n'étoit point à la mode. Elle aime un simple Berger; son nom est Philene, dont le cœur naïf & tendre lui tient lieu de tout & fait sa félicité. Jupiter jouïoit d'un grand malheur; car, peut-être cette fille estoit-elle un Phénix unique en son espèce. La fatalité de l'amour du Dieu ne finit pas là; Junon est avertie de la sortie galante de son perfide Epoux: Pour la traverser, elle prend à son tour, la figure de la Tante de la Bergere; & sous ce déguisement conseille à ce cœur innocent, de se réserver tout entiere à son Berger, & de tenir ferme contre la fortune & les présents du Dieu Partisan. Junon revole aux Cieux. Après cette petite supercherie, qui fortifie la petite fille dans ses projets de constance, la vraie Tante paroît; on la reconnoit par le relâchement de sa Morale auprès de sa nièce. Ce relâchement est d'usage: M. Dancourt a saisi le vrai des mœurs de pareilles Tutrices. Il seroit à souhaiter

que les images de ce vrai, n'emportassent pas avec elle certain caractère trop peu ménagé qui en diminue le prix. On ne peut critiquer l'Auteur que sur le choix de son vrai, non sur l'exposition qu'il en a donné, qui n'est que trop en usage. Jupiter, qui en bon mary, craint le ressentiment de sa femme, & qu'elle ne soit assés magicienne, pour lui enlever sa Corine, charge Bachus d'un Anneau constellé, pour en faire présent à sa Maîtresse. Après bien des façons, elle l'accepte, ayant reconnu par expérience, qu'il avoit la vertu de rendre invisible quiconque le porteroit au doigt. La jeune fille se sert de la bague contre le Dieu même. Bien plus, elle se soustrait & fait soustraire Philéne par sa lumière magique aux yeux des Argus qu'il avoit placé auprès d'elle; à plus forte raison de la Tante *moyéneuse*, & par son secours, elle a le plaisir de se livrer à son Amant. Jupiter s'emporte contre les Amours qui l'avoient si mal servi: Il les accuse du mauvais succès de son intrigue. Effectivement, ces Dieux fripons s'étoient prêtés aux desseins jaloux de Junon. Le Maître du Tonnerre

S ij

voulant s'en vanger, les condamne dans sa colere, à mourir comme les autres hommes; & pour rendre son Arrêt irrévocable, il en jure par les eaux du Stix. Devenu plus doux ensuite, par un nouvel attachement & par les prières de Vénus, il adhère à l'adoucissement que *l'Inconstance* lui propose de mettre à l'effet de son serment, qui est, que, puisqu'il ne peut plus empêcher que les Amours ne meurent, il les laisse renaître aussitôt dans d'autres cœurs. Voilà ce qui fonde la Métempicose des Amours.

Cette Pièce est bien écrite, & remplie de traits d'esprit variés; de façon qu'on perd de vûë les fautes principales, s'il y en a. Jupiter à la vérité n'y est pas délicat; mais, il y est Partisan; & sous cette figure, il y donne les exemples d'infidélité conjugale, que fournissent souvent les originaux dont il est copie.

Il faut convenir que si cette Comédie a de quoi plaire, elle tire une partie de son agrément des Fêtes que Jupiter ordonne, pour amuser sa chère Corine dans des Jardins enchantés, où elle est renfermée. La Musique

des Intermedes en est aisée , en-
 joiée , bien caractérisée & tout
 à fait chantante ; aussi est-elle de l'Au-
 teur des Festes de Thalie

Le 18 , les deux Batons d'Exempt
 dans la Compagnie de Charôt estant
 vacants , ils ont esté donnés , l'un à
 M. d'Augé fils du Comte Major Génér-
 al de la Gendarmerie , qui avoit
 esté retiré de ce corps , & l'autre , à M.
 d'Anault, ancien Brigadier de ce Corps.

Le 19 , Madame Duchesse de Berry
 tint Toilette , où se trouvèrent tous
 les Ambassadeurs & Ministres , avec
 un grand nombre de Seigneurs & de
 Dames qui formoient un cercle mag-
 nifique.

Le 21 , il arriva un Courier de
 Bretagne qui a rapporté , que par or-
 dre du Roy , les Etats de cette Provin-
 ce avoient esté suspendus.

Le même jour , M^{sr} le Duc déclara
 aux Maîtres d'Hôtel du Roy , que
 leur différent avec les premiers Gen-
 tils-hommes de la Chambre , avoit été
 réglé ; que sur leurs rémontrances & l'é-
 xamen de leurs Titres , touchant ce
 qui se pratiquoit du tems de Louis
 XIV. Ils avoient été maintenus en pos-

session de paroître chez le Roy, avec leur Bâton de cérémonie, & d'avertir eux-mêmes S. M. dans sa Chambre, dans son grand Cabinet, chez M. le Maréchal de Villeroy & chez Madame la Duchesse de Vantadour, que la viande étoit servie; mais, qu'ils n'entroient point dans le Cabinet particulier, le Roy pouvant s'y être enfermé pour des affaires particulières; que dans ce cas, ils se contenteroient d'avertir l'Huissier que la viande est sur la Table.

M. le Comte de Kinisslegg Ambassadeur de l'Empereur ayant esté attaqué en même tems de la goutte & d'une douleur très violente au fondement; après avoir été agité de maux insupportables pendant 15 jours, M. Anel Chirurgien de S. E. jugea à propos de lui faire l'Opération de la fistule à l'anus, parce qu'il y remarqua une espèce de duréré sans tumeur. située entre le coxix & l'anus; qui fut suivie peu de tems après, d'une élévation à la peau; c'est ce qui détermina d'abord ce Chirurgien à plonger sa lancette de l'épaisseur d'un pouce, avant que d'arriver à la matière qu'il fit écou-

ier, à la faveur de laquelle il fit le lendemain 18 la grande Opération, en présence de M. Helvetius le fils, Médecin, de M. le Dran le pere, de M. Malissain & Tartanson, trois fameux Chirurgiens de cette Ville, M. Dubois célèbre Apoticaire, y fut aussi appelé. Si M. Anel n'avoit pas ouvert cet abcès aussi ponctuellement, il y avoit à craindre que S. Ex. n'en eût été incommodée le reste de sa vie. Voilà la deuxième fois que M. Anel a fait heureusement 2 cures très périlleuses à ce Seigneur; l'une en Italie, où il lui tira avec toute la dextérité imaginable, une bale perduë dans les chairs; & l'autre, en cette dernière occasion, sans qu'il luy soit survenu le moindre accident, & sans qu'il ait eü de fièvre: Tous les pansemens ont été supportables & deviennent tous les jours moins douloureux; on juge qu'il ne faut que cinq semaines pour son parfait rétablissement.

M. l'Abbé Bignon a reçu une Lettre de M. Areskin Général Ajudant & Chambellan, du Czar, écrite de Peterbourg le 7 Novembre, dont voici la substance; il lui marque: *Que S.*

M. Cz. est très satisfaite que l'illustre Corps de l'Académie des Sciences veuille bien l'agréger au nombre des Membres qui le composent, en lui offrant ses nobles travaux * depuis l'année 1699, jusqu'à présent, comme un Tribut appartenant de droit à chaque Académicien; que son Maître cherchera les occasions d'en marquer sa reconnaissance; & que par la recherche exacte de toutes les curiositez & les nouveautez que *S. M.* pourra découvrir dans ses Etats, elle tâchera en les communiquant, de mériter le nom d'un bon Membre de cette illustre Académie.

S. M. approuve fort votre pensée, Monsieur, qu'en fait de Science, la distinction se tire moins du rang, que du génie, des talents & de l'application. Pour ce qui vous concerne, elle est très sensible à votre manière d'agir envers elle, pendant son séjour en France, & souhaite des occasions de vous témoigner tout l'amitié qu'elle a conservée pour vous.

Pour ce qui est de moi, *M.* je ne perdrai jamais le précieux souvenir de vôt. haute capacité & de cette extrême politesse qui vous attire l'estime & la vénération de tous les honêtes gens.

* Histoire de cette Académie. J'ai



J' Ai parlé dans les *Mercures* précédens, de l'ouverture du Bureau général d'Adresse & de Rencontre, & des avantages que le Public en retireroit. Comme je n'en ai donné jusqu'aprèsent qu'une légère idée, il semble que le Public exige de moi, que je l'instruise des Loix & des Réglemens, que les Directeurs de cette entreprise se sont imposés pour l'utilité & la commodité publique. J'ai crû qu'en y ajoutant la première Liste de tous les Effets, Demandes & Propositions présentées audit Bureau, on détromperoit par cet exposé, beaucoup de personnes qui avoient regardé jusqu'à présent, le projet de cet établissement, comme impossible dans l'exécution.

Voilà cependant les choses en ordre, & c'est déjà beaucoup pour affermir la confiance commune. Il faut espérer qu'elle ne fera qu'augmenter, & que l'on appercevra bien-tôt les effets de la sage régie de ceux qui en sont à la tête.

Décembre 1717.

T

LISTE UNIVERSELLE.

Du Bureau général d'Adresse & de Rencontre, où chacun peut donner & recevoir avis, de toutes les nécessités & commoditez de la vie & société civile, remis en meilleur ordre qu'il n'a été par le passé, pour l'utilité du Public.

PAR PERMISSION DU ROY,

Contenuë en ses Brevets, Arrêts du Conseil d'Etat, Déclarations, Privilège, Confirmations, Arrêts de la Cour, Sentences & Jugemens donnez, en consequence.

LE Bureau d'Adresse a paru si utile, que les Rois Henri IV. Louis XIII. Louis XIV. & Louis XV. n'ont cessé de le favoriser par les Brevets, & Privilèges qu'ils en ont accordés. En effet, pour peu qu'on y veuille faire attention, l'on reconnoîtra qu'il n'y a gueres de choses plus avantageuses, que l'établissement de ce Bureau. Comme les hommes

font liés entr'eux , par la nécessité d'un commerce mutuel de besoins & de secours réciproques , il arrive tous les jours, que les uns souhaitent d'avoir quelque chose, dont les autres seroient bien aise de se défaire; & que réciproquement , les uns cherchent à se débarasser de plusieurs effets, dont d'autres desireroient de s'accommoder. Ce qui peut donc être le plus utile pour le commerce , c'est que chacun de ceux qui voudroient se défaire de quelque chose, sçêût à point nommé, quels sont les gens qui en ont besoin; & qu'au contraire, ceux qui voudroient s'accommoder d'autres choses , fussent instruits où ils pourroient les trouver : Rien ne paroît donc plus utile que de trouver un moyen facile , par lequel on pût satisfaire à ces besoins mutuels.

C'est ce que nos Rois se sont proposé dans l'établissement du Bureau général d'Adresse & de Rencontre , auquel ce nom n'a été donné , que parceque, tout le monde pouvant toujours s'y adresser , chacun y peut rencontrer ce qu'il chercheroit vainement ailleurs. C'est aussi ce qu'on se propo-

se dans ce Bureau établi rue saint Sauveur, dans lequel, chaque particulier qui aura besoin de quelque chose, pourra venir proposer ce qu'il desire; comme au contraire, celui qui aura quelque chose dont il ait dessein de se défaire, viendra en donner avis; afin que l'on en informé le public.

On tiendra dans ce Bureau universel des Registres, dans lesquels, non seulement les personnes qui auront des avis licites & permis à donner, mais celles qui voudront en recevoir, pourront se faire enregistrer.

Pour cela, chaque particulier y fera d'abord dresser son Mémoire sur une feuille, en forme de Minute, sur laquelle, l'intention du Demandeur y sera apurée; après quoi, ce Mémoire sera inscrit sur le Registre dans les 24 heures, pendant lesquelles il sera informé avec une prudence tacite, du Domicile donné; afin qu'il n'y ait point d'avis inutiles; & le tout se fera moyennant trois sols seulement, pour chaque article enregistré, de même que pour l'Extrait de chaque enregistré, en cas que l'on désire en faire tirer un. Et si on veut que l'avis

paroisse dans les Listes courantes, le Bureau se contentera de fort peu de chose, pour l'article qu'on souhaite faire imprimer, & que l'on réitérera dans toutes les Editions suivantes, jusqu'à ce que l'affaire soit consommée.

L'on rendra le Mémoire le mieux circonstancié & le plus court qu'il se pourra; & pour éviter même la longueur & l'embaras, on se contentera d'écrire sur le Registre du Bureau, le nom de celui qui donne l'avis, ou tel autre qu'il voudra choisir avec la chose dont il s'agit; & on lui donnera un billet semblable à cet enrégistrement, selon le rang auquel il sera venu.

On recevra aussi tous les avis des Provinces de France & des Païs étrangers, qui indiqueront quelque chose à vendre, ou qui marqueront les choses que l'on veut acheter. Mais on aura soin sur les lieux, de payer le port des Lettres qu'on enverra: Les dépenses que l'on fait pour le Bureau étant déjà allés grandes, il ne seroit pas juste que l'on fût encore chargé de celle-là.

On fera donc imprimer, autant de fois qu'il sera nécessaire, un petit Livre qui ne coutera que 2 sols 6 deniers, &

qui contiendra tous les AVIS qu'on aura envoyez au Bureau , comme Terres , ou Maisons à vendre ou à louer , Meubles , Chevaux , Inventaires , Curiositez , ou autres choses nouvellement arrivées , à vendre à Paris ou en Province : Livres nouveaux , inventions touchant les Arts & les Sciences ; Changement de demeures des Marchands ou Artisans , & autres : Hôtel à louer , entiere ou portion , ou Chambre garnie.

De même, si quelqu'un a besoin d'un habit brodé, d'un meuble de Velours, ou autre effet, on aura soin de le faire imprimer comme les autres. Si l'on ne veut pas mettre dans l'Avis, son nom, ni son adresse, on pourra donner des Mémoires où cela ne soit point marqué, & le petit Livre avertira que ce nom est au Bureau. Par ce moyen, on aura l'avantage, sans se faire connoître, de sçavoir à qui s'adresser, & d'apprendre quels sont les gens qui auront besoin des choses dont on veut se défaire : Il en sera de même à l'égard du prix. On aura soin à l'avenir, pour la commodité de ceux qui acheteront ce petit Livre, de disposer ces

avis par Chapitres distincts avec chacun leur titre, comme *Maisons à louer; Maisons à vendre, Meubles, Chevaux, Nouveantez, choses perduës & trouvées &c.*

Or, pour éviter les inconveniens qui arrivent, de ce que les Avis publics changent tous les jours, & engager les particuliers à en avertir, on déposera au Bureau depuis 5 sols, jusqu'à un louis, dont sera donné recépissé; car, une des principales commoditez du Public en ceci, est de ne point recevoir d'Avis inutiles. De même, ceux qui affichent pour toute leur vie, & qui ont besoin de renouveler leurs Affiches de tems en tems, & de faire pour cela, bien de la dépense, en seront quittes pour une médiocre somme par mois, sans autre soin que d'envoyer payer le mois.

Il est bon d'avertir, que ceux qui demeurent en Province, & qui voudront avoir ces petits Livres, n'auront qu'à faire tenir l'argent d'un quartier ou d'une année, par leurs messagers, ou amis ou correspondans; on fera les paquets, & on les portera à la poste, sans qu'il en coûte autre chose, que le prix des Livrets, avec le port. T iiii

Ceux qui voudront donner des Avis, touchant ce petit Livre, pour l'utilité du Public, pourront les envoyer incessamment.

Cette nouvelle maniere prévenant tous les inconvéniens, on retirera de ce Bureau toute l'utilité imaginable : Car, on ne pourra rien désirer dans les Provinces & dans la Capitale du Royaume, dont on ne soit informé par cette voye, ce qui seroit très difficile à découvrir sans ce secours, ne sachant à qui s'adresser, pour avoir ces choses, ou pour s'en défaire. Comme les Avis viendront d'une partie du Public, ce sera faire présent à l'autre, de ce que le Public lui donne : Ainsi, ce canal donnera lieu réciproquement à tous les particuliers, de se rendre service les uns aux autres ; en sorte que personne n'aura rien qui puisse servir à un autre, que cet autre ne sçache aussitôt où trouver celui qui peut l'en accommoder. Il se rencontrera même par là, que la plupart des personnes qui ont des choses inutiles, qui ne sont publiquement d'aucun débit, & dont elles demeurent chargées ; & d'autres au contraire, ayant besoin de ces choses,

& estant contrains de s'en passer, faute de sçavoir où les prendre, les uns & les autres apprendront par ces petits Livres, les moyens de s'accommoder; ce que l'on peut regarder, comme un des principaux liens de la société; & il est difficile de trouver une voye plus abrégée, plus sûre & moins onéreuse, pour se rendre utile les uns aux autres. Car, que peut-on imaginer de plus commode, que de pouvoir apprendre en un quart d'heure, sans sortir de chez soi, & presque pour rien, tout ce qui peut entrer dans le commerce des nécessitez de la vie? L'on pourra donc encore se dispenser par ce même moyen, de faire des affiches, dont la dépense est d'autant plus considérable, qu'elle monteroit souvent aussi haut, que la somme que produiroit ce qu'on veut vendre; lors que les choses dont on veut se défaire, sont de peu de conséquence, & qui sont en bien plus grand nombre que les autres. De plus, il y a quantité de choses, pour lesquelles on ne s'est point encore servi d'affiches, afin d'en informer le Public.

La voye qu'on propose est bien plus facile, car, outre que les affiches ne

font vûës que de ceux qui marchent dans les ruës , & dont la plûpart se font même une espèce de honte de les regarder & de les lire ; c'est qu'elles sont en une telle confusion , par le grand nombre de nouvelles qu'on en trouve tous les jours , qu'on ne daigneroit y chercher celles dont on a besoin ; en sorte qu'on ne remarque guères que les plus apparentes. Ainsi, chaque particulier, qui a quelque avis à donner au public , a donc beaucoup d'interêt de le faire par le moyen de ce petit Livre ; & l'on peut assurer que ceux qui s'y feront mettre , auront un grand avantage sur ceux qui voudroient épargner le peu qu'il en coûte. Car, il est certain qu'une maison, par exemple, que par ce Livret, on verra être à loïer, le sera beaucoup plutôt que celle dont on n'est averti que par un écriteau attaché à la porte. Ceux qui auront quelques marchandises ou modes nouvelles , quelque invention ou autre chose qui soit d'usage dans les Provinces , auront encore un interêt très considerable à en donner avis , par ce petit Livre qui ne manquera pas d'y être envoyé.

L I S T E

Des principales choses pour lesquelles on peut s'adresser, & desquelles on peut faire rencontre aisément au Bureau général d'Adresse & de Rencontre, & qui seront mises sur le Registre, & imprimées dans les petits Livres d'Avis.

I. **C**eux qui voudront vendre des Terres ou des Maisons à la Campagne, enverront au Bureau, des mémoires qui marquent en quoi elles consistent, & qui en fassent connoître le prix.

II. Ceux qui auront des Maisons à vendre à Paris, marqueront le prix & ce qu'elles contiennent, dans les mémoires qu'ils enverront au Bureau.

III. Ceux qui auront des places à vendre pour bâtir, doivent marquer dans leurs mémoires, le nombre des toises, le quartier où la place est située, & le prix.

IV. Ceux qui auront des Charges à vendre, doivent en marquer le prix dans les mémoires qu'ils enverront

avec les gages & les émolumens qu'ils en retirent.

V. Ceux qui auront des Rentes à vendre, marqueront dans leurs mémoires en quoi elles consistent.

VI. Ceux qui auront des Biens, dont la vente sera poursuivie en Justice, pourront envoyer leurs mémoires.

VII. Ceux qui auront des Inventaires à faire, pourront, quelque temps avant de les ouvrir, envoyer des mémoires de ce qui s'y doit vendre de plus remarquable.

VIII. Ceux qui voudront vendre des Bibliothèques, des Cabinets de Livres ou des fonds de Librairie, doivent faire sçavoir le nombre des volumes, & si ce sont des Livres de Théologie, de Philosophie, de Mathématiques, de Médecine, de Droit, d'Histoires ou de figures, & dans quel lieu on les peut aller voir ou acheter.

IX. Les Libraires pourront envoyer des mémoires de leurs Livres nouveaux, & le prix qu'ils les vendent, afin que le Public en soit instruit. On n'entretiendra dans aucun détail de ce que contiennent ces Livres; mais, l'on se contentera de marquer le titre du Li-

vre, le prix & le nom du Libraire.

X. Les Curieux ou autres, qui voudront se défaire de leurs tableaux, n'auront qu'à en marquer la grandeur, ce qu'ils representent, le nom des Peintres qui les ont faits, & ce qu'ils les estiment.

XI. Ceux qui voudront vendre tout ce qui s'appelle meubles, bijoux, habits, carrosses, chevaux &c. n'auront qu'à envoyer des mémoires instructifs de toutes ces choses.

XII. Ceux qui voudront faire pêcher leurs étangs, & en vendre le poisson, doivent envoyer des mémoires du lieu & du tems.

XIII. Les Particuliers qui auront du vin à vendre en gros ou en détail, n'auront qu'à faire sçavoir de quel crû, & de quel prix il est.

XIV. Les Jardiniers qui auront des fruits, fleurs & legumes prématurées à vendre, n'auront qu'à en envoyer des mémoires.

XV. Ceux qui voudront acheter quelques-unes des choses marquées dans les articles ci-dessus, n'auront qu'à s'adresser au Bureau pour en informer le Public.

XVI. Ceux qui auront des Maisons ou des appartemens considérables à louer , en enverront des mémoires: On en parlera plus amplement que les écriteaux qui n'en font point de descriptions ; on dira en quel quartier elles sont situées , ce qu'elles ont de beau & de commode , & leur prix.

XVII. Ceux qui voudront prendre des Maisons à loyer, enverront aussi leurs mémoires.

XVIII. Ceux qui auront des Jardins à louer dans les fauxbourgs de Paris , ou dans les Villages des environs , pourront en faire sçavoir le prix , & en quoi ils consistent ; afin qu' on épargne par là au Public , la peine de faire plusieurs voyages pour en chercher.

XIX. Ceux qui voudront prendre des Jardins à loyer , feront la même chose.

XX. Ceux qui voudront faire des échanges de terres , de rentes , & généralement de tout ce qui se peut échanger , marqueront dans leurs mémoires ce qu'ils veulent donner , & ce qu'ils veulent avoir.

XXI. Ceux qui auront des Biens à donner à ferme , enverront des

mémoires bien circonstanciés , & on les rendra publics.

XXI. Ceux qui voudront prendre des biens à ferme , feront la même chose.

XXII. Ceux qui auront des machines & des découvertes nouvelles , utiles au Public , n'auront qu'à le faire sçavoir au Bureau.

XXIII. Ceux qui chercheront des gens pour s'associer avec eux , soit dans l'exercice de quelque art , soit pour trafiquer , n'auront qu'à le faire sçavoir.

XXIV. Les Princes Etrangers , les Ambassadeurs , & les autres Etrangers de qualité qui arriveront à Paris , pourront s'adresser au Bureau , s'ils veulent que leur train soit fait en peu de tems. On les servira , non seulement en cela , mais encore , en ce qui regarde beaucoup de choses dont ils peuvent avoir besoin.

XXV. Tous les Etrangers qui viendront à Paris , n'auront qu'à s'adresser au Bureau ; on leur dira comment ils pourront voir ce qu'il y a de curieux , à qui ils doivent s'adresser ; & s'ils veulent , on leur donnera des gens pour les conduire par tout. On leur

enseignera aussi ce qui leur pourra être nécessaire pendant le tems de leur séjour.

XXVI. Les Maîtres, qui prennent des Pensionnaires pour étudier, n'auront qu'à envoyer leurs Mémoires, dans lesquels ils auront soin de marquer le lieu où ils demeurent, le prix qu'ils prennent, & le nombre des Pensionnaires qu'ils ont. Ils doivent même faire sçavoir, s'ils sont d'Eglise, ou mariez; s'ils ont des Jardins, & s'ils sont logez en bel air.

XXVII. Ceux qui voudront se mettre en pension, n'auront qu'à s'adresser au Bureau, on leur rendra service.

XXVIII. Les personnes publiques qui se trouveront chargées de beaucoup d'affaires, pourront envoyer le lieu de leur demeure, lors qu'elle aura changé; on en avertira le public, & sur tout, les gens de Province à qui on croira faire un grand plaisir. Plusieurs n'ayant point d'habitude à Patis, sont souvent embarrassés, au retour de leur pays, à chercher ceux qui ont eu autrefois leurs affaires entre les mains, ne pouvant les trouver, parce qu'ils ont changé de demeure.

Ceux

XXIX. Ceux qui feront interressez dans les manufactures, pourront avertir des choses à quoi on travaille dans ces lieux. Beaucoup de gens passent souvent par des Villes, où il y en a d'établies, sans rien acheter, faute de sçavoir qu'il y en ait.

XXX. Les Curieux qui voudront indiquer leurs demeures, & recevoir ceux qu'on leur enverra, pour voir leurs Cabinets, pourront par ce moyen, faire leurs affaires, soit en vendant, soit en troquant.

XXXI. Les Interressez dans les Vaisseaux qui arriveront dans les Ports de France, n'auront qu'à envoyer le dénombrement des marchandises qui seront dans lesdits Vaisseaux, & on en avertira le Public.

XXXII. Les Marchands forains pourront, avant l'ouverture des Foires, envoyer des mémoires de tout ce qu'ils auront fait faire de nouveau, pour y être vendu.

XXXIII. Les Peintres fameux, dont le public souhaite de voir les Ouvrages, & sur tout les Etrangers, enverront leur demeure, & des mémoires de tout ce qu'ils auront de plus confi-

derable , ou qu'ils conservent chez eux , ou qu'ils ont fait chez des personnes qui voudront bien les faire voir aux Etrangers de qualité ; le tout, pour la gloire de la France, & pour leur utilité particuliere.

XXXIV. Les Marchands & Artisans considerables , qui auront changé de demeure , pourront en donner avis au Bureau , qui en informera le Public.

XXXV. Ceux qui établiront des commoditez pour voyager , doivent en envoyer des mémoires.

XXXVI. Les Huissiers qui partiront pour quelque Province, pourront le faire sçavoir ; par ce moyen ils seront chargez des affaires de ceux qui en sont dans les mêmes lieux ou sur la route ; & il en coûtera bien moins aux particuliers , qui sont souvent obligez d'envoyer des Huissiers, & de payer seuls , tous les frais de leurs voyages.

XXXVII. Ceux qui auront des affaires en Province , pourront aussi en donner avis, & en envoyer des mémoires au Bureau.

XXXVIII. Ceux qui auront fait quelques pertes , de quelque nature qu'elles soient , doivent bien marquer

dans les mémoires qu'ils enverront au Bureau, tout ce qu'ils auront perdu, & ce qu'ils voudront donner à ceux qui l'auront trouvé.

XXXIX. Ceux qui auront trouvé quelque chose, en donneront avis au Bureau.

XL. Comme il se fait de tems en tems des plaidoyers fameux, que plusieurs personnes souhaitent d'entendre, soit à cause des matières curieuses que l'on y doit traiter, & dont on est bien aise de s'instruire, soit à cause du mérite des Avocats; on croit obliger le public, en avertissant des jours que l'on doit plaider des causes si célèbres. Ainsi, les Parties pour lesquelles ces causes se plaident, ou Messieurs les Avocats n'auront qu'à en envoyer des avis.

XLI. Lorsque des Prédicateurs-fameux prêcheront dans quelque Eglise, on en pourra aussi donner avis.

XLII. Ceux qui voudront faire des Leçons ou des Conférences publiques, n'auront qu'à envoyer leurs avis au Bureau.

XLIII. Tous ceux enfin, qui voudront avertir le public de quelque chose qui soit de nature à être affiché, ou qui

a coûtume de l'être , n'auront qu'à donner leurs mémoires bien circonsciés au Bureau, avec pouvoir de les faire imprimer ; on ne manquera pas de les satisfaire.

Enfin , on peut s'adresser en ce Bureau universel , pour tout ce qui peut entrer dans le commerce licite & permis , qui compose la société civile.

PREMIERE LISTE

Des Avis qui sont venus au BUREAU général d'Adresse & de Rencontre, rue S. Sauveur, qui donne d'un bout, dans la rue Montorgueil; de l'autre, dans la rue S. Denis.

DEUX NAVIRES A VENDRE.

L'un est de 50 à 52 pièces de Canon, & l'autre, de 40 à 44 pièces, du port de 400 à 450 Tonneaux chacun.

On verra au Bureau, l'Etat de leurs Inventaires & autres Instructions, pour y recevoir les offres.

UNE MAGNIFIQUE TENTURE DE TAPISSERIE à Vendre.

C'est un Ouvrage des plus riches & des plus finis : Elle est digne de

l'attention des curieux : Elle passe
30000, cy . . . 30000 liv.

Elle est au Bureau.

UNE BAGUE d'un Diamant de dix-
huit grains, fort . . . 5000 liv.

Elle est au Bureau.

PLUS. 2. Pendeloques de Diamants
Ils pésent ensemble vingt-deux grains.

. . . 4500 liv.

Au Bureau.

UNE VERDURE , TAPISSERIE DE
FLANDRE.

Elle a deux aunes & demie de haut,
sur environ dix-huit aunes de cours.

Au Bureau.

UN TABLEAU du Rimbant . . 150 liv.

On le voit au Bureau.

N° 2. UN TABLEAU de Louis XIV.

Dans son cadre de bois doré.

L'adresse est au Bureau.

N° 3. UN TABLEAU de M^{gr} le Grand
Dauphin, fils de Louis XIV. 33 l.

Au Bureau.

N° 4. UN TABLEAU de M^{gr} le Dau-
phin, Petit-Fils de Louis XIV. 33 l.

Au Bureau.

N° 5. UN TABLEAU représentant une
Danaë, dit original . . . 60 liv.

Au Bureau.

238 LE MERCURE

N^o 6. DEUX BRAS à bougie, à plaques
de glace de Venise. 35 liv.

Au Bureau.

N^o 7. DEUX FAUTEÜILS à bras, garnis
de crin.

Ils sont couverts de morceaux de
rapport, & en partie de velours cra-
moisi 40 l.

L'adresse est au Bureau.

N^o 8. UNE GARNITURE de sept pièces
de Fayance 14 l.

Au Bureau.

N^o 9 UN CABINET, façon de la Chine.

Il est avec une table à tiroirs, &
deux guéridons assortissans, 40 l.

Au Bureau.

N^o 10. N. DEMANDE à emprunter
14000 l. partie Billets de l'État.

C'est un Particulier & la Dame son
épouse, qui déclarent pour 42000 l. de
principal dans Paris, francs & quittes;
à l'exception de 150 l. de rente rache-
table, à laquelle la femme n'est pas
obligée. Les éclaircissements de leurs
biens sont contenus sous les Articles,
depuis N^o 10, jusques & compris le
N^o 18 inclusivement. On en donnera
communication seulement à ceux à
qui la proposition conviendra.

N^o 19. UN TABLEAU sur toile de 40 l.

DE DECEMBRE. 239

Il représente un Païſan jouïant de
la muſette , copie d'après Vandeck,

30 l.

Au Bureau.

N° 20 UN TABLEAU ſur toile de 10 ſ.

Il représente un S. Jerôme , d'après
Blanchard 20 l.

Au Bureau.

N° 21 UN TABLEAU représentant les
Enfans de Jacob vendant leur frere
Joſeph , 50 l.

Au Bureau.

N° 22. AFFAIRE particulière.

N° 23. AFFAIRE particulière.

N° 24. UN MEUBLE à vendre.

C'eſt un Lit à la Duchefſe de Damas
verd , & reparty de pluſieurs étoffes
d'habits à fleurs d'or : Il y a un bordé
d'or fin , qui à la verité eſt terny.

L'adreſſe eſt au Bureau.

N° 25. P L U S un Bois pour ledit lit,
une Paillafſe , deux Matelas , un
Lit de Plume , deux Couvertures

300 liv.

N° 26. Affaire finie.

N° 27. Affaire auſſi finie.

N° 28. Affaire finie.

N° 29. UN SOPHA de Bois à la
Capucine.

246 L E M E R C U R E

Il est garny de crin & couvert par bandes de Tapissèrie, & de Damas à fleurs d'Or. 60 liv

L'adresse est au Bureau.

N^o 30 31. & 32. SIX CHAISES assorties aux susdit Sofa.

L'adresse est au Bureau.

N^o 33 DEUX TABOURETS de Bois à la Capucine, assortissans aux dites Chaises 15 liv.

Au Bureau.

N^o 34. UN PETIT Bureau à pied de Biche.

Il est façon d'Ebeine, couvert de marroquin. 10 l

Au Bureau.

N^o 35 Jusqu'au N^o 47. Affaires finies.

N^o 48. UN P. A. R. A. V. A. N. T à sept feüilles.

Il est de bon Drap verd 40 liv.

L'adresse est au Bureau.

N^o 49. UN BON CLAVECIN ordinaire à deux Claviers & trois Jeux 150 l.

Au Bureau.

N^o. 50. N. D E M A N D E un Chien Brac.

L'adresse est au Bureau.

N^o 51. N. D E M A N D E deux Lits Jumeaux de rencontre, qui soient de Damas

Damas garnis de leur couche.

L'adresse est au Bureau.

N^o 52. N. DEMANDE une Roquelaure Ecarlate , qui soit à Boutons d'or & de rencontre.

L'adresse est au Bureau.

N^o 53 N. DEMANDE à vendre ou à troquer un Contrat sur une Communauté.

Il est au principal de 20000 l.

L'adresse est au Bureau.

N^o 54. DEMANDE particuliere.

L'adresse est au Bureau.

N^o 55. N. DEMANDE une Chaise roulante de rencontre , d'environ 35 pistoles.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 56. UN TABLEAU représentant un Saint Pierre dans le désert. 20 liv.

Au Bureau.

DEPUIS le N^o. 57. jusques & compris le N^o 116, le Registre du Bureau n'est chargé que de belles Porcelaines du Japon, de rencontre , & à très juste prix.

L'on en voit des eschantillons au Bureau.

N^o 117. UNE GARNITURE de boutons de rencontre.

Décembre 1717.

X

242 LE MERCURE

Ils sont de pur trait d'argent. 11 liv.

Au Bureau.

N° 118. UNE BELLE ECHARPE d'hermine noire 200 liv.

Au Bureau.

LA MESME PERSONNE demande à acheter un Lit à la Duchesse, de Damas cramoisi; les Tapisseries, les Chaises & le Sopha assortissans.

L'adresse est au Bureau.

N° 119. N. DEMANDE encore un Meuble de Damas cramoisi.

L'adresse est au Bureau.

N° 120. CHAMBRE GARNIE, AVEC UN CABINET A LOUER.

Elle consiste en une Tapissierie à Oyseaux, un grand Lit à Houffe verte, & un petit Lit dans le Cabinet, avec un grand Miroir; & l'on y fournira le linge de Table; le tout pour 20 liv, par mois, cy 20 liv.

L'adresse est vis-à-vis les Peres de l'Oratoire, à l'Image Saint Sulpice.

N° 121 DEMANDE secrette: Elle peut convenir à beaucoup de gens, qui ont de l'argent qu'ils veulent placer sûrement & sans usure; les éclaircissements s'en pourront communiquer à gens propres pour l'exécution.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 122. N. Demande un carosse coupé de rencontre.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 123. N. Demande une tapisserie, verdure de Flandre, de sept à 800. livres; & pour n'avoir point la peine d'aller de Tapissiers en Tapissiers, on prie ceux qui en auront de cette qualité & de ce prix, de la venir annoncer au Bureau. On la payera comptant.

N^o. 124. N. Demande à emprunter à constitution de rente, neuf à 10000. liv.

L'on hypothéquera pour dix-huit à 20000. livres de contrats de rente à Paris, que l'on déclarera francs & quittes.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 125. Un Habillemeut d'homme complet, neuf & de rencontre, à vendre.

Il est de drap noir, la culote doublée de peau; il est pour moyenne taille.
40. liv.

Au Bureau.

N^o. 126. N. Demande à emprunter sur des délégations de loyers qui seront acceptés.

L'on veut sept à 800. livres, qui se-

244 LE MERCURE
ront remboursées par cinquième, de
quartier en quartier.

L'adresse est au Bureau.

N. 127. N. Demande à acheter une
Terre considérable, dans l'acquisition
de laquelle, on voudroit passer des bil-
lets de l'Etat. On voit la suite de la
proposition au Bureau.

*Proposition secrète, pour emprunter
cent mille livres.*

L'on donnera des sûretés pour plus de
trois cent mille livres, qui ne seront pas
rejetées.

L'adresse est au Bureau.

N. 128. N. Demande à emprun-
ter 500. livres pour neuf mois.

On donnera de bonnes sûretés.

N. Demande une verdure d'Hol-
lande, & un lit de Damas uni.

C'est la même personne que dessus.

L'adresse est au Bureau.

N. 129. Un jupon, & la tapissèrie
d'un fauteüil à vendre.

Le jupon est de damas verd, beau,
commé neuf, & les morceaux de ta-
pissèrie pour le fauteüil, n'ont point en-
core été montés, 39 liv.

L'adresse est au Bureau.

N. 130. N. Affaire particuliere.

N^o 131. Affaire finie.

N^o 132. *Un Trumeau*, pour cheminée
d'une glace à vendre, 70. liv.

Au Bureau.

N^o 133. N. *Demande à acheter une
Berline, ou un Carosse coupé.*

L'adresse est au Bureau.

N^o. 134. N. *Demande à acheter une
maison dans Paris.*

On souhaiteroit qu'elle fût à porte
cochere, avec jardin en grand air; com-
me vers l'Estrapade: L'on y mettra vingt
à 22000. livres; & on payera d'abord
moitié en espèces.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 135. *Une Montre Angloise à
vendre.*

*La même personne demande 12. che-
mises à dentelles; il y mettra quatre
à 500. livres.*

N^o. 136. *L'on demande 3000. livres
à constitution de rente.*

L'on déclare pour 30000. livres de
fonds à Paris, francs & quittes.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 137. *Diverses rentes & rembour-
semens, à vendre ou à emprunter dessus,
avec garantie.*

Le tout est sur des personnes qui sont

246 LE MERCURE

bonnes, ainsi que les éclaircissements, que le proposant en a donné au Bureau, le feront connoître.

N^o 138. N. *Demande une place de Jardinier.*

C'est un homme de 40. ans, marié, & sans enfans, qui dit sçavoir le jardinage en perfection : Il entend la culture des arbres fruitiers des orangers ; il travaille aux fontaines ; il fera connoître les lieux où il a été.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 139. N. *Demande une place de Concierge.*

C'est une femme veuve, sans enfans ; elle est propre à être concierge, jardiniere & gouvernante d'enfans.

N^o. 140. Finie.

N^o. 141. Plusieurs Commodes, & Equipages de toilette, à vendre en gros.

Une commode d'écaille de marqueterie, 145. liv.

On la fera voir au Bureau.

N^o. 142. Une antre de bois d'olivier, 48. liv.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 143. Une de palissandre annelée, 46. liv.

DE DECEMBRE. 247

L'adresse est au Bureau.

No. 144. Une de bois d'olivier, 30. l.

L'adresse est au Bureau.

No. 145. jusqu'au no. 148. finies.

No. 149. Une de bois de fil d'olivier,
30 liv.

L'adresse est au Bureau.

No. 150. Un équipage de toilette
fermée, 20. liv.

L'adresse est au Bureau.

No. 151. Une autre de 14. liv.

L'adresse est au Bureau.

No. 152. Une de bois d'Olivier. 18. l.

On pourra vendre lesdites Commo-
des en gros, ou on les troquera con-
tre d'autres effets.

L'adresse est au Bureau.

No. 153. Finie.

No. 154. Quarante-six aunes & de-
mie d'or faux, sur foye fine, de ren-
contre.

Il est large de trois travers de doigt,
& uni; le tout pése 7. marcs 4. onces.
L'once est à vingt sols.

No. 155. Vingt-deux onces de bord,
de même qualité, & au même prix.

On les fera voir au Bureau.

No. 156. Rente à vendre, ou à y faire
emprunt.

C'est un contrat au principal de 3000. livres, sur l'Hôtel de Ville, que l'on veut vendre, ou emprunter dessus 1000. l. Le mari & la femme s'obligeront.

L'adresse est au Bureau.

No. 157. *Augmentations de gages montants à 1500. livres, à vendre, ou à emprunter dessus 400. livres.*

No. 158. N. *Demande à emprunter 6000. livres.*

A rendre dans six mois ; & l'on hypothéquera pour 18000. livres de contrats, sur la Province de Languedoc.

L'adresse est au Bureau.

No. 159. Finie.

No. 160. *Un contrat de 1800. livres de principal, à vendre sur une maison.*

L'adresse est au Bureau.

No. 161. *Affaire particuliere.*

No. 162. Finie.

No. 162. N. *Demande place de Précepteur.*

Le sujet offre d'être éprouvé un mois.

No. 164. *Une Maison à donner à bail ou à vendre à Fontainebleau.*

Les instructions sont au Bureau.

No. 165. Finie.

N. 166 *Avis, pour toiser exactement les Terres.*

DE DECEMBRE. 249

L'Auteur a apporté au Bureau un mémoire instructif, touchant la maniere de tirer les plans des terres, & de renouveler les terriers : Ceux qui en auront besoin, s'adresseront au Bureau, où on leur donnera communication dudit mémoire, avec la demeure de l'Auteur.

N^o 167. *Six bordures* sculptées, non dorées, avec leurs chapiteaux à vendre.

Mesure des bordures par le dedans.

Une de 39. pouces sur 29. po.

Une de 40. pouces sur 29. po.

Une de 42. pouces sur 31. po.

Une de 36. pouces sur 26. po.

Une de 34. pouces sur 26. po.

Une de 45. pouces sur 33.

Cette dernière est sans chapiteau.

Les autres sont particulièrement propres pour des miroirs.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 168. *Affaire particulière.*

N^o. 169. *Un Habit* complet pour femme ; il est bordé d'or & de soye torse, non monté, & de rencontre ; le tout y est distribué avec un goût admirable.

550. liv.

On le fera voir au Bureau.

N^o. 170. *Une garniture* brodée de mousseline non montée, à vendre.

250 LE MERCURE.

Elle contient onze pieces, y compris les engageantes, & le tour de gorge : Cette broderie est des plus parfaites. 50. liv.

On la voit au Bureau.

No. 171. Un Phaeton à cerceau, ou chaise roulante de rencontre, à vendre.

Elle est garnie de drap écarlate, effyeux de fer. 400. liv.

No. 172. jusqu'au no. 174. finies.

No. 175. N. Demande à vendre un contrat sur la Ville.

Il est au principal de 1500. livres.

L'adresse est au Bureau.

No. 176. Finie.

No. 177 N. Demande à vendre un contrat sur la Ville.

Il est au principal de 5000. livres.

L'adresse est au Bureau.

No. 178. Finie.

No. 179. Finie.

No. 180. N. Demande d'être Précepteur, ou un autre emploi; il fera connoître qui il est.

L'adresse est au Bureau.

No. 181. N. Affaire particuliere.

No. 182. N. Demande plusieurs meubles & hardes à acheter.

Sçavoir une tapisserie de 6000. liv.

DE DECEMBRE · 251

Une montre, d'or de 600. liv.

Un lit de damas cramoisi, ou d'une autre couleur, & une juppe de velours.

L'adresse est au Bureau.

No. 183. N. Demande à emprunter 4000. livres par obligation; un tiers en argent, & deux tiers en billets d'Etat.

Il a de bons hypotheques à Paris.

L'adresse est au Bureau.

No. 184. Contrat sur la Ville à vendre.

Il est au principal de 5500. livres.

No. 185. N. Demande un emploi.

Cette personne a eu plusieurs emplois, dans les Aides, Domaines, & dans les vivres. Il est encore propre pour les affaires du Commerce, soit de Mer ou autre.

L'adresse est au Bureau.

No. 186. N. Demande à acheter une trousse de rencontre.

On y mettra jusqu'à dix pistolles.

No. 187. . Affaire particuliere.

L'adresse est au Bureau.

No. 188. Un lit de damas cramoisi de rencontre, à vendre.

La housse est d'une belle serge d'animal.

Au Bureau.

252 . LE MERCURE

No. 189. Finie.

No. 190. Finie.

No. 191. *Un Lit brodé en or & en argent, avec des tapisseries y assorties.*

Au Bureau.

No. 192. *Un tableau à vendre.*

On le dit *un Paul Brille*, peint sur bois, dans sa bordure dorée, d'environ trois pieds, sur deux pieds & demi de haut : Il représente un Port.

Au Bureau.

No. 193. *Un homme qui a été marchand, demande de l'emploi, ou à solliciter des payemens en ville.*

Quelques Marchands l'en ont déjà chargé.

L'adresse est au Bureau.

No. 193. *Une Montre d'or d'Angleterre, à double boîte, à vendre ; pour 1000. livres.*

L'adresse est au Bureau.

No. 195. *On demande à acheter des perles fines, & toutes sortes de diamans de prix, de rencontre.*

L'adresse est au Bureau.

No. 196. *Un contrat sur la Ville, au principal de 8000. livres, à vendre, ou à échanger contre des billets de l'Etat, ou autres effets.*

L'adresse

DE DECEMBRE. 253

L'adresse est au bureau.

No 197. *Un Habit* d'homme, velours
cra noisi, richement brodé d'or & non
monté, à vendre, pour 500 liv.

Au bureau.

No 198. *Une Veste* de taffetas vert, bro-
dée d'or, doublée de taffetas vert, pour
100 livres.

Au bureau.

No. 199. *Une Paire* de paremens de
drap écarlate, brodés d'or, comme neufs,
pour 90. liv.

Au bureau.

No 200. *Une riche Housse* brodée
d'or, avec les custodes, pour 500. liv.

Au bureau.

N^o. 201. N. *Demande* à acheter une
Maison à Paris, ou une Terre d'environ
40000 liv. partie en billets de l'Etat.
Ou bien à placer sûrement le fonds
de pareille somme.

L'adresse est au bureau.

No. 202. *On demande un Lit* de da-
mas de Camp.

Il n'importe de quelle couleur.

L'adresse est au bureau.

No. 203. Finie.

No 204 *Une Maison* à vendre à Pa-
ris, ou à emprunter dessus, en atten-
dant la vente. Y

232 LE MERCURE

L'adresse est au bureau.

No. 205. Cheval Anglois à vendre.
Il est sous poil gris de souris, âgé de
huit à neuf ans.

L'adresse est au bureau.

No. 206. Maison à Arcueil près Pa-
ris, à vendre.

Elle est bâtie depuis 10. à 12. ans ; le
prix est de 3500. livres.

Le memoire est au bureau.

No. 207. Finie.

No. 208. Un Tablier à raiſeaux d'or,
pour 30. liv.

Au bureau.

No. 209. Finie.

No. 210. On demande une maison de
campagne à acheter, du prix de sept à
8000. livres.

L'adresse est au bureau.

No. 211. On demande une table à
jouer, garnie de velours, à acheter.

L'adresse est au bureau.

No. 212. On demande à placer envi-
ron 50000 livres espèces, sur des nan-
tissements en billets d'Etat, ou autres
effets mobilières, dont il sera passé
acte pardevant Notaires.

L'adresse est au bureau.

No. 213. Un beau Tableau original, re-

présentant une fileuse ; à vendre.

Il est d'un des bons maîtres du siècle,
pour 400. l.

Au bureau.

N. 214. On demande à acheter une
Terre, la plus proche de Paris que faire
se pourra, depuis 40000. écus jusqu'à
200000. livres.

Que ladite Terre soit en Château,
Prés, Bois, &c.

L'adresse est au bureau.

N. 215. On demande à emprunter
vingt à 30000. livres d'espèces.

On hypothéquera un bâtiment neuf
à Paris.

L'adresse est au bureau.

N. 216. On demande une tapisserie,
verdure, d'environ dix aunes.

L'adresse est au bureau.

N. 217. On demande une maison
à louer.

Qu'elle soit située depuis le coin
de la rue Saint Sauveur, jusqu'au Pa-
lais Royal, ou dans les rues qui y abou-
tissent.

N. 218. Avis, pour mettre des En-
fans en pension, depuis l'âge d'en-
viron deux ans.

Pour douze à quinze livres par mois.

L'adresse est au bureau.

No. 219. Affaire particuliere.

No. 220. Un Habit de la Vannerie du Louvre, à vendre chez un Tailleur.

L'adresse est au bureau.

Changement de demeure.

No. 221. Monsieur Porus M^c Boutonnier, qui demouroit ci-devant rue Saint Sauveur, donne avis qu'il demeure présentement rue Saint Denis, devant la Huche verte, aux vieilles étuves.

No. 222. Finie.

No. 223. On demande une maison à louer.

Qu'elle soit à porte cochere ou boutique, sans corps de logis derriere, au quartier S. Honoré; ou au Faubourg Saint Germain; du prix de mille, douze à quinze cent livres.

L'adresse est au Bureau.

No. 224. Un Meuble précieux à vendre.

Il est composé de six fauteüils, un canapé, un écran, deux placets travaillés en petits points de soye, figures representans des histoires & payfages; le tout d'une beauté parfaite, le prix est

DE D E C E M B R E. 257

de 2000. livres espèces & 2000. en
billets de l'Etat.

L'adresse est au bureau.

N^o. 225. Finie.

N^o. 226. On demande à placer pour
230. livres de billets de l'Etat.

L'adresse est au bureau.

N^o. 227. UN PETIT COFFRET de bois,
garni de chaton & de filagramme d'ar-
gent, à vendre pour . . . 25 liv.

Au Bureau.

N^o. 228. UN LIT de Tapissierie à
vendre.

Le dedans est de Taffetas aurore,
garni de trois pointes, & trois soubasse-
mens de Tapissierie par bandes, de
noire aurore; les deux bonnes graces
de Tapissieries en plein, & les
quatre rideaux doublés en plein de
taffetas aurore, le grand Dossier &
l'Impérial doublé de toile, pour
450 liv.

Un habit d'Eté avec sa veste, galonné
d'argent sur les manches & les po-
ches en plein, pardevant & par der-
riere, pour 60 liv.

Au Bureau.

N^o 229. UN PARTICULIER, à qui
il est dû deux années de rentes de 30 l.

Y-ij

258 LE MERCURE

par chacun an, payables à Paris, voudroit les transporter avec garantie, de même qu'une Promesse de 312 liv. 10 sols.

L'adresse est au Bureau.

No. 230. *Vases précieux & des Tableaux originaux à vendre.*

L'adresse est au Bureau.

No 231. *On demande à emprunter 16 à 17000 liv. d'espèces, sous le cautionnement d'une personne de Paris connue, & qui possède environ 12 à 150000 livres de biens en fonds, consistants en Maisons dans Paris & en Terres.*

L'adresse est au bureau.

No 232. *Un Garçon demande à emprunter 20000 l. en espèces, & 10000 l. en billets de l'Etat.*

C'est pour 4 ans; l'on affectera & hipotéquera pour plus d'un million de biens à Paris.

L'adresse est au bureau.

No 233. *Plusieurs pièces de Dentelles de Maline à vendre.*

Elles montent à 104 l. 1 s. 6 d. suivant la note inserée au Registre du Bureau qui les fera voir.

No 234. *On demande une veste*

d'Etoffe d'or pour l'esté.

L'adresse est au bureau.

No 235. On demande à emprunter 1000 l. espèces.

L'on hipotequera une maison scise à une demie lieüe de Paris, que l'on déclarera franche & quitte; elle produit 400 l. de rentes par an, & indépendamment, il donnera caution qui certifiera que ladite maison est franche & quitte.

L'adresse est au bureau.

No 236. finie.

No 237. finie.

No 238. L'on demande à placer environ 6000 liv. partie en billets d'Etat.

L'adresse est au Bureau.

No 239. Demande particuliere : On en trouvera au Bureau les éclaircissements nécessaires.

No 240. Cinquante mil livres d'argent à placer, en donnant de bonnes seuretés.

L'adresse est au Bureau.

No 241. finie.

No 242. Un Particulier demande à emprunter 4000 liv. à constitution de rente.

C'est pour les employer ; sçavoir

260 LE MERCURE

2000 liv. au Bailleur de fonds de la Maison acquise par ledit particulier, & les autres 2000. pour parachéver de payer les Ouvriers qui ont travaillé aux Ouvrages & réparations qui y étoient à faire.

L'adresse est au bureau.

No 243. On demande à acheter une vieille Tapissierie d'Aubusson ou d'Auvergne, de 13 à 14 aunes de cours, sur deux un quart de haut au moins.

On y mettra jusqu'à 250 liv.

L'adresse est au bureau.

No 244. Dentelles en gros à vendre. Il y en a environ 11 aunes pour 274 liv. 13 s. 8 d.

L'adresse est au bureau.

No 245. Un Habit complet pour femme à vendre.

Il est de Damas brodé d'or & soye, manteau & juppe de huit lais, non monté pour 650 liv.

Au bureau.

No 246. Un autre habit pour femme.

Il est de Damas brodé, argent & soye, la juppe ayant huit lais non monté pour 350 liv.

Au bureau.

DE DECEMBRE. 262

N^o 247. finie.

N^o 248. Une Garniture d'Angleterre,
à raiseau, à 2 pièces sans fond, à ven-
dre pour 100 liv.

Au bureau.

N^o 249. Tableaux à vendre.

Sçavoir une Marine sur toille. 35 l.

Une autre grande Marine. 35 liv.

Une Simphonie ou Musique. 15 liv.

Un Hyver. 30 liv^r

Une Réveuse 20 liv^r

Un Païlage. 20 liv.

Autre Païlage, 20 liv.

Un Tableau Flamand pour 25 liv.

On les fera voir au Bureau.

N^o 250 Affaire particuliere.

N^o 251. Affaire particuliere.

N^o 252 Un Particulier demande à
emprunter 500 l espèces pour 6 mois.

Il nantira d'une ordonnance sur le
le Trésor Royal de 14000 l. pour la
liquidation d'un office de Secrétaire
du Roy, & il en sera passé un acte
par devant Notaires.

L'adresse est au bureau.

N^o 253. On demande à emprunter
à constitution de rente, 4000 l. especes.

C'est pour employer au parfait pa-
yement d'une Terre de 180000 l. Ainsi,
il y a emploi & un privilege certain.

262 LE MERCURE

L'adresse est au bureau.

N^o 254. On demande un meuble à acheter.

Qu'il soit complet, il n'importe de quelle couleur; mais qu'il soit propre; avec une batterie de cuisine.

On y mettra environ. 6000 l.

L'adresse est au bureau.

N^o 255. Affaire particulière.

N^o. 256. On demande à emprunter 200 livres pour un an.

On hypothéquera un contrat de 4400. livres sur l'Hôtel de Ville de Paris, que l'on déclarera franc & quitte.

L'adresse est au bureau.

N^o. 257. Un contrat de rente sur l'Hôtel de Ville à vendre.

Il est de 5500. livres de principal.

L'adresse est au bureau.

N^o. 258. Un jeu de paume à vendre.

Il est d'environ vingt à 22000. liv.

L'adresse est au bureau.

N^o. 259. Demande particulière.

On en trouvera les éclaircissements convenables au Bureau.

N^o. 260. On demande à emprunter à fond perdu.

On voudroit trouver une personne, qui voulût mettre sur une Terre à fond perdu, 20000 écus au denier 16. dont

L'acquisition est de 12000. livres, produisant 3000. livres de rente par an.

L'adresse est au bureau.

No. 261. N. Demande à emprunter 20000. livres d'argent.

On nantira de 5000. livres de billets de l'état, dont sera passé acte par devant Notaires.

L'adresse est au bureau.

No 262. Un Habit d'homme brodé en argent, à vendre.

Il est de drap brun, avec les paremens d'étoffe d'argent, & or sur-brodés, doublé de chagrin, couleur de feu, avec la culotte.

Au bureau.

No. 263. Marché de laine à faire.

Un Particulier voudroit trouver une personne, avec qui il pût faire marché, pour lui fournir trente livres de laine par semaine, toute prête à filer, ou huit à dix livres de filée, ainsi qu'il sera convenu.

L'adresse est au bureau.

No. 264. Marché de saffran à faire.

Un Particulier demande qu'on lui fournisse huit ou dix livres de saffran par semaine, sec, ou fraîchement cueilli, au choix de l'Acheteur, même pour

plus grande quantité ; ainsi qu'il sera convenu.

L'adresse est au bureau.

N^o. 265. N. Demande à acheter une Terre, & veut vendre une berline, & une chaise de poste.

Que la terre soit située au tour de Paris, & du prix de dix-huit à 20000. livres de produit au denier 20.

La Berline est un carosse coupé, doublé de velours, avec les harnois.

La chaise de poste est doublée de drap écarlate.

L'adresse est au bureau.

N^o. 266. Affaire particuliere.

N^o. 266. N. Demande à emprunter 300. livres d'argent pour six mois.

On hypothéquera un contrat de 1400. livres de principal, sur les moulins de bois ; visé & liquidé, duquel il sera passé acte par devant Notaires.

L'adresse est au bureau.

N^o. 267. Tapisserie de Flandre à vendre.

Elle contient six pièces, ayant ensemble dix-huit aunes de cours, sur deux aunes & demie de haut, doublée par bandes, petit cadre bien rembruni, & elle est fraîche, pour 550. liv.

O*

DE DECEMBRE 265

On les fera voir au Bureau.

N^o. 268. Affaire particuliere.

N^o. 269. Affaire particuliere.

N^o. 270. *Diverses Tentures de tapisseries, d'Aubusson, & de féletterin, & fauteuil à vendre.*

Une verdure de six pièces, sur deux aunes un grand tiers d'hauteur, à double broche bordée à Grottesque, coin à coquille, bande, musque, tirant 16. aunes, un tiers, pour 550. liv.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 271. *Six pièces, verdure de féletterin, bordée avec des cartouches au milieu, bandes bleuës, sur deux aunes & demie d'hauteur, tirant 17. aunes, pour 380. liv.*

L'adresse est au Bureau.

N^o. 272. *Sept pièces de tapisseries, verdure très-fine, sur deux aunes & demie de haut, bords à ornement, & portes bandes de musque, dessin avec des parterres, tirant 19, aunes, cinq, six, pour 1393 liv.*

L'adresse est au Bureau.

N^o. 273. *Six pièces, verdure sur deux aunes & demie d'hauteur, bords, dits à la Romaine; coins à Dauphin, bandes bleuës, tirant dix-sept aunes deux*

Z

tiers, pour 424. liv.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 274. Finie.

N^o. 275. Finie.

N^o. 276. N. Demande à emprunter 2000. livres de billers de l'Etat.

On remboursera ladite somme, d'année en année, par 400. livres en espèces, & on donnera toutes les sûretés nécessaires.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 277. N. Demande à emprunter 2000. livres, ou 1500. seulement d'argent.

On hypothéquera une Maison & Terres, situées à la vallée de Montmorency, de valeur de 10000. livres, qui seront déclarées franches & quittes.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 278. N. Demande à emprunter 3000. livres en billets de l'Etat.

On prendra ladite somme à constitution; & on hypothéquera une Terre Seigneuriale, estimée 20000. livres, & affermée 800. livres, située dans l'Élection de Mantes.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 279. N. Demande à acheter une Maison à Paris.

DE DECEMBRE 167

Qu'elle soit située dans un bon & beau quartier: On y mettra depuis trente jusqu'à 50000. livres, & même quelque chose de plus; on payera moitié comptant, & l'autre moitié en contrat sur la Ville, ou en billets de l'Etat, ou en constitution sur la maison, & sur les autres biens.

Ou bien, on placera le même fond sur des maisons à Paris, ou sur autres bons privileges & déclarations d'emploi.

L'adresse est au Bureau.

N°. 280. N. Demande à se défaire d'une Pension en argent comptant.

Elle est de 450. livres sur le Trésor Royal.

L'adresse est au Bureau.

N°. 281. N. Demande à acheter une bague & une chaîne d'or, de rencontre.

Que le Diamant soit d'environ 500. l.

L'adresse est au Bureau.

N°. 282. N. Demande à acheter une Montre unie de bons Maîtres.

L'adresse est au Bureau.

N°. 283. L'on demande à placer des billets de l'Etat, de plusieurs manières.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 284. Ceintures de femmes, cotons de Cannes, or, argent & soye, à vendre.

N^o. 285, Une couverture de laine blanche, à vendre.

Au Bureau.

N^o. 286. Un Paravent très-curieux, à huit feuilles, orné de plusieurs figures d'hommes & d'animaux, à l'endroit & à l'envers, pour 500. liv.

Au Bureau.

N^o. 287. N. Demande à emprunter 1200. livres en espèces, pour trois mois.

L'on hypothéquera un contrat de l'Hôtel de Ville, au principal de 5000. livres; lequel est à un garçon, qui le déclarera franc & quitte.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 288. N. Demande à acheter des Contrats, sur les États de Languedoc & de Bretagne.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 289. On demande une maison à louer, & un carosse coupé à acheter.

Que la maison soit à porte cochère, écurie, remise, cave, & grenier, de huit à 900. livres, & même 1000. livres de loyers; qu'elle soit située dans l'un des

Quartiers de Richelieu, Barre de Saint Roch, ou Faubourg Saint Germain, ou au tour des Théatins, ou de l'Abbaye Saint Germain des Prés; & que le carosse soit de sept à 800. livres.

L'adresse est au Bureau.

N°. 290. N. Demande une maison à vendre.

Elle est située à Paris, du côté de la rue de Bourbon.

La même personne demande à emprunter 2000. l. & on l'hypothéquera.

L'adresse est au Bureau.

N°. 291. Calèche à vendre. Elle est doublée d'un velours cramoisi, les Campagnes de soye aurore, avec cinq grandes glaces, les cuirs & la dorure belle; & le tout comme neuf, pour 3000. l.

L'adresse est au Bureau.

N°. 292. Office de Secrétaire du Roy, à vendre en la Chancellerie du Parlement de Besançon, dont la finance est de 25000. l. il y a les augmentations de gages.

L'adresse est au Bureau.

N°. 293. C'est la tapisserie magnifique qui est transportée au commencement de la liste.

N°. 294. Habit, écharpes, fau-

teuils & chaises à vendre.

L'Habit est de drap brun, sur couleur noisette, brodé en argent.

L'écharpe est de taffetas blanc d'Angleterre, brodé de plusieurs couleurs en soye, garnie de feugere; le corps est de gaze noire à fleurs.

Deux dessus de fauteuils de petit point en laine, à fond blanc.

Un fauteuil de commodité, à fond de laine noire de petit point, quatre chaises, & deux tabourets à fond noir de pareil dessin; le tout non monté.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 295. N. *Demande à ceder* deux sols d'interêt dans une Ferme.

On prendra des billets de l'Etat.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 296. N. *Demande à emprunter* 500. livres en espèces pour six mois.

On nantira de deux quittances de finances de rachat de Capitation, montant en principal & interêt à 3065. livres 14. sols 4. deniers; il & en sera passé un acte par devant Notaires.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 297. N. *Demande à emprunter* 4000. livres; un tiers en billets de l'Etat.

DE DECEMBRE. 271

Deux Freres feront folidairement une constitution de ladite somme, ou céderont plusieurs parties de rentes, dont les principaux sont de 44300 l. ; ainsi qu'il est plus amplement décrit sur le Registre.

L'adresse est au Bureau.

N^o 298. Carosse coupé à vendre.

Il est de velours craimoisy à rama-
ge, le tout bon, comme neuf.

L'adresse est au Bureau.

N^o 299 Deux Tableaux à vendre.

Ils sont de grands Maîtres, l'un res-
presente un Païsage, & l'autre, une
Tempeste.

On les fera voir au Bureau.

N^o 300. Une Charge de Conseiller
en la Cour des monnoyes à vendre.

L'adresse est au bureau.

N^o 301. Affaire particulière.

N^o 302. Contrat de rente sur l'Hô-
tel de Ville à vendre.

Il est de 3000 l. de principal, ou on
empruntera 1200. l. & on hipoteque-
ra ledit Contrat.

L'adresse est au Bureau.

N^o 303. N. Demande à acheter des ro-
bes de chambre de Damas, & des jup-
pes de drap de saint-maur.

Z iiij

Il n'importe de quelles couleurs soient les robes de chambre.

L'adresse est au Bureau.

N^o 374. N. Demande à acheter une Tapissierie.

Qu'elle soit de serge ou de soye, propre à un Cabinet.

L'adresse est au Bureau.

N^o 305. Contrat de Constitution de rente.

C'est une portion de 7600. l.

On donnera toutes les facilités convenables.

La même personne souhaiteroit encore vendre une portion de 3000 l. qu'il a sur un Contrat de 6000 l. qui est principalement hipotecqué sur une Terre, dont les deniers ont été employés à l'acquisition.

L'adresse est au Bureau.

N^o 306 finie.

N^o 307. N. Demande à acheter une robe de chambre d'homme & de femme, de Calémande ou d'autres Etoffes.

Qu'elles soient de rencontre & à bon marché.

L'adresse est au Bureau.

N^o 308. N. Demande à acheter une

Tapifferie des gobelins, Berlin, Bague, & Pendulle.

Que la Tapifferie soit de 3 à 4000 l. Que la Bague soit pour homme, & d'un brillant de 12 à 1500 l. & que la Pendulle soit de 2 à 300 l.

L'adresse est au Bureau.

N^o 309. N. Demande à acheter un lit de serge, chaises, commode, Diamans & Montre d'or à répétition.

Que le Lit de serge soit couleur de feu ou cramoisy, bordé de blanc avec sa garniture complete, & à la duchesse, d'environ 4 à 500 l. avec une demie douzaine de chaises & une Commode.

Que la Bague pour homme, soit d'un Diamant brillant de 4 à 500 l. & la Montre d'or à répétition aussi de 4 à 500 l.

L'adresse est au Bureau.

N^o 310. On demande à emprunter de l'argent.

On donnera de très bonnes seuretés.

L'adresse est au Bureau.

N^o 311. N. Demande à placer 40000 l. de billets de l'Etat,

Soit à constitution ou à rendre en differents tems, ou on les employera en

achat de meubles de différentes natures.

L'adresse est au Bureau.

N^o 312. On demande à acheter un trumeau.

Qu'il soit de cinq pieds d'hauteur & de 3 pieds de largeur.

L'adresse est au Bureau.

N^o 313. N. Demande une Terre ou Ferme à acheter.

Que la Terre soit du prix depuis 3000 l. jusqu'à 10000 l. & éloignées de Paris depuis 6 lieues jusqu'à 30 lieues.

L'adresse est au Bureau.

N^o 314. N. Demande à acheter une veste d'Etoffe d'or ou d'argent, & une jupe de velours noir.

La même personne demande un Domestique qui ait au moins 40 ans, sachant faire la cuisine & qui soit à toute main.

L'adresse est au Bureau.

N^o 315. N. Demande à acheter une Tapiserie fine, à personnages, d'environ 3000 l.

Plus deux faureü's.

L'adresse est au Bureau.

N^o 316. N. Demande à acheter Maisons, Terres ou Rentes, ou à pla-

et un fonds sur divers particuliers.

L'adresse est au Bureau.

N° 317. N. Demande à acheter des fauteuils dorés & des rideaux de fenêtres.

Que les fauteuils soient faits à la mode, garnis non couverts, & que les deux rideaux soient de Damas ou de Taffetas cramoisy.

L'adresse est au Bureau.

N° 318. N. Demande à placer ou à acheter diverses choses en billets de l'Etat, partie en argent.

L'adresse est au Bureau.

N° 319. N. Demande à acheter Dentelles, Tabatière, & Montre d'or pour homme & pour femme.

L'adresse est au Bureau.

N° 320. N. Demande à convertir des billets d'Etat en rentes, sur des particuliers

L'adresse est au Bureau.

N° 321. N. Demande à acheter une maison,

qu'elle soit située à Paris, & au dessous de 40000.l. On payera le prix de l'acquisition en espèces, pourvu qu'elle n'ait aucunes charges.

L'adresse est au Bureau.

276 LE MERCURE

N^o 322. *Ce Sont deux Navires, dont il est parlé au 1^r article de cette Liste.*

N^o 323. *Affaire particulière.*

N^o 324. *Jusqu'au N^o 329. Affaires finies.*

N^o 330. *Sept livres de soye d'Italie fillées, à vendre pour 80. l.*

Au Bureau.

N^o 331. *N. Demande à emprunter 15000 l. espèces.*

C'est pour achever de payer des Ouvrages & Bâtimens déjà avancés ; l'on fournira une déclaration d'emploi sur 8 Maisons.

L'adresse est au Bureau.

N^o 332. *On demande un meuble complet à acheter.*

C'est-à-dire, une Tapissierie de Damas cramoisy, avec 8 fauteüils, un sofa comme tout-neuf ; plus un écran, un trumeau qui ait tout au moins 3 pieds de large, & la hauteur à proportion.

L'adresse est au Bureau.

N^o 333. *N. Demande à acheter un Diamant brillant en bague, pour homme, de 10 à 1200 l. & une juppe de velours noir.*

L'adresse est au Bureau.

DE DECEMBRE 277

N^o 134. *Charge d'Aumonier ordinaire en Cour*, à vendre, pour 5000 l.

Elle jouit de tous les Privileges des grands Commenseaux de France; elle peut être possédée à simple Tonsure; elle produit de révenu, sçavoir 547 l. 10 s. pour nourriture, payables en argent par chacun quartier; 200 l. d'appointements; 60 l. de fourniture & 180 l. de bon par an; plus un logement à Paris de trois chambres estimées 300 l. par an, outre deux autres en deux Maisons Royales.

Les frais de reception iront à 150 l. pour l'acquireur.

L'adresse est au Bureau.

N^o 335. *Un grand Tableau* representant le jugement universel, à vendre.

Il est de 7 pieds 2 po. de haut, & de 6 pieds 2 po. de large sur toile, de

C'est une copie tirée sur l'original, d'après Michel Ange sur le Vatican de Rome

On le voit au Bureau.

N^o 336. *Montres* à vendre.

Depuis ce N^o jusqu'à 339, sont plusieurs Montres de differents prix; parmi lesquelles il y en a une à répétition d'or.

A a

278. LE MERCURE

On en donnera l'adresse.

N 340, Affaire particulière

No 341. N. Demande à emprunter
500 l. espèces.

On hypothéquera un Contrat de rente, sur l'Hôtel de Ville de 4850. l. de principal, que l'on déclarera franc & quitte.

L'adresse est au bureau.

No 242. Deux bagues à vendre.

L'une est carrée, taillée en rose pour,
450 l.

Et l'autre en cœur, aussi taillée en rose, pour 300 l.

Au bureau.

N 344 Un Pied de table à console, sculpté, en tête de Dragon d'oré, comme neuf, à vendre. 40 l.

Au bureau.

No 345. On demande à acheter à vie une maison, à Paris ou à la Campagne, de 8 à 900 l. de loyer.

Que la maison de Campagne soit à 3 ou 4 lieues de Paris, sortant par la porte Saint Bernard, ou par celle de Saint Antoine, du prix de 4 à 5000 l. qu'il y ait un peu de terrain en cour & en jardin.

Que la maison dans Paris, soit à porte cochère, remise & écurie, avec un

Jardin ; il n'importe du quartier ny de l'éloignement.

L'adresse est au bureau.

No 346. Un Particulier demande une place de secrétaire ou gouverneur d'enfans.

Il sçait le Latin , l'Espagnol , l'Arithmétique , & les affaires.

L'adresse est au bureau.

No 347. finie.

No 348. Un Carosse à deux fonds à vendre.

Il est de bois peint en ébène , doublé de damas à feuilles mortes , & à fleurs noires & aurores , avec 3 belles glaces , & quatre bons résorts ; il est d'environ 4. à 500 l.

L'adresse est au bureau.

No 349. N. Demande à se deffaire du billet d'un particulier d'environ 2020 l.

L'adresse du Proposant est au bureau.

No 350: 351. & 352. sont Plusieurs fichus brodés , or , argent & soye , sur gaze d'Italie , à vendre.

Les uns sont à 3 l. 6 s. 6 d. & à 5 l. 14 s. & les autres à 9 l. 10 s. de toutes couleurs.

Au bureau.

No 353. N. Demande à acheter une bonne Berline.

Il n'importe de quelle couleur le dé- dans soit.

L'adresse est au bureau.

No 354. N. Demande à acheter un habit court avec un manteau pour un Ecclésiastique.

On y mettra jusqu'à 60 l.

L'adresse est au bureau.

No 355. N. Demande à acheter une Terre, à haute, moyenne & basse justice.

Qu'elle soit hors de toutes capitaineries, distante de Paris, depuis 8 jusqu'à 16 lieues : S'il y a Rivière, en remontant de Paris, du côté d'Auxerre ou de Nogent sur Seyne, on sera content que la distance soit d'environ 25 lieues, si plus près elle ne se trouve.

L'adresse est au bureau.

No 356. N. Demande à placer des billets de l'Etat.

L'adresse est au bureau.

No 357. Demande à emprunter 1000 l. sur une maison à Paris.

Elle produit 240 l. de rente ; on la déclarera franche & quitte, & on payera l'intérêt au dénier 20.

L'adresse est au bureau.

No 358. N. Demande à acheter une

maison aux environs du Palais.

Qu'elle soit à porte cochere ou une belle porte batarde ; on y mettra environ 30000 l.

L'adresse est au bureau.

N°. 359. *Ceintures* de femmes ; fines, de soye, mêlées d'or & d'argent, à vendre.

Il y en a de differents prix, & de diverses couleurs ; ainsi qu'on en fera voir au Bureau les échantillons.

N°. 360. *Chaise de poste*, comme neuve, à vendre.

Elle est doublée de velours, à ramige, à ressorts d'Espagne. Elle a coûté d'hazard 500. livres, & n'a fait que le voyage d'Alençon.

L'adresse est au bureau.

N°. 361. N. *Demande* à emprunter 1000. livres ; à déguer sur des loyers de maisons pour le remboursement.

L'adresse est au bureau.

N°. 362. N. *Demande* à vendre une maison à Paris, ou à emprunter 3000. livres à constitution.

Elle est nouvellement rébatie, près de la place Maubert, & a été acquise par decret ; pour sûreté de l'emprunt, on hypothéquera ladite maison

A a iij

que l'on déclarera franche & quitte, avec 20000. livres de principaux sur l'Hôtel de Ville.

L'adresse est au Bureau.

N°. 394. Une Montre à vendre.

Elle est de métal doré, cizelée, à grand balancier; émaille blanc, pour 55. liv.

Au Bureau.

N°, 365. Tabatiere en étoile, garnie de pièces d'or, & de chagrin vert, à vendre.

Au Bureau.

N°. 366. N. Demande à acheter des foyers de marbres, des chambranles en marbre & en pierre, avec des trumeaux & gardes-feu dorés ou unis.

L'adresse est au Bureau.

N°. 367. N. Demande à transporter un Billet en forme de Quittances, sur le Trésorier des menus de la Maison du Roy.

L'adresse est au Bureau.

N°. 368. Affaire particulière.

N°. 369 N. Demande à acheter un Carosse coupé, ou une Berline à deux petits fonds, ou coupée

On y mettra jusqu'à mille ou 1200. l.

L'adresse est au Bureau.

N°. 370. Chaise de poste, à vendre.

DE DECEMBRE 283

Elle est sur quatre rouës, pour 400. l.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 371. Finie.

N^o. 372. *Montre à vendre.*

Elle est de métal de Prince, à grand balancier, à boëte de chagrin noir, piquée de cloux d'or; chaîne à l'Angloise de même métal, pour 75. liv.

Au Bureau.

N^o. 373. *Un Particulier* demande une personne qui veuille s'accommoder avec lui, des prétentions qu'il a pour un compte de tutelle, qui est pendant au Bailliage de Tours; le rendant-compte se trouve reliquataire de 9000. livres. & est fort solvable.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 374. *Un beau fusil*, comme neuf, à garniture dorée, à vendre, pour 100. l.

Au Bureau.

N^o. 375. N. *Demande à placer* 2500. livres, partie en billets de l'Etat, partie en argent, à rendre dans les temps convenus.

L'adresse est au Bureau.

N^o. 376. & 377. *Plusieurs pièces de ruban rayé*, mêlé d'argent sur gros grains, de diverses couleurs, & à differens prix, à vendre; les uns à 3. livres 5. sols

l'aune, & les autres, à 2. livres 5. sols.

Au Bureau

N^o. 378. Finie.

N^o. 379. Un Particulier, M^e & ancien Marchand, demande à s'associer avec une personne, pour fabriquer des draps fins.

L'adresse est au bureau,

N^o. 380 N. Demande à acheter une Charge d'Architecte ou autres, à constitution, au denier 255 ou à payer en quittances de finances d'une autre charge, liquidées.

L'adresse est au bureau.

N^o. 381. Un Particulier demandé un emploi dans un Bureau, ou place de Secretaire, ou Gouverneur d'enfans de Qualité; il sçait écrire, selon les principes du plus sçavant Maître de Paris, & sçait aussi les Mathématiques.

L'adresse est au bureau.

N^o. 382. N. Demande à transporter des interêts échûs & à échoir, d'une Charge supprimée, & dont le remboursement a été liquidé.

L'adresse est au bureau.

N^o. 383. Appartemens garni à louer.

C'est dans la rue Mauburé au Saint-Esprit, chez Monsieur Mariot.

DE DÉCEMBRE 285

L'ameublement est très propre, & à la mode: Il fournira la nourriture, si on le souhaite.

N. 384. Une garniture de point, à raisseau, avec les engagantes, à vendre.

Au bureau.

N°. 385. Une Enseigne de cuivre de la bonne grandeur, représentant la Providence, à vendre.

Au bureau.

N°. 386. Une Garde d'épée sur cuivre doré, à vendre; elle est comme neuve.

2. liv. 10. s.

Au bureau.

N°. 387. Plusieurs pieces de dentelles communes, à differens prix, à vendre.

Au bureau.

N°. 388. N. Demande à placer 3000. livres de billets de l'Etat, ou à acheter pour ladite somme, divers effets de rencontre.

L'adresse est au bureau.

N°. 389. Montre à vendre.

Elle est de métal de Prince doré dans sa boîte de même métal, ciselée, faite par Jean Baillon, pour

75. liv.

Au bureau.

N°. 390. boutons de poignets, montés en or, à vendre.

Ils sont d'Angleterre, & garnis de chiffres, couverts de cristaux taillez, pour 25. liv.

An bureau.

N^o. 391. Un brasseslet de vermeil, avec un chiffre couronné de deux Anges, à vendre, pour 10. liv.

An bureau.

N^o. 392. On demande un Carosse doublé de velours cramoisi, à quatre places, avec une calèche à cinq ou six places, avec un dais.

L'adresse est au bureau.

AVIS AU PUBLIC.

Toutes les Reconnoissances, que le Bureau d'Adresse & de Rencontre délivrera au Public, ne seront signées que de M. Prieur.

Supplément au Journal de Paris.

LE Roy, après avoir assisté à tout l'Office de Noël, entendre le beau Sermon du P. Surian de l'Oratoire, dont le compliment à S. M. fut très applaudi. Cet Orateur Evangélique lui

appliqua hûreusement ces paroles de Salomon : *Parvulus ego sum , aspice in me , fecisti me regnare pro patre meo.* Le Roy pendant le Sermon étoit assis sur un fauteüil , ayant à sa droite M. le Card. de Rohan Grand-Aumônier ; M^{rs} les Abbez de la Vieuville , Milon , Maulevrier , d'Argentré & Caultes Aumôniers ; à sa gauche M^{sr} le Duc du Maine , & derriere , M. le Duc de Villeroy & M. de Frejus son précepteur. M. le Prince de Cellamaré Ambassadeur d'Espagne étoit vis-à-vis S. M. , & M. le Card. de Polignac sur la gauche du Prie-Dieu. Toute la Chapelle étoit remplie d'un grand nombre de Courtisans. Madame la Comtesse d'Egmont fit la quête , pendant qu'on chantoit le *Magnificat* à Vêpres.

Le 24 du même mois, veille de Noël, Madame , Duchesse de Berry, se rendit à l'Eglise de Saint Sulpice sa Paroisse , pour y entendre la Grand'Messe : Elle y arriva à onze heures & demie , & n'en sortit qu'à deux : On avoit placé son Prie-Dieu au milieu du Chœur ; où quarante de ses Gardes étoient rangez en haye , le

mousquet sur l'épaule : Au-devant du prie-Dieu, sur la droite, étoient M. l'Archevêque de Tours, son premier Aumônier, M. l'Abbé de Rouget, M. l'Abbé du Tremblé, M. l'Abbé d'Arvejan, & M. l'Abbé d'Anglade ses Aumôniers, tous en Rochet. À la droite de son fauteuil, étoit Madame la Duchesse de Saint Simon sa Dame d'honneur, Mesdames les Marquises de Pons & de Mouchi, ses Dames d'atours; sur la gauche, M. le Marquis de Contre son Chevalier d'honneur, M^{rs} le Chevalier d'Hautefort & Comte de Rions ses premiers Ecuyers : Entre le fauteuil & le prie Dieu, étoient sur la droite, Mesdames les Marquises d'Armentiers & de Brassac; sur la gauche, Mesdames les Marquises de Laval & d'Arpajou, ses Dames du Palais : Derrière son fauteuil, étoit M. le Marquis de la Rochefoucault son Capitaine des Gardes, & les autres Officiers de sa Maison : Cette Princesse alla à l'Offrande, & donna dix Loüis : Elle fit de grandes libéralitez aux Quêteuses : Madame de Courtemer y fit la quête, & M. le Duc de la Force y rendit les Pains - benits, qui furent portez avec beaucoup

beaucoup de solennité , accompagnez de huit Haubois , six Trompettes & Timbales. La Grand'Messe & Laudes finies , cette Princesse s'en retourna à son Pa'ais du Luxembourg ; escortée de ses Gardes du Corps , & de ses cent Suisses , dont le Tambour batit aux champs , en entrant & sortant de l'Eglise : Cette Princesse alla le jour de Noël entendre les Vêpres & le Salut aux Carmelites de la rue Grenelle.

Le même jour M^{sr} le Duc d'Orleans alla entendre Matines & les trois Messes aux Peres de l'Oratoire de la rue S. Honoré , précédé de M. l'Abbé Saucroix son Aumônier en quartier & du reste de sa Chapelle , accompagné de M^{rs} les Marquis de la Fare, d'Étampes , Capitaine des Gardes ; de M. le Marquis de Simiane son premier Gentilhomme , & du reste de sa Maison : Ce Prince se rendit le jour de Noël à l'Eglise de S. Eutache la Paroisse pour y entendre la grande Messe. MADAME s'y rendit aussi , ayant communiqué par les mains de M. de Magnas son premier Aumônier : Cette Princesse avoit à sa droite M. l'Abbé de Belle-Fontaine , M. l'Abbé de Verthamon , & M. l'Abbé de la Garse ses Aumôniers en Rochet. Madame la Duchesse de

D. cembre 1717. Bb

Branças sa Dame d'honneurs, Madame de Chateautiers sa Dame d'atour, M. le Comte de Mortagne son Chevalier d'honneur, & M. le Comte de Simiane son premier Ecuyer. Le même jour, ce Prince & Madame allèrent à l'Eglise entendre les Vêpres & le Salut.

Le 25. Madame la Duchesse de Berry a fait M. le Marquis de Jars la Roche-Chouart, Major dans ses Gardes; cette Princeſſe a fait auffi donner un Juſte-au-corps de Brévet d'entrée chez le Roy, à M. le Marquis de Ryons Lieutenant de ſes Gardes, & Gouverneur de Cognac.

Toute la Nobleſſe de Brétagne ſe conforme aux ordres du Roy: Elle envoie deux Députés à S. M. pour lui faire ſes ſoumiſſions.

On a appris que les Etats de Languedoc voulant témoigner leur zele & leur emprefſement pour le ſervice du Roy, & ſubvenir aux beſoins de l'Etat, avoient accordé le 14 de ce mois d'un commun conſentement, le don gratuit ordinaire. Ils ſupplioient en même tems S. M. de leur conſerver M. de Baſville qui leur eſt fort cher, & tout à fait néceſſaire par ſa prudence, & par la connoiſſance qu'il a

des affaires de la Province.

M. l'Abbé Dubois est reparti depuis quelques jours pour l'Angleterre.

La Cour a envoyé des Lettres circulaires aux Inspecteurs des Troupes, pour qu'ils ûssent à ehvoyers leur avis par écrit, sur la résolution où l'on est d'augmenter l'Infanterie de 10 hommes par Compagnie, & la Cavalerie de 5 Maîtres.

M. d'Osier célèbre Généalogiste, a cédé tous ses Livres & ses Manuscrits à la Biblioteque du Roy; moyennant une Pension de 2000 livres, sa vie durant.

On va commencer incessamment l'Impression des Vies des hommes illustres de Plutarque, revûës sur le manuscrit, & traduites en françois avec des remarques historiques & critiques, & le Sûplément des comparaisons qui ont été perduës. On décorera cet Ouvrage des Têtes gravées d'après les Antiques du Cabinet du Roy, ou autres Monumens anciens, avec un indice général de toutes les matières, par M. Dacier de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Garde des Livres du Cabinet du Roy, en VIII. Vol. In-quarto, Ou-

B. bij

vrage proposé, par souscription.

On s'adressera pour les souscriptions aux Libraires ici désignés : A Rome chez J. B. Andreoli, à Leipzig, chez Thomas Fritch, à Londres, chez Paul Vaillant; à Leïde, chez P. Vander Aa; à la Haye, chez Henry du Sauzet; à Bruxelles; chez F. Foppens; à Lyon, chez Antoine Boudet; à Rennes, chez Joseph Vatart; à Toulouse, chez Jean Tenne; & à Paris, chez Antoine Urbain Coutelier.

Il y a quelques jours que l'on apprit que le Courier revenant d'Espagne avoit été arrêté; qu'on avoit enlevé de la male deux paquets de Lettres, l'un pour la Cour, & l'autre, pour l'Italie, & qu'on n'a voit point touché aux Lettres des particuliers.

Les Lettres de Cadix du 7, portent que le Vaisseau *l'Hermione* étoit entré dans ce Port, avec près de 40 millions, dont 20 en lingots, & le reste en Cochenilles & en différentes marchandises de prix. Elles ajoutent que la Flote des Indes étoit abordée à la Havanne, & qu'elle devoit arriver incessamment à Cadix fort richement chargée.

Madame Duchesse de Berry, ayant dans sa Maison une Charge de Maître de sa Garde-Robe, qui n'avoit pas

esté remplie jusqu'alors , vient d'en gratifier M. de Bonnivet. Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de la Tremoille : Cette Princesse y a attribué peu de fonctions ; mais , des appointemens assez considérables ; & cela , en considération de la naissance illustre de M. Gouffier , Marquis de Bonnivet , sorti de l'une des plus anciennes Maisons de Poitou , si féconde en grands hommes.

Le 26, Madame du Guesclin Chanoinesse de Miremont , manqua d'être assassinée par un Laquais qui la servoit. Il s'étoit caché sous son lit , & dans le tems qu'il la crut endormie , il estoit prêt à la percer d'un coup d'épée , lorsque cette Dame ayant senti une main qui la touchoit , elle se leva précipitamment sur son séant , & ayant présentée ses mains au devant , elle eût le bonheur d'empoigner l'épée , & en ayant gagné le fort, elle eût l'adresse de désarmer ce fripon , & aiant crié aussitôt au secours , elle eût encore la bonté de lui dire de se sauver. On prétend que sa fille de Chambre & ce malheureux étoient d'intelligence pour lui ôter la vie , & ensuite la voler ; ils sont l'un & l'autre en prison.

On commence à avoir des indices.

B b i j

presque certains de l'Auteur de la mort de M. l'Abbé de Bonneuil & de son Valet. On ne doute plus présentement que ce ne soit un nommé Ruelle, ci-devant Soldat au Garde, qui seul a commis ce meurtre. Il est constant qu'il n'en vouloit qu'au Domestique duquel il estoit ami; & croyant avoir le tems, après s'en estre défait, de faire sa main; mais, comme je l'ai déjà remarqué, l'Abbé estant arrivé plutôt que ce Scélérat n'avoit compté, il se déterminina sur le champ de le tuer; & en effet, il y a toute apparence que le Maître estant entré sans aucune défiance, il lui assena un coup de levier sur la tête dont il l'étourdit, & l'acheva ensuite: Après quoy, il se retira avec un sac de 1000 l. une Tabatiere & une Montre d'or, qu'il remit le lendemain matin, après bien des allées & venues à l'Epouse du Valet qu'il avoit assassiné: On a des preuves certaines de ce fait, la femme est en prison, & l'on vient d'apprendre que Ruelle estant sur le point d'estre arresté par deux Exempts qui l'avoient suivi à Bar-le-Duc, s'estoit plongé un Poignard dans le cœur dont il est mort. Le scellé que l'on avoit d'abord apposé sur toutes les Armoires & Commodes de M. l'Abbé de Bon-

neuil a esté levé ; on y a encore trouvé 1400 liv. en espèces.

Le 29. l'Opera ouvrit pour la première fois le Bal, tel qu'il s'est donné les années précédentes, il continuera à l'ordinaire. M. Dancourt prépare une petite Comédie, sous le titre de la Déroute du Pharaon.

On s'est mépris dans le Mercure de Novembre, lorsqu'on a avancé, que le Roy d'Espagne avoit exilé le Duc de Linarés ; c'est le Duc d'Escalona, Grand Maître de la Maison du Roy, Chevalier de la Toison d'Or, & ci-devant Vice-Roy de Naples : Il passe pour un des plus sçavans hommes de l'Espagne ; comme son exil ne provenoit que de quelques formalitez du Palais touchant sa Charge, il ne faut pas être surpris, si S. M. C. la rapellé bien-tôt, & si elle l'a comblé d'honneurs & de caresses à son arrivée, aussi bien que le Comte de Montijo, qui avoit été éloigné de la Cour, pour avoir toleré quelques-uns de ses Domestiques surpris en contrebande.

Feu M. le Noble aiant composé plusieurs ouvrages qu'il a fait imprimer par differents Libraires ; ce qui les rend très-rares ; M. Ribou a crû faire plaisir au Public de les ramasser ensemble, &

d'en donner une nouvelle Edition , sans aucun retranchement, que de quelques pièces qui ont paru sous son nom avant sa mort , & qui ne sont pas de lui.

ARTICLE DES MORTS.

DAme Marie de Comans d'Astrie veuve de M^{re} Jean Roüillé Comte de Meslay , Conseiller d'Etat ordinaire mourut le 30. Novembre 1717 : Elle estoit fille de Thomas, de Comans d'Astrie , Maître d'Hôtel ordinaire du Roy , & de Jeanne Forger , & elle a eu pour enfans, feu Jean Baptiste Roüillé , Comte de Meslay , Conseiller au Parlement , mort depuis peu , laissant pour fils unique de son mariage avec feuë Anne Catherine de la Briffe, Anne Jean Roüillé, Comte de Meslay , Conseiller au Parlement , Marie-Anne Roüillé , mariée le 21. Decembre 1677 , avec Charles Denis de Bullion , Marquis de Gallardon , Prevost de Paris , & Gouverneur des Provinces du Maine , Perche , & Comté de Laval , morte le 29. Septembre 1714 , Marguerite Therese Roüillé , Mariée 1^o le 5. May 1687 , avec Jean-Baptiste-François de Noailles , Marquis de Noailles , & de Mor-

telar Lieutenant General au Gouvernement de la Haute Auvergne, & Marechal des Camps & Armees du Roy, 2^o. le 20. Mars 1702, à Jean Armand du Plessis de Vignerod Duc de Richelieu, Pair de France Chevalier des ordres du Roy, & Elisabeth Roüillé, Mariée le 2. Septembre 1683 à Etienne Jean Bouchet Marq. de Lessart, alors Conseiller au Parlement de Metz, depuis Maître des Requetes & Conseiller d'Etat.

M^{re} Pierre de Bragelongne Président honoraire aux Enquetes du Parlement de Bretagne, où il avoit esté receu dès l'an 1683, mourut le 5 Nov. 1717, il estoit fils de Pierre de Bragelongne Tresorier General de l'ordinaire des uerres, & de Claude de la Cour: Il avoit épousé Marie de Gaumont, sœur de M^r de Gaumont à présent Maître des Requestes, & de ce Mariage il ne luy estoit resté que Marie Catherine de Bragelongne, Mariée, en 1709, à Michel Chauvin, Conseiller au Parlement & Conf. aux Req. du Palais, mort peu de temps après son Mariage.

Messire Estienne Baudouin, Conseiller Honoraire de la Grande Chambre, du Parlement de Paris, mourut le 5^e Decembre à Athis âgé de

83 ans , sans estre marié.

Dame Louise Diane Dauver des Marets veuve de M^{re} Gaspard de Castille Marquis de Monjeu Baron de Dracy, mourut le 7. Decembre, laissant pour fille unique Marie Louise Christine de Castille , mariée avec Anne Marie Joseph de Lorraine Prince de Harcourt : Madame de Castille estoit Tante de M^r le Comte des Marets Grand Fauconier de France.

D^e Angelique Bellier de Plabuisson femme de M^{re} Isidore Lotin Chevalier Seigneur de Charny, Conseiller Honoraire au Grand Conseil mourut le 10. Decembre.

MARIAGES.

Le 23 Decembre, Messire Pierre-Jean Romanet , Conseiller au Parlement , a épousé D^{se}lle M. Charlo. d'Estrades, fille de M^{re} Godefroi Louis Com. d'Estrades Gén. des Arm du Roi, Maire perpétuel, & Gouv. de la Ville de Bordeaux, qui est mort de ses blessures la dernière Campagne de Hongrie ; & de Dame Charlotte le Normand.

NOUVELLES DIVERSES.

LE Nonce du Pape a été obligé de sortir de Naples , par Ordre de l'Empereur en 24 heures , & de tout l'Etat en 48. Le Cardinal Nuzzi est

DE DECEMBRE. 299
mort, il laisse un troisieme Chapeau
vacant.

Le Prince de Galles qui s'etoit retiré
avec la Princesse son épouse chez le
Comte de Grantham, est rentré en
grace avec S. Majesté: Le different que
ce Prince avoit û avec le Duc de Neu-
castle, au sujet du Batême du jeune
Prince, ayant été terminé à l'amiable.
Le Prince Ragoiski a été reçu à Con-
stantinople, avec les mêmes honneurs
qu'on auroit pû rendre au Grand Sei-
gneur même.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le
Chancelier, le *Mercur* de Décembre
1717, & j'ai crû que la lecture de cet
Ouvrage, continueroit d'estre agréa-
ble au Public. Fait à Paris, ce 31 De-
cembre 1717.

TERRASSON.

TABLE DES MATIERES.

A <i>Vant-Propos.</i>	
<i>Examen des Transpositions per-</i> <i>mises ou défendues dans le stile Poétique,</i> <i>par le P. du C,</i>	P. 7
<i>Imma Conte,</i>	73

T A B L E.

<i>Fragment d'une Lettre de M. l'Abbé de C. à M. le Marq. de . . .</i>	77
<i>Peur de Cupidon, Fable Anacr. à Mlle Quinant, par M. Fuselier,</i>	79
<i>Dissertation du Crane d'un petit Maître.</i>	80
<i>Anatomie du Cœur d'une Coquette,</i>	87
<i>Mem. du Sr de Villars concernant une Eau de sa composition qu'il qualifie Remede Univerfel,</i>	94
<i>Lettre d'une Dame sur la perfidie de son mari,</i>	135
<i>Nouvelles Etrangères,</i>	143
<i>Deuxième Let. en Vers d'Héloïse à Abailard, par M. de Beauchamp,</i>	168
<i>Enigmes,</i>	183
<i>Chanson,</i>	184
<i>Journal de Paris, qui commence par l'Eloge de feu M. Santerre,</i>	185
<i>Les Dieux Comédiens,</i>	209
<i>Fragment d'une Let. de M. Areskin Conseiller Medecin, & non Chambellan du Czar, à M. l'Abbé Bignon</i>	215
<i>Première Liste du Bureau d'Adresse & de Rencontre, précédée d'un Avant-propos, le tout envoyé à l'Auteur du Mercure,</i>	236
<i>Assassinat de M. l'Abbé de Bonnewil,</i>	207 & 293
<i>Supplément au Journal de Paris,</i>	
<i>Morts.</i>	296
<i>Mariage.</i>	299
<i>Nouvelles diverses,</i>	300



1/2
2/3

1

